Tremblay: "Le français langue officielle d'usage"

— Page 49

Grève de la faim par la force?

— Page 9

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

40% des chômeurs sont au Québec

— Page 2

ÉDITION DE MONTRÉAL • 10¢ Montréal, jeudi 19 septembre 1968 / saint Janvier et ses compagnons / 84e année, No 219 / 4 cahiers / 68 pages / Les prévisions météorologiques: ensoleillé et chaud / Minimum: 60° / Maximum: 80°.

Radio-Canada: un autre retard

Une fois de plus, la construction de l'immeuble de Radio-Canada dans l'est de la ville serait retardée.

Selon un fonctionnaire de la société d'Etat, les entrepreneurs ont demandé et obtenu un délai d'un mois pour soumettre leurs soumissions, délai susceptible de retarder d'autant le début des travaux prévu pour le 1er novembre 1968.

On se rappelle qu'un mois avant les élections fédérales du 25 juin, M. Gérard Pelletier, qui devait devenir secrétaire d'Etat du Canada, avait divulgué un échéancier complet des travaux, soulignant avec son collègue Jean Marchand que la construction de Radio-Canada "cette fois, c'est vrai".

L'échéancier rendu public par M. Pelletier était le suivant :

1er juin 1968 : adjudication du contrat de génie
1er juillet 1968 : lancement des appels d'offres
1er août 1968 : ouverture des soumissions publiques
1er octobre 1968 : octroi du contrat des travaux
1er novembre 1968 : début des travaux
Juillet 1971 : fin des travaux
Avril 1972 : installations techniques
Octobre 1972 : début de la phase opérationnelle.

M. Pelletier avait alors invité les journalistes et les personnes présentes à conserver cet échéancier et à suivre la marche des travaux.

Selon un responsable de Ra-

Voir RETARD, page 2

François Lavallée de retour



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

. . . "Loulou" ! Exclamation de joyeuse surprise qu'a échappée François Lavallée en apercevant sa soeur Louise, laquelle ne tarda pas à lui sauter au cou et à lui manifester ainsi la joie de tous les Lavallée.

Le Canadien Pacifique s'en va

L'abandon du port se poursuit

par Denis MASSE

L'hémorragie se poursuit dans le port de Montréal. Les unes après les autres, les plus importantes compagnies de navigation désertent le port de la métropole pour . . . des cieux plus cléments !

Les lignes maritimes du Pacifique Canadien viennent d'annoncer qu'elles feront construire trois cargos porte-containers, au coût de $20 millions, pour établir un service transatlantque entre Londres, Rotterdam et . . . QUEBEC.

Négligeant encore ses installations montréalaises, le Pacifique Canadien annonce du même coup qu'l dépensera $5 millions pour l'installation de matériel et de voies ferrées à Québec ainsi qu'à l'acquisition de wagons à containers.

Parallèlement à la mise sur pied du service container, la compagnie étudie la meilleure façon de se débarrasser de ses cargos conventionnels "Beaver" qui font encore la navette entre l'Europe et Montréal.

Le choix de Québec comme port terminal s'explique du fait que les navires pourront remettre le cap sur l'Atlantique plus vite que s'ils ne se rendaient jusqu'à Montréal. Leurs voyages entre les deux continents seront ainsi plus rapides et les armateurs pourront gagner un ou deux voyages de plus par année.

Mais le port de Montréal y perd un client important qui lui a été fidèle pendant plus d'un demi-siècle.

Les navires danois ne reviendront plus l'hiver prochain

Et ce n'est pas tout.

LA PRESSE apprend, d'autre part, que les lignes danoises Lauritzen, pionnières de la navigation d'hiver sur le fleuve Saint-Laurent depuis 1959, ne reviendront plus à Montréal l'hiver prochain. Pourquoi? Parce que, l'an dernier, les navires danois sont restés immobilisés trop longtemps dans le port par suite de l'embâcle tenace qui s'était formé dans le goulot du pont de Québec.

Les plus vives critiques ont été adressées au gouvernement fédéral l'hiver dernier pour le rôle plutôt passif des brise-glace avant qu'ils soient lancés à l'assaut de l'embâcle.

Voir ABANDON en page 2

L'OSM renaît et la "saison" débute mardi

par Claude GINGRAS

La direction de l'Orchestre Symphonique de Montréal et la Guilde des Musiciens de Montréal en sont arrivés hier soir à une entente. Après avoir pris connaissance d'une nouvelle proposition de l'OSM concernant leur nouveau contrat, les musiciens ont voté le retour au travail.

Les 100 musiciens de l'Orchestre seront en répétition samedi matin à la Place des Arts et ils y donneront, tel que prévu, mardi soir, le premier concert de la saison symphonique.

La direction de l'OSM accepte la demande des musiciens au sujet du non-renouvellement des contrats, à savoir que les avis concernant le non-renouvellement, pour des raisons d'ordre musical, donnés par le directeur musical, ne soient plus sans appel mais qu'ils puissent être revisés par un comité de musiciens.

On sait que le différend entre les deux parties était né il y a quelques semaines au moment des négociations préparatoires à la signature du nouveau contrat des musiciens. A la suite de l'avis de non-renouvellement de contrat signifié à plusieurs musiciens (sept l'an dernier, neuf cette année) par le nouveau directeur musical de l'OSM, Franz-Paul Decker, les musiciens avaient demandé qu'une clause de leur contrat leur permette de porter leur

Voir L'OSM en page 2

- *Les cinq années de la Place des Arts.*

— Page 28

Grève à Québecair

par Jacques LAFRENIERE

Le service de transport aérien au Québec est paralysé en grande partie depuis 2 h ce matin par suite de la grève de 225 employés de Québecair. Cette entreprise de transport aérien est la plus importante au Québec. Elle y dessert 17 municipalités. Le service continuera cependant de se faire entre Québec, Bagotville, Sept-Iles et Montréal qui sont également desservis par Air Canada.

Les deux séances de négociation qui ont eu lieu hier n'ont apporté aucun résultat, a déclaré le président de la section locale de l'Association internationale des machinistes

Voir QUEBECAIR, page 2

AUJOURD'HUI

Johnson rentre à Québec

— Page 2

Paul VI dénonce l'esprit de "critique corrosive"

— Page 25

Martin: les provinces devraient être représentées au Sénat

— Page 31

Yamaska, zone spéciale d'aménagement des eaux

— Page 49

SOMMAIRE

Annonces classées / 51 à 66
Arts et Spectacles / 28 à 30
Bandes dessinées / 50
Calendrier de la Terre des Hommes / 66
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 67
Editorial / 4
Finance / 44 à 46
Horoscope / 21
Informations étrangères / 15, et 24 à 26
Les secrets de polichinelle / 18
Loisirs et récréation / 50
Montréal en bref / 10
Mots croisés / 53
"Mot-mystère" / 30
Nouvelles nationales / 49
Radio et télévision / 32-33
Sports / 35 à 43
Tribunaux / 9 et 12
Vie féminine / 16 à 21
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 18

CKAC 73

Commis piqué par des puces

— Page 3

L'Uranium africain attire Paris

— Page 5

"L'année des lanceurs" au baseball

— Page 35

"La justice est bonne mais les hommes l'appliquent mal"

par Rose-Anne GIROUX

"C'est une expérience que je ne veux pas faire l'effort de revivre . . . une expérience à laquelle je ne veux même pas faire l'effort de penser . . . une expérience que je veux tout simplement oublier !"

Exclamation que François Lavallée espère être le "mot de la fin" du véritable roman-feuilleton qu'il a vécu au Mexique, d'un roman-feuilleton dont le dernier chapitre est finalement écrit. Car, libre depuis vendredi dernier, voilà qu'il est maintenant de retour parmi les siens !

Après cinq longs mois de geôle mexicaine, après des mois aussi longs que fertiles en rebondissements, François Lavallée est en effet, descendu à Dorval tout au début de la soirée d'hier, attendu comme il l'avait souhaité, c'est-à-dire seulement par sa famille sans que les media d'information n'aient été prévenus.

Réfractaire, hostile même, à toute nouvelle publicité, le jeune Montréalais a toutefois consenti à accorder une entrevue exclusive à LA PRESSE à bord de l'avion qui le ramenait de Toronto (point d'escale) à Montréal . . .

Et, c'est un François Lavallée inquiet, nerveux même, que nous avons interviewé. Car, tout au long du voyage, il n'a pu cacher combien il appréhendait, oui appréhendait, le retour. Bien sûr heureux de retrouver les siens, une vie normale, la maison, il semblait toutefois persuadé qu'une foule de journalistes et photographes l'attendaient à Dorval, que ces derniers auraient réussi à connaître l'heure de son arrivée . . .

D'ailleurs, il a avoué avoir déjà songé à retarder son retour dans la métropole d'au moins quelques mois, le temps, a-t-il dit, de faire oublier cette affaire. "On a fait de moi une sorte de personnage célèbre, un personnage bien plus important qu'il ne l'est dans la réalité", a-t-il poursuivi.

S'il est finalement revenu dans la métropole, sûr d'être gêné par la publicité, c'est un peu parce qu'il n'avait pas le choix, parce qu'il savait combien ses parents espéraient son retour. Il lui était impossible de les laisser vivre plus longtemps dans l'angoisse. "En fait, a-t-il dit, il fallait qu'ils me voient et que je les vois !"

Lorsque finalement, François Lavallée consentit à revivre un tant soit peu son expérience mexicaine, il eut comme première réaction: "J'ai vécu ce que 900 autres individus vi-

Voir JUSTICE, page 2

Les étudiants de New York s'agitent

NEW YORK (PA, AFP, UPI) — Quelque 300 étudiants de l'Université Columbia de New York, militant dans l'organisation "Etudiants pour une société démocratique" ont pris d'assaut un amphithéâtre de l'université hier soir afin de protester contre le refus des autorités de Columbia de réadmettre 28 étudiants qui avaient participé aux démonstrations de mai dernier.

La direction de l'université newyorkaise avait interdit aux étudiants de tenir une assemblée parce que dans l'après-midi, ils avaient tenté d'enregistrer de force leurs collègues rebelles.

Les démonstrations d'hier étaient dirigées par Mark Rudd, président des "Etudiants pour une société démocratique" et l'un des responsables des grandes manifestations de mai dernier. A cette époque, les étudiants avaient protesté contre la construction d'un gymnase universitaire dans un des rares parcs du ghetto de Harlem et la participation de l'Université à des recherches sur la guerre.

Après avoir occupé plusieurs locaux universitaires pendant plusieurs jours, les étudiants avaient gagné la bataille et obtenu la suspension des travaux de construction du gymnase et l'arrêt des recherches sur la guerre. Toutefois, plus de 700 d'entre eux avaient été arrêtés.

A l'issue de l'assemblée d'hier soir, Rudd a entraîné les étudiants vers la résidence du président de l'université, M. Andrew Cordier, en déclarant : "Cordier n'aime pas les révolutionnaires. Nous avons avec nous des révolutionnaires de l'Italie, du Mexique, du Canada, de la France, de l'Allemagne et de la Suisse".

La marche s'est accomplie dans l'ordre et les étudiants se sont dispersés volontairement au bout d'une heure.

Durant les manifestations de l'après-midi, les journalistes ont remarqué la présence sur le campus de plusieurs policiers en civil, qui ne sont intervenus à aucun moment.



téléphoto UPI

Suspendu de l'Université de Columbia à la suite de sa participation aux désordres du printemps dernier, Mark Rudd (portant une chemise à carreaux) a tenté de s'inscrire aux cours, ce qui a donné lieu à des troubles, hier.

Johnson rentre à Québec

HAMILTON, Bermudes (Reuters) — QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec rentrera aujourd'hui des Bermudes, où il se trouvait depuis le 14 août, à la suite de la crise cardiaque qu'il a subie tôt en juillet.

M. André Lagarde, qui accompagne le premier ministre, a fait savoir que M. Johnson passera une calme fin de semaine, et se trouvera à son bureau de Québec mardi prochain.

A Québec, le secrétaire du premier ministre, M. Paul Chouinard, a déclaré que M. Johnson annoncera la semaine prochaine la date exacte de son voyage officiel à Paris, lequel devrait durer se six à huit jours.

Il se peut aussi que M. Johnson s'arrête à Londres le mois prochain, mais M. Chouinard a précisé que ce ne saurait être pour plus de deux jours. Le porte-parole donne pour certain le voyage en France, mais l'escale de Londres n'est pas encore décidée. Dans la capitale britannique, M. Johnson y rencontrerait notamment l'un de ses fils qui étudie dans une université du pays. Il se rendrait aussi à la Maison du Québec.

De retour des Bermudes, M. Johnson doit participer, le 26 septembre, aux cérémonies d'inauguration du barrage géant de Manic-5 ; réalisé par l'Hydro-Québec, cet ouvrage enjambe la rivière Manicouagan à 300 milles au nord-est de Québec.

M. Johnson a dû, en juillet, remettre à plus tard la visite qui était alors prévue en France et en Grande-Bretagne. Il se proposait alors de visiter, outre Paris, plusieurs villes de la province française.

Il serait possible que M. Johnson parte le 11 octobre, pour revenir à Québec à temps pour la session de l'Assemblée législative qui reprend le 22 octobre.



Droits réservés

L'OSM

SUITE DE LA PAGE 1

cas devant un comité de musiciens, ce comité ayant charge de réviser le jugement du directeur musical.

Mais la direction de l'OSM maintenait l'autorité suprême du chef d'orchestre et directeur musical et, devant l'impossibilité de s'entendre avec les musiciens sur ce point, la direction avait tout simplement annoncé l'annulation de la saison.

Depuis, différents pourparlers ont eu lieu. Le représentant canadien de la Fédération américaine des musiciens, M. Al Wood (Fédération à laquelle la Guilde de Montréal est affiliée), était à Montréal depuis plusieurs jours pour tenter de régler la situation.

Finalement, hier soir, devant les musiciens réunis (environ 78 sur un total de 100), le chef négociateur de l'OSM, M. André Déom, a lu la nouvelle proposition de l'Orchestre et les musiciens l'ont acceptée par un vote de 64 contre 14.

La direction de l'OSM accepte donc la formule d'un comité de neuf musiciens choisis parmi les membres de l'Orchestre, et choisis par ces derniers, pour réviser la décision du directeur musical. Si la majorité des membres du comité décide que la décision du directeur musical de ne pas renouveler le contrat d'un musicien est juste, alors ce musicien est définitivement remercié de ses services. Si, par contre, la majorité des neuf est d'avis contraire, le cas est soumis à l'arbitrage des deux parties, mais on nous dit que M. Decker, qui est revenu à Montréal il y a quelques jours, serait prêt à se plier devant la décision majoritaire sans aller à l'arbitrage.

Ce qui veut donc dire, en principe, que les neuf musiciens qui ont reçu cette année un avis de non-renouvellement pourront être entendus et finalement jugés par neuf de leurs confrères. On dit que la chose sera faite dans les prochaines semaines.

Toutefois, la proposition de la direction de l'OSM ne figurera pas encore dans le contrat. M. Déom a expliqué qu'il s'agissait là d'une tentative d'un an. Le nouveau contrat, d'ailleurs, est d'un an seulement et non de trois, comme c'était la coutume jusqu'ici. Certains musiciens parlaient hier d'un "contrat d'essai". Le texte de la proposition figure dans une lettre signée par M. Déom au nom de la direction de l'OSM.

Suivant des renseignements recueillis auprès de certains musiciens, l'ensemble de l'Orchestre n'est pas très heureux du nouveau contrat. "Si nous retournons au travail, ont-ils dit, c'est pour sauver l'Orchestre."

En somme, le nouveau contrat ne diffère que très peu du précédent. L'avocat des musiciens, Me Arthur Shulman, estime qu'il est "le même à 90 pour cent". Le seul autre changement important du nouveau contrat est l'augmentaion du salaire minimum, qui passe de $150 à $165 par semaine, ce qui touche en fait une vingtaine de musiciens seulement.

que les négociations se poursuivent", a dit M. Grenier.

Les grévistes sont les hommes du service d'entretien, les employés des opérations, ceux du service de la circulation, et les hôtesses de l'air. Les 60 pilotes ont donné leur appui moral, ce qui indique qu'ils ne franchiront pas les piquets de grève.

Le même syndicat représente plusieurs autres employés d'autres compagnies aériennes à l'aéroport international de Dorval, comme ceux d'Air Canada, de Canadian Pacific Air Lines, Nordair, Consolidated Refueling, General Aviation, de sorte que les grévistes ne craignent pas que les 13 avions de Québecair puissent prendre le vol.

Une filiale de Québecair, la compagnie connue sous le nom de "Les Ailes du Nord", sera éventuellement touchée par cette grève, car ce sont les mécaniciens de Québecair qui font le service de réparation de ses appareils. Les trois autres filiales (Matane Air, Northern Wing Helicopter et A. Fecteau Transport aérien) ne sont pas touchées.

L'arrêt de travail risque de conduire rapidement à l'inactivité quelque 200 autres employés, qui ne sont pas syndiqués, à l'exception des pilotes.

Parmi les centres desservis par Québecair, on retrouve Montréal, Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Schefferville, Churchill Falls, Wabush, Sept-Iles, Manic, Rivière-du-Loup, Matane, etc.

Les points litigieux sont les suivants : les allocations de transfert permanent et temporaire ; les heures de travail pour les employés des bases de Bagotville et de Matane, les primes d'équipes, les vacances et les salaires.

Les grévistes réclament une hausse de 18 p. 100 la première année et 17 p. 100 la deuxième année. La compagnie offre deux hausses successives de 7 p. 100, l'une au 1er mars 1968 et la deuxième au 1er mars 1969, et une troisième de 6 p. 100, le 1er mars 1970, dans une convention collective de 30 mois qui expirerait le 31 août 1970.

Le syndicat cherche aussi à diminuer à 75 heures, au lieu de 85 par mois, le nombre d'heures maximum de vol des hôtesses.

Les piquets de grève ont été levés dès cette nuit devant l'aéroport de Dorval et devant les bureaux et les hangars de la compagnie, au même aéroport.

QUEBECAIR

SUITE DE LA PAGE 1

(FTQ), M. Jean Grenier. Il a fait part que la compagnie a demandé d'autres délais, "mais le syndicat a refusé, car il y a depuis sept mois

ABANDON

SUITE DE LA PAGE 1

Des hommes d'affaires de la région de Montréal ont crié à la catastrophe après que le port eut été fermé durant 27 jours.

Autres désertions

A ces deux désertions, celle du Pacifique Canadien et celle de Lauritzen, il faut associer celle de la Canada Steamship Lines qui adoptera l'an prochain le port de Valleyfield comme point terminal de ses liaisons entre les Grands Lacs et la région métropilitaine. Encore là, l'économie de temps a été invoquée. La Canada Steamship Lines met ainsi fin à une collaboration de près d'un siècle avec le port de Montréal.

Dans le domaine du transport des passagers, rappelons que la firme Cunard a été absente du port de Montréal pour la première fois depuis 150 ans cette année et qu'elle a déserté la métropole pour de bon.

La ligne Holland-America en fera autant l'an prochain alors qu'elle adoptera le port de Halifax comme escale canadienne. Son navire, le "Maasdam", qui vient d'être vendu aux lignes polonaises Gdynia-America, va effectuer ces jours prochains son dernier départ de Montréal.

En certains milieux, on estime que cette hémorragie est due bien plus au marasme ouvrier qui a frappé le port ces trois dernières années et qui s'est traduit par des grèves, une baisse du rendement de la main-d'oeuvre et en certains cas des actes de violence.

La multiplicité des enquêtes qui ont été également déclenchées dans le port de Montréal n'a pas non plus ramené le climat de confiance dont ont besoin les hommes d'affaires.

Deux chômeurs canadiens sur cinq sont québécois

OTTAWA. — C'est la province de Québec qui a le taux le plus élevé de chômeurs au Canada, selon les statistiques fédérales qui ont été publiées aujourd'hui. Avec 124,000 chômeurs sur 319,000 que compte le pays, le Québec a donc près de 40 p. 100 de tous les chômeurs du Canada dans ses murs.

Montréal avait 56,000 personnes à la recherche d'un emploi à la fin d'août. Statistiquement, près d'un chômeur sur deux du Québec vivait donc dans la métropole canadienne.

Le chômage s'est amélioré plus que d'habitude entre les mois de juillet et août, passant de 371,000 à 319,000, mais est demeuré passablement élevé comparativement au nombre de 247,000 de la mi-août 1967, démontrent les statistiques publiées aujourd'hui par le ministère de la Main-d'oeuvre et le Bureau fédéral de la statistique.

Cependant cette chute du chômage est due entièrement au fait qu'on a rayé des listes les noms des étudiants qui n'ont pu obtenir d'emplois durant l'été.

Le chômage chez les hommes mariés a atteint 108,000, de 107,000 qu'il était le mois précédent, et celui des femmes mariées est passé de 26,000 à 30,000.

Il appert que 74,000 étudiants se sont retirés du marché du travail, au cours du mois d'août. Il n'en restait plus que 54,000 au moment de la compilation des statistiques.

En comparant une année à l'autre, on constate que la force ouvrière s'est accrue de 133,000, mais seulement 111,000 nouveaux emplois ont été créés, laissant un vide de 72,000.

C'est au Québec que la situation s'est le moins améliorée. Le nombre des sans-travail était de 130,000 en juillet. Il est passé à 124,000 en août, alors qu'en Ontario, par exemple, le chômage a fait une chute de 120,000 à 89,000 au cours des mêmes mois.

Le taux du chômage national à la mi-août dernier était de 3.9 p. 100 comparativement à 3 p. 100 une année plus tôt et 2.9 p. 100 en août 1966. En juillet, le taux était de 4.5 p. 100.

Après les ajustements des variations saisonnières, le taux atteint 5.1 p. 100 en août comparativement à 5.3 p. 100 en juillet. Mais une année plus tôt, il était de 4 p. 100.

Le Québec compte 5.3 p. 100 de sa main-d'oeuvre en chômage; les provinces Maritimes, 5.1 p. 100; la Colombie britannique 4.8 p. 100; l'Ontario 2.9 p. 100 et les Prairies, 2.3 p. 100.

Voici un aperçu de la situation de l'embauche et du chômage au Canada à la mi-août (les chiffres apparaissant ci-dessous sont en milliers):

	Août 1968	Juil. 1968	Août 1967
AU CANADA			
Effectifs ouvriers	8,284	8,323	8,101
Ayant un emploi	7,965	7,952	7,854
Sans emploi	319	371	247
ATLANTIQUE			
Effectifs ouvriers	682	688	671
Ayant un emploi	647	651	645
Sans emploi	35	37	26
QUEBEC			
Effectifs ouvriers	2,327	2,338	2,323
Ayant un emploi	2,203	2,208	2,237
Sans emploi	124	130	86
ONTARIO			
Effectifs ouvriers	3,070	3,077	2,989
Ayant un emploi	2,981	2,957	2,903
Sans emploi	89	120	86
PRAIRIES			
Effectifs ouvriers	1,377	1,383	1,328
Ayant un emploi	1,346	1,342	1,309
Sans emploi	31	41	19
PACIFIQUE			
Effectifs ouvriers	828	837	790
Ayant un emploi	788	794	760
Sans emploi	40	43	30

RETARD

SUITE DE LA PAGE 1

dio-Canada, il a fallu retarder d'un mois l'ouverture des soumissions publiques : il ne voit pas comment on pourrait octroyer le contrat à la date prévue dans l'échéancier, soit le 1er octobre, l'examen des soumissions tant à la société qu'au gouvernement exigeant beaucoup plus de temps.

Conséquence : le début de la construction de place Radio-Canada, dont on parle depuis 1963, pourra difficilement survenir le 1er novembre.


photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Epanoui parmi les siens, l'ex-détenu François Lavallée, en compagnie de sa mère (à droite) et de sa soeur cadette, Louise (au centre).

JUSTICE

SUITE DE LA PAGE 1

vaient là-bas, une vie de prisonnier justifiée pour certains et non justifiée pour d'autres."

Et François Lavallée d'expliquer qu'il est loin d'être le seul à avoir subi les injustices du système judiciaire mexicain. Celui qui a toujours affirmé son innocence dans le meurtre de Dorothy Futterman, une dessinatrice de modes américaine, n'est pas tendre.

"Il n'y a pas de justice là-bas. Non pas tant à cause du système, qui est bon, mais à cause des hommes qui sont chargés de l'appliquer." Mensonges, duperies et corruption lui sont apparus comme étant la "règle générale".

Plus tard, il expliquera que, s'il n'a pas trop souffert de la nourriture, s'il a finalement pu maîtriser un peu l'espagnol, "le problème principal", il a toujours souffert de ne pouvoir mettre sa confiance en personne, de n'avoir eu affaire qu'à des gens "très peu sincères". "Je ne pouvais croire quoi que ce soit de ce qui m'était dit", a-t-il ajouté.

Malgré tout, il n'a jamais atteint le fond du désespoir. En tout cas, il raconte avoir "toujours été convaincu que justice serait faite". Sûr d'être exonéré de l'accusation de meurtre ayant pesé sur lui à partir du 12 avril dernier, il s'est toutefois longuement inquiété du temps qui serait mis à le libérer.

Et, maintenant que sa libération est chose faite, peut-il considérer son expérience mexicaine d'une façon autre que négative ? S'imagine-t-il qu'il pourra, un jour, y penser d'une façon détachée? "Cela ne m'obsède pas dit-il. J'y pense parce qu'on en parle ... D'un certain point de vue, cette drôle d'aventure m'a permis d'avoir une idée de la justice au Mexique, d'apprendre quelque chose."

D'autre part, il n'est pas dégoûté du Mexique au point de ne pas vouloir y retourner. "Oh!, ce n'est pas pour tout de suite, mais il se peut que j'y retourne ..."

Il ajoute ensuite: "eu égard à la théorie des probabilités, il est presque impossible que pareille affaire m'arrive encore, surtout au Mexique". Toujours avide de voyages, il n'a toutefois pas "encore envie de partir!" "Je n'ai pas non plus de pays en vue ..."

Quant à ses projets immédiats, rien de précis. Sans savoir ce qu'il fera dans un proche avenir, François Lavallée dit, toutefois, avoir un véritable souhait: "faire quelque chose de constructif". Quoi? "Je ne sais pas. Etudier, peut-être. Je sens un profond besoin de me lancer dans quelque chose et il faut que je trouve ce "quelque chose ..."

Besoin d'action qui a l'air d'être chez lui une véritable fringale, fringale qui lui serait venue après tous ces mois d'inaction, d'immobilisme forcé. Déjà il a travaillé pendant deux ans au Service de bien-être social de la Ville, l'an dernier, c'était à l'Expo, mais maintenant, que faire?

Enfin, pour l'instant, une seule chose semble certaine, c'est que François Lavallée se tiendra dorénavant à l'abri de toute publicité et, que pour ce faire, il quittera momentanément la métropole ...

Sanction contre 11 prêtres hostiles à Humanae Vitae

WASHINGTON. (AP) — Le cardinal Patrick O'Boyle, archevêque de Washington, a notifié des sanctions à 11 prêtres en raison de leur opposition publique à l'encyclique Humanae vitae sur la régulation des naissances.

Les pénalisations infligées vont de l'interdiction de toutes fonctions ecclésiastiques à la seule défense d'entendre des confessions.

Au cours d'une conférence de presse, hier, les prêtres ont déclaré qu'ils avaient été convoqués individuellement par le cardinal O'Boyle pour s'entendre notifier les sanctions. Leur porte-parole — président de l'Association des prêtres du diocèse —, l'abbé Jean Corrigan, a qualifié l'attitude officielle à l'égard de ces membres du clergé "d'excessivement rigide et conservatrice, à l'extrême droite de la pensée théologique actuelle".

Les sanctions dont font l'objet les prêtres "rebelles" resteront en vigueur jusqu'à ce qu'ils aient renoncé à leurs vues. Rappelons que 44 membres du clergé avaient signé le mois dernier une "déclaration de conscience" proclamant notamment leur intention d'accorder l'absolution à des fidèles pratiquant le contrôle des naissances, en dépit des interdictions élevées à ce propos par le pape dans l'encyclique Humanae vitae.

L'abbé Corrigan a souligné que le Souverain pontife n'avait pas marqué ce texte du sceau de l'infaillibilité. Il a ajouté que de nombreux prêtres, dans d'autres diocèses des Etats-Unis, ont adopté une attitude similaire à la sienne et à celle de ses confrères sans être inquiétés par leurs évêques.

LA MÉTÉO

MAXIMUM AUJOURD'HUI 80
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 60

Régions de Montréal, Ottawa, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Québec, Laurentides, Cantons de l'Est, Saint-Maurice et Lac-Saint-Jean : brouillard généralisé se dissipant ce matin pour donner un temps généralement ensoleillé et très chaud le reste de la journée et vendredi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Val-d'Or, Rouyn-Noranda, Témiscamingue et Sherbrooke, 80 et 55 ; Montréal et Ottawa, 80 et 60 ; Québec et Sainte-Agathe, 75 et 55 ; Chicoutimi et La Tuque, 75 et 50.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé : généralement ensoleillé et chaud aujourd'hui et vendredi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Baie-Comeau, 75 et 50 ; Sept-Iles, 80 et 50 ; Gaspé, 70 et 50.

LISEZ
les pages 6 et 7
dans LA PRESSE
de ce soir

COURS DE
GERANCE DE VENTE
15 semaines de 1 à 5 heures P.M.
Commençant le samedi 28 Septembre 1968
OU
ADMINISTRATION
8 semaines de 1 à 5 heures P.M.
Commençant le samedi 12 octobre
Organisés par la Section Crémazie de l'Association Professionnelle des Voyageurs de Commerce en collaboration avec l'Extention de l'Enseignement Pré-Universitaire et Professionnel.
Un DIPLOME sera remis à ceux et celles qui suivront un de ces cours
Admissions limitées à 50 personnes par cours.
Réservez votre place immédiatement
Renseignements : téléphonez
Mlle Mignonne Côté G.V.A. 524-9600

DIONNE VOUS OFFRE UN SERVICE DE VAISSELLE
DE TOUTE BEAUTE QUE VOUS SEREZ FIER DE SERVIR AUX INVITES
UN MORCEAU PAR SEMAINE PENDANT 12 SEMAINES
VOICI VOTRE CHANCE D'OBTENIR CE MAGNIFIQUE ENSEMBLE
COULEURS EXQUISES ET QUALITE !
BEAUTE et ELEGANCE
UN MORCEAU DIFFERENT CHAQUE SEMAINE seulement
19¢
AVEC ACHAT DE $3.00
CEDULE D'ACHAT DU SERVICE DE VAISSELLE
1ère semaine : L'ASSIETTE A DINER 10"
2e semaine : L'ASSIETTE A PAIN ET BEURRE
3e semaine : LA TASSE
4e semaine : LA SOUCOUPE
CORRECTION :
Les prix du service de vaisselle devraient se lire comme suit :
Bol à dessert .. 29¢
Bol à céréale .. 49¢
Assiette à salade 49¢
Assiette à soupe 49¢
Bol à légumes . 99¢
Sucrier avec couvert $1.19
Set salière et poivrière $1.59
Pot à sauce $1.39
Plat ovale 11" .. $1.29
Plat ovale 13" .. $1.69
Beurrier avec couvercle $2.29
Cafetière avec couvercle $5.95
Pot à crème ... $1.19
VISITEZ NOS GRANDS MAGASINS. PROFITEZ DES MAINTENANT DE CETTE GRANDE VALEUR A PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS
Dionne LTÉE-LTD.

N'ATTENDEZ PAS
APPELEZ MAINTENANT
279-8551
ALSCO
1530 est, BEAUBIEN, Mtl
Frais interurbains acceptés
Découpez cette annonce pour besoin futur
FENETRES et PORTES permanentes avec moustiquaires — naturelles, anodisées ou en couleur. Auvents en fibre de verre.
REVETEMENT en ALUMINIUM
Renseignements et informations gratuits

McGuinness Liqueurs
Format 12 oz maintenant disponible
Distillé au Canada par McGuinness Distillers Ltd.

LA PRESSE

DENIS
BIERE D'EPINETTE
60 CAPSULES 1 PAQUET DE CIGARETTES

MONTREAL, JEUDI 19 SEPTEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 219
BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 /3

Commis piqués par des puces

par Gilles NORMAND

Une dizaine d'employés du Bien-être social de Montréal, qui avaient été renvoyés chez eux hier pour une période de 10 jours parce qu'on les croyait atteints de la gale, devaient reprendre le travail aujourd'hui.

Ces commis, préposés au classement des dossiers, avaient plutôt été piqués par des puces.

Entre-temps, les autorités du Bien-être social ont fait appel à des spécialistes qui ont entrepris de désinfecter le sous-sol où travaillent ces commis, dans le vieil immeuble qui se dresse au 435, rue du Champ-de-Mars.

Le directeur du Bien-être, M. André Cournoyer, a déclaré pour sa part que l'on procéderait à la désinfection de tout l'édifice, durant toute la fin de semaine, au cas où les germes microbiens auraient envahi les autres planchers.

Le tout a commencé lundi dernier, quand deux plombiers du Service des immeubles qui travaillaient dans la chambre aux fournaises en sont sortis avec des piqûres à différents endroits du corps. Deux autres membres du service recevaient le même héritage le lendemain. La "mystérieuse maladie" a fait d'autres victimes jusqu'à hier : une dizaine de commis préposés au classement des dossiers, dans le sous-sol de l'immeuble.

Des experts du service médical de la ville devaient par la suite conclure à une étrange maladie ressemblant à la gale et qui risquait d'être contagieuse.

Le syndicat

Les employés ont donc prévenu le Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal Inc. (CSN).

Au cours d'une rencontre entre M. Jean Des Trois Maisons, président du syndicat, et M. André Cournoyer, les deux parties ont convenu que l'immeuble serait évacué s'il était déterminé qu'il s'agissait d'une maladie contagieuse.

Pendant ce temps, au laboratoire médical, les dermatologues, les médecins du contrôle médical et du Service de santé concluaient que les employés avaient été piqués par des puces.

M. Cournoyer, qui s'est prêté de bonne grâce à une entrevue, a dit que les puces ont probablement été transportées par des chats ayant élu domicile dans le sous-sol de l'immeuble, à la suite de la récente démolition de nombreuses vétustes bâtisses qui se dressaient sur le Champ-de-Mars.

Les chats et probablement d'autres bêtes auraient pénétré dans le sous-sol en s'introduisant par un carreau de fenêtre endommagé.



photos Pierre McCann, LA PRESSE

Une jeune "ancienne" de Terre des hommes

Terre des hommes a réservé, hier, un accueil des plus chaleureux à une jeune "ancienne". Mlle Johanna Woodman, la jolie Londonienne maintenant âgée de 21 ans, s'était fait remarquer, l'été dernier, par un jury qui fut quasi unanime à lui accorder le titre de "Miss Hôtesse Expo 67" ayant été littéralement gagné par son aise à go-go, son esprit vivace, son humour, ses 20 ans et..., sa mini-jupe. Pour plus de détails, voir "Montréal en bref", en page 10.

Qui veut un guide de Terre des Hommes ?

La ville en a plus de 800,000 sur les bras

par Florian BERNARD

Plus de 800,000 "guides officiels" de Terre des Hommes, version 1968, dorment quelque part dans un entrepôt de la ville de Montréal. Ces volumes qui ont coûté 95 cents chacun à la ville ne seront probablement jamais vendus puisqu'ils décrivent exclusivement Terre des Hommes 1968. L'an prochain, tel que l'a promis le maire Drapeau, Terre des Hommes sera complètement transformée de sorte qu'il faudra un nouveau guide.

Au printemps dernier le service des achats commandait 500,000 guides de Terre des Hommes à l'imprimeur. Ces guides devaient être vendus $1 chacun.

Or, au début du mois d'août, 110,000 guides seulement avaient été vendus. Cependant, à la même date, Montréal plaçait une nouvelle commande de 500,000 guides. Donc, au total, un million de guides devant naturellement rapporter $1 million au trésor municipal.

Environ 150,000 guides ont été vendus, jusqu'ici, sur l'emplacement de Terre des Hommes ou ailleurs. Les 850,000 autres dorment dans un entrepôt.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué à LA PRESSE que la ville n'avait pas le choix et qu'elle devait, obligatoirement, commander un million de guides en vue de respecter les clauses de son contrat avec les annonceurs. En effet, la ville s'est engagée à "distribuer" un million de ces guides officiels en 1968.

Tous les guides qui n'auront pas été vendus à la fin de la saison seront donc distribués en guise de promotion pour Terre des Hommes, ou autrement. M. Saulnier a dit que la ville ne perd pas d'argent dans cette affaire en raison des montants payés par les annonceurs. Il a toutefois expliqué qu'avant de distribuer gratuitement ces guides on fera l'impossible pour en vendre le plus grand nombre. Déjà, un certain nombre de guides ont été distribués gratuitement.

Pollution à Rivière-des-Prairies

Montréal intente une poursuite contre Longueuil Meat Exporting

par Florian BERNARD

La Ville de Montréal a intenté une poursuite contre la compagnie Longueuil Meat Exporting, de Rivière-des-Prairies, l'enjoignant de prendre toutes les mesures qui s'imposent afin de contrôler la pollution de l'eau et de l'air dont elle serait la cause.

La nouvelle a été confirmée hier soir par le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier. Cette déclaration survient moins de 48 heures après que les citoyens de Rivière-des-Prairies eurent logé une plainte contre la compagnie en question.

M. Saulnier a dit que des inspecteurs du Service de santé ont visité, à quelques reprises, l'usine située à l'angle de la 64e Avenue et de la 6e Rue, en plein quartier résidentiel. Les rapports des inspecteurs indiquent qu'une amélioration des systèmes d'épuration utilisés par la compagnie s'imposent.

L'alerte avait été sonnée par plusieurs citoyens du quartier concerné. Ces derniers avaient fait circuler une requête demandant aux autorités d'agir rapidement. La compagnie, selon les plaignants, transforme des viandes avariées et des plumes de volailles en engrais chimiques ou en moulées pour les animaux. Les cheminées de l'usine crachent une fumée noirâtre, empestant l'atmosphère. De plus, les citoyens du quartier se plaignent des miasmes nauséabonds provenant des égouts et des alentours de la compagnie.

Les deux conseillers municipaux du quartier, le Dr René Masson et M. Lionel Bourdon, ont promis leur appui aux citoyens. Le conseiller Masson a pour sa part indiqué aux plaignants qu'ils auraient "de bonnes nouvelles pour eux" vendredi ou samedi. Le conseiller Bourdon a toutefois reconnu que la compagnie a fait des efforts en vue d'améliorer la situation. Cependant, il semble que ces efforts ne soient pas suffisants.

Quant aux dirigeants de Longueuil Meat Exporting, ils affirment faire l'impossible pour enrayer les odeurs dont les citoyens se plaignent. Un porte-parole de la compagnie, M. Jean Gauthier, a déclaré à LA PRESSE que la situation n'est pas aussi dramatique qu'on la décrit. Il a invité les journalistes à visiter eux-mêmes les lieux pour se rendre compte "de visu" des efforts entrepris par la compagnie afin d'améliorer la situation.



Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Trois princesses de McGill

Une introduction des princesses de chaque faculté de l'Université McGill a eu lieu hier midi sur la Plaza de la Place Ville-Marie, tandis que la fanfare de l'institution faisait les frais de la musique. Il s'agissait plutôt d'un spectacle amusant. Et quels instruments ! Deux trompettes, un trombone à coulisse, un gros tambour, un petit, trois cymbales, et deux paires de... couvercles de poubelle. Ces trois princesses sont Mlles Vickie Lie, Maggie Mason et Debbie Spencer.

Hier
41,433
Total des visiteurs depuis l'ouverture
10,723,017

L'enquête sur Saint-Michel

L'omniprésence de Longpré Construction se fait sentir

par Claude MASSON

Il est rare qu'il se passe une audience de l'enquête sur les cinq dernières années de l'administration du maire Maurice Bergeron, de Saint-Michel, sans que ne surgisse presque inévitablement le nom de Longpré Construction ou des Entreprises Goineau, deux compagnies aux mêmes intérêts.

Une fois de plus, hier, le nom de Longpré, entreprise de Laval qui a effectué de nombreux travaux à Saint-Michel, a été cité.

Le 17 octobre 1966, Longpré Construction faisait parvenir au conseil une réquisition au montant de $11,800 pour l'équipement et l'installation d'un système de chauffage au garage municipal de Saint-Michel. C'était la première fois qu'on constatait que Longpré Construction s'occupait non seulement de construction mais aussi de chauffage, avec la vente des fournaises, s'il-vous-plaît.

Mais, comme la loi exige que des soumissions publiques soient demandées pour des investissements de $10,000 et plus, la compagnie de Laval, a présenté une nouvelle offre à peine dix jours plus tard ... au montant de $10,000, soit $5,000 pour la fournaise et le système de chauffage et une somme égale pour la main-d'oeuvre et l'installation.

Pourquoi, dans un aussi mince délai de dix jours, avoir décidé de présenter une nouvelle offre? "Pour éliminer la demande de soumissions publiques?" de s'interroger Me Jean Filiatrault, procureur nommé par le ministre de la Justice dans cette requête. Le maire Bergeron a répondu que, sur le moment, il n'a pas pensé à demander des soumissions.

Utilité de l'enquête

Pour sa p . le conseiller municipal Gérard Caron, qui est en fonction depuis huit ans comme conseiller, a juré avoir pris connaissance pour la première fois au cours de l'enquête de l'existence d'un important article de la loi des cités et villes qui a été inclus dans la dite loi il y a maintenant cinq ans.

L'article en question défend aux conseils municipaux d'effectuer une dépense de plus de $10,000 sans lancer auparavant des appels d'offres.

Il se lit ainsi: "A moins qu'il ne comporte une dépense inférieure à $10,000, tout contrat pour l'exécution de travaux municipaux ou la fourniture de matériel ou de matériaux ne peut être adjugé qu'après demande de soumissions publiques par annonce dans un journal".

Maurice Savignac reconnaît avoir obtenu frauduleusement une somme de $170,000

par Léopold LIZOTTE

L'ex-notaire Maurice Savignac, qui avait remporté une première manche d'apparente importance, il y a quelques semaines, lorsqu'il avait été acquitté d'une fraude d'un demi-million de dollars, aux dépens de l'une de ses clientes, a décidé de passer résolument aux aveux pour ses autres accusations, hier.

Et après avoir reconnu qu'il avait frustré le Dr R. Boutin d'une somme de $100,000, il a également avoué sa culpabilité à 28 chefs d'accusation, devant le juge Marc-André Blain, ajoutant quelque $70,000 au montant global des plaintes qu'il a maintenant reconnues comme bien fondées.

Ces plaintes avaient été portées par MM. Rodolphe Philie et Guy Faucher, ainsi que Mmes Suzanne Massicotte, Lucie Springola et C. Cirimala, à la suite de son départ précipité de la métropole, au mois de décembre 1967.

Les accusations, multiples dans plusieurs cas, en étaient de faux, d'usage de faux, de fausses représentations, de fraudes et de vols.

Dans la plupart des cas, c'est à l'occasion d'enregistrement d'hypothèques... fictives que les fraudes se seraient produites. Et ce pour des montants allant de $6,000 à $100,000.

Le prononcé de la sentence a été fixé par le juge Blain au 2 octobre prochain.

A ce moment-là, le procureur de la défense, Me Rolland Blais, a manifesté son intention de faire entendre trois médecins pour les faire déposer sur l'état de santé à la fois physique et psychique du prévenu, au moment où ces fraudes ont été commises.

Le procureur de la Couronne, Me Gérard Girouard, a également ajourné ses propres représentations, sur la peine qui devrait être imposée au prévenu, à cette même date.

Savignac, on le sait, est incarcéré depuis le milieu de l'été, alors qu'il avait été reconnu coupable, par le juge Henri Masson-Loranger, d'avoir retiré illégalement une somme de $1,200 d'un compte de banque appartenant à Mme Lillianne-Scott Meunier. Ce retrait ayant été incidemment effectué quelques heures seulement avant son départ pour une destination qui est toujours restée inconnue.

Par la même occasion, toutefois, le juge Loranger avait acquitté le prévenu de l'accusation d'avoir frustré la même victime d'une somme de $500,000 en lui ravissant littéralement tous ses titres à une série de propriétés situées à Ville Saint-Laurent.

Depuis, toutefois, le procureur général a ordonné que le ministère public en appelle de cette décision.

LOUEZ
Nos compresseurs et appareils à peinturer pour travaux industriels, domiciliaires et construction.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG GRACO
QUINCY WEBSTER ETC...
Equipement de peinture "AIRLESS"
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — Le SAMEDI jusqu'à MIDI

Huîtres fraîches
EN VRAC OU ECAILLES
SAUMON FRAIS, PERCHAUDE, MAQUEREAU, TRUITE ARC-EN-CIEL, POISSON THON, CREVETTES, PETONCLES, EPERLANS, DORE, SOLE DE DOUVRE, MORUE, PATTES DE CRABE, HOMARD BOUILLI, ETC.
VÉRITABLES PRUNES DAMAS DU QUÉBEC
ARTICHAUDS FRANÇAIS, PIMENTS, AUBERGINES, SALSIFIS, ENDIVES, CRESSON, LAITUE BOSTON
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, rue STE-CATHERINE — Tél. 849-2341
coin rue Drummond — Montréal


TABLE A DESSERVIR en érable fini antique SPECIAL $109
LA SEULE ET UNIQUE
BOUTIQUE COLONIALE
A. FORGET INC
6707, boul. St-Laurent
Montréal, P.Q. — 274-5568
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h. 30.

DUPUIS pour elle
La Saison dorée avec "Martin" Import

A Gant importé de Hongrie en cuir nappa, longueur 4 boutons, poignet de fantaisie. Coul.: noir — brun — ocre — sable. Gr.: 6 à 7½ $11.00
B Gant sport de cuir "nappa", treillis sur la main, boutons pression. Coul.: noir — brun — ocre — sable. Gr.: 6 à 7½. $10.00
ACCESSOIRES
6500 ST-HUBERT — angle Beaubien
(CORBEIL sur la PLAZA)
Les Galeries d'Anjou
aussi
Dupuis centre-ville

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, JEUDI 19 SEPTEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 219

Le Canada a toujours du coeur

LES ADVERSAIRES du gouvernement Pearson lui ont maintes fois reproché d'être toujours prêt à faire jouer au Canada un rôle de "boy scout" un peu partout dans le monde et de se préoccuper davantage des questions internationales que des problèmes nationaux. Aujourd'hui, la situation semble renversée et il s'en faut de peu que l'opposition ne rende le gouvernement actuel responsable de la tragédie biafraise, parce que le mot Biafra n'a pas été prononcé dans le discours du Trône.

Pourtant, les Canadiens sont toujours aussi "boy scouts" dans l'âme et aucun d'eux ne demeure indifférent devant l'horrible sort des victimes civiles de ce conflit. Ils en sont même plus remués que ce fonctionnaire biafrais qui a déclaré sans sourciller: "Si vous nous donniez le choix entre 1,000 fusils et du lait pour 50,000 enfants, nous prendrions les fusils." Mais alors que le pape, que U Thant et que le président Johnson ont vainement prié l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) de faire entendre raison aux parties belligérantes, et alors que l'empereur Haïlé Sélassié lui-même a tenté sans succès de faire démarrer l'opération secours, on peut se demander quel pouvoir spécial de persuasion pourrait posséder notre ministre des Affaires extérieures, tant auprès du terrible commandant nigérian Adekounle et du général Gowon qui ont dit: "Nous menons cette guerre à notre façon et dispensez-vous de nous donner des conseils" qu'auprès du colonel Ojukwu qui, de l'avis d'observateurs impartiaux, utilise les souffrances de son peuple biafrais pour se gagner des appuis politiques en remuant la conscience mondiale.

Le secrétaire général des Nations unies lui-même estime que l'OUA devrait constituer l'instrument le plus approprié pour servir la cause de la paix au Nigeria. Il a tenu ces propos à Alger la semaine dernière à l'ouverture de la conférence "au sommet" des pays africains. Mais nous avons vu par la suite que le dit "sommet" a adopté, à une écrasante majorité, une résolution appuyant la position de Lagos dans la guerre civile du Nigeria et repoussant toute intervention extérieure. Non seulement a-t-on passé sous silence le message du président Johnson invitant ces pays — qui représentent, a-t-il dit, la voix et la conscience la plus élevée de l'Afrique — à multiplier leurs efforts pour rendre possible l'aide aux affamés biafrais, mais on a répété dans l'entourage de la conférence que ce conflit ne concerne que le Nigeria et l'Afrique.

S'appuyant sur cette expérience assez décevante, M. Sharp n'avait pas tellement tort de conclure que l'OUA devrait être l'initiatrice de tout appel aux Nations unies et que la question biafraise est avant tout du ressort de l'Afrique. Il n'est pas le seul à penser ainsi, car de nombreux missionnaires canadiens exerçant leur apostolat sur ce continent ont appris à leurs dépens qu'il est nuisible et même dangereux de s'interposer sans y être formellement invité, fût-ce avec les meilleures intentions. Des révélations surprenantes nous ont été faites à ce sujet la semaine dernière.

En ameutant la Chambre des Communes contre le gouvernement libéral avec sa question: "Attendrons-nous, pour poser le problème devant l'ONU, que tous les Biafrais soient morts de faim?", M. Stanfield veut faire jouer de nouveau au Canada le rôle de la mouche du coche. Sur le plan politique, il est fort douteux en effet que le Canada et même l'ONU aient quelque pouvoir que ce soit au point où en sont rendues les hostilités, surtout si les pays africains siégeant à l'ONU ne jugent même pas à propos d'y soulever la question, qui pourtant les touche de près.

Nous avons maintenant la promesse que le Canada la soulèvera, la question, si l'OUA ne le fait pas. Mais n'est-ce pas en accordant l'appui le plus généreux possible aux organismes humanitaires et apolitiques comme la Croix-Rouge, Caritas, le Conseil mondial des Eglises, l'UNICEF, le Fonds d'aide à l'enfance, etc., que le Canada et les Canadiens peuvent secourir le plus rapidement et le plus efficacement ceux qui meurent d'inanition? Déjà, des tonnes et des tonnes d'aliments et de médicaments sont entassées dans des entrepôts et se détériorent, en attendant que s'ouvrent vraiment et un corridor aérien pour répondre aux besoins les plus pressants, et des corridors "de la pitié" par terre ou par mer, ces derniers moyens représentant la meilleure façon de venir en aide à des millions de personnes.

Si nous devons admirer sans réserve l'activité intense déployée par exemple par le gouvernement suédois en faveur du Biafra, il serait injuste de faire retomber, comme semblent vouloir le faire MM. Stanfield et Lewis, tout le poids d'une tragique situation sur les seules épaules du Canada, qui a promis de consacrer un million de dollars à l'envoi de secours, à condition qu'ils puissent atteindre leurs destinataires.

Renaude LAPOINTE

Sans la couleur locale

TROIS MAIRES de la région protestent contre une décision du ministère des Postes qui rejette dans l'anonymat 28 municipalités de la banlieue de Montréal.

Le système adopté par le ministère pour faciliter la distribution du courrier n'offre aucune originalité, puisque New York l'applique depuis quelques années. Il consiste à donner un numéro de code à tous les secteurs du territoire. Nous connaissons déjà les "zones postales" (Montréal, 34, etc.). Mais la nouvelle méthode, qui utilise un plus grand nombre de chiffres, permettra, semble-t-il, un acheminement plus rapide et plus précis du courrier.

Le grief des maires ne comporte pas un jugement sur la valeur du nouveau système. Tout le monde comprend ou suppose que son adoption répond aux exigences du service postal à l'ère de l'électronique et des ordinateurs.

Mais, comme, à l'avenir, la seule inscription du nom de Montréal (suivi d'un chiffre) suffira, Pointe-Claire, Dorval, Verdun ne "recevront" plus de courrier. Aux yeux de la Poste, les villes de banlieue ne se distinguent pas de Montréal. D'où l'émotion des maires.

La couleur locale va certainement ressortir délavée de l'opération. Que voulez-vous? le progrès a des raisons que le coeur ignore. Les protestations des maires ne vont pas sans rappeler les réactions désabusées des usagers de l'autobus quand ils aperçurent sur les véhicules, il y a quelques années, la désignation de leur destination en chiffres.

La mesure annonce-t-elle subrepticement la création d'une nouvelle "province de Montréal", innovation dont n'ont jamais cessé de rêver certaines âmes plus ou moins bien nées? Et le ministre des Postes, M. Kierans, serait-il le héraut de cette nouvelle province du Canada? Nous n'en sommes pas là.

Quoi qu'il en soit, la chronique des banlieues offre, cette semaine, un sujet d'une actualité plus brûlante. C'est demain, en effet, que le Comité d'épuration de Saint-Michel est reçu chez le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier. La délégation va prier Québec de bien vouloir garantir le concours de la Commission municipale dans l'organisation d'un référendum portant sur un règlement d'annexion à Montréal. Le comité étant apolitique, il ne devrait éprouver aucune difficulté à faire comprendre aux autorités le bienfondé d'une requête portant 4,000 signatures.

Etant donné la longue série d'avatars qu'a connus l'administration de cette municipalité de 75,000 habitants, il ne serait pas contraire au bon sens que la population soit consultée, dans les délais les meilleurs et dans les conditions les meilleures — c'est-à-dire sous l'égide de la Commission municipale — sur un projet de fusion à Montréal.

Guy CORMIER

Du cinéma dans le métro?

COMME pour l'oeuf de Colomb, l'idée est très simple, mais il fallait y penser. Dans les grandes villes, les murs des tunnels de métro, sur lesquels errent chaque jour les regards de millions de personnes, sont des surfaces noires, inertes, inutilisées. Comment les animer en leur conférant en même temps une certaine rentabilité? Un homme à l'imagination fertile a eu l'ingénieuse idée de les transformer en écrans de cinéma permanent, c'est-à-dire de les couvrir de dessins publicitaires agencés de telle sorte qu'ils semblent s'animer au passage des rames à une certaine vitesse.

Nous voilà, d'un trait, ramenés au principe même du cinématographe des frères Lumière. Voilà aussi qui, à première vue, est simple, attrayant, efficace et, de ce fait, rentable, autant pour les annonceurs que pour la société qui exploite le métro. Le dernier bénéficiaire serait le contribuable qui verrait ses taxes diminuer — ou ne pas augmenter — dans la mesure des rentrées de cette nouvelle source de revenus. Dans le cas de Montréal, dit-on, la somme pourrait s'élever à plusieurs millions de dollars par année. Au moment précis où l'on appréhende de nouvelles taxes, ne serait-il pas mesquin de soulever la moindre objection?

Il y a pourtant lieu de mettre en relief certains aspects de l'envers de la médaille. Du point de vue esthétique, l'apparence du métro n'y gagnerait sûrement pas. Elle pourrait même en être gâchée. Jusqu'à présent, dans les stations mêmes, la publicité a été maintenue dans des limites raisonnables. Toutes les stations, des plus belles aux "ordinaires", ont conservé à peu près leur apparence originelle. Elles n'ont disparu sous des panneaux multicolores vantant les mille et un produits qui inondent le marché. Malgré la jeunesse du métro, c'est une réalisation dont on peut être fier et que l'on peut offrir en exemple à d'autres villes pourtant plus prestigieuses que la nôtre. Si l'on a su éviter un excès de ce côté pour tomber dans un autre, il n'y a pas lieu de s'en féliciter.

Le second aspect est peut-être moins perceptible, mais il a aussi son importance. Ne cherchons pas à fendre les cheveux en quatre, ni à évoquer un danger purement imaginaire. L'on peut craindre qu'éventuellement l'extension progressive de ce moyen publicitaire n'aboutisse, en pratique, à des formes exagérées de conditionnement psychologique susceptibles de produire des effets regrettables, notamment une certaine "saturation".

De nos jours la publicité s'étale partout, au point de s'intégrer à la vie même. Il importe de l'utiliser à bon escient, et surtout de laisser au public auquel elle s'adresse une certaine liberté de choix qui serait à peu près inexistante si les tunnels du métro devenaient des écrans pour une sorte de cinéma permanent. Telle est l'opinion, certes discutable, que nous livrons à l'attention de nos lecteurs.

Cyrille FELTEAU

VOUS AVEZ LA PAROLE

L'insouciance de certains chauffeurs d'autobus

Monsieur le Rédacteur,

Montréal est une grande ville et comme toute grande ville qui se respecte elle doit posséder un système de transport convenable et tout à fait de sécurité. Mais à Montréal il se passe quelque chose qu'il faut éclaircir.

En l'espace de deux semaines j'ai vécu des situations qu'il faut qualifier de tragiques.

A. — En revenant de "Terre des hommes" par l'autobus 165, donc passant sur le pont Jacques-Cartier, l'autobus filait à très bonne allure et comme il y a une très grande courbe, le chauffeur n'a pas pour cela ralenti, alors voilà qu'un passager s'est retrouvé sur le plancher, car les vis qui retenaient le banc ont cédé sous la force centrifuge.

B.—Quelques jours plus tard, soit le dimanche suivant, l'autobus filait toujours à très bonne allure et voilà qu'une fillette était par terre dans la rue ayant été heurtée par une voiture dont le conducteur avait fui après son méfait. Le chauffeur d'autobus est allé enlever la fillette pour la laisser sur le trottoir et ensuite avertir un policier qui se trouvait sur sa route, par hasard.

C.— Rue Notre-Dame le chauffeur filait toujours à bonne allure, sans doute pour rassurer les gens en retard. Sans doute pouvait-il deviner, à quelques intersections à l'avance le nombre de gens à l'arrêt, car après que cinq passagers eurent montés, il ferma la porte au nez d'une sixième personne et démarra.

Ces faits sont, je vous l'assure, véridiques. Je regrette d'avoir à critiquer ainsi, mais nous sommes en mesure d'exiger le minimum de sécurité des compagnies de transport publiques. Mais à qui la faute? Aux chauffeurs trop jeunes et peu consciencieux? A la CTM, qui est trop sévère envers les chauffeurs en retard? Ou bien aux deux?

Je vous demande, Messieurs de la CTM de faire un examen de conscience afin de bannir de nos rues les fous du volant et les imprudents. On dirait que la vitesse est le mot d'ordre du XXe siècle, mais il ne doit plus en être ainsi lorsque la sécurité et la vie des autres sont menacés.

Louise Falstrault,
Montréal.



Droits réservés

Un règlement favorable à l'embellissement du mont Royal

Monsieur le Rédacteur,

Depuis près de 70 ans, notre Association a eu comme but principal la conservation et l'embellissement du mont Royal et des vues qu'il offre.

Nous sommes très heureux d'apprendre que les autorités de la ville de Montréal proposent une modification du règlement de zonage (loi 2812 2905) concernant la hauteur des immeubles situés au long de la rue Sherbrooke, entre les rues Guy et University.

Ce projet qui a été adopté en première lecture a pour objet de limiter la hauteur des immeubles sur le flanc de la montagne afin de permettre de larges angles de vision vers le sud-ouest et le sud-est.

Nous sommes convaincus que cette législation limite la verticalité et la densité des structures de façon à sauvegarder l'impact visuel de cette montagne qui identifie notre métropole.

Nous sommes conscients du courage qu'il faut pour choisir dès maintenant entre la perte apparente des revenus immédiats et une meilleure cité pour l'avenir.

L'administration de notre ville aura sans doute à faire face à une opposition marquée de la part des propriétaires qui ont réuni, par option ou acquisition, des propriétés situées dans les quartiers affectés et qui verraient sans doute dans cette législation une atteinte aux fruits de leur spéculation.

Cependant, nous croyons que c'est le devoir des grands planificateurs municipaux de tracer le visage futur de la Ville. La question n'est pas de savoir si nous devons avoir des édifices élevés mais où nous devons les placer. Sur les flancs du mont Royal ces édifices ne sont pas utilisés à leur meilleur ni à l'avantage de la montagne.

Les édifices en hauteur créent leur ambiance particulière. Situés convenablement entre le métro et le fleuve, leurs locataires peuvent jouir de nos deux ressources visuelles les plus importantes sans obstruer la vue des autres. De plus, ils peuvent contribuer beaucoup à la beauté de leur ville.

Du point de vue économique une telle politique pourrait favoriser le remplacement d'immeubles à faible rendement de taxes par d'autres à très fort rendement.

Ce que le Conseil décidera maintenant caractérisera notre métropole pour l'avenir; elle pourrait être une ville remarquable ou un "monument au laisser-faire".

Nous sommes heureux d'ajouter notre appui à cette législation avantageuse pour toute la région ainsi que pour la ville de Montréal et si longtemps attendue.

R. Edward Fisher,
président de la
Montreal Parks and
Playgrounds Association Inc.

L'exemple donné par nos compatriotes de Saint-Léonard

Monsieur le Rédacteur,

Bravo! patriotes de Saint-Léonard, que votre exemple soit suivi par toute la Belle Province!

Certains éditorialistes de la radio ou des journaux diront que ce n'est pas démocrate d'agir ainsi, mais il est temps d'ouvrir les yeux et de voir où nous a conduit cette soi-disant démocratie plus que centenaire au Québec?

Essayez de comprendre alors comment il se fait que nos propres compatriotes francophones, élus démocratiquement, qu'ils soient membres de nos gouvernements ou de nos commissions scolaires, travaillent contre les intérêts de leurs frères de race? Les exemples n'ont pas manqué ces derniers jours. Il est clair que nos élus sont loin d'être libres de nous représenter vraiment pour une raison ou une autre.

Qui peut sincèrement, devant une telle parodie de la démocratie blâmer la nation québécoise de vouloir prendre en mains ses propres affaires? Ne pas agir serait de l'aberration pure et simple, alors que l'existence de notre nation est en danger de mort.

J. C. Roy,
Montréal

Quand les lions craignent les agneaux!

Monsieur le Rédacteur,

Il est indiscutable que les droits de l'homme anglophone doivent être défendus à tout prix au Canada. S'ils sont menacés à Saint-Léonard ou à Saint-Léon, il doit aussitôt se former une "meute de léopards ou de lions" pour aller crier à Ottawa que la "société juste" est en péril, qu'il faut à tout prix empêcher les agneaux parlant français de montrer leurs dents.

Quant au fait que les agneaux français aient été privés — par la force des lois anglaises — de toute nourriture française pendant deux cents ans, cela n'a aucune espèce d'importance. Et si cette situation dure au moment même où le troupeau fort réclame ses droits, cela non plus ne doit pas entrer en ligne de compte. On est habitué à deux sortes de poids et mesures. J'aurais aimé que le troupeau fort, marchant en force sur la capitale, fît mémoire de cette petite et courte inégalité.

Quel dommage que l'homme anglophone, dans la circonstance, soit en grande partie de cette souche latine que nous aimons tant, l'italienne, et que nous aurions tant voulu voir s'allier avec nous pour former une nouvelle race romane en Amérique!

P. Gustave Lamarche, CSV,
de l'Académie canadienne-française,
Joliette

L'effort d'objectivation des journaux est plus marqué aujourd'hui qu'hier

Dans son bulletin du mois d'août, la Banque Canadienne Nationale offre à notre réflexion un fort intéressant article intitulé "L'homme et l'actualité". Nous nous permettons d'en extraire quelques paragraphes qui touchent particulièrement l'information écrite et qui sont sous-titrés "Comment l'on passe à côté des choses".

Demandons-nous, à présent, où le commun des hommes — sous-entendu un homme de quelque éducation et porté, par conséquent, à réfléchir — demandons-nous où cet homme prend son information? C'est bien simple: dans les journaux ou dans les magazines, à la radio ou à la télévision. Et nous aurions bien tort, parce que nous lisons de temps en temps un livre, de jouer les êtres supérieurs et de prendre notre homme en commisération.

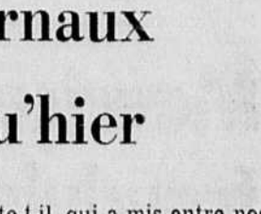
Le journal ne répond plus guère aux définitions méprisantes qu'on en donnait autrefois: "Marchands de bruits et qui les vendent!", ou encore: "Chemin de fer du mensonge". Ce n'est pas qu'il l'emporte toujours en qualité sur ses devanciers, mais il semble bien que l'effort d'objectivation, peut-être à cause d'une certaine dépolitisation, soit plus nettement marqué dans la presse d'aujourd'hui que dans celle d'autrefois. Et puis, l'information a acquis une telle efficacité. Vingt-quatre heures après sa parution à Rome, l'encyclique "Humanae Vitae" se voyait traduite et diffusée dans tous les pays du monde. Ce qui ne veut pas dire que tout le monde l'ait lue, ni que les gens qui se sont dispensés de la lire aient l'honnêteté d'admettre qu'ils en parlent sans connaissance de cause. Mais c'est là une autre histoire. Ce qui retient ici, notre attention, c'est qu'un texte d'une aussi capitale importance puisse être mis, en quelques heures, dans toutes les mains.

Très souvent, en vérité, pour ne pas dire tous les jours, il y a dans le journal des textes qui nous seraient, si nous nous donnions la peine de les examiner de près, d'une nourriture assez substantielle et presque suffisante. Malheureusement, ces textes sont noyés au milieu de beaucoup d'autres, nous les parcourons de la pointe du regard ou les saluons au passage, remettant à plus tard de les lire. On a dit que le petit mot: je ferai demain, a perdu des empires, il perd en tout cas, le lecteur qui, s'il faut en croire certaines enquêtes n'a qu'une petite heure, un jour dans l'autre, à consacrer à la lecture, et peut-être autant ou à peine plus, à la radio ou à la télévision.

Or, il est bien évident que si nous nous oublions jusqu'à sacrifier ce que ces activités offrent de solide et de valable à ce qu'elles dispensent si généreusement de léger ou de divertissant, le profit que nous pouvons en attendre ne saurait peser bien lourd. Seule la grisaille des journées s'en trouve un peu éclairée, en aucune façon le cerveau qui pour se hisser à une certaine hauteur de pensée a besoin d'une gymnastique infiniment plus sévère.

Et c'est ainsi que tant d'hommes, pourtant pénétrés de leurs devoirs et point dénués d'intelligence, en arrivent, sans même s'en apercevoir, à passer à côté des choses, à ne plus savoir regarder autour d'eux, à se replier sur eux-mêmes, à ne plus sentir la force du lien qui les unit aux autres hommes. "Fierté de l'homme en marche sous sa charge d'éternité! Fierté de l'homme en marche sous son fardeau d'humanité!" a dit noblement le poète. Que reste-t-il de tout cela quand on n'est plus qu'indifférence, complaisance ou résignation?

On s'habitue d'autant moins à cette impéritie de l'homme que la science contemporaine nous donne de ce dernier, comme le fait observer M. Gaëtan Picon, "la plus haute idée qui fût jamais". "Cette force, ajoute-t-il, qui a mis entre nos mains l'énergie de la création, n'est pas une magie clandestine, et déjà condamnée par les dieux: elle est une conquête lucide qui connaît ses conditions, ses risques et son prix. Ce qui vient d'elle ne doit pas échapper au contrôle de l'homme..." Et pour que cette force ne lui échappe point, pour qu'en d'autres termes, l'homme continue à être homme et le robot, robot, l'homme se doit d'accéder à une sorte de "surréalité" qui lui permette d'adhérer à ce qui se fait autour de lui sans écarter, pour autant, de l'essence des choses.



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an: Canada: $33.00 — Etats-Unis: $45.00
"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

"Pour appuyer Vallières et Gagnon"

Un billet du FLQ trouvé sur les lieux de l'attentat contre le gouverneur Tanguay

La bombe qui a éclaté à la maison du gouverneur Albert Tanguay de la prison de Bordeaux, dans la nuit de mardi à mercredi, serait l'oeuvre de terroristes du FLQ qui auraient affirmé, dans une lettre, avoir voulu par leur geste appuyer la grève de la faim de Vallières et Gagnon, déclenchée le 3 septembre à Bordeaux.

Le premier ministre suppléant et ministre de la justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a lui-même révélé qu'un billet signé "Front de libération du Québec" avait été trouvé sur les lieux de l'explosion.

Les agences de presse UPI et Canadian Press publient d'autre part le contenu du message laissé par les terroristes:

Nous supportons de tout coeur, déclare le texte publié, Vallières et Gagnon dans le combat courageux qu'ils mènent par leur grève de la faim. Nous rendons hommage aux centaines de détenus de Bordeaux qui, de leur propre initiative, leur donnent du courage pour aller porter leur cause devant les autorités supérieures. Nous avons voulu donner notre appui par une action concrète."

Le billet se terminerait par les mots: "Vive la révolution! Vive le Québec libre!"

Pierre Vallières et Charles Gagnon qui attendent, l'un son procès en appel, et l'autre son second procès pour conspiration en vue d'un vol à main armée — le premier s'était terminé sur un désaccord du jury — ont tous deux été transférés aux cellules de la Sûreté du Québec, rue Fullum, où ils poursuivent leur grève de la faim entreprise le 3 septembre.

Par cette grève, Vallières et Gagnon entendent protester contre les "lenteurs" de la Couronne à procéder dans l'affaire La Grenade, où Gagnon est accusé de meurtre simple. L'ancien professeur de l'Université de Montréal est en prison depuis deux ans et demi sans avoir jamais été trouvé coupable. Son second procès — pour tentative de vol à main armée au cinéma Jean-Talon — a débuté le 16 septembre.

Quant au procès en appel de Vallières — déjà condamné à l'emprisonnement à vie pour sa participation à l'attentat à la bombe de mai 1965 à la fabrique de chaussures H.-B. La Grenade Ltée, M. Bertrand a déclaré aux journalistes qu'il sera fixé à la reprise de la seconde partie des Assises prévue pour le 4 novembre.

La cueillette des ordures ménagères doit être laissée à l'entreprise privée

par Claude MASSON

La cueillette des ordures ménagères doit continuer d'être confiée à l'entreprise privée de préférence à un service municipal. Par contre, la disposition des déchets doit être du ressort municipal plutôt qu'entre les mains de l'entreprise privée.

Telles sont deux des principales conclusions d'une étude approfondie faite par un comité intermunicipal formé de conseillers municipaux de toutes les municipalités de la rive sud.

L'un des membres du comité, M. Gilles Chabot, ingénieur de la ville de Boucherville, tire deux conclusions principales de l'analyse entreprise il y a déjà plusieurs mois.

1) il est plus économique et plus efficace que la cueillette des vidanges proprement dite soit confiée à l'entreprise privée;

2) la disposition des vidanges doit être du ressort municipal préférablement à l'échelle régionale. Actuellement, l'entreprise privée s'en charge. Les devis préparés prévoient l'intervention municipale quand bon lui semblera.

Une seule municipalité de la rive sud organisait elle-même la cueillette des ordures ménagères jusqu'à l'an dernier. Il s'agit de Saint-Hubert; mais cette municipalité a décidé de discontinuer cette pratique pour confier la cueillette à l'entreprise privée.

Les ingénieurs municipaux assignés à cette étude ont aussi préparé un règlement fixant les normes sévères que les citoyens devront dorénavant respecter afin que la cueillette des ordures se fasse sans entraves et dans le minimum de temps possible.

Au fait, les ingénieurs ont prévu des mesures uniformes afin de faciliter la préparation des soumissions pour l'adjudication des contrats de cueillette et de disposition des déchets dans toutes les municipalités de la rive sud et l'octroi de contrats au meilleur coût possible.

Les locataires d'Outremont vont en appel

Le dernier mot n'est pas dit dans l'affaire de la taxe locative d'Outremont.

M. Jean-Jacques Beauchamp, qui représente dans cette affaire l'Association des locataires d'Outremoent par la voie de son procureur, Me Dollard Dansereau, vient d'en appeler du jugement du juge en chef adjoint George S. Challies, de la Cour supérieure, qui a déclaré légale l'imposition d'une telle taxe.

L'avocat de la ville, Me Marc Beauregard, s'est vu signifier hier que l'appel avait été déposé.

C'est le 24 janvier 1968 que le conseil municipal d'Outremont adoptait un règlement pour taxer ses locataires d'un montant égale à 8 p. 100 de leur valeur locative.

Ce fut immédiatement une levée de boucliers amenant la fondation de l'Association des locataires qui décida, en la personne de M. Beauchamp, de contester la légalité des tribunaux.

La crise s'est quelque peu atténuée et un peu plus de la moitié des locataires ont déjà acquitté cette taxe.

L'Association ne lâche pas toutefois et va en appel du jugement du 20 août dernier, dans lequel le juge Challies jugeait mal fondée la cause type intentée par M. Beauchamp pour faire annuler le règlement 639.

Réunion du conseil jeudi prochain

La réunion statutaire du conseil municipal de Montréal aura lieu jeudi soir prochain, 26 septembre, à 8 h. Entretemps, le comité exécutif se réunira de nouveau lundi en vue de compléter l'ordre du jour.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré que l'un des articles les plus importants de la réunion sera la lecture du règlement de zonage relatif aux flancs sud et ouest du mont Royal.

Il n'a pas voulu indiquer s'il serait question du stade de baseball au cours de cette réunion. Quant aux travaux qui sont présentement en cours sur le terrain du stade, au parc Jarry, il a dit qu'il s'agit exclusivement de terrassement ou d'ensemencement de gazon. Ces travaux n'ont rien à voir avec le projet du stade, projet qui doit d'abord recevoir l'approbation du conseil avant d'être mis à exécution.

En ce qui concerne l'enquête au Service des concessions de Terre des hommes, M. Saulnier a dit qu'il doit recevoir le rapport de police d'ici quelques jours.

Longueuil devrait se retirer de la Commission intermunicipale

— le conseiller Jacques Bouchard

De l'avis du conseiller municipal Jacques Bouchard, de Longueuil, cette municipalité devrait se retirer de la Commission intermunicipale de la rive sud, un organisme purement consultatif qui groupe huit municipalités de cette région.

"Je serais favorable au retrait de Longueuil de la Commission intermunicipale", d'affirmer le conseiller devant le maire de Longueuil qui est aussi président de l'organisme.

Cette déclaration-surprise de l'un des membres de l'équipe du maire Marcel Robidas est survenue au cours de la période réservée au public, alors que les contribuables discutaient de la grève des employés de Chambly Transport.

Le maire Robidas, aussi président de la Commission intermunicipale n'a pas réagi trop vivement aux propos de son collègue. Il s'est contenté de dire que "Longueuil est le nerf de la rive sud".

Chargex: un millier de cas de fraude

Les cartes de crédit Chargex, lancées le mois dernier par quatre banques à charte, constituent une denrée de prédilection pour la meute des fraudeurs.

Les banques Canadienne Nationale, Canadienne Impériale de Commerce, Royale et Toronto-Dominion auraient à déplorer un milier de cas de fraude. Un porte-parole a signalé que certains cas avaient été signalés à Toronto mais que la plupart des fraudes seraient commises à Montréal.

Le lieutenant-détective Marcel Allard, de l'escouade des fraudes de la Sûreté de Montréal, nous signalait ce matin que quelque 40 cas de fraude avec la carte Chargex avaient été rapportés à l'escouade des fraudes.

Le policier a expliqué que la plupart des plaintes avaient été logées par la Banque Toronto-Dominion. Il a ajouté que ces plaintes ne constituent qu'une infime partie du nombre de fraudes puisque les banques font habituellement leur propre enquête et qu'elles ne portent plainte qu'au moment d'appréhender un suspect.

Le lieutenant Allard a révélé que la Banque Toronto-Dominion a fait la distribution de ses cartes par la poste et que "les requins attendaient".

Comme aucune question n'est posée par les marchands pour les achats à crédit qui ne dépassent pas une somme de $50, la plupart des fraudes se situent en deçà de ce montant.

M. Allard ajoute de plus qu'un même fraudeur n'utilise rarement une carte plus de deux fois. Il précise que cinq arrestations ont été effectuées jusqu'à maintenant et que, dans chacun des cas, on n'a pu retenir plus de deux accusations.

Deux candidats à la mairie de Laflèche

par Claude MASSON

La fièvre électorale commence à se faire sentir dans plusieurs municipalités de la région de Montréal à moins de deux mois des élections qui auront lieu dans une trentaine de villes au début de novembre.

A Laflèche, deux candidats seront sur les rangs à la mairie le 3 novembre. Il s'agit du maire sortant, M. Gérard Philips, et du conseiller qui occupait jusqu'ici le siège No 4, M. Gaston Gobeil.

La lutte promet d'être serrée par le fait que les aspirants à la fonction de maire se partageront l'appui du conseil actuel. Le maire Philips compte sur l'appui des conseillers Ulric Brouillard, Lorenzo Carbonneau et Roch Sénécal, tandis que les conseillers Ernest Trudel et Jean-Claude Leduc, appuient M. Gobeil.

M. Gérard Philips se présente en vue d'obtenir un second mandat à la mairie. A sa première tentative, il avait défait M. Alexandre Girard. Une rumeur avait circulé à l'effet que M. Philips ne reviendrait pas sur les rangs étant donné sa défaite comme candidat du Nouveau parti démocratique dans Saint-Henri aux dernières élections fédérales.

"Au cours des trois ou derniers quatre mois, je n'étais pas certain de me représenter. Maintenant, ma décision est définitive," a affirmé le maire Philips.

Quant à M. Gaston Gobeil, il brigue les suffrages pour la première fois à la mairie. Il s'est détaché de M. Philips parce que "le maire tente d'imposer son autorité aux conseillers". Il y a aussi le cas du chef de police Labelle, que le maire désirerait renvoyer malgré une décision contraire de la Commission municipale de Québec. Selon M. Gobeil, M. Gérard Philips a entrepris une enquête au sein du Service de la police et, à son avis, le temps ne serait pas opportun pour une telle initiative.

M. Gobeil fait partie du conseil municipal de Laflèche depuis trois ans et demi. Il avait d'abord été élu au cours d'une élection partielle et ensuite aux élections générales, faisant équipe avec le maire Philips.

Publication du rapport Rioux réclamée par les étudiants des Beaux-Arts

L'Association générale des étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal a demandé hier au ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, de "rendre public le plus tôt possible" le rapport de la Commission d'enquête Rioux sur l'enseignement des arts au Québec, qui a terminé son travail il y a déjà un mois.

La Commission Rioux avait été formée à la suite d'une grève des étudiants des écoles d'arts du Québec (Beaux-Arts de Montréal et de Québec, Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique, Institut des Arts Appliqués de Montréal, Faculté de Musique de l'Université de Montréal) et après reconnaissance par le gouvernement du malaise et de l'état pitoyable de l'enseignement des arts au Québec.

Elle a produit le 2 août 1966 un rapport intérimaire portant des recommandations pour certaines réformes urgentes. Dans un communiqué, l'Association Générale des Etudiants de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal (AGEEBAM) déclare: "Depuis ce temps, la majeure partie des lacunes graves que l'on pouvait déceler dans ce secteur de l'enseignement n'ont subi aucun changement et aucune amélioration tangibles".

La retraite coûte cher: voici comment s'en tirer.

Ce n'est pas avec $42.17 par semaine . . . que vous joindrez les deux bouts. C'est là ce que vous toucherez au total du régime de rentes du Québec et de la sécurité de la vieillesse. Vous aurez besoin d'un revenu passablement plus élevé mais le montant exact en est laissé à votre discrétion. Cependant, l'assurance *personnelle permanente* de L'EXCELSIOR est sûrement le meilleur moyen de suppléer votre rente de retraite. Il importe toutefois de s'en occuper *sans délai.* Appelez un représentant de L'EXCELSIOR et demandez-lui de vous tracer un programme de sécurité . . . qui vous garantira une retraite *convenable.* Appelez-le bientôt: c'est un homme qu'il faut connaître.



L'EXCELSIOR
Compagnie d'Assurance-Vie
SUCCURSALES D'UN OCÉAN À L'AUTRE AU CANADA

les journées "vous et TERRE DES HOMMES" à la Place Bonaventure aujourd'hui jusqu'au 21 septembre salut à la TERRE DES HOMMES



1000 visas d'un jour gratuits

Vous pouvez en gagner un dans tous nos magasins et nos boutiques de la Place Bonaventure.

le concours roi ou reine pour un jour

Devenez Roi ou Reine pour un jour en compagnie d'une personne de votre choix. Les tirages auront lieu les 18, 19 et 20 septembre.
Les gagnants se verront offrir: l'admission au site, une brochure-guide officielle et le plan du site, une visite avec guide des pavillons, deux repas et des billets pour les manèges de la Ronde.

"vous et terre des hommes" — spéciaux

Des spéciaux à travers la promenade des boutiques de la Place Bonaventure.

spectacle musical terre des hommes

Tous les jours à 12:30
Jeudi 19 septembre: Ensemble tchèque "Koliba".
Vendredi 20 septembre: L'orchestre bavarois de Lowenbrau.
Samedi 21 septembre: Ensemble Trinidad et Tobago.

Place Bonaventure

La femme du policier Laquerre criminellement responsable de la mort violente de son mari

par Michel-G. TREMBLAY

JOLIETTE — C'est l'histoire d'un drame familial qui a été relatée hier soir, devant le Dr Raymond Carignan, coroner pour le district judiciaire de Joliette, qui présidait l'enquête sur la mort violente du lieutenant de police de la municipalité de Charlemagne, M. Egide Laquerre.

Les témoins qui ont déposé à l'enquête, à l'exception du médecin-légiste qui a fait l'autopsie, ont été la femme et les enfants du lieutenant Laquerre, mort chez lui, le 6 septembre dernier, à la suite d'une violente querelle avec sa femme.

Après l'audition des cinq témoins le Dr Carignan a tenu Mme Laquerre criminellement responsable de la mort de son mari, et elle comparaîtra, dès ce matin, au palais de justice de Joliette pour répondre à une accusation en marge de ce meurtre.

Déposant à la demande de Me Raymond Daoust qui n'a pas l'habitude de donner à la Couronne l'occasion d'interroger ses clients, Mme Laquerre a expliqué qu'elle avait saisi l'arme de son mari pour lui faire peur afin qu'il cesse de la maltraiter.

Le lieutenant de police n'aurait toutefois pas obtempéré aux menaces de sa femme qui, en reculant pour que son mari ne prenne le revolver, a tiré involontairement en sa direction. "Le coup est parti en reculant, a-t-elle précisé, et j'étais assurée qu'il n'y avait pas de balles dans le revolver".

Les trois enfants de la famille Laquerre avaient précédemment expliqué que leur père déchargeait presque toujours son arme dès son arrivée à la maison et qu'il la plaçait par la suite dans un bureau de sa chambre.

Mais si Mme Laquerre, croyait qu'il n'y avait pas de balles dans le revolver, comme elle l'a affirmé, son mari savait que l'arme était chargée. Quand il aurait vu sa femme, l'arme en main, il lui a crié : "Dorothée, fais pas ça!", cri qui a réveillé les enfants, mais il devait être trop tard. Le coup de feu étant parti au moment où il aurait voulu se saisir de l'arme.

Avant que le drame ne se produise, le couple aurait eu effet eu une violente querelle au sujet de la sortie tardive du lieutenant Laquerre que sa femme a cherché dans tous les débits d'alcool de la région au cours de la soirée. Diane Laquerre a, de fait, été témoin d'une bousculade entre sa mère et son père qui a frappé d'un magistral coup de poing sa femme à son arrivée à la maison, parce qu'elle l'avait cherché partout "en lui faisant honte".

C'est pour éviter d'être ainsi maltraité qu'elle aurait pris le revolver de son mari afin de lui faire peur.

Le coroner a toutefois tenu Mme Laquerre criminellement responsable de la mort de son mari à la fin de l'audience. Il n'a cependant pas été possible de connaître l'accusation qui sera portée aujourd'hui contre la prévenue. Le jeune procureur de la Couronne, Me Louis Laporte, n'a pas voulu préciser s'il portera une accusation de meurtre ou une accusation de négligence criminelle avec l'intention de blesser.

COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT
(COURS POUR ADULTES)
SPECIALISATION MEDICALE POUR SECRETAIRES

RESPONSABLE : Dr Lucien L. Coutu,
professeur titulaire à l'Université de Montréal.

Ce cours présente un intérêt également pour les personnes qui travaillent comme archivistes, bibliothécaires, technologistes, travailleurs sociaux.

INSCRIPTION : le plus tôt possible.
DEBUT DES COURS : le 30 septembre 1968.
Pour plus de renseignements, adressez-vous au Bureau de l'Education Permanente.

COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT
945, Chemin de Chambly, Cité de Jacques-Cartier
Tél. : 679-2630

Les pouvoirs du gérant remis en cause à Longueuil

par Claude MASSON

Le congédiement d'un simple employé qui occupait la fonction de "catalogueur" au sein du Service de la bibliothèque municipale de Longueuil a failli provoquer un vote de non confiance du conseil municipal à l'endroit du gérant de la ville, hier soir, au cours de l'assemblée mensuelle.

Le gérant, M. Léo-Paul Gagnon, a pris sur lui de renvoyer une dame pour indiscipline et insubordination à l'égard de son chef de service.

Le conseiller municipal Jacques Bouchard a attaché le grelot en dénonçant de façon non voilée la décision prise par le gérant. Selon M. Bouchard, le gérant d'une ville a le pouvoir de suspendre un employé municipal mais non de le congédier.

M. Gagnon a riposté rapidement : "Donc, vous prenez la parole de l'employée contre la mienne !"

M. Bouchard est aussitôt revenu à la charge pour dire qu'il était très dangereux de congédier un fonctionnaire. Il a donné comme exemple un policier que la ville avait remercié de ses services et qu'elle a dû reprendre plusieurs mois après tout en étant dans l'obligation de payer la rétroactivité.

Le maire a pris partie en faveur du gérant Gagnon. "Nous engageons un gérant et un directeur du personnel pour ces choses-là et, le temps venu, nous ne les appuyons pas."

Le vote a été demandé. Les conseillers Jacques Bouchard, Jean-Jacques Lemieux et Léo Lafrance ont favorisé l'acceptation de la démission tandis que MM. Henri Joncas et Jean-Pierre Renaud ont inscrit leur dissidence.

C'était la première fois qu'une discussion aussi animée avait lieu depuis la prise du pouvoir par l'équipe du maire Marcel Robidas, il y a près de deux ans. Les prises de position ont failli se poursuivre après le vote. Le maire s'est vu dans l'obligation de rappeler ses collègues à l'ordre : "La discussion est close".

D'autre part, le conseil a adopté un budget supplémentaire de l'ordre de $123,799. Encore là, le conseiller Jacques Bouchard s'est fait "l'avocat du diable" en dénonçant les crédits supplémentaires de près de $10,000 alloués au Service des bibliothèques.

Le maire Robidas a expliqué que c'est l'ouverture de la bibliothèque des adultes, qui a eu lieu cette semaine, et la fréquentation de la bibliothèque des jeunes qui sont les causes de cette augmentation des crédits.

Table ronde sur la construction à Laval

Le comité exécutif de Laval convoquera d'ici quelque temps tous les constructeurs de l'île Jésus à l'hôtel de ville afin de participer à une vaste table ronde en vue de relancer l'industrie de la construction sur l'île Jésus.

Malgré une hausse spectaculaire dans la construction de "triplexes" et maisons à logements multiples (plus de 6 logements), l'industrie de la construction à Laval connaît une baisse considérable, la valeur déclarée des permis, selon les dernières statistiques, n'atteignant pas la moitié de celle de l'an dernier à pareille date.

L'un des buts de la conférence projetée sera d'étudier un "réajustement" des permis de construction, apportant des baisses appréciables dans plusieurs cas, afin de les rendre compétitifs avec les villes de la région.

Une étude a été faite par le Service d'urbanisme de Laval, à la suggestion de plusieurs constructeurs, notamment de M. Albert Gagnon, ancien président de l'Association des constructeurs de la région de Montréal.

Cette étude a permis de constater la nécessité d'un réajustement si l'on veut qu'il n'en coûte pas plus cher pour construire à Laval qu'ailleurs.

Toutefois, avant que le comité exécutif adopte ces nouveaux tarifs, il désire en discuter avec les constructeurs puisqu'il s'agit en somme d'une mesure destinée à favoriser l'entreprise privée et qu'elle est seule en mesure d'apprécier les mérites des réformes proposées.

VOUS DEMENAGEZ
à
OTTAWA
TORONTO ou KITCHENER !
Pour détails au sujet de l'acquisition d'une nouvelle maison, écrivez à
COSTAIN ESTATES LTD.
3500, rue Dufferin, Toronto, Ontario

LISEZ
les pages 6 et 7
dans *LA PRESSE*
de ce soir



Pourquoi les nouvelles portes et nouveaux grillages décoratifs de Lavalco sont les meilleurs au Canada

Nos portes contiennent 25% plus et nos grillages 3 fois plus d'aluminium que les portes et grillages ordinaires.

Nos portes sont les seules au Canada fermant directement sur le cadrage.

Nos grillages sont fabriqués avec pentures facilitant ainsi le lavage des vitres.

Nos modèles en couleur sont à l'avant-garde de la beauté et du confort.

Une attention spéciale apportée dans les moindres détails fait que nos produits sont supérieurs aux autres.

lavalco

Pour plus amples informations voyez un de nos distributeurs ou composez
324-3210
8834 Pascal-Gagnon — Montréal 39

soyez le gagnant du jour d'une Camaro


A titre d'indication seulement, le modèle 1968

VOUS POUVEZ GAGNER DEMAIN LE GRAND PRIX OFFERT PAR LA PLAYER'S No 6 AUX FUMEURS DU QUÉBEC.

1er GAGNANT	2e GAGNANT	3e GAGNANT	4e GAGNANT	5e GAGNANT
 MLLE LOUISE TURCOTTE MONTRÉAL	 M. HARRY JOMPHE MONTRÉAL	M. MICHEL HAMEL PORTNEUF STATION P.Q.	?	?
6e GAGNANT	**7e GAGNANT**	**8e GAGNANT**	**9e GAGNANT**	**10e GAGNANT**
?	?	?	?	?
11e GAGNANT	**12e GAGNANT**	**13e GAGNANT**	**14e GAGNANT**	**15e GAGNANT**
?	?	?	?	?

CHAQUE JOUR quelqu'un gagne une Camaro '69, flambant neuve. Oui chaque jour les fabricants de la Player's No 6 donnent en prix une "mordante", une Camaro '69, pour célébrer le Grand Prix Player's. Tentez votre chance immédiatement. Et recommencez, autant de fois que vous le voulez.

PLAYER'S Nº 6



C'EST TRÈS FACILE:

Inscrivez, en lettres moulées, vos nom, adresse et numéro de téléphone au verso du devant d'un paquet de Player's No 6 Postez le à:

Player's No 6
Case postale 1969
Station postale d'Outremont
Montréal 8, Québec

Tentez votre chance immédiatement. Tentez votre chance souvent. Mais hâtez-vous, le concours se termine le 4 octobre.





téléphoto PA

Lagos: "De Gaulle veut notre pétrole"

Portant des pancartes avec des inscriptions telles que "De Gaulle veut notre pétrole", des manifestants ont protesté hier devant l'ambassade de France à Lagos contre l'attitude du gouvernement de Paris. Les policiers les ont cependant empêchés de s'approcher de l'édifice de l'ambassade. Une délégation a transmis au personnel une lettre protestant contre l'aide de la France au Biafra.

Moscou tenterait d'éliminer Dubcek

par Danielle Eyquem

PRAGUE (AFP) — Le voyage imminent à Moscou des dirigeants du parti communiste tchécoslovaque a suscité une vague pessimiste dans les milieux politiques de Prague où on estime que le Kremlin veut imposer par des moyens politiques la démission de M. Dubcek. Moscou, si l'on en croit l'analyse de ces milieux, a convoqué les principaux responsables du parti pour les mettre au pied du mur et exiger d'eux qu'ils se soumettent strictement à la conception soviétique de la normalisation ou qu'ils se démettent.

Les Soviétiques exigeraient non seulement la démission de M. Dubcek mais également celle de M. Josef Smrkovsky, président de l'Assemblée nationale, qui n'a cessé depuis son retour de la capitale soviétique de prôner la restitution de la souveraineté nationale tchécoslovaque tout en admettant qu'il fallait en passer par l'exécution des accords de Moscou.

Ce serait en raison de ces desseins du Kremlin que M. Ludvik Svoboda, président de la République, mais également membre du praesidium du comité central du parti communiste tchécoslovaque, aurait décidé d'accompagner la délégation à Moscou pour la couvrir du sceau de la souveraineté de l'Etat. On prête au général Svoboda l'intention de signifier clairement à ses interlocuteurs soviétiques qu'en cas de pression pour éliminer certains dirigeants il faudrait sacrifier toute l'équipe et le président de la République en tête.

Dans les mêmes milieux, on estime que c'est M. Vasili Kouznetsov, ambassadeur extraordinaire de Moscou, qui aurait préparé ce nouveau "rendez-vous soviéto-tchécoslovaque", sa mission ayant consisté à tenter par des moyens politiques là où l'intervention militaire avait échoué, c'est-à-dire à éliminer M. Dubcek.

Appui aux dirigeants

Si des divergences se sont effectivement manifestées au sein du parti et notamment dans la région de Prague, les Tchécoslovaques ont néanmoins fait bloc autour de l'équipe dirigeante et déployé tous leurs efforts pour faire triompher leur souveraineté. S'ils ont fait des concessions à Moscou en adoptant des lois sur la presse et sur la liberté de réunion, on est loin de "la chasse aux sorcières contre-révolutionnaires". Personne n'a été arrêté et pour reprendre une boutade lancée par un intellectuel, l'intervention de 600,000 hommes se solde pour l'instant sur ce plan par la dénonciation par un membre du parti d'un philosophe progressiste M. Ivan Svitak qui est d'ailleurs à l'étranger.

Par contre, les dirigeants tchécoslovaques ont pris toutes les mesures pour retrouver l'exercice de leur souveraineté dans le règlement de leurs problèmes internes. Cela est évident par exemple dans le cas de M. Jiri Hajek dont la démission exigée par Moscou, a d'ailleurs été présentée, mais que le président de la République n'a toujours pas acceptée.

Protestations

Bien plus, le gouvernement tchécoslovaque a officiellement protesté contre les attaques proférées contre M. Hajek par la presse des 5 pays occupants, tandis que dans le même temps il démettait de ses fonctions M. Oldrich Pavlovsky, ministre du Commerce intérieur, accusé par ses fonctionnaires de trahison.

Bucarest dément les rumeurs d'invasion de la Roumanie

BUCAREST. (AFP) — On dément catégoriquement de source officielle roumaine les rumeurs selon lesquelles des troupes soviétiques auraient pénétré la nuit dernière en Roumanie. On fait valoir que rien dans l'état actuel des relations entre Moscou et Bucarest ne justifierait une action militaire de l'URSS.

Les observateurs ont cependant recueilli un bruit non confirmé qui laisse supposer que des troupes bulgares qui avaient participé à l'occupation de la Tchécoslovaquie ont transité cette nuit par le territoire roumain pour regagner par chemin de fer leurs casernes en Bulgarie. Ce bruit, s'il était vérifié, pourrait expliquer les rumeurs concernant la prétendue intervention soviétique en Roumanie.

Echec du lancement du satellite "Atlantic-3"

CAP KENNEDY (UPI, PA, AFP) — La fusée "Thor Delta" porteuse du véhicule qui devait être le satellite de communications ultra-perfectionné "Atlantic-3" s'est désintégrée deux minutes après son lancement survenu à 8 h. 09 hier soir au Cap Kennedy.

Les enquêteurs de l'agence spatiale ont établi aujourd'hui que cet échec est dû à un système de commande défectueux. Il constitue une perte de $11 millions, soit $6 millions pour le satellite "Atlantic-3" et $5 millions pour la fusée porteuse.

Quatre-vingt-trois secondes après le décollage, la fusée a amorcé une descente vers la terre et a explosé, répandant des débris en flamme qui ressemblaient à un gigantesque feu d'artifice. Elle était alors à environ 30 milles de la Terre et les débris sont tombés à 10 milles de la côte de la Floride.

Les autorités de la NASA ont précisé que la fusée a explosé d'elle-même mais que le chef des services de sécurité a ensuite détruit par télécommande tout ce qui pouvait subsister de l'engin.

L'"Atlantic-3" a été mis au point par la société de satellites de communication "Comsat". L'une des premières missions qui devaient être confiées à ce véhicule était la transmission en direct des Jeux olympiques de Mexico le mois prochain.

"Zond 5" revient vers la terre

LONDRES — (AFP) — Le radio télescope de Jodrell Bank a reçu à nouveau, ce matin, des signaux émis par la fusée soviétique "Zond 5" avec lequel le contact avait été rompu dans l'après-midi d'hier, a annoncé sir Bernard Lovell, directeur de l'observatoire.

"Tout paraît normal, a ajouté Sir Bernard Lovell. Nous ne disposons d'aucun élément susceptible de nous faire revenir sur l'opinion que nous avons émise hier."

La tragédie biafraise

La chute d'Owerri a déclenché un exode qui rappelle ceux de la guerre 1939-45

OBI-UTURU (Biafra) (AFP) — La chute d'Owerri, deuxième pointe du "triangle de fer" biafrais Aba-Umuahia-Owerri à tomber en 12 jours (Aba avait été prise par les fédéraux le 4 septembre), constitue un grave revers pour les Biafrais à plus d'un titre. Elle doit avoir, estime-t-on, des répercussions sérieuses sur trois fronts: celui des réfugiés et de la famine, celui de la distribution des secours et enfin sur le plan militaire.

Problème des réfugiés

La chute de la ville a déclenché un exode de populations d'une ampleur sans précédent, qui serait de l'ordre d'un million de personnes, selon des estimations des Européens engagés sur place dans les opérations de secours. Ce nouvel afflux de réfugiés se produit en effet dans un territoire regorgeant de "personnes déplacées" (après la chute d'Aba, la moitié de la population du secteur, plus d'un demi-million en comptant les réfugiés, s'était déplacée dans la région d'Owerri, l'autre moitié allant vers Umuahia).

D'autre part, selon un groupe de missionnaires arrivés mardi à Obi, les populations d'Owerri et des agglomérations voisines n'auraient pas fui cette fois en direction d'une autre localité, comme c'était la règle dans le passé, mais directement dans la brousse. "Auparavant, a dit un des missionnaires, les gens quittaient une ville pour aller se réfugier dans une autre, mais cette fois-ci ils n'avaient nulle part où aller. Umuahia est trop loin et d'un accès trop dangereux maintenant. Alors, ils sont partis droit devant eux, en direction de l'est, la seule où l'on puisse encore faire une vingtaine de milles sans entendre le canon. C'était une véritable marée humaine qui s'est écoulée pendant deux jours sur les routes et les sentiers, envahissant tout et finalement s'enfonçant dans la brousse pour essayer de se cacher."

Distribution de secours

La chute d'Owerri porte également un coup très dur à l'organisation mise en place pour la distribution des secours aux réfugiés. C'est en effet dans cette ville que "Caritas" et le Conseil mondial des Eglises avaient établi leurs dépôts centraux où ils entreposaient les vivres et les médicaments qui leur parvenaient par avion avant de les distribuer dans les camps de réfugiés. La Croix-Rouge internationale et la Croix-Rouge biafraise avaient également des dépôts à Owerri. La chute de la ville va rendre très aléatoire la distribution des secours, dans une situation générale très confuse depuis quelques jours. Le problème a maintenant pris une ampleur dont le bilan suivant peut donner une idée :

Avant la chute d'Owerri et même avant celle d'Aba, les autorités compétentes donnaient les chiffres approximatifs suivants (les chiffres exacts ne peuvent pas être obtenus en raison des circonstances et ne seront peut-être jamais connus):

— Nombre de morts au Biafra depuis le début de la guerre (faits de guerre et famine): de 2 à 2 millions et demi. Nombre de morts par jour actuellement (chiffres de la Croix-Rouge internationale au Biafra): de 8 à 10 mille personnes (par famine et maladie).

— Nombre total de personnes vivant sur le territoire biafrais: de 7 à 9 millions de personnes. Nombre total de réfugiés ou personnes déplacées sur le territoire contrôlé par les Biafrais: de 4 à 5 millions de personnes. Nombre de personnes dans les camps homologués: environ 700,000 ou 800,000 personnes, le reste vivant sur les routes ou en bordure des villages.

— Population vivant dans la portion du Biafra occupée par les Nigérians: environ 2 millions de personnes.

— Superficie du réduit biafrais: de 8 à 10,000 km carrés seulement, c'est-à-dire un territoire de 60 milles de long sur moins de 60 de large (depuis, la superficie du réduit a encore diminué et la population a augmenté en relation directe.)

Selon M. Heinrich Jaggin, le délégué général au Biafra de la Croix-Rouge internationale, il "faut remonter à la deuxième Guerre mondiale pour retrouver une telle somme de misère humaine". L'évêque d'Owerri, Mgr Wehlan, de nationalité irlandaise, estime que la "tragédie biafraise a maintenant dépassé en ampleur celle du Vietnam".

Inde: la grève des fonctionnaires cause de graves incidents: 4 morts

LA NOUVELLE-DELHI. (AFP - Reuter) — La grève "symbolique" de 24 heures déclenchée aujourd'hui en Inde par 5 millions de fonctionnaires de l'Etat, dont ceux des chemins de fer et des postes et télégraphes, a provoqué de graves incidents dans diverses parties du pays.

L'incident le plus grave s'est produit à Pathankot, dans le Pundjab, 450 milles au nord-ouest de la Nouvelle-Delhi, où trois personnes ont été tuées au cours de heurts entre les grévistes et la police, qui a dû faire usage de ses armes contre des émeutiers.

A Bikaner, dans le Rajasthan, une personne a été tuée et 28 blessées lorsque la police a ouvert le feu sur la foule massée sur une voie ferrée. Les grévistes ont lapidé les policiers qui ont fait usage de leurs armes.

Dans la capitale, qui ressemble à une ville en état de siège, les arrestations des chefs grévistes se multiplient et les policiers casqués patrouillent les rues principales et gardent les principaux bâtiments administratifs. On estime que le nombre des personnes arrêtées dépasse les 2,700. Toute la nuit, des paniers à salade et des camions ont conduit vers la prison centrale des grévistes hurlants.

A Pathankot, dit la police, un millier de cheminots ont pénétré dans un atelier des chemins de fer et ont endommagé une quinzaine de locomotives. Ils ont ensuite arrêté un train, saboté sa locomotive et détaché certains wagons. Trois personnes ont été tuées quand les policiers sont intervenus pour disperser les émeutiers.

Toutefois, il semble que la grève n'est pas totale. La plupart des trains continuent de fonctionner, de même que les transports en commun et les services aériens. Dans les milieux officiels, on indique que 80 pour cent des fonctionnaires des services administratifs se sont présentés ce matin à leur travail. Par contre, le courrier n'a pas été distribué pour la deuxième journée successive. Un personnel de fortune remplace les opérateurs des téléphones en grève.

La grève d'un jour a commencé à 6 heures du matin et vise à forcer le gouvernement d'accorder aux travailleurs un salaire de base relié au coût de la vie. Le gouvernement a interdit la grève.

Désordres étudiants et grève générale en Uruguay

MONTEVIDEO. (Reuter) — Etudiants et policiers se sont heurtés dans les rues de Montevideo au cours de la nuit tandis qu'une grève générale de 24 heures débutait dans tout l'Uruguay. Plusieurs voitures ont été incendiées au cours des désordres, qui ont éclaté après que les étudiants eurent érigé des barricades près de l'école de médecine et lapidé les policiers qui tentaient de les en déloger.

La police a eu recours au gaz lacrymogène pour disperser les étudiants, mais les désordres ont repris en d'autres endroits, transformant le centre de la capitale en un véritable champ de bataille. Des travailleurs sortant d'une filature voisine ont prêté main-forte aux étudiants contre la police.

La grève générale a été ordonnée par la puissante Confédération nationale des travailleurs pour obtenir du gouvernement la fin des restrictions et du gel des prix et des salaires. Aucun journal n'a paru ce matin en Uruguay.

Les Nigérians s'étonnent de l'attitude du Canada

LAGOS (AFP) — Les milieux fédéraux nigérians ont trouvé "très surprenante" l'intention du Canada de soulever la question du Biafra aux Nations unies si l'Organisation de l'unité africaine ne prenait pas cette initiative.

Une activité diplomatique est en cours pour essayer de bloquer cette question aux Nations unies, pense-t-on à Lagos.

De nombreuses manifestations se déroulent au Biafra pour protester contre la résolution de l'Organisation de l'unité africaine sur la guerre du Nigéria, a annoncé Radio-Biafra mercredi après-midi.

DERNIÈRE SEMAINE D'INSCRIPTION

Pour apprendre RAPIDEMENT à parler anglais

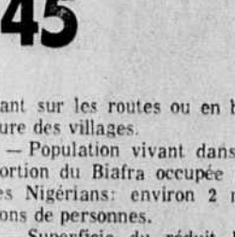
ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE

OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE

SEUL l'I.C.A. ne groupe que 12 à 15 élèves par classe.
SEUL l'I.C.A. utilise une méthode exclusive spécialement adaptée aux besoins des Canadiens français.
SEUL l'I.C.A. a été choisi par un très grand nombre de compagnies montréalaises : la Banque d'Epargne, la B.C.N., Duval Motors, Faucher et Fils Limitée et Edouard Roy et Fils Ltée, etc.

4 CENTRES FACILES D'ACCES

Tél. 279-0678 ou 277-9866



ALEX "LE ROI DU DISQUE" SHERMAN

GRANDE VENTE D'ENTREPÔT ANNUELLE

Cette grande vente se poursuit . . . De nouveaux titres sont ajoutés tous les jours

$100,000 de grandes aubaines en musique que vous ne pouvez manquer!

DISQUES LONG JEU HI-FI et STEREO

MUSIQUE POPULAIRE — FOLKLORIQUE — ROCK & ROLL
JAZZ — COUNTRY — INTERNATIONALE

Marques réputées

RCA VICTOR — CAPITOL — DECCA — RIVERSIDE
LONDON — COLUMBIA — PATHE — PHILIPS, ETC.

Artistes de grande réputation, trop nombreux pour être énumérés

SE VENDAIENT $4.98

$1.57 chacun

EPARGNEZ $30

RADIO AM-FM

Rég. $69.95 $39.88

Batteries et électrique



C'est le temps d'en acheter un !

RADIO AM

tout transistors

Rég. $14.95 $8.94 au complet

Modèle non illustré



Garanti

LES GALERIES D'ANJOU
(Mail ouest)
1385 O., STE-CATHERINE
(Entre Bishop et Crescent)
Tous les magasins ouverts jeudi et vendredi soirs

LE CENTRE DU DISQUE ALEX SHERMAN

PLAZA ALEXIS NIHON
(au niveau de la rue)
OUVERTURE PROCHAINE
PLAZA COTE-DES-NEIGES
Magasins de détail d'un océan à l'autre

A la semaine du cuir de Paris, chaque pays est bien caractérisé

PARIS (PA) — Première attraction de la semaine du cuir qui s'est ouverte à Paris: la mode cuir internationale a été présentée vendredi soir dernier à la presse. Elle l'a été chaque jour, jusqu'à mardi, aux visiteurs de ce salon qui groupe 1,300 exposants, représentant 33 pays.

La mode iroquoise lancée en juillet dernier par Yves Saint-Laurent gagne du terrain. Le cuir, il est vrai, se prête à une mode de trappeur où la frange joue un grand rôle. De la Suède à l'Espagne, de l'Italie à la Finlande, ce ne sont que petites femmes 'squau", en jupette à franges, blouson de daim et ceinture de cuir portée sur le front, le tout dans des couleurs classiques: noir ou marron plus ou moins clair, mais aussi un vert pomme, un blanc, un rose-framboise.

D'un pays à l'autre

La Grande-Bretagne, qui groupe la plus forte participation de couturiers du cuir, présente aussi les modèles les plus drôles, les ensembles les plus osés. L'Espagne est la plus colorée, l'Allemagne, la plus somptueuse, la France, la plus modérée, l'Italie, la plus originale, la Suède, la plus actuelle, la Finlande et l'Algérie les plus directement inspirées par leurs folklores respectifs.

Les modèles présentés par l'Afrique du Sud ont été, avec ceux d'un grand nom traditionnel du cuir français, Hermès, les plus applaudis. Notamment, une robe d'hôtesse, en daim rubis avec col et poignets d'agneau glacé blanc, le manteau trapèze et une robe fourreau, l'un et l'autre en veau-velours bronze doré, et un manteau d'agneau glacé bleu glacier accompagnant une robe de cuir entièrement imprimée.

Un défilé de mode pour religieuses

CHICAGO (PA) — Un défilé de mode, doublé d'un dîner au spaghetti, a attiré mardi à Chicago plus de 200 supérieures de communautés catholiques.

Tandis qu'une commentatrice décrivait les nouvelles modes dans les costumes religieux, dessinés par quatre étudiantes du collège Mundelein, les soeurs s'extasiaient tout comme les spectatrices des grands défilés parisiens.

L'auditoire comprenait des supérieurs venues de Rome, de Nouvelle-Ecosse et du Québec. Les soeurs s'étaient rendues à Chicago pour assister à la conférence des supérieures des institutions féminines.

Mère Mary E. Tobin, supérieure des religieuses du Sacré-Coeur, à Rome, a déclaré que les autorités étudieraient les changements proposés.



téléphoto PA

Des jupes courtes, des deux-pièces, des robes accompagnées d'une veste ont été présentés récemment à Chicago à un auditoire composé uniquement de religieuses. Plus de 200 supérieures de communautés catholiques ont ainsi pu tâter le pouls de la mode avant d'entreprendre des changements radicaux dans le costume qu'elles portent depuis des siècles.

Les Anglais dépensent moins pour l'alimentation et plus pour le chauffage et l'auto

LONDRES (AFP) — L'Anglais moyen dépense proportionnellement moins qu'il y a dix ans pour son alimentation, son habillement ou l'achat de tabac, cigarettes et boissons alcoolisées: mais son logement, son chauffage, son éclairage et surtout l'automobilisme absorbent désormais une plus grande partie de ses revenus.

Selon un rapport publié lundi par la Trésorerie, les dépenses de consommation des Britanniques se sont en effet décomposées comme suit, l'an dernier, en comparaison avec 1957: alimentation 21.7 p.c. (contre 27 p.c. en 1957); logement, chauffage et éclairage 16 p.c. (contre 13 p.c); boissons alcoolisées et tabac: 12 p.c. (contre 13 p.c.); habillement: 8.3 p.c. (contre 10 p.c); automobilisme 83 p.c. (contre 4.2 p.c.); articles ménagers 4.9 p.c. (inchangé); voyages 3.3 p.c. (contre 3.8 p.c.); spectacles et divers 16 p.c. (contre 15 p.c.).

Le même document confirme que le produit national brut de la Grande-Bretagn a atteint en 1967 34,250 millions de livres, soit en moyenne 620 livres par habitant. Il a ainsi augmenté en valeur absolue de près de 4.5 p.c. par rapport à 1966, mais si l'on élimine la hausse des prix intervenue d'une année à l'autre, l'augmentation réelle en volume n'est que d'un peu plus d'un pour cent.

Les jeunes de la mode à Londres

LONDRES (PC) — Le grand couturier Clive — celui qu'on appelle parfois le plus dynamique des couturiers londoniens — vient d'ouvrir une boutique de prêt-à-porter qui ravira les Anglaises. Les Canadiennes aussi, du reste, puisque sa collection sera en montre à Winnipeg et à Calgary prochainement.

Pour sa part, Jorn Langberg, qui travaille chez Dior, a révélé à Londres la semaine dernière sa collection d'automne et d'hiver, collection dont le thème est résolument médiéval: les tuniques, les accessoires métalliques, les casques de cuir, les tweeds épais et les tabards évoquent la richesses des cours du Moyen-Age.

Un don fraternel

LONDON, Ontario (PC) — Steve Charlebois, un jeune homme de vingt ans, a offert son rein à son frère ainé Charles au cours d'une opération de trois heures qui se déroula mardi à l'hôpital de Victoria. On nous signale que les deux patients se portent bien.

Le docteur L. N. McAninch, qui pratiquait pour la dix-septième fois une transplantation de rein, affirme que l'opération se déroula telle que prévue.

Charles, âgé de trente-deux ans, et sergent dans le "Royal Canadian Regiment", réduit à la plus complète inaction il y a trois mois quands ses deux reins furent extirpés, doit maintenant affronter trois mois d'attente — la période cruciale — pour savoir si son organisme accepte ou non le nouveau rein.

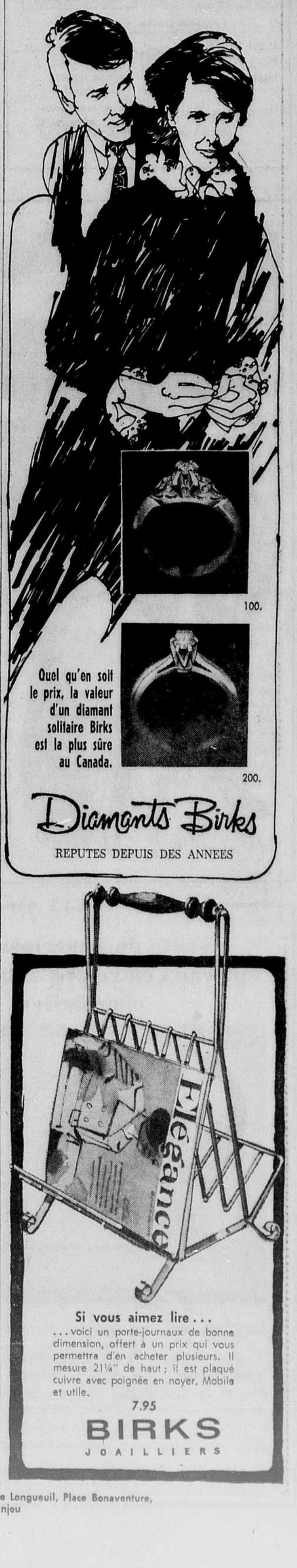
Quant à Steve, il restera deux semaines à l'hôpital.



Des pare-brise propres

Pour enlever du pare-brise, des vitres et des phares les éclaboussures causées par la circulation ou les insectes, saupoudrez du soda à pâte Cow Brand sur une éponge humide, essuyez et rincez. Il nettoie également les pôles de la batterie ce qui assure un meilleur rendement.

LE SODA À PÂTE COW BRAND



L'INDE EST ICI
A partir du 14 SEPTEMBRE
GRANDE VENTE DE SEPTEMBRE
Jusqu'à 33⅓% DE REDUCTION
Notre première vente à Montréal
● TAPIS ● BROCARTS ● TISSUS
● ECHARPES ● SARIS ● PRET A PORTER
● BIBELOTS ● MEUBLES
SONA OF INDIA
● Sur la Plaza de la Place Ville-Marie
● Terre des Hommes en face du pavillon de l'Inde

LÉOPOLD LACHANCE
FOURRURE
(autrefois de 1040 ouest, rue Sherbrooke et 2150 de la Montagne)
MAINTENANT DIRECTEUR DE
J. K. WALKDEN
sera heureux de vous recevoir au salon de J. K. WALKDEN, situé à
1480 ouest, rue SHERBROOKE, Mtl 25
935-8579

Quel qu'en soit le prix, la valeur d'un diamant solitaire Birks est la plus sûre au Canada.
100.
200.
Diamants Birks
REPUTES DEPUIS DES ANNEES

Louis Feraud

MODES Gold Case WOOLMARK
Un ceinturon militaire marque la silhouette ajustée de ce vêtement en jersey double pure laine, rouge, blanc et noir de Louis Feraud de Montréal. $59.95
Une de nos ravissantes créations de la collection "Gold Case" Woolmark.
PURE LAINE VIERGE
Arnells
CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE
LES GALERIES D'ANJOU, VILLE D'ANJOU



BIRKS
Cuirs Sauvages Natifs d'Italie
Bien rabattus et bordés en rond de cuir, trois sacs de ville font valoir toutes les nuances des nouveaux bruns vieillots. Cuir mat, plaqué et clouté de métal.
18.50 pièce
BIRKS JOAILLIERS

Si vous aimez lire...
...voici un porte-journaux de bonne dimension, offert à un prix qui vous permettra d'en acheter plusieurs. Il mesure 21¼" de haut; il est plaqué cuivre avec poignée en noyer. Mobile et utile.
7.95
BIRKS JOAILLIERS

Carré Phillips, Dorval, Rockland, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Les Galeries d'Anjou

Un camion postal est dévalisé à Quyon

Un camion postal a été dévalisé, vers 4 h. 05 hier après-midi, près de Quyon, dans le comté de Pontiac, sur la route de Pembroke à Ottawa. Le [illegible]t du vol n'a pas été révélé.

Le conducteur du camion, M. Clément Rocoski, de Pembroke, Ont., s'est vu bloquer la route par deux automobiles placées en travers, une Chrysler et une Oldsmobile de l'année 1964. Quatre hommes portant des cagoules, dont deux armés de revolvers, l'ont forcé à descendre du camion menotté et, après avoir vidé le camion de son contenu, ont conduit son chauffeur jusqu'à une maison déserte ou ils l'ont abandonné. Ils ont ensuite pris la fuite dans une direction inconnue.

M. Rocoski est parvenu à se libérer et à arrêter un automobiliste pour alerter la Sûreté provinciale.

Selon la police, les voleurs croyaient que le camion transportait la paye des mineurs de Hilton Mine, mais ils ont réalisé un coup moins important.

Ils auraient dû savoir en effet que c'est le jeudi que la [illegible] est envoyée à Hilton Mine.

En attendant, la Sûreté du Québec a dressé des barrages entre Ottawa et Pembroke dans l'espoir d'attraper les pirates de la route.

LISEZ
les pages 6 et 7
dans LA PRESSE
de ce soir



DISPARU

Cet adolescent de 15 ans, Andrew Berezowski, est disparu du logement de ses parents, à LaSalle, depuis midi le 13 septembre dernier. La police signale que le disparu se faisait appeler Andy Burton ou Berton. Il mesure 5 pieds 5 pouces et pèse 135 livres. Il a les cheveux blonds, les yeux bleus et le teint médium. Au moment de sa disparition, il portait des souliers noirs, des bas blancs, une chemise bleue, un chandail bleu et un coupe-vent bleu. L'adolescent, qui s'exprime aussi bien en français, en anglais et en polonais, aurait manifesté l'intention de se rendre à Vancouver. Toutefois, on a de bonnes raisons de croire qu'il n'a pas quitté la région de Montréal. Il était en possession d'une forte somme d'argent au moment de son départ. Toute personne pouvant fournir des renseignements sur le disparu est priée de communiquer avec la Sûreté de LaSalle, en composant 366-2121.

Chute funeste du haut du pont Jacques-Cartier

Un vieillard de 71 ans, de Saint-Hilaire, s'est suicidé, vers 6 h. hier soir, en sautant du haut du pont Jacques-Cartier. La victime a fait une chute de 150 pieds au milieu de la rue Notre-Dame, près de la rue DeLorimier. Il est mort sur le coup. Le sergent Marcel Perrier, de la police de Montréal, qui a fait enquête, a réussi à identifier la victime quelques deux heures après la tragédie lorsque sa famille immédiate a signalé sa disparition. Il souffrait apparemment d'une dépression nerveuse.

Premières réactions défavorables au financement de Chambly Transport

par Claude MASSON

Le désir de quelques municipalités de la rive sud de financer temporairement la compagnie d'autobus Chambly Transport afin de ne pas éterniser la grève des 125 employés de cette entreprise a suscité des réactions peu favorables dès hier.

La maire de Longueuil a affirmé hier soir, au cours de l'assemblée statutaire du conseil, qu'il craint grandement que l'expérience soit fort coûteuse. Des conseillers municipaux ont réagi dans le même sens, ajoutant même que Québec n'approuvera pas un tel projet de financement des entreprises privées de transport par les municipalités.

De son côté, la Ligue des citoyens et propriétaires de Boucherville a décidé de prendre les devants au cas où cette municipalité serait invitée à participer au financement.

L'organisme a fait parvenir un télégramme au ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier, lui indiquant que les finances des municipalités ne doivent pas être impliquées dans le règlement du conflit à Chambly Transport.

"Boucherville, pas plus que d'autres municipalités, n'ont à défrayer un service qu'elles ne reçoivent pas, souligne-t-on dans le télégramme en ajoutant : Attendons votre intervention pour empêcher cette décision de se matérialiser."

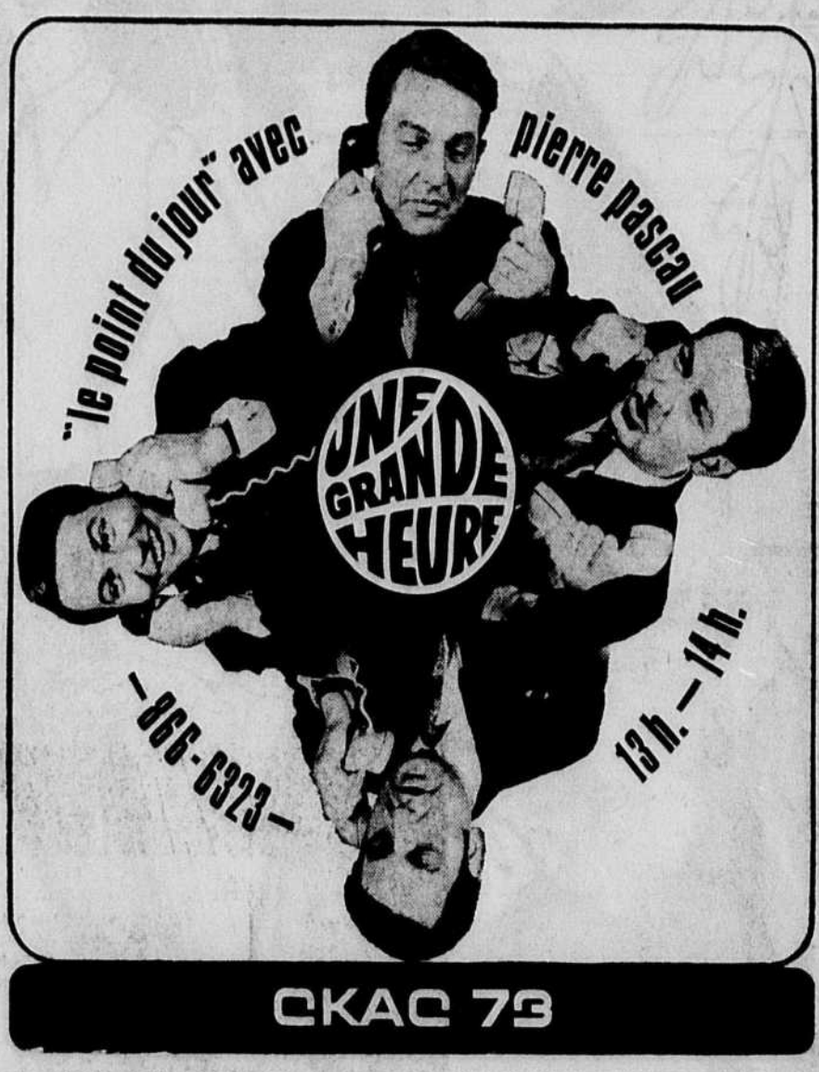
Selon le maire de Jacques-Cartier, au contraire, le ministre doit soumettre un amendement à la loi pour autoriser les municipalités à aider financièrement les entreprises privées de transport en cas d'urgence, comme la situation actuelle à Chambly Transport.

D'autre part, c'est ce soir que le conseil municipal de Saint-Lambert doit se joindre à Jacques-Cartier et à Saint-Hubert pour offrir un plan de financement temporaire aux propriétaires de Chambly Transport. L'entente, qui ne devrait pas dépasser un déboursé de $2,800 par semaine de la part des municipalités réunies, pourrait s'étendre jusqu'au 31 janvier 1969. A ce moment, la nouvelle commission de transport ou la compagnie Chambly Transport devrait rembourser, avec les intérêts, les montants prêtés par les municipalités.

La résolution du conseil municipal de Saint-Lambert, à l'exemple des résolutions déjà adoptées par Jacques-Cartier et Saint-Hubert, doit aussi mentionner que les services de Me Damase Brissette seront retenus pour préparer un projet de loi en vue de la fondation d'une commission de transport indépendante sur la rive sud.

La seule différence de la résolution de Saint-Lambert a trait à la consultation. Elle exige que tout engagement financier qui deviendrait nécessaire pour la création d'une commission de transport soit discuté avant la présentation du projet à la présente session de l'Assemblée législative.







MAGASINS À RAYONS

UNITED



TOUS LES MAGASINS UNITED GARANTIENT ENTIERE SATISFACTION OU ARGENT REMIS

MAGASINS de MONTREAL
3795 O. rue Notre-Dame
3845 E. rue Ontario
6565 rue St-Hubert
1809 E. rue Mont-Royal

MAGASINS de BANLIEUE
LACHINE - 950 rue Notre-Dame
DORVAL - 354 avenue Dorval
VERDUN - 4830 rue Wellington
CHOMEDEY - 917 Curé Labelle
JACQUES-CARTIER - 1479 Chambly

MAGASINS DE L'EXTÉRIEUR
• ST-HYACINTHE • TROIS RIVIÈRES • SHAWINIGAN • JOLIETTE • ST-JEAN • VALLEYFIELD • SOREL • DRUMMONDVILLE • GRANBY • QUEBEC • CHARLESBOURG • STE-FOYE • RIMOUSKI • CHICOUTIMI • JONQUIERE • SHERBROOKE

PIERREFONDS: 13057 O. BOUL. GOUIN Centre d'Achats Pierrefonds

VISITEZ NOS COMPÉTITEURS D'ABORD





	Vous payez seulement le prix de gros Laurentide	Prix comparatifs des autres marchands, représentants et grossistes
Le "ALPINE" 936 pi. carrés	$3,995	$4,795
Hivérisation	95	1,408
Fenêtres doubles panoramiques cadres cèdre	95	420
Terrasse-soleil	95	720
Armoire de cuisine Custom de luxe	95	385
Accessoires de plomberie	95	225
Electricité 110/220w 60 amp. installée	95	495
	$4,565	$8,448



	Vous payez seulement le prix de gros Laurentide	Prix comparatifs des autres marchands, représentants et grossistes
Le "LAURENTIDE" 384 pi. car.	$1,295	$1,795
Hivérisation	95	576
Fenêtres doubles panoramiques cadres cèdre	95	290
Electricité 110/220w 60 amp. installée	95	395
Accessoires de plomberie	95	225
Armoire de cuisine custom de luxe	95	385
	$1,770	$3,666

FAITES VOS COMPARAISONS, JUGEZ ET VOUS VOUS RENDREZ COMPTE DE L'ECONOMIE REALISEE EN ACHETANT DIRECTEMENT DU FABRICANT, AU PRIX DE GROS.

Dépôt initial
$95.00
SEULEMENT
$26.30 par mois

	Vous payez seulement le prix de gros Laurentide	Prix comparatifs des autres marchands, représentants et grossistes
Le "FRONTENAC" 768 pi. ca.	$3,995	$4,795
Hivérisation	95	1,152
Fenêtres doubles panoramiques cadres cèdre	95	410
Armoire de cuisine custom de luxe	95	385
Electricité 110/220w 60 amp. installée	95	495
Accessoires de plomberie	95	225
	$4,470	$7,462



	Vous payez seulement le prix de gros Laurentide	Prix comparatifs des autres marchands, représentants et grossistes
Le "CLEARVIEW" 512 pi. car.	$2,645	$3,545
Hivérisation	95	768
Armoire de cuisine custom de luxe	95	385
Fenêtres doubles panoramiques cadres cèdre	95	330
Electricité 110/220w 60 amp. installée	95	395
Accessoires de plomberie	95	225
	$3,120	$5,648

Livraison GRATUITE n'importe où
Garantie écrite de 10 ANS

ACHETEZ AVANT QUE LES PRIX MONTENT
Aménagez tout de suite.
COMMENCEZ à PAYER le PRINTEMPS PROCHAIN

VERITABLE EN CEDRE ROUGE DE LA COLOMBIE

VILLAGE MODELE

OUVERT TOUS LES JOURS de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. SAMEDI et DIMANCHE inclus

Avant d'acheter consultez "Better Business Bureau"

800, boul. Labelle, Chomedey, Laval, Qué.

UN MILLE AU NORD DU PARC BELMONT PAR LE PONT CARTIERVILLE

TELEPHONE: 625-1961 Usine et bureau chef : Sainte-Rose-de-Laval, Qué.

LES MAISONS DE VACANCES LAURENTIDES INC.

QUANTITE TRES LIMITEE — Cette offre peut être retirée sans avis préalable

Les parents anglophones de St-Léonard décident de retenir leurs taxes

Les parents anglophones de Saint-Léonard, en banlieue de Montréal, ont continué à protester contre la politique d'unilinguisme de la commision scolaire de cette ville en décidant hier de ne pas payer leurs taxes foncières jusqu'à ce que la crise scolaire soit réglée.

Au cours d'une réunion tenue hier soir, les parents anglophones ont décidé de placer le montant de leurs taxes foncières entre les mains d'une société de fiducie, afin de s'assurer que leurs enfants recevront ce qu'ils considèrent être une éducation appropriée.

Ils ont également décidé de reprendre le boycottage des écoles de Saint-Léonard par les 1,700 élèves anglophones, afin de protester contre la décision de la commission scolaire de commencer à éliminer les classes de langue anglaise au niveau élémentaire cet automne.

Un porte-parole des parents a dit que le projet d'établir une école privée pour les élèves anglophones de la ville dépendait des résultats de la demande d'injonction soumise à la Cour, afin de combattre la politique de la commission scolaire.

Cette injonction, au sujet de laquelle une décision est attendue au début de la semaine prochaine, a été demandée par deux membres de la commission scolaire. Si l'injonction est accordée, les parents déclarent qu'ils renverront leurs enfants à l'école.

Si l'injonction n'est pas accordée, le boycottage se poursuivra jusqu'au moment où des classes privées de première année auront été établies. Seuls les élèves de la deuxième à la septième année retourneront à l'école.

Selon le programme de la commission scolaire de Saint-Léonard, seules les classes de première année sont entièrement en français cette année.

LISEZ
les pages 6 et 7
dans LA PRESSE
de ce soir

UN COURS PRATIQUE
CONVERSATION EN ANGLAIS
pour francophones et autres qui désirent améliorer prononciation et expression et posséder le génie de la langue; destiné à servir à ceux qui emploient l'anglais au travail.
Frances Valiquette, prof.
Le mardi, 24 semaines Commençant le 1er oct.
7.00 — 9.00 p.m. 220 ouest, ave des Pins
sous les auspices de
L'INSTITUT THOMAS MORE
pour l'éducation des adultes
Plus amples renseignements au bureau de l'institut,
3421, rue DRUMMOND Tél. 842-5076

Montréal fera évacuer un cimetière d'autos

Montréal a pris des mesures sévères, hier, en vue de forcer les propriétaires d'un terrain situé à l'angle des rues Bonsecours et Craig de nettoyer l'emplacement dans le plus bref délai.

Ce terrain, situé à proximité des immeubles municipaux, est devenu en quelques semaines un véritable cimetière d'autos abandonnées.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a dit que le Service de la police a été invité à agir dans la "plus grande rigueur" afin de faire nettoyer l'emplacement. M. Saulnier a aussi rappelé que la ville tient absolument à ce que les terrains vagues ne soient pas transformés en dépotoirs et que chaque fois que les règlements en question sont violés, la police reçoit l'ordre d'agir avec sévérité.

Maurice Miron conseiller à Melocheville

MELOCHEVILLE — Les contribuables de Melocheville ont depuis hier un nouveau conseiller, M. Maurice Miron. L'échevin siège en remplacement de M. Aimé Martineau.

Le conseiller Martineau avait dû se soumettre aux conséquences d'une procédure en disqualification. Le règlement municipal contraint à la destitution un conseiller, s'il ne peut participer à trois assemblées consécutives du conseil.

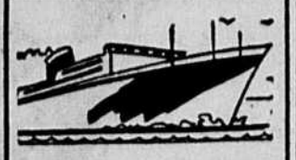
Etat grave du camionneur poignardé

Un camionneur de 26 ans, M. Laurent Treujou, de la Route rurale no 1, à Saint-Michel, comté de Napierville, qui a été poignardé, mardi, dans le restaurant Major, situé au 420, place Jacques-Cartier, dans le Vieux Montréal, est toujours dans un état grave, à l'hôpital Saint-Luc.

Contrairement à ce que LA PRESSE a laissé croire sur la foi des premiers renseignements obtenus, l'agression s'est déroulée au restaurant Major, et non à l'hôtel Nelson.

Treujou aurait été poignardé avec un couteau de cuisine, au cours d'une altercation avec Laurent Cadorette, un laveur de vaisselle de 23 ans de l'hôtel Nelson. Quelques instants plus tard, le blessé parvenait à se rendre jusque dans le hall de l'hôtel Nelson, où il a demandé que l'on prévienne la police.

Le coup de poignard lui a fait une entaille de 2 ou 3 pouces au côté droit.


VOUS PROJETEZ UN VOYAGE CET HIVER?
Nous vous suggérons de réserver dès maintenant afin d'être assuré d'obtenir les arrangements voulus pour la date exacte qui vous convient.
Rendez visite à votre agent de voyages qui fera pour vous toutes les démarches nécessaires.

À compter du 1er octobre 1968
LA LOI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
touchera de NOUVELLES ENTREPRISES

Par son règlement no 34 approuvé par Arrêté en conseil, la Commission des Accidents du Travail assujettit de nouvelles industries, les ajoutant à des classes de la Cédule 1 de la Loi et établit une nouvelle classe à ladite Cédule.

1. a) vente, louage de machines, moteurs, équipements et autres appareils similaires sont assujettis à la Loi et font partie de la classe 11 de la Cédule 1
b) louage de véhicules; exploitation de parcs de stationnement; récupération ou commerce de pièces de véhicules usagés, sont assujettis à la Loi et font partie de la classe 12 de la Cédule 1
c) transport de passagers par autobus, taxi, ambulance ou autre véhicule; exploitation de service d'ascenseurs publics, de messagerie, d'expédition, de pesage, d'inspection (non compris dans la Cédule 11); commerce, avec manutention, du fer, d'acier ou autres métaux; commerce de rebuts de métal; démolition de véhicules; commerce de rebuts autres que métalliques, sont assujettis à la Loi et font partie de la classe 20 de la Cédule 1
d) agences de détectives, de protection, de gardiens, de main-d'œuvre, sont assujetties à la Loi et font partie de la classe 24 de la Cédule 1.

2. Une nouvelle classe d'industries, portant le numéro 28, est ajoutée à la Cédule 1 de la Loi à compter du 1er octobre 1968 et en font partie les industries suivantes:
Association ou fédération syndicale, professionnelle, forestière, de prévention, communautaire, de gens d'affaires, club social et autres du même genre.

IMPORTANT Les employeurs qui exploitent les industries ci-haut énumérées sont priés de se rapporter, avant le 1er octobre 1968, à la Commission des Accidents du Travail du Québec en communiquant avec la Division de la Cotisation qui leur fera parvenir les formules appropriées.

LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DU QUÉBEC
225 est, Grande Allée, Québec 4. Tél.: 693-5850
50 ouest, boul. Crémazie, Montréal 11. Tél.: 381-9211

QUÉBEC
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère du Travail
La Commission des Accidents du Travail

SICO INC.
gagnant de 4 médailles d'or à la Sélection Mondiale des peintures et vernis tenue à Paris en 1967,
(le premier manufacturier de peinture canadien à remporter cet honneur)

veut à tout prix vous faire essayer deux de ses peintures de qualité les plus réputées en accordant
jusqu'à 37% de rabais

PEINTURE BLANCHE AU LATEX pour l'intérieur
SICO-SATIN
$7.54 le gallon
Détail suggéré $11.30 — Rabais de $3.76
$2.40 la pinte
Détail suggéré $3.60 — Rabais de $1.20

PEINTURE-ÉMAIL BLANCHE pour l'intérieur et l'extérieur
SICOLUX
$8.99 le gallon
Détail suggéré $14.25 — Rabais de $5.26
$2.89 la pinte
Détail suggéré $4.30 — Rabais de $1.41
POUR UN TEMPS LIMITÉ CHEZ TOUS LES DÉPOSITAIRES SICO
Consultez les pages jaunes

Employeurs et Salariés

À partir du 1er novembre 1968, le salaire minimum sera augmenté comme suit:

ORDONNANCE NO 4, 1968

EMPLOYEURS ASSUJETTIS
Employeurs visés par la Loi du Salaire minimum.

SALARIÉS RÉGIS
Salariés auxquels s'applique la Loi du Salaire minimum i.e., toutes personnes: ouvriers, commis, fonctionnaires ou employés quelconques dans tous genres de travaux, industries, commerces, entreprises, services, négoces ou affaires de quelque nature que ce soit.

SALARIÉS EXEMPTÉS
- Domestiques de maison
- Travailleurs agricoles
- Salariés régis par un décret sous la Loi des décrets de convention collective
- Ceux régis par une autre ordonnance de salaire minimum
- Le conjoint de l'employeur et ses enfants
- Les membres du clergé et ceux d'une institution religieuse
- Les aveugles travaillant dans des établissements où ils constituent la majorité des salariés
- Les étudiants qui travaillent au cours de l'année scolaire dans des établissements choisis par la direction d'une école et en vertu d'un programme d'initiation au travail approuvé par le ministre de l'Éducation
- Les patients non libérés d'hôpitaux psychiatriques lorsque placés, avec l'approbation des officiers du ministère de la Santé, chez des employeurs en vue de leur réadaptation dans la société
- Les personnes rémunérées de quelque façon que ce soit et travaillant en dehors de l'établissement d'un employeur sans qu'un contrôle puisse être exercé sur le temps affecté à ce travail.

SEMAINE NORMALE
48 heures (article 5).

HEURES SUPPLÉMENTAIRES
Taux et demi du salaire effectif en plus de 48 heures par semaine (article 6).

TAUX MINIMUM DE SALAIRE
(article 16)

	Taux actuels		Taux en vigueur le 1er novembre 1968	
	Région 1	Région 2	Région 1	Région 2
a) les salariés âgés de moins de 18 ans	$0.85	$0.80	$1.05	$0.95
b) les salariés à l'essai durant les 60 premiers jours	$0.95	$0.90	$1.15	$1.05
c) les autres salariés	$1.05	$1.00	$1.25	$1.15

Région 1: Île de Montréal, Île Jésus, Comtés de Chambly et de Taillon
Région 2: autres régions du Québec

ORDONNANCE NO 5, 1968

EMPLOYEURS ASSUJETTIS
Employeurs visés par la Loi du Salaire minimum.

SALARIÉS RÉGIS
Les salariés des établissements spécialisés dans les
- Services d'éducation
- Services hospitaliers et de santé comprenant aussi les hospices, les foyers pour vieillards, convalescents ou enfants
- Service du culte et les services de bienfaisance
- Services récréatifs et de divertissements
- Services d'entretien
- Services de protection et de maintien de l'ordre public
- Services de conciergeries et les clubs résidentiels
- Services de livraison
- Services de taxis
- Services de réparation et de cirage des chaussures
- Services de blanchissage, nettoyage et pressage des vêtements.

SALARIÉS EXEMPTÉS
- Domestiques de maison
- Travailleurs agricoles
- Salariés régis par un décret sous la Loi des décrets de convention collective
- Le conjoint de l'employeur et ses enfants
- Les membres du clergé, ceux d'une institution religieuse et les salariés affectés aux offices du culte
- Les étudiants employés dans une colonie de vacances ou dans l'exécution d'un programme récréatif ou éducatif organisé pour les enfants
- Les étudiants qui travaillent au cours de l'année scolaire dans des établissements de services choisis par la direction d'une école et en vertu d'un programme d'initiation au travail approuvé par le ministre de l'Éducation
- Les étudiants en nursing
- Les patients non libérés d'hôpitaux psychiatriques lorsque placés, avec l'approbation des officiers du ministère de la Santé, chez des employeurs en vue de leur réadaptation dans la société
- Les personnes rémunérées de quelque façon que ce soit et travaillant en dehors de l'établissement de service sans qu'un contrôle puisse être exercé sur le temps affecté à ce travail.

SEMAINE NORMALE
54 heures (article 5).

HEURES SUPPLÉMENTAIRES
Taux et demi du salaire minimum en plus de 54 heures par semaine (article 6).

TAUX MINIMUM DE SALAIRE
(article 17)

	Taux actuels		Taux en vigueur le 1er novembre 1968	
	Région 1	Région 2	Région 1	Région 2
a) les salariés âgés de moins de 18 ans	$0.75	$0.70	$0.85	$0.80
b) les salariés à l'essai durant les 60 premiers jours	$0.85	$0.80	$0.95	$0.90
c) les autres salariés	$1.00	$0.90	$1.10	$1.00

Région 1: Île de Montréal, Île Jésus, Comtés de Chambly et de Taillon
Région 2: autres régions du Québec

ORDONNANCE NO 8, 1968

EMPLOYEURS ASSUJETTIS
Employeurs visés par la Loi du Salaire minimum.

SALARIÉS RÉGIS
Les salariés des établissements d'hôtellerie, tels
- Un hôtel, un restaurant, une maison de logement ou un camping au sens de la Loi de l'Hôtellerie
- Un local où des boissons alcooliques sont vendues pour consommation sur place
- Une entreprise qui vend, livre ou sert des repas pour consommation à l'extérieur.

SALARIÉS EXEMPTÉS
- Domestiques de maison
- Travailleurs agricoles
- Salariés régis par un décret sous la Loi des décrets de convention collective
- Le conjoint de l'employeur et ses enfants
- Les étudiants qui travaillent au cours de l'année scolaire dans des établissements d'hôtellerie choisis par la direction d'une école et en vertu d'un programme d'initiation au travail approuvé par le ministre de l'Éducation.

SEMAINE NORMALE
54 heures (article 5).

HEURES SUPPLÉMENTAIRES
Taux et demi du salaire minimum en plus de 54 heures par semaine (article 6).

TAUX MINIMUM DE SALAIRE
(article 16)

	Taux actuels		Taux en vigueur le 1er novembre 1968	
	Région 1	Région 2	Région 1	Région 2
a) salariés à l'essai moins de 18 ans	$0.85	$0.80	$0.95	$0.90
			$0.95	$0.90
b) les autres salariés	$0.95	$0.90	$1.05	$1.00
c) les gardiens logés gratuitement par semaine	$50.00	$45.00	$55.00	$50.00

Région 1: Île de Montréal, Île Jésus, Comtés de Chambly et de Taillon
Région 2: autres régions du Québec

Renseignements et documentation:
2875 boul. Laurier, Ste-Foy, Québec 10. Tél.: 693-4940
355 rue McGill, Montréal. Tél.: 861-7351

QUÉBEC
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère du Travail
Commission du Salaire minimum



BILLETS AUSSI EN VENTE CHEZ CORBEIL SUR LA PLAZA, ED. ARCHAMBAULT ET AUX GALERIES D'ANJOU.

COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste Catherine • 861 3338

CE SOIR



"je m'appelle françois sigouin"

ADAPTATION POUR LA SCENE DE
"LES ECOEURANTS"
de
Jacques Hébert
avec
ANDRE BRASSARD
COMEDIEN ET METTEUR EN SCENE
AU GESÙ
1200, rue Bleury
Jusqu'au 22 septembre (inclus). Tous les soirs à 9 heures (le samedi à 8 h et à 10 h) Prix (taxe incl.) $2.25 et $1.50. Etudiants $1.00.
RESERVATIONS : 866-1200
Billets en vente : Place Ville-Marie.
"Un tour de force . . . Une des comédies les plus réussies depuis plusieurs saisons . . ."
(Zelda Halleur) The Gazette
"Le plus récent triomphe de Brassard . . . c'est à ne pas manquer."
(Martin Melina, Montreal Star)

dès DEMAIN !

Les 2 plus BEAUX films :
Elvira Madigan
(couleurs) 6.40
v.o.s.-t.a. 9.45
Un film de BO WIDERBERG
EN PLUS : d'Agnès VARDA
admirable de beauté, sensualité
Le Bonheur
(couleurs) Marie France Boyer
à 8.30 (dernier spectacle)
5393 BOUL ST-LAURENT 277-6600
CINEMA DE REPERTOIRE
verdi
DERNIER SOIR CE SOIR :
"REVOLUTIONNAIRE" 7.00-9.45
"PATRICIA et J.-B." 8.20

CINE-PARK
CURRY HILL
AUTOROUTE 401 — Mtl-Toronto
SORTIE 128 — Tél. 866-9581
'20,000 lieues sous la mer'
KIRK DOUGLAS — JAMES MASON
COULEUR
"Les révoltés de Tolède"
MARK DAMON — COULEUR
POUR TOUS

PLUS DE 63 PAYS LES ONT ACCLAMES !
LOS PARAGUAYOS
de
LUIS ALBERTO DEL PARANA
Le plus excitant ensemble de chanteurs et musiciens folkloristes de l'Amérique latine.
Ils ont chanté spécialement pour Charles de Gaulle, Nikita Krouchtchev, le Pape Pie XII, le Shah d'Iran, la Reine d'Angleterre, etc.
Plus de 5 millions de disques vendus.
SAM. et DIM. SOIRS
21, 22 SEPT.
matinée : dim. 22 sept.
PRIX :
soirs $5, $4, $3.50, $2.50, $2, matinée $5, $4, $3.50, $3, $2, $1.50
Billets en vente à :
Place des Arts et CCA
1822 ouest, rue Sherbrooke
et aux autres agences de CCA
Billets d'étudiants ($1.00) en vente à CCA seulement
RESERVATIONS :
932-2171
932-2234



SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montreal 18, 842-2112

variétés

Une soirée tonique de joie totale

"VIVE LES GENS !" — Spectacle de chansons en choeur. Avec un orchestre sous la direction de Herbert E. Allen. Au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts. Première hier soir.

par Olivier Marchand

Je conjure les cafardeux, les valétudinaires, les libidineux, les pisse-vinaigre, les pisse-froid, les pisse-rouge, et autres dégoûtés, d'aller voir "Vive les gens !".

Naïvement, à la scoute, quelque 200 très jeunes gens (entre 15 et 25 ans) se retrouvent sur la scène du Théâtre Maisonneuve pour chanter l'idéal, pendant quelques jours.

On n'aurait pas cru la chose possible.

Pendant deux bonnes heures, ces blancs-becs vous assènent des vérités premières par le travers du ciboulot, vous clouent à votre siège avec leurs rythmes à message.

Moi je trouve ça émouvant, exaltant comme l'est toute manifestation d'unanimité, surtout quand elle est joyeuse, confiante, souriante.

Il y en a qui ont choisi d'être mécontents de tout, de tout répudier. Les gamins et gamines de la troupe de "Vive les gens !" — "Up With People", sont prêts, eux, à jouer le grand jeu de la confiance, avec tout leur coeur, advienne que pourra !

"Vive les gens !", c'est un feu roulant de chansons en choeur; un "sing-out" comme disent les Américains. On y parle du grand Canada et des Canadiens, plus grands encore par leur coeur; on y parle de liberté, de fraternité; du message laissé par le piéton de l'espace Ed White.

En tout et pour tout, une trentaine de chansons composées en entier par les membres de la troupe qui vivent tout au long de l'année en communauté, pendant qu'ils roulent leur bosse d'une ville à l'autre, d'un pays à l'autre.

"Vive les gens !", c'est un enseignement. C'est la preuve par la clé de sol que la joie existe.

Ces jeunes sont déjà des milliers. Le groupe de passage à Montréal, avec ses quelque 225 membres, n'est pas le seul. Il en existe beaucoup d'autres.

On en trouve un semblable en Allemagne, un autre en Scandinavie, un autre en Asie. Le mouvement a commencé en 1965 et il ne cesse de grandir.

Ces jeunes voyagent avec leurs professeurs, leur médecin. Ce sont des troubadours modernes.

Pour leur spectacle canadien, ils ont réussi fort bien dans le bilinguisme et le biculturalisme. Les chansons en français sont nombreuses. Et, par un ingénieux système, les paroles de la chanson apparaissent en traduction sur un écran, au-dessus de la scène, quand il est nécessaire.

Et il ne faut pas oublier des musiciens du tonnerre; guitaristes, batteur, saxophonistes, pianiste qui jouent avec un allant endiablé.

Il y a déjà 25 Canadiens français dans la troupe. Mais on veut recruter encore des centaines de Canadiens, soit pour accompagner la troupe dans ses pérégrinations, soit pour former des cellules locales. L'adresse : "Vive les gens", C.P. 163, Station F., Montréal 3.

Il faut voir le spectacle pour se faire une juste idée de la puissance communicative qui se trouve dans l'ardeur, la vitalité juvéniles.

Il y a une belle leçon de discipline, d'accord dans l'ensemble avec lequel les gars et les filles de "Vive les gens" donnent tous leurs numéros. Il y a aussi quelques solistes fort convaincants.

A la toute fin, le groupe chante "Which Way America". Et la joie se teinte de gravité.

Que peuvent ces chants, ces sourires contre la réalité réelle ? diront les esprits chagrins.

Mais si une seule personne dans la salle retrouve espoir dans la vie à voir ces jeunes, de toutes races, de toutes couleurs, de tout poil, s'égosiller dans la plus chaude harmonie, peut-on douter de la vérité de cette démarche de foi en l'homme, en Dieu ?

Climatisé
LAVAL
St-Denis et Mt-Royal
(Métro - Station Mt-Royal)
7e MOIS
LA GRANDE VADROUILLE
DE FUNES

2e film : "JEU DE LA MORT"
DERNIER SPECTACLE A 7.45 P.M.
PRIX SPECIAL POUR LES ENFANTS 75¢

Le cinéma SEVILLE est maintenant ouvert !
Un centre de spectacles de charme et de beauté !
Prix populaires — Aucun siège réservé
"ENDURCISSANT ET SOPHISTIQUE!"
18 ANS ADULTES SEULEMENT
'Inadmissible Evidence' est impeccable dans sa présentation. C'est important parce que c'est la réalité d'AUJOURD'HUI !"
— Judith Crist, New York Magazine


Le cas de sa femme, de ses femmes et son milieu était . . .
NICOL WILLIAMSON dans
"INADMISSIBLE EVIDENCE"
avec
JILL BENNETT PETER SALLIS EILEEN ATKINS ISABEL DEAN
Musique par DUDLEY MOORE
Scénario de JOHN OSBORNE
SEVILLE
2155 STE-CATHERINE O 932-
Horaire : 1.20, 3.20 5.20, 7.20, 9.25 — Dernier spectacle complet à 9.05.
Deux rues à l'est du métro Atwater et des arrêts d'autobus.

VOS PAS VOUS CONDUIRONT VERS LE SPECTACLE LE PLUS JOYEUX DE L'ANNÉE !


POUR TOUS
DEMAIN !
PAPINEAU
PAPINEAU & MT-ROYAL 521-6853
DERNIER JOUR "FEMME SPECTACLE"

"CAPTIVANT, BOULEVERSANT ! Ressemble quelque peu à 'The Fox' avec un peu plus qu'un soupçon de Hitchcock. Je ne peux pas m'imaginer que l'on puisse résister à la charmante Mlle Bujold. Almond, réalisateur doué, arrive à transmettre la peur et l'angoisse si fortement qu'à plusieurs reprises j'ai senti mon coeur battre plus fort !"
N.Y. Daily News
"UN FILM BEAU, BOULEVERSANT, BRILLAMMENT CINÉMATOGRAPHIQUE ! avec 'Isabel', Geneviève Bujold a trouvé son vrai statut de vedette !"
— N.Y. Magazine
"UN FILM DE QUALITÉ SUPÉRIEURE ! Le réalisateur Almond est civilisé, intelligent, et très conscient de ce qui se passe dans le monde du cinéma moderne !"
— N.Y. Post
"UN FILM ANGOISSANT ! Parmi les plus frappants de l'année. Tensions maximums ! Le style du réalisateur Almond n'est pas sans rappeler l'ambiance et la sensibilité d'un film de Bergman et les techniques de suspense de Roman Polanski — On peut regarder l'exquise Geneviève Bujold sans jamais s'en lasser !"
— Cue Magazine

"TRIOMPHANT ! ÉTONNANT ! EXQUIS ! Un film merveilleusement conçu qu'il ne faut absolument pas manquer. Réalisation superbe de Paul Almond. Mlle Bujold, fascinante, traverse la ligne magique pour pénétrer dans le monde des vraies vedettes. Si on aime le cinéma, on est sûr d'aimer 'Isabel' !"
— WINS Radio
Paramount Pictures présente un film de Paul Almond
AVEC GENEVIEVE BUJOLD
DANS Isabel
En couleur, un film Paramount
14 ANS
PREMIERE CANADIENNE ! AUJOURD'HUI
Cinema PLACE VILLE MARIE
HORAIRE : 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10
Dernier spectacle complet à 9.00



VERSAILLES : le soir à 6.10, 7.35, 9.35. Dernier programme complet à 9.05 p.m.
PARISIEN : Prog. complet à 10.00, 12.10, 2.25, 4.35, 6.55, 9.15 p.m.
VERSAILLES 7265 SHERBROOKE E 352-0200
LE PARISIEN 480 STE CATHERINE O 861-2697

PRO MUSICA
21e Saison — Dimanche 16 h 30
Oct. 6 — QUATUOR JUILLIARD (U.S.A.) et WALTER JOACHIM violoncelliste (CANADA)
Oct. 27 — TRIO BEAUX-ARTS (U.S.A.)
Nov. 17 — MONTREAL CHAMBER PLAYERS
MILDRED GOODMAN, violon, JOHN NEWMARK, piano, WALTER JOACHIM, violoncelle, STEVE KONDAKS, alto, ROGER DES JARDINS, contrebasse (Canada)
Déc. 1 — BRUNO LEONARDO GELBER, pianiste (ARGENTINE)
Janv. 5 — QUATUOR BORODIN (U.R.S.S.)
Fév. 16 — QUATUOR BRAHMS : piano, violon, violoncelle et alto (ITALIE)
Mars 9 — SEXTUOR DE HAMBOURG (ALLEMAGNE)
Mars 30 — ORCHESTRE MICHELANGELO (ITALIE)
ABONNEMENTS : adultes, $25 (taxe incl. : $2.32) — étudiants de 7 à 21 ans : $10 (taxe incl. : $0.96) — preuve d'âge requise.
UNE PLACE : adultes, $5 (taxe incl. : $0.46) — étudiants de 7 à 21 ans : $2 (taxe incl. : $0.19) — preuve d'âge requise — Prière d'inclure une enveloppe pré-adressée et affranchie pour le retour des billets — Chèques faits à l'ordre de : PRO MUSICA, 1270 ouest, Sherbrooke — Tél. : 845-0532.
BILLETS NON RESERVES
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montreal 18 (Quebec) Tel 842-2112

SIEGES RESERVES MAINTENANT EN VENTE AU GUICHET OU PAR POSTE ! COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES : 861-4595 — 861-4500
GUICHET OUVERT DE MIDI A 9 H DU LUN. AU SAM. — LE DIM. 1 A 9 P.M.
THE WILLIAM WYLER RAY STARK PRODUCTION
COLUMBIA PICTURES and RASTAR PRODUCTIONS present
FUNNY GIRL
BARBRA STREISAND
OMAR SHARIF
CINEMA ODEON, PLACE DU CANADA
Entrée par l'hôtel Château Champlain 861-4595
EN SOIREE à 8.15 du dim. au jeudi : $3.00. Ven. Sam. et fêtes $3.50
MATINEES à 2 h dim. et fêtes $3.00. Samedi $2.50. Mercredi $2.00
MATINEES SUPPLEMENTAIRES LES JOURS DE FETE A 2 H — JOUR D'ACTION DE GRACE, 14 OCTOBRE. PERIODE DES FETES, DU 26 DEC. AU 5 JAN., 1969

Cinémas FAMOUS PLAYERS
Achetez des livrets de billets des cinémas "Famous Players" maintenant en vente . . . Un billet gratuit dans chaque livret !


"Vous en rirez longtemps sûrement !" POUR TOUS
— The Gazette
Jack Lemmon | Walter Matthau
dans
The Odd Couple
TECHNICOLOR
13e SEMAINE
En semaine à 10.35, 12.45, 2.55, 5.05, 7.20, 9.35. Dernier spect. comp. à 9.10
LOEW'S 954 STE CATHERINE O 866-5851
STATIONNEMENT INTÉRIEUR DES 6 P.M. ET LE DIMANCHE DES 11 A.M. $1.00
STATIONNEMENT DE LA PLACE VILLE MARIE CATHCART COIN AVE MCGILL COLLEGE



LAISSEZ-PASSER ET CARTES DE L'AGE D'OR NON ACCEPTES
TOUS LES JOURS CONTINUEL DEPUIS 1.00 P.M.
CINEMA LAVAL 688-8200
centre Laval com boul ST MARTIN
et SORTIE 7 de l'Autoroute (Chomedey)



Dernier jour au PALACE "5 CARD STUD" ; Au FAIRVIEW "DOUBLE MAN"
PALACE FAIRVIEW
698 ST CATHERINE O 866-6991 PTE CLAIRE TRANSCANADIENNE

GAGNANT DE 3 OSCARS
14 ANS
"UN GRAND AMOUR ET UN GRAND FILM" — L'EXPRESS
ANOUK AIMÉE
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
2e SEM.
UN HOMME et une femme
EN COULEUR
un film de CLAUDE LELOUCH
A L'AFFICHE
Horaire : 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40
Dernier spectacle complet à 9.10
SNOWDON 5225 DECARIE 482-1322

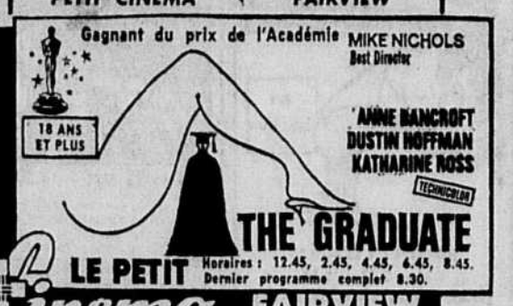


HORAIRE : 10.50, 12.55, 3.05, 5.10, 7.20, 9.30. Dernier prog. comp. 9 h.
CAPITOL 890 STE CATHERINE O 866-5851
STATIONNEMENT INTÉRIEUR DES 6 P.M. ET LE DIMANCHE DES 11 A.M. $1.00
STATIONNEMENT DE LA PLACE VILLE MARIE CATHCART COIN AVE MCGILL COLLEGE



Tous les soirs à 8.00. Matinées sam., dim. et merc. à 2 h. Laissez-passer et cartes de l'Age d'Or non valables.
RIVOLI
ST DENIS & BELANGER 277-4129

A L'AFFICHE AU PETIT CINEMA ★ DEMAIN AU FAIRVIEW



LE PETIT Cinema FAIRVIEW
PLACE VILLE MARIE 866-2644 PTE CLAIRE TRANS CANADA 697-0370 EXIT 15
Horaires : 12.45, 2.45, 4.45, 6.45, 8.45. Dernier programme complet 8.30.
STATIONNEMENT INTÉRIEUR DES 6 P.M. ET LE DIMANCHE DES 11 A.M. $1.00
STATIONNEMENT DE LA PLACE VILLE MARIE CATHCART COIN AVE MCGILL COLLEGE
FAIRVIEW : Dernier jour "Guess Who'se Coming to Dinner".



ALOUETTE CINEMA
318 STE-CATHERINE O 861-2807
LES GALERIES D'ANJOU 353-5960
METROPOLITAIN ET MONTÉE ST-LÉONARD



Horaires : 1.50, 4.20, 6.50, 9.20 p.m. Dernier spec. complet à 9 p.m.
WESTMOUNT 5038 SHERBROOKE O. 486-7395



Horaire : 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.40. Dernier spectacle complet à 9.15
YORK 1487 STE-CATHERINE O. 937-8978



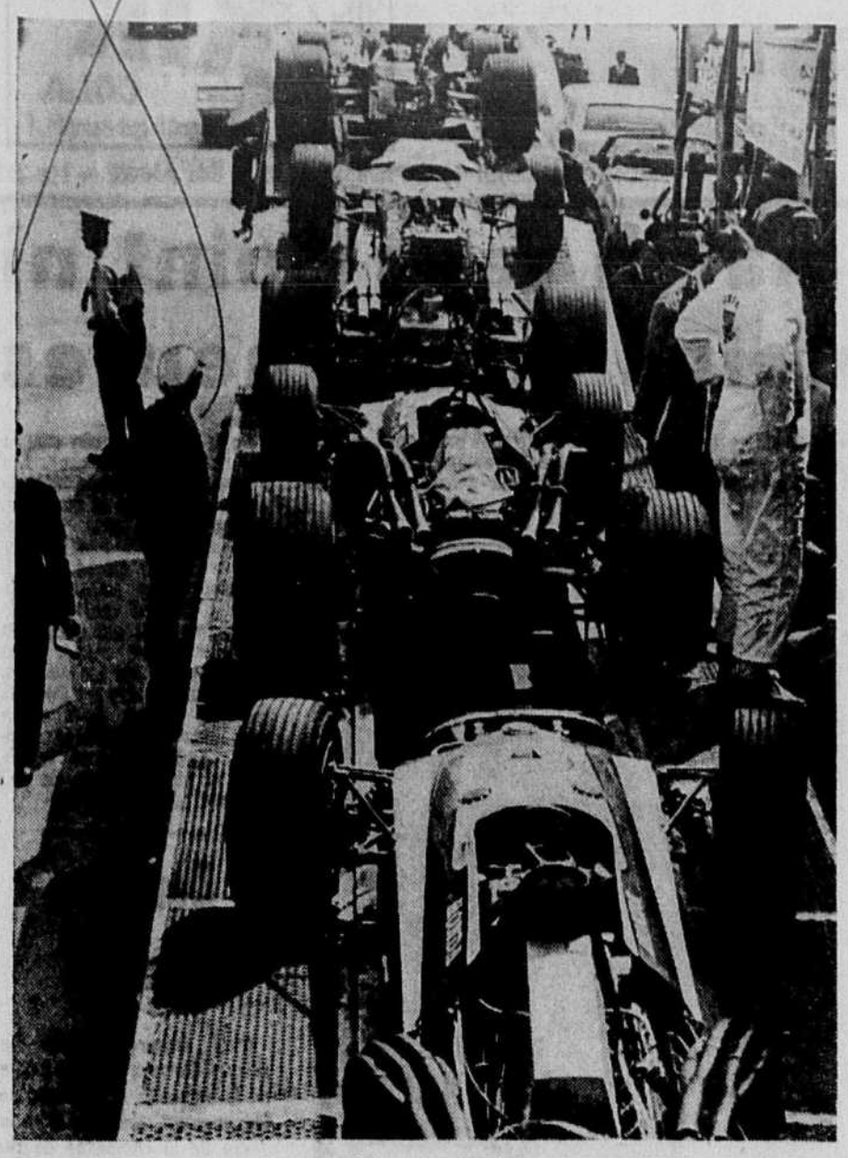
Dernier jour au Strand de "Destructors" et "Violent Ones". Dernières ce soir au Dorval de "How to Save a Marriage" et "In Cold Blood". Au Greenfield Park, "Tony Rome" et "Caprice".
STRAND 912 ST. CATHERINE W. 866-2774
DORVAL 631-2021
GREENFIELD PARK 519 TASCHEREAU BLVD



2 DERNIERS JOURS !
Dernier spectacle complet CHATEAU 8.10 p.m. AMHERST et VERSAILLES 7.55 p.m.
CHATEAU AMHERST VERSAILLES
271-4400 288-2943 352-0200



Dernier programme complet : FRANÇAIS et GRANADA à 6.40 p.m. — GREENFIELD PARK à 6.50 p.m.
FRANÇAIS GRANADA
59 STE-CATHERINE E. 288-5513 4353 STE-CATHERINE E. 255-2428
GREENFIELD PARK 519 BOUL TASCHEREAU 671-6129



Autos évaluées à $1,000,000

Les fervents des courses d'autos en ont eu plein les yeux au cours de la journée d'hier à Montréal, quand les autos (formule 1) qui prendront part au Grand Prix, au Mont-Tremblant, sont arrivées. Ces autos évaluées à $1,000,000 ont fait un détour vers la Place Alexis Nihon avant de se diriger vers la piste du Mont-Tremblant.

Les Expos cherchent un autre endroit pour s'entraîner

par Jacques DOUCET

Les bureaux des Expos de Montréal, de la ligue Nationale de baseball, bourdonnent d'activité telle une véritable ruche.

Dans la Salon Rouge de l'Hôtel Windsor, les gentilles secrétaires tapent sans cesse à la machine ou bien répondent aux innombrables appels téléphoniques.

Au deuxième étage, où Jim Fanning et Lou Martin ont converti leurs chambres en bureaux, c'est la même histoire.

C'est donc une conversation entrecoupée d'appels téléphoniques que nous avons eu avec Lou Martin et Jim Fanning.

"Tous les jours, c'est la même chose. Réunions, téléphones, entrevues, visites au parc Jarry. Ce n'est pas l'action qui manque", nous a déclaré Martin, un rouleau de plans sous le bras. Il allait rencontrer John McHale et Charles Bronfman.

Martin n'avait pas quitté la pièce que Lucien Geoffrion, le gérant des billets, y faisait son entrée. Il s'adresse à Fanning et lui dit.

"Ce Sydney Maislin est tout simplement formidable. Encore hier soir, il m'est arrivé avec une commande pour 72 billets de saisons. Ça fonctionne à plein".

Fanning acquiesce en se frottant les mains. Puis la conversation commence.

Fanning et la grève

Les Expos craignent-ils les effets que pourrait avoir une grève générale des joueurs de baseball majeur au début de 1969?

"Oui, j'ai lu cela quelque part, dans un journal. J'en ai d'ailleurs conservé l'article. Ce n'est rien de très rassurant pour un gérant général", déclare Fanning.

Toutefois, Fanning ne croit pas que cette grève puisse se réaliser.

"Les joueurs de baseball majeur, vous savez, possèdent le meilleur régime de retraite au monde. Je n'en blâme aucun de tenter d'obtenir le plus possible, car une carrière dans le baseball majeur, c'est bien court.

"Cependant, il ne faut pas ambitionner. Maintenant qu'ils ont formé une association, il ne faudrait pas qu'ils tombent dans un excès de demandes. Les joueurs sont tous bien traités. Bons salaires, voyages en première classe, repas de premier ordre, etc.

"Le point de leur litige, en fait, ne concerne que des bénéfices marginaux, comme le salaire à l'entrainement, une amélioration des assurances ou du régime de retraite.

"Personnellement, je ne crois pas que la menace d'une grève empêche des gens comme M. Wrigley, par exemple, de dormir. Il existe, dans le baseball, des gens, comme M. Wrigley, qui n'ont pas besoin du baseball pour assurer leur lendemain ou la prochaine année. Et, ces gens-là, ils ont aussi la tête dure.

"Comme je vous le disais il y a un instant, la carrière d'un joueur de baseball est bien courte. La perte de salaire, ne fusse que pour quelques mois, pourrait s'avérer un lourd fardeau, dans la majorité des cas pour les joueurs", a déclaré Fanning.

Autre site pour l'entrainement?

Et l'entrainement, est-il toujours prévu pour West Palm Beach, en Floride?

"Ce n'est pas décidé", de dire Fanning qui, pourtant, semblait assuré que l'entrainement aurait lieu à cet endroit.

Cette indécision est-elle motivée par le désir de la direction de l'équipe de s'identifier le moins possible aux Braves d'Atlanta, qui s'entrainent à West Palm Beach?

"Peut-être. Nous ne voulons certes pas donner une telle impression. Nous voulons que les Expos aient leur personnalité bien à eux. Plusieurs villes de la Floride nous ont offert d'aménager un site pour l'équipe et nous étudions les offres. A West Palm Beach, nous serions l'équipe en second. Ailleurs, nous serions l'équipe numéro un. Il en coûtera peut-être un peu plus cher, mais au moins nous serions chez nous", a déclaré Fanning.

Par ailleurs, le gérant général de l'équipe a déclaré que l'équipe de Sarasota, en Floride, sera uniquement dirigée par les Expos. Nous en serons les seuls commanditaires.

On sait que dans la nouvelle ligue "centrale" de calibre AAA, les Expos doivent partager la commandite d'une équipe avec les Royaux de Kansas City. Tel ne sera pas le cas à Sarasota, une équipe dans la ligue des recrues.

Enfin, Fanning a longuement parlé des va-et-vient de ses dépisteurs.

"Tous ont beaucoup de pain sur la planche d'ici la fin de la saison. Notre réunion de Chicago, la semaine dernière, a duré une journée et demie, et elle fut très profitable. Je suis bien satisfait du travail de mes hommes.

"Tous rentreront à Montréal vers le 9 octobre, alors qu'une autre réunion extraordinaire aura lieu, la dernière avant la séance de repêchage du 14 octobre, ici-même", a conclu Fanning.

Analyse du sang des concurrents

DELAWARE, Ohio (UPI) — Tous les chevaux qui prendront part aujourd'hui à la 23e reprise du Little Brown Jug — et il y en a 17 — subiront un test de sang avant la course pour éviter toute contestation par la suite en ce qui concerne la drogue.

Il s'agit d'un précédent dans le domaine des courses aux Etats-Unis. C'est la première fois que des concurrents inscrits dans une importante épreuve doivent se soumettre à ce test.

Il s'agit d'une initiative de la U.S. Trotting Association, de l'Association de courses de New York, du Jockey Club et de l'Etat de l'Ohio.

Pour la deuxième année consécutive, on craignait que la pluie ne retarde la présentation de la course.

Le programme de huit courses, prévu pour hier a été annulé. S'il pleut aujourd'hui, on remettra l'épreuve du Brown Jug à demain. Pas moins de 17 ambleurs de 3 ans sont engagés dans la course qui a nécessité deux divisions. Quatre conducteurs canadiens prendront part à l'épreuve: Hervé Filion, Joe O'Brien, Benoit Côté et Clint Hodgins.

Des épreuves pour pouliches

Tout comme l'a fait la Société de l'Hambletonian, les organisateurs du Little Brown Jug songent à instituer une épreuve spéciale pour les pouliches.

Un comité formé de quatre membres, dont Del Miller, s'est vu confier la tâche d'étudier une telle possibilité.

Record mondial pour Silvester

RENO, Nevada (UPI) — L'Américain Jay Silvester a amélioré, hier, le record mondial du lancer du disque au cours d'un exercice.

Silvester a lancé le disque à une distance de 224 pieds et cinq pouces.

Il a ainsi amélioré son propre record mondial qui était de 218 pieds et quatre pouces.

LISEZ
les pages 6 et 7
dans LA PRESSE
de ce soir

COURSE D'AUTOMOBILES
MONT-TREMBLANT — ST-JOVITE
Un arrêt agréable à
L'HOTEL MONTCLAIR
Ste-Adèle en haut autoroute sortie 28
Bonne table — bon gite — Bonne ambiance
Danse avec l'orchestre du pavillon d'Haïti (Expo '67)
Renseignez-vous pour le tarif spécial pour cette fin de semaine.
Tél. : ligne directe 861-8139, M. G.-A. Bidaut

DANS LES COULISSES DU SPORT
AVEC GILLES TERROUX

Angotti avait-il quitté le camp pour une raison aussi ridicule?

BARRIE, Ont. — Que penser de l'attitude de Lou Angotti, qui a déserté le camp des Pingouins de Pittsburgh sous prétexte que jouer à l'aile droite ne lui plaisait pas ?

Certes, Angotti est revenu au camp depuis et l'instructeur Red Sullivan considère l'incident clos, tout comme d'ailleurs le gérant général Jack Riley, qui a dit : "Il sait maintenant qui dirige l'équipe".

Il n'en demeure pas moins vrai que la raison — du moins celle que la direction des Pingouins a fournie — paraît ridicule.

"J'ai parlé à Angotti pour la dernière fois, dimanche soir", a raconté l'instructeur Red Sullivan.

"Il paraissait mécontent. Il m'a demandé pourquoi je l'avais utilisé à l'aile droite. C'est mon affaire. Nous sommes à court d'ailiers droits d'expérience et je voulais voir comment il se comporterait à cette position. Ce n'est tout de même pas lui qui va me dicter une ligne de conduite".

Et le gérant général Jack Riley d'abonder dans le même sens.

"Red est le patron sur la patinoire. C'est à lui de former un alignement équilibré. S'il juge que Lou Angotti peut jouer à l'aile droite, Lou Angotti jouera à l'aile droite".

Un cas similaire s'est présenté à Oshawa.

Howie Young ne s'est pas présenté à l'entrainement des Seals d'Oakland. Il a même retourné son contrat sans avoir ouvert l'enveloppe. "Pas lu. Aucun commentaire", pouvait-on lire sur l'enveloppe retournée au président Frank Selke fils, à Oshawa.

Revenons à Angotti.

Les Pingouins comptent beaucoup sur lui en vue de la prochaine saison. Ils ont laissé partir Ab MacDonald pour l'acquérir.

Angotti, de son côté, ne peut se priver d'un intéressant salaire. Surtout que Riley affirme que le contrat que Angotti n'a pas encore signé n'est pas à l'origine du différend. "Nous n'aurions pas tenté de l'obtenir si nous ne voulions pas le payer équitablement", ajoute Riley.

Heureusement pour les Pingouins, Angotti est de retour et l'affaire est classée.

* * *

D'un camp à l'autre —

Punch Imlach semble le seul à avoir entrepris la guerre aux cheveux longs et aux favoris... A l'instar de Claude Ruel, Sullivan ne se préoccupe guerre de la façon de se peigner de ses joueurs... "Au fait, j'ai l'intention de laisser allonger mes favoris. N'est-ce pas à la mode ?", a dit le pilote du Pittsburgh.

* * *

Keith McCreary et Bob Dillabough ont signé avec les Pingouins. A London, Ted Green a abandonné le camp d'entrainement des Bruins.

* * *

Les Pingouins endosseront un nouvel uniforme au cours de la prochaine saison... Un Pingouin encerclé ornera le chandail au lieu du nom Pittsburgh écrit en diagonale la saison dernière.

* * *

Andy Bathgate et Wally Boyer ont accepté des contrats d'un an... Val Fonteyne se contente d'arbitrer au cours des exercices du Pittsburgh, à cause d'un nerf du cou coincé... Bill Lecaine, un athlète de descendance chinoise, s'entraine avec les Pingouins...

* * *

La bonne humeur règne à l'entrainement des Seals d'Oakland, à Oshawa... L'instructeur Fred Glover s'entraine avec ses joueurs... "Tout simplement pour rester en forme", précise-t-il. Il n'est pas question qu'il cumule les doubles fonctions de joueur et d'instructeur.

Tim Ryan, vice-président en charge des relations extérieures des Seals, agit comme arbitre à l'entrainement... Il possède un coup de patin plus élégant que celui de plusieurs joueurs du Oakland...

* * *

Bert Marshall est handicappé par une blessure à un pied; Brian Perry souffre d'un malaise à l'aine et Robert Lemieux a aggravé une blessure au coude gauche...

* * *

Bryan Watson portera le chandail no 6 avec les Seals, en l'honneur de son joueur préféré du Canadien, Ralph Backstrom...

* * *

Les Kings de Los Angeles et les Red Wings de Détroit seraient sur le point de bâcler une transaction... Il ne faudrait pas être surpris que le défenseur Bob Wall retourne avec son ancienne équipe...

* * *

Brent Hughes a remporté les honneurs du tournoi de golf des Kings de Los Angeles... il a roulé une ronde de 78 au Club de Barrie.

Dale Rolfe, transformé en ailier gauche par Red Kelly, a signé son contrat, hier, avec les Kings.

Cooper champion

LONDRES — Henry Cooper, champion Britannique des poids lourds, a conquis le titre de champion d'Europe toutes catégories, battant le tenant l'Allemand Karl Mildenberger, par disqualification à la 8ème reprise d'un combat prévu en 15 hier soir à l'Empire Pool de Wembley.

L'arbitre Italien a disqualifié Mildenberger pour coups de tête répétés.



Matches de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Atlanta (Pappas 11-12) à Houston (Giusti 10-13) — heure 8:30
St-Louis (Briles 18-10) à S. Francisco (Robertson 1-0) — 4:00
Cincinnati (Culver 11-13) à Los Angeles (Foster 0-0) — 11:00

LIGUE AMERICAINE

Aucun match à l'affiche

HIER

LIGUE AMERICAINE

Baltimore	000 000 000—0	7	0
Boston	000 000 31x—4	5	1

Nelson, Richert (7e), Drabowsky (7e), Beene (8e) et Haney, Hendricks (7e); Ellsworth, Stange (8e) et Moses. LG : Ellsworth (14-7). LP : Nelson (3-2).

(Premier match)

Californie	010 001 010—3	8	1
Minnesota	010 300 00x—4	4	0

McGlothlin, Harrelson (4e), Locke (4e), Burgmeier (5e), Bennett (7e) et Satriano; Chance, Perranoski (8e) et Look. LG : Chance (15-13). LP : Harrelson (1-6).

(Deuxième match)

Californie	201 000 100—4	12	1
Minnesota	001 001 001—3	8	3

Wright, Pattin (6e) et Rodgers; Morris, Miller (5e), Boswell (7e), Perry (9e) et Mitterwald. LG : Wright (10-5). LP : Morris (0-1).

New York à Détroit
(remise à cause de la pluie)

Washington à Cleveland
(remise à cause de la pluie)

LIGUE NATIONALE

St-Louis	000 000 110—2	7	0
S. Francisco	000 000 000—0	0	0

Washburn (13-7) et Edwards; Bolin, Linzy (9e) et Dietz. LP : Bolin (0-3).

Pittsburgh	000 100 000—1	8	1
Philadelphie	000 000 20x—2	8	1

Veale, Kline (8e) et May; Johnson, Wagner (8e) et Ryan. LG : Johnson (3-3). LP : Veale (13-14).

Atlanta	200 000 000—2	8	0
Houston	000 000 000—0	3	2

Niekro (12-12) et Torre; Lemaster, Shea (9e) et Adlesh. LP : Lemaster (10-13).

Chicago	100 000 132—7	15	1
New York	001 010 000—2	9	1

Hands, Nye (7e), Regan (9e) et Hundley; Koosman, Koonce (9e), Taylor (9e) et Martin. LG : Nye (7-12). LP : Koosman (18-11). Cir. : Koosman (1er), Phillips (11e).

Cincinnati	000 002 000—2	11	0
Los Angeles	000 000 000—0	4	0

Arrigo, Abernathy (9e) et Bench; Sutton, Grant (9e) et Campanis. LG : Arrigo (12-9). LP : Sutton (9-15).

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
*Détroit	98	54	.645	—
Baltimore	87	67	.565	12
Boston	81	72	.529	17½
New York	80	72	.526	18
Cleveland	81	73	.526	18
Oakland	77	76	.503	21½
Minnesota	73	80	.477	25½
Californie	66	88	.429	33
Chicago	63	90	.412	35½
Washington	59	93	.388	39

x=champion

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
*St-Louis	94	59	.614	—
San Francisco	82	71	.536	12
Cincinnati	79	72	.523	14
Chicago	79	75	.513	15½
Atlanta	77	76	.503	17
Pittsburgh	75	77	.493	18½
Philadelphie	72	81	.471	22
Los Angeles	70	83	.431	24
Houston	68	85	.444	26
New York	68	85	.444	26

x=champion

Les champions du monde s'affrontent au Québec.

Player's
GRAND PRIX
LE CIRCUIT MONT TREMBLANT/ST-JOVITE/22 SEPT., 1968



ORGANISÉ PAR FCSA (RÉGION DE QUÉBEC) — SANCTIONNÉ PAR FCSA — FIA

Venez vous plonger dans la fièvre du plus grand événement sportif du genre au Canada. C'est enivrant de joie, de gaieté. Et... que d'émotions... car, vous verrez Graham Hill, Jack Brabham, Jean-Pierre Beltoise, Dan Gurney, Denis Hulme et tous les grands des circuits de course internationaux. Un spectacle unique pour toute la famille.

Le stationnement est gratuit, des terrains de camping sont à votre disposition et les enfants en dessous de 12 ans sont admis gratuitement.

Vous pouvez épargner sur le coût d'admission grâce à la pré-vente à rabais. Pour obtenir tous les renseignements, arrêtez-vous aux kiosques du Grand Prix Player's chez Steinberg MIRACLE MART

Comment se rendre au Circuit.
De Montréal, via l'Autoroute des Laurentides jusqu'à Ste-Adèle. Puis la route 11 jusqu'à St-Jovite. Tournez à droite aux premiers feux de circulation (rue Limoges) et suivre les pancartes jusqu'au Circuit.



Dandre a refusé d'aller au Tour Cycliste de Grèce

Pierre Dandre aurait pu faire un beau voyage sans trop se fatiguer. Mais en honnête cycliste qu'il est, Dandre a avisé les dirigeants de l'Association cycliste canadienne qu'il n'était pas encore complètement rétabli d'une vilaine bronchite et, par conséquent, pas en bonne condition physique.

Il a donc refusé l'invitation qui lui était faite d'aller représenter le Canada, lors du Tour Cycliste de Grèce, une compétition de sept jours et 637 milles, qui opposera les équipes d'au moins dix pays.

Outre Dandre, l'équipe canadienne comprend Giuseppe Marinoni, de Montréal, et trois cyclistes de Calgary, soit Norman Lowe, Hank Koning et Gary DeJong en plus du gérant de l'équipe, Mike Breckon, du mécanicien Maurice Jefferies et du Dr Louis Leclerc, le médecin de l'équipe.

L'équipe quittera la métropole mardi, 1er octobre, sur le vol direct de CP Air, à destination d'Athènes. La société aérienne canadienne assure le transport et fournit l'uniforme aux membres de l'équipe.

Les cyclistes passeront quatre jours à Athènes afin de s'acclimater et de s'entrainer en vue de la compétition.

Le gérant de l'équipe canadienne, Mike Breckon a déclaré que le choix du remplaçant de Dandre sera fait à l'issue de l'Alpin du Québec, épreuve qui doit avoir lieu samedi entre Montréal et Ste-Agathe.

"Nous avons une liste qui comporte huit ou neuf noms. Ces gens ont tous été avisés que nous les considérions comme candidats à la succession de Dandre et nous sommes persuadés qu'ils donneront le meilleur d'eux-mêmes dans cette épreuve de montagne. Entre autres, mentionnons les noms de Michel Banos, Domenico Malvestuto, Guy Lacroix (le champion du Québec 1968), Frank Vettor, Gino Cadorin, Jean Martel, Heinz Reinhold, Magella Tremblay et Walter Joswiak", a déclaré Breckon.

Même si cette équipe ne peut, à cause de la proximité des dates, aligner des membres de l'équipe olympique canadienne, elle peut toutefois compter sur trois membres de l'équipe championne du récent Tour Cycliste de la Nouvelle-France, soit Koning, Lowe et DeJong qui ont pris les 3e, 5e et 7e places dans cette épuisante compétition. Par ailleurs, Marinoni s'impose de plus en plus, ayant gagné la course Québec-Anjou et plusieurs autres épreuves.



photo LA PRESSE

Marinoni s'en va t'en Grèce

Le cycliste Giuseppe Marinoni, à droite, membre de l'équipe canadienne qui ira participer au Tour de la Grèce, jette un coup d'oeil sur le tracé de l'épreuve en compagnie de Guy Morin, à gauche, président de l'ACC, de Mlle Lise Croteau, hôtesse de CP Air, et de Mike Breckon, le gérant de l'équipe. La compétition aura lieu du 7 octobre.

LISEZ
les pages 6 et 7
dans LA PRESSE
de ce soir

Dans les majeures

LES FRAPPEURS

LIGUE NATIONALE

	J.	Ab	P.	Cs	Moy
Rose, Cin.	138	582	87	198	.340
Alou, Pitt.	136	516	55	170	.329
Johnson, Cin.	138	560	77	177	.316
Alou, Atla.	151	628	69	198	.315
Flood, St-L.	144	600	71	181	.302
Staub, Hous.	152	558	52	167	.299
Beckert, Chi.	152	632	98	188	.297
May, Cin.	135	513	74	150	.292
Williams, Chi.	155	614	86	178	.290
Aaron, Atla.	151	579	80	168	.290

LIGUE AMERICAINE

	J.	Ab	P.	Cs	Moy
Yastrzemski, B.	148	503	83	152	.302
Cater, Oak.	138	468	47	136	.291
Oliva, Minn.	128	470	54	136	.289
Horton, Det.	140	500	67	143	.286
Uhlaender, Min.	134	488	52	138	.283
Davalillo, Cal.	140	507	47	140	.276
Campaneris, Oa.	150	608	82	168	.276
Howard, Wash.	149	562	74	155	.276
Harrelson, Bos.	141	504	77	139	.276
White, NY	150	548	86	150	.274

CIRCUITS

Ligue Nationale

McCovey, San Fran 34 ; Banks, Chi 32 ; Williams, Chi et Allen, Phila 30 ; H. Aaron, Atl 27.

Ligue Américaine

F. Howard, Wash 42 ; Horton, Dét 36 ; Harrelson, Bos 35 ; Jackson, Oak 28 ; Freehan, Dét 24.

POINTS PRODUITS

Ligue Nationale

Williams, Chi 98 ; McCovey, San Fran 97 ; Santo, Chi et Perez, Cin 89 ; Banks, Chi et H. Aaron, Atla 82.

Ligue Américaine

Harrelson, Bos 107 ; F. Howard, Wash 104 ; Horton et Northrup, Dét 85 ; Powell, Bal 82.

LES PLUS GROS RABAIS
sur tous les
CHEVROLET '68

LA PLUS FORTE ALLOCATION D'ECHANGE
CONDITIONS FACILES

2085 STE-CATHERINE O.
2 rues à l'est
du Forum

OUVERT LE SOIR

Tél. 933-6781

CHEVROLET
MOTOR SALES CO.
OF MONTREAL LTD.

STATIONNEMENT GRATUIT sur notre terrain d'autos usagées,
de l'autre côté de la rue

IL EST AVANTAGEUX DE TRANSIGER AVEC LE CHEF DE FILE

MIRACLE MART

ÉPARGNEZ...
En achetant d'avance vos billets pour le
GRAND PRIX PLAYER'S
au Miracle Mart de votre voisinage

	Prix Miracle Mart	Prix au guichet
Dimanche seulement Entrée ordinaire	$6.50	$7.00
Jours d'essais et de course Entrée ordinaire (Vendredi, samedi et dimanche)	$9.00	$12.00
Dimanche seulement Tribune et entrée ordinaire	$18.50	$22.00
Jours d'essais et de course Tribune et entrée ordinaire (Vendredi, samedi et dimanche)	$21.00	$27.00

Avec l'achat de chaque billet au Miracle Mart, vous recevez GRATUITEMENT un fanion qui vous aidera à gagner plus rapidement la barrière des billets PLUS un insigne Grand Prix pour votre pare-brise.

Player's
GRAND PRIX
LE CIRCUIT MONT TREMBLANT
22 SEPT. 1968

Le Grand Prix Player's est organisé par la Canadian Automobile Sports Club de la région de Québec. Approuvé par le CASC, FIA.

Koloff défendra son titre contre Carpentier

Yvan Koloff a finalement consenti à défendre son championnat à Montréal. Il a signé un contrat s'engageant à rencontrer Edouard Carpentier au centre sportif Paul-Sauvé lundi prochain. Koloff n'a pas été un champion trop actif depuis qu'il a détrôné Johnny Rougeau.

Rougeau tente depuis quelque temps d'obtenir un autre match contre Koloff, mais le Russe ne veut plus entendre parler de lui.

Le matchmaker Bob Langevin n'a pas eu la tâche facile en bâclant le match Carpentier-Koloff.

"Koloff est très exigeant. Il est champion et il ne veut plus rien savoir. Je lui ai fait comprendre que Carpentier méritait un match pour le championnat. Il a finalement acquiescé à ma demande", a expliqué Langevin.

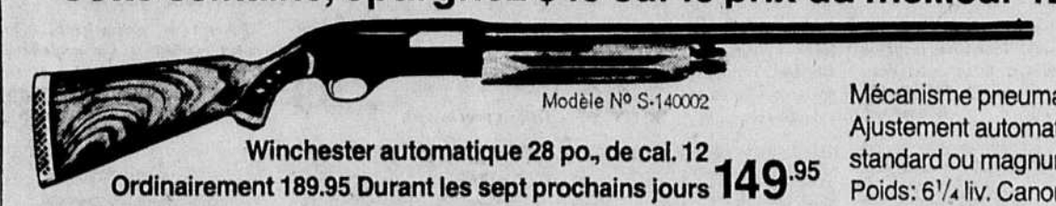
Carpentier s'est déclaré très heureux après avoir appris que Koloff avait accepté de le rencontrer.

"Il y a longtemps que je veux affronter Koloff", s'est exclamé le Français. "Je l'ai toujours considéré comme un champion de paille et je réglerai son compte lundi prochain", a ajouté Carpentier, un solide athlète, qui a détenu le championnat en quelques occasions.

La chasse est ouverte



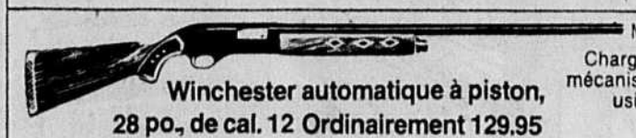
Cette semaine, épargnez $40 sur le prix du meilleur 12 de sa catégorie.



Modèle Nº S-140002

Winchester automatique 28 po., de cal. 12
Ordinairement 189.95 Durant les sept prochains jours 149.95

Mécanisme pneumatique parfaitement automatique. Ajustement automatique pour cartouches standard ou magnum. Fût à poignée pistolet. Poids: 6¼ liv. Canon de 28 po. Choke circulaire.



Modèle Nº S-120002

Winchester automatique à piston, 28 po., de cal. 12 Ordinairement 129.95 Durant les sept prochains jours 109.95

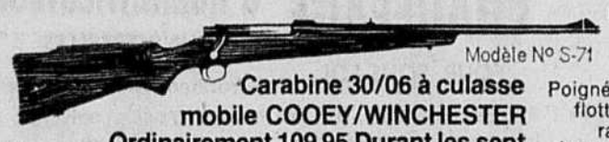
Chargement à coulisse; mécanisme rapide, fiable, usiné avec précision et donc durable. Choke circulaire.



Modèle Nº S-9412

Winchester 30-30 à répétition, 7 coups Ordinairement 109.95 Durant les sept prochains jours 99.95

Canon spécial de 20 po. en acier éprouvé Winchester. Guidon à boule et hausse arrière sport, synonymes de précision. 6 cartouches dans le magasin et une dans la chambre. Mécanisme à répétition. Poids: 6¼ liv. Longueur: 37¾ po.



Modèle Nº S-71

Carabine 30/06 à culasse mobile COOEY/WINCHESTER Ordinairement 109.95 Durant les sept prochains jours 99.95

Poignée pistolet. Canon à flottaison libre, hausse rabattable, guidon à boule. Peut recevoir une lunette-viseur. 7 liv.

Economisez sur les fournitures.
Les articles suivants, et d'autres aussi, sont maintenant en vente.

Imperial BB 2¾ de cal. 12:2, 4, 5, 6, 7½ en spécial 3.49 la boite
170 GR KKSP Dominion 30/30 ord. 5.10 **4.44 la boite**
180 GR KKSP Dominion 30/30 ord. 6.25 **5.49 la boite**
Jumelles 'Attache' grand oculaire 7x35 ord. 49.95 **39.95**
Lunette Weaver K4 ord. 57.95 **49.95**
Lunette Nikko 4/40 **Cette semaine: 24.95**
Support à fusils ord. 5.49 **4.99**
Trousse de nettoyage pour carabine—tous calibres ord. 5.59 **4.99**
Trousse de nettoyage pour fusils—cal. 12, 16, 20 ord. 5.95 **4.99**

GAGNEZ un téléviseur portatif de $190. Dans chaque Centre Esso, il y aura le 1er novembre le "Tirage du Gérant". Prenez gratis votre billet dès aujourd'hui. Allez visiter le nouveau quartier résidentiel de l'Ile des Soeurs et voyez Esso à l'oeuvre.

Employez votre crédit! Votre carte de crédit Esso-Matic vaut de l'argent comptant pour tous les articles de chasse que vous désirez acheter.

CENTRE ESSO

Les îlots des pompes sont ouverts 24 heures par jour, 7 jours par semaine

822 ouest, rue St-Laurent, Longueuil
Téléphone 679-6360
6270, Montée St-Léonard, Ville d'Anjou
Téléphone 351-6200
10433 Pie IX, Montréal-Nord
Téléphone 322-4220
10290 St-Laurent, Montréal
Téléphone 382-2248
395 Avenue Dorval, Dorval
Téléphone 636-0095
1681 Ontario Est, Montréal
Téléphone 527-1521

ESSO

Chasseurs ! Epargnez de 20% à 40% !



SPÉCIAUX de 3 JOURS

UNE VERITABLE STATION D'ECHANGE POUR ARMES A FEU
150 modèles différents de carabines et fusils en montre

NOUVELLE SUCCURSALE
714 OUEST, ST-JACQUES

CARABINES DE L'ARMEE
303 10 coups. Rég. $29.00 $19.95
303 sporter de luxe, no 4. Rég. $37.95 $25.95
303 sporter de luxe no 3. Rég. $39.95 $26.95
308 Cal. Winchester, carabine Rég. $49.95 $37.95
8mm Mauser neuve. Rég. $45.00 $29.95
.22 Winchester 1 coup $12.95

MUNITIONS DE L'ARMEE
303 boite de 32 $3.98
7mm et 8mm Ch. 10¢

WINCHESTER
22 automatique, modèle 190. Rég. $70.00 $53.50
30-30 à culasse, modèle 94. Rég. $109.95 $85.50
44 Magnum, modèle 94. Rég. $129.95 Spécial $104.95
30-06 modèle 670. Rég. $151.50 $99.50
308 modèle 88 à culasse $135.95
308 modèle 100 auto. $151.95
Calibre 12 modèles 1400 de campagne, auto., rég. $189.95 $142.95
Calibre 12 auto. modèle 1400. Pour le chevreuil avec baril de 30" supplémentaire, rég. $259.95 $189.95

WINCHESTER COOEY
Calibre 12, 1 coup. Rég. $34.95 $24.95
22 modèle 600, 18 coups $27.00
22 modèle 64, auto. $34.50
308 et 30-06, modèle 710. Rég. $109.95 $79.95

SAVAGE
308 modèle 99-E à levier. Rég. $136.00 $105.95
308 à levier avec magasin (99c). Rég. $173.00 $133.98

MOSSBERG
Calibre 12 3 coups avec "choke" C-Lect $48.50
Calibre 16 3 coups avec "choke" C-Lect $47.50
Calibre 20 3 coups avec "choke" C-Lect $44.50
Calibre 410 3 coups avec "choke" C-Lect $39.50
Calibres 12, 16, 20, 410, 5 coups à coulisse. Rég. $100.00 $75.00

EL FAISAN
410 double barillet rég. $45.00 $34.50
Calibres 12 et 16, double barillet, rég. $104.95 $69.95

CEINTURES A CARTOUCHES
Pour tous calibres 75¢

VETEMENTS DE CHASSE
Costume de pluie: veste avec capuchon et pantalon caoutchouc. Rég. $6.95 $3.95
Costume de pluie camouflage réversible. Rég. $12.95 $7.95
Bottes de chasse isolées. Thermos. Rég. 7.95 $4.89
Veste de chasse réversible. Rég. $15.00 $9.95
Parkas de l'armée, capuchon en fourrure avec doublure amovible. Spécial $19.95

TENTES
9 x 9 x 7 tente touriste rég. $39.95 Spécial $29.97
CAMP-KING 12 x 15 $114.95
35 modèles différents au choix.

SACS DE COUCHAGE
Lignes complètes $4.95
35 modèles différents et plus

BATEAUX PNEUMATIQUES
1 place $19.95
2 places $34.95

EQUIPEMENT DE PECHE
RABAIS
33⅓% à 50%

BACHES ET CAPOTES DE BATEAUX, toutes dimensions

Lit double $14.95
Matelas à ressorts $8.95
Draps 89¢ ch.
Taies d'oreillers 49¢ ch.
Oreillers 49¢ ch.

Gamelles de l'armée .69¢
Cape poncho en caoutchouc de l'armée canadienne. .89¢
Imperméable coton/caoutchouc pour hommes et femmes $2.95
Matelas pneumatique $4.98

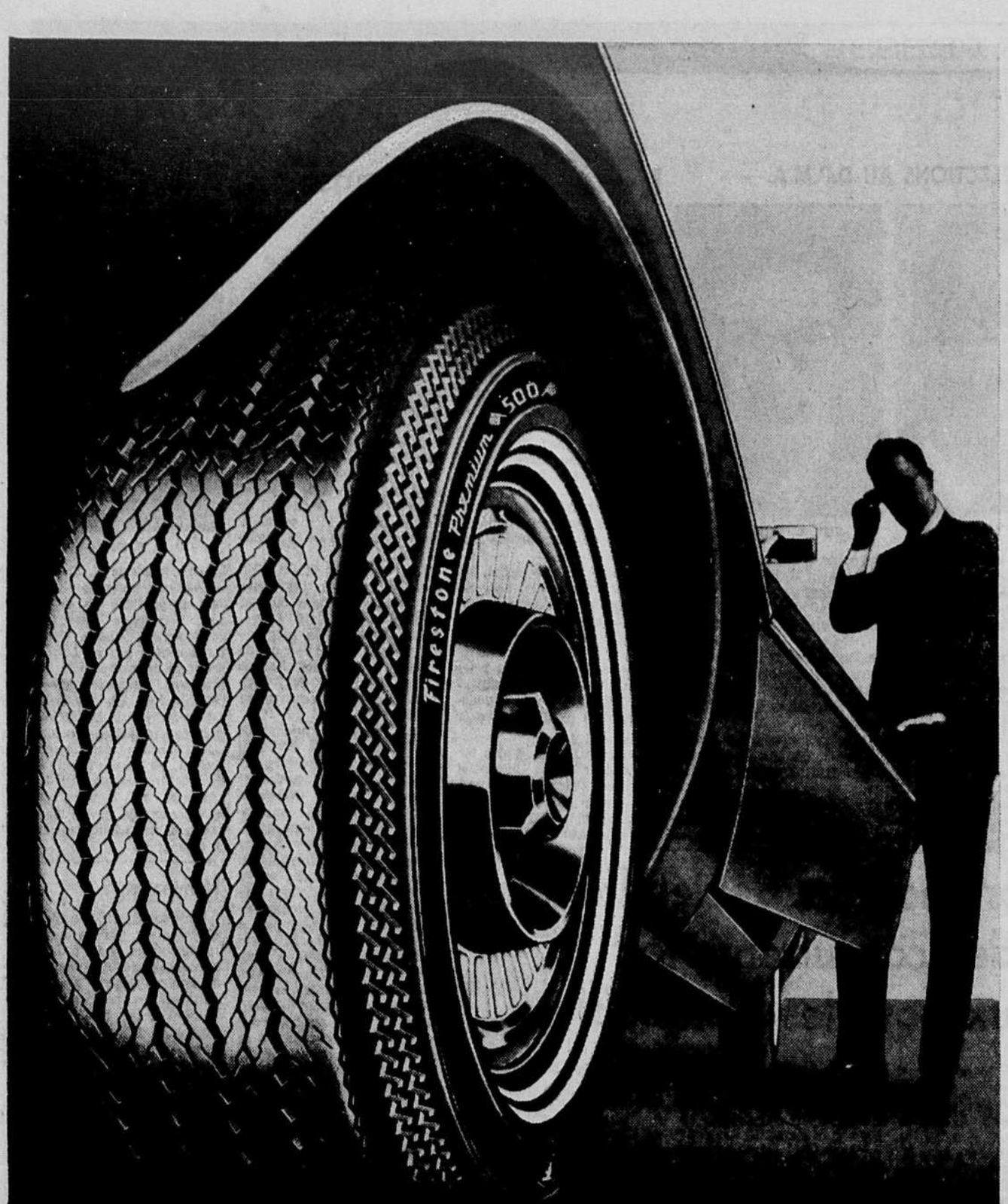
OUVERT LUNDI A SAMEDI : 8 h 30 à 6 h JEUDI ET VENDREDI jusqu'à 9 h



MAGASIN DE SURPLUS GÉNÉRAL
2 succursales à votre service
714 OUEST, RUE ST-JACQUES (adjacent Place Victoria)
861-1934
20 EST, RUE NOTRE-DAME (une rue à l'est de St-Laurent)
861-5393
Nous émettons permis de chasse



PLAN BUDGETAIRE



Pour QUELQUE TEMPS seulement,

offre spéciale d'un pneu de qualité supérieure:

le *Premium 500*

de **Firestone**

Vous achetez le premier au prix courant et le second à

1/2 PRIX

Un pneu supérieur à tous points de vue : flancs avec double bande blanche; semelle enveloppante plus épaisse; carcasse 4 plis de câblé de nylon super-résistant; garantie sans limite de temps ni de millage, honorée par plus de 60,000 marchands et magasins Firestone au Canada et aux Etats-Unis. Et maintenant, pendant ce mois-ci seulement, une paire de ces pneus vous coûtera moins — beaucoup moins — que vous ne l'auriez jamais cru possible. Constatez-le en consultant le tableau ci-contre :

Dimensions	Type	Premier pneu	Second pneu
6.50-13	Sans chambre, flancs noirs	$33.85	$16.93
	Sans chambre, flancs blancs	38.10	19.05
7.75-14	Sans chambre, flancs noirs	41.75	20.88
	Sans chambre, flancs blancs	47.00	23.50
8.25-14	Sans chambre, flancs noirs	46.85	23.43
	Sans chambre, flancs blancs	52.65	26.33
7.75-15	Sans chambre, flancs noirs	41.75	20.88
	Sans chambre, flancs blancs	47.00	23.50
8.15-15	Sans chambre, flancs noirs	46.85	23.43
	Sans chambre, flancs blancs	52.65	26.33

Economies semblables pour d'autres dimensions

PAS DE COMPTANT — Payez à crédit !

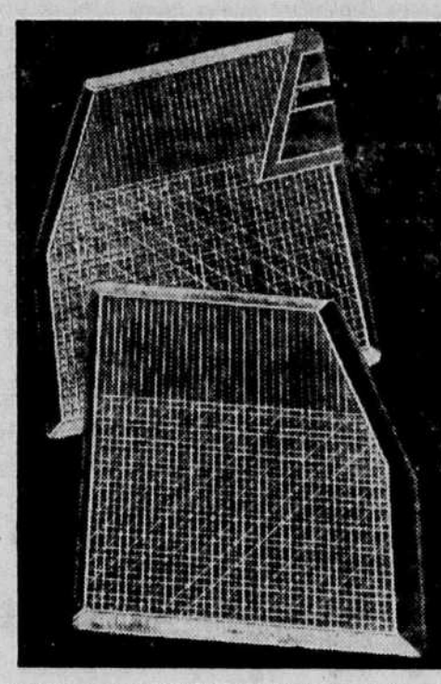


40 sacs à ordures en plastique

Sacs en polyéthylène de 1.5 mil. d'épaisseur conformes aux règlements municipaux. Grand format (26" x 36").

Prix courant : $2.80

Seulement **$1.89**



TAPIS JUMELÉS Rubbermaid POUR AUTO

Jolis tapis en caoutchouc Rubbermaid à prix très bas. Choix de couleurs : rouge, bleu ou noir.

Seulement **$1.99**



Vérification de sécurité spéciale d'automne

Firestone

- Equilibrage et alignement des roues avant
- Réglage des freins
- Regarnissage des roulements avant
- Vérification de sécurité complète

Seulement **$9.95**

POUR LA PLUPART DES VOITURES

Prix courant : $20.00

C'est la rentrée des classes. C'est aussi le moment de vériifer si votre voiture est sûre. Nos mécaniciens spécialisés feront pour cela tout le nécessaire : alignement et équilibrage de précision des roues avant ; réglage des freins et regarnissage des roulements des roues avant ; vérification de sécurité portant sur les points suivants :

Pneus et pression d'air. Garnitures et cylindres de freins. Suspension avant. Silencieux et échappement. Amortisseurs. Système de refroidissement. Courroies de ventilateur. Eclairage. Batteries et câbles. Balais d'essuie-glases.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI MEME

MAGASINS *Firestone*

MONTREAL-EST	CENTRE	RIVE-SUD LAFLECHE	PONT-VIAU	CHATEAUGUAY-CENTRE	REPENTIGNY	VILLE LASALLE
7070 est, Sherbrooke	4596, boul. St-Laurent	3725, boul. Taschereau	70, boul. des Laurentides	247, boul. d'Anjou	164 est, rue Notre-Dame	410 av. Dollard
259-3707	849-9105	676-0243	669-1774	691-1231	581-5150	365-8551

Loisirs et Récréation

par Dollard Morin



Championnat du Canada

Le magnifique groupement de jeunes filles, "les Châtelaines de Laval" (ci-haut), a récolté de grands honneurs en ces dernières semaines. Après avoir mérité les championnats provinciaux de l'Association canadienne des corps de tambours et clairons, et de l'Association des majorettes du Québec, il a également conquis le championnat du Canada, à Kingston, en Ontario. Pour réussir cet exploit, "les Châtelaines" ont dû livrer une chaude lutte à leurs plus sérieuses rivales, les "K. of C. St. John's Girls", qui détenaient ce championnat depuis 1962. C'est la première fois qu'un groupe de jeunes filles du Québec décrochait ce titre national. "Les Châtelaines" mènent actuellement une campagne de recrutement; les jeunes filles intéressées à s'y inscrire peuvent signaler : 669-6071.

Le centre de loisirs est une formule de l'avenir

"L'influence des loisirs et du sport en est une dont les résultats sont impossibles à mesurer tellement elle est importante et de plus en plus imprégnée dans la collectivité canadienne-française."

C'est ce que déclarait M. Pierre Duceppe, commissaire à la Jeunesse et aux Loisirs, lors de la conférence de presse qui a marqué le lancement de la 18e campagne annuelle de recrutement du Centre Immaculée-Conception. M. Duceppe a chaleureusement félicité les dirigeants de ce populaire centre de loisirs de Montréal pour le "fructueux travail accompli au bénéfice des jeunes et des moins jeunes".

Le commissaire a également affirmé que "le Haut Commissariat de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports est très engagé dans l'avenir des centres de loisirs". "La formule du centre de loisirs, dit-il, est typique au Québec; elle nous appartient en propre et ne se compare nullement aux maisons de la culture de France."

Champ inexploré

M. Duceppe a souligné le fait que "le mot 'centre de loisirs' a été trop souvent galvaudé et dévalorisé". "En fait, précise-t-il, le centre de loisirs est plus que ce que nous avons cru qu'il était. Il est incarné d'une façon vivante dans la réalité sociologique d'une région et il y joue un rôle de grande importance."

Le commissaire a de plus déclaré que "le centre de loisirs est loin d'être une formule périmée, un éléphant blanc". "Il s'agit, précise-t-il, d'un champ d'action encore inexploré, où nous avons énormément à découvrir. Le centre de loisirs est vraiment l'une des formules de l'avenir ! aussi, conclut-il, l'un des

De plus, M. Duceppe a noté que la formule du centre de loisirs est l'un des moyens les plus efficaces pour enrayer la vague des drogues chez les jeunes, en leur fournissant des activités répondant à leurs goûts et leurs besoins. "C'est aussi, conclut-il, l'un des moyens les plus précieux de fournir d'excellents citoyens à la collectivité canadienne-française."

Un placement

A la même conférence de presse qu'il présidait, M. Sarto Marchand, président et directeur général des Distilleries Melchers, a expliqué pourquoi il avait accepté avec joie la présidence de la 18e campagne annuelle de recrutement de membres et de patrons d'honneur au Centre Immaculée-Conception.

"Depuis toujours, dit-il, je reste convaincu qu'il nous faut une race canadienne-française vigoureuse, dynamique et en pleine forme physique. Or, pour atteindre cette fin, les centres de loisirs constituent des outils essentiels. C'est pourquoi, comme homme d'affaires, je me fais un devoir d'appuyer une telle oeuvre.

"D'ailleurs je suis d'avis que tous les hommes d'affaires devraient apporter leur collaboration à une telle entreprise de loisirs. Pour eux, c'est l'un des meilleurs placements puisqu'il s'adresse à la jeunesse, à ceux qui prendront la relève, demain, dans notre société québécoise."

Club des "Aventuriers"

"Les Aventuriers", tel est le nom du nouveau club de loisirs pour les jeunes adultes, qui sera officiellement inauguré demain soir, à Québec. Cet organisme incorporé, créé depuis un an, s'adresse aux jeunes gens et jeunes filles de 18 à 25 ans, étudiants et travailleurs.

Le club "Les Aventuriers" est installé au 2e étage du chalet central du parc Victoria, dans la vieille capitale. Il est présentement dirigé par quatre responsables : Mlle Denise Lelièvre, MM. Alain Girard, Yon Levasseur et Marc-André Langlois, et il compte plus d'une vingtaine de membres (la cotisation annuelle est de $3).

Le but de cette initiative est de fournir aux jeunes adultes de saines activités de loisirs et de promouvoir au sein du groupe la bonne entente et la fraternité. Quatre comités y sont déjà à l'oeuvre, soit ceux de l'information, du journal, des sports, des activités socio-culturelles.

Cours de danse à Saint-Urbain

Les Loisirs St-Urbain de Laval (Domaine Renaud) ont organisé de nouveau, cette saison, des cours de danse pour les adultes, avec le concours du réputé professeur Louis Perret. Les cours ont lieu chaque lundi soir: à 8 h., pour les débutants et à 9 h. 30, pour les plus avancés.

La première série se déroulera du 23 septembre au 16 décembre, et la seconde, du 23 janvier au 8 avril. Comme le nombre d'élèves est limité, les intéressés sont priés de faire leur inscription au plus tôt, auprès de Mme Andrée Karins (668-9774).

Concours hippique

L'Association western du Québec tiendra un concours hippique de style "western", le dimanche 22 septembre, à Mascouche, au ranch des sportifs chez Hervé (route 18). Le programme comportera des classes de style et de vitesse, ainsi qu'une attraction spéciale : une course d'un quart de mille, avec prix en argent, trophées et rubans. Ces compétitions sont ouvertes à tous. Le soir, il y aura épluchette de blé d'Inde, danse et réjouissances populaires. Pour renseignements: M. Jean Marcoux (474-2288).

POUR SE RÉCRÉER...

— La danse du samedi se continuera le 21 septembre, à 7 h 30, au **Centre culturel et sportif,** 2275 est, boul. St-Joseph. Durant la nouvelle saison, il y aura deux orchestres au programme.

— Au Centre **Immaculée-Conception,** Les soirées dansantes du samedi doivent reprendre en octobre prochain.

— Le samedi 21 septembre, à 8 h., se fera la réouverture des soirées de danse au Centre **Notre-Dame-du-Rosaire,** angle Villeray et Boyer. Pour cette occasion, les orchestres invités seront ceux de "Sweet Lorraine" et les "Munks", ainsi que Lee Roy Preston et les "Inn Crowd".

— La Boîte à chansons **"le Coin des Audacieux"** offrira son premier spectacle de la saison, le samedi 21 septembre, à 8 h 30, au centre Marquette, angle Bellechasse et Marquette. Le chansonnier invité sera Claude Dubois.

"Danse des vacances"

Une soirée d'un caractère spécial aura lieu le samedi 21 septembre, à 9 h., au local de l'Accord, 2015, rue de la Montagne. Ce sera la "danse des vacances", avec orchestre et en tenue estivale. Canadiens et Néo-Canadiens de 20 ans et plus y sont invités.

En outre, pour le dimanche 22 septembre; l'Accord organise une excursion au Mont St-Hilaire. Le départ se fera à 9 h. du matin, du local habituel, rue de la Montagne.

A la soirée de cinéma documentaire offerte à l'Accord, le mardi 24 septembre, il y aura programme spécial à 7 h 45; il aura trait au monde syndical. On y présentera les films: "La structure d'un syndicat" et "Le grief". Le programme régulier suivra à 8 h 30, avec: "Le centième été" (fêtes historiques à l'Ile-du-Prince-Edouard) et "Syrinx" (métamorphose de la nymphe).

Soirées du Club social Villeray

Le Club social Villeray, sis au 1238 est, rue Bélanger, inaugurera demain soir, à 8 h 30, une nouvelle initiative, soit la danse du vendredi. Celle-ci s'ajoute à la danse du samedi soir qui se continue comme à l'accoutumée, à l'intention des adultes. Ces deux soirs, les danses populaires seront accompagnées par deux orchestres. En outre, le vendredi, un goûter sera servi. Pour tout renseignement: 277-3907.

Music-hall canadien à "Tambour Battant"

Pour inaugurer en beauté et dans la joie leur saison d'activités, les Loisirs "Tambour Battant" ont préparé un music-hall canadien particulièrement attrayant. Ce spectacle sera présenté le samedi 21 septembre, à 8 h., à l'auditorium St-Vincent-Ferrier, angle Jarry et Drolet. Tous y sont invités; l'entrée sera libre.

Jeunes et moins jeunes seront bien servis, cette saison, par les Loisirs "Tambour Battant" de la paroisse St-Vincent-Ferrier de Montréal. C'est au sous-sol de l'église paroissiale, angle Jarry et Drolet, que se dérouleront les activités.

Pour les 15-25, on a organisé des cours de judo qui ont lieu le samedi après-midi, de 12 h. 30 à 2 h. 30; une séance d'inscription se tiendra le mardi 24 septembre, à compter de 7 h. 30 du soir, au sous-sol de l'église. Le même soir, les 15-25 pourront aussi participer à une visite du vieux Montréal avec un guide compétent. Pour renseignements: Mme Frenette (272-0988). D'autre part, différents cours sont offerts aux dames et aux jeunes filles. En voici une liste: cours de **couture** organisés en collaboration avec le Service d'éducation des adultes de la CECM (1ère série, le lundi soir, à 8 h. 15; la 2e, le mardi soir et la 3e, le mercredi soir); — cours de **charme,** le lundi soir, avec "les Mannequins volants"; — cours de **maquillage,** le jeudi soir.

Il y a également: les cours de **décoration intérieure,** le mercredi soir; les cours de **chapellerie,** le jeudi soir ; de **yoga,** le lundi soir.

Les adultes peuvent encore profiter d'activités mixtes, dont les cours de **personnalité,** le mardi soir, et les cours de **danse,** le dimanche soir.

En outre, un club mixte a été créé pour les 18 ans et plus ; il leur offre la possibilité de s'adonner, chaque mardi, à 8 h. 15, à différents jeux et sports intérieurs. S'y ajoute une attrayante ligue de quilles où il reste encore des places disponibles (pour renseignements: M. Céré, 337-8333).

D'autre part, deux fois par mois, le mercredi après-midi, à 1 h. 30, il y a partie de cartes au sous-sol de l'église, avec prix de table, prix de présence et goûter. La prochaine aura lieu le 25 septembre.

De plus, à tous les quinze jours, le mercredi, même heure et même endroit, se réunira le Club de l'Entraide où les dames trouveront les solutions à leurs problèmes de tricot, de couture, etc. Cette initiative débutera le mercredi 2 octobre (pour renseignements, Mme Lafond, 388-4368).

Au cours de la saison, il y aura encore des visites industrielles, tandis qu'on tiendra aussi des réunions culturelles, sous la direction de Mlle Patricia Labelle. Pour tout renseignement concernant le programme "Tambour Battant": 384-5151, après 7h. du soir.

Les Juifs demandent à Québec de formuler une politique scolaire

Le Congrès juif canadien demande au gouvernement du Québec de formuler une politique selon laquelle les citoyens de la province ne seront pas privés de leurs droits au sein du système scolaire.

Dans une déclaration rendue publique hier, M. Nathan Gaisin, président du Congrès pour l'est du Canada, soutient que la décision de la commission scolaire de Saint-Léonard est "un geste rétrograde tendant à renverser les coutumes et les traditions".

On sait que cette commission scolaire a décidé de refranciser graduellement, à compter de septembre 1968, ses classes élémentaires bilingues qui étaient jusqu'ici fréquentées en majorité par des enfants de "Néo-Canadiens". Cette décision touche directement 180 élèves de première année.

M. Gaisin affirme que cette "politique déplorable" va à l'encontre des recommandations de la commission Parent et s'oppose à "l'esprit" de la commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme.

"Le Congrès juif canadien, dit-il représente une minorité dans cette province, dont l'origine remonte à plus de 200 ans et qui inclut des nouveaux venus en provenance de pays francophones de l'Afrique du Nord aussi bien que de plusieurs autres pays."

Le Congrès juif canadien fait valoir qu'il a "un intérêt direct" dans l'affaire de Saint-Léonard parce qu'il "demeure sans protection devant les implications de la nouvelle politique".

M. Gaisin déclare que le "danger" de la nouvelle politique de la commission scolaire de Saint-Léonard "réside dans le fait que le Québec l'aura permise en n'essayant pas de s'y opposer".

"Au surplus, cette décision introduit aux Québec une nouvelle conception que le Congrès juif canadien juge extrêmement dangereuse, étant donné qu'elle écarte l'égalité des droits des nouveaux immigrants en les forçant à s'intégrer dans des systèmes scolaires qui, parfois, ne sont point de leur choix".

TARZAN



PHILOMÈNE



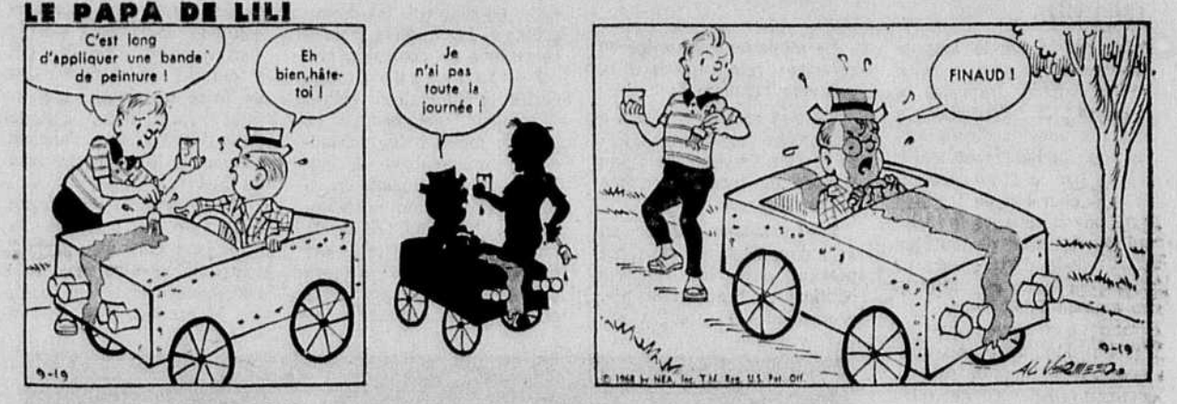
PILOTE TEMPÊTE



BOZO



LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



BATMAN et ROBIN





PEANUTS



MON ONCLE



naissances·décès·remerciements·in memoriam

ANTENEN (Jacqueline) — A l'Hôpital Notre-Dame, mardi le 17 septembre 1968, est décédée Jacqueline Chesaux, épouse bien-aimée de Roger Antenen et soeur d'Olivier, du Vermont. Exposée au salon mortuaire Armstrong
3426, avenue du Parc
à 1 h 30, jeudi. Service samedi à 10 a.m. en l'église Ste-Anne de Varennes. Inhumation au cimetière de Varennes.

ARSENAULT (Léon) — A l'Hôpital Hôtel-Dieu de St-Jérôme, le 17 septembre 1968, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Léon Arsenault, fils de feu Fidèle Arsenault et de feu Philomène Boudreau; demeurant à Ste-Thérèse, PJlan Bouchard. Il laisse son frère Emile, ses soeurs Emilia (Mme Arding Thomas), Isabelle (Mme Charlie Boulé), et Emma. Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Thérèse) — A Montréal, le 16 septembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Charles Beaulieu, née Thérèse Carrière, demeurant à 5992 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Edouard) — A Brossard, le 18 septembre 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Edouard Bernier, époux de Yvonne Laiumière, demeurant au 560 Van Dyck, Ville Brossard. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.,
3219 Grande-Allée, Laflèche.
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, de Laflèche, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Laflèche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGON (Arthur) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Arthur Bourgon, époux de Christina Savas. Il laisse ses fils: Richard, Gérald, sa fille: Mme Jacques Leclair (Marguerite) et ses arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8.30 h., pour se rendre à l'église St. John Evangeliste, 2015 Kimberly où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Aldéric) — A Montréal, à l'hôpital Général de Verdun, le 17 sept. 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Aldéric Charette, employé retraité de La Brasserie Dow Ltée, époux de Mary L. Hould, père d'Alphonse, Robert, Anita, (Mme A. Granger), de Burlington, Vermont), Marie (Mme L. Errott) et René, ainsi que 19 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
Avenue N.D.G.
à 9 heures 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine de Sienne (7070 Somerled), où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS (Soeur Jeanne) — A Fall River, Mass., le 18 septembre 1968 à l'âge de 47 ans, est décédée Soeur Jeanne Comtois, dominicaine de Sienne, fille de feu Antoine Comtois et de feu Louisa Renaud de St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant à la chapelle de la Congrégation.
37 rue Park, Fall River, Mass.,
à 10 heures et de là au cimetière de la communauté lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME (Henri) — A Pointe-aux-Trembles, le 18 septembre 1968, à l'âge de 85 ans est décédé M. Henri Delorme, époux de feu Melina Longpré, demeurant 12,271 rue Victoria, P.-A.-T. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est, P.-A.-T.,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESBIENS (Victor) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 70 ans est décédé Victor Desbiens, époux de Fortunate L'Africain, demeurant rue Dorion. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Ducios, Bonnier,
3503, rue Papineau.
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Armand) — A Rivière-des-Prairies, le 17 sept. 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé Armand Desjardins, fils de feu Edmond Desjardins, et de feu Marie-Louise Malo, demeurant 11,954, boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
8176, boul. Rivière-des-Prairies
pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Adrien) — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 59 ans est décédé M. Adrien Desrochers, époux de Gabrielle Castonguay; il laisse ses frères: Clément et Roland, sa soeur: Simonne (Mme Gérard Landry). Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5805, rue Boileau angle Lacordaire
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Marcelle) — A Carleton, le 17 septembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Philippe Dufour, née Marcelle Delisle; elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Gaston, Monique (Mme René Bolduc), Lise (Mme Pierre Lamontagne) et Michèle. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Moisan,
rue St-Etienne, à La Malbaie,
pour se rendre à l'église de St-Etienne de La Malbaie, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Alexandre) — A Montréal, le 17 sept. 1968, à l'âge de 35 ans, est décédé M. Alexandre Durand, époux de Cécile Lebrun. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 7 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FIDIADIS (Georges) — A Montréal, le 16 septembre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Georges Fidiadis, époux d'Albertine Berthiaume, père d'André et Aristide. Il laisse également une bru, Hélène, et 2 petits-enfants, Georges jr., et Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon.
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathieu, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARAND (Rose) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Louis Garand, née Rose Grinsell. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185, rue de Castelnau est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Blanche) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Aldemir Gendron, née Blanche Desparois, demeurant 2841 Raudot. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805 rue Allard,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYETTE (Bernard) — A Ville Mont-Royal, le 16 septembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Bernard Goyette, huissier à la Cour Supérieure, et président de la Corporation des Huissiers de Montréal, époux de Lucille Blais, père de Mme Jean-Pierre Miller (Céline), Suzanne et Marie, demeurant 445, avenue Fenton, Ville Mont-Royal. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon.
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Mont-Royal, 1250, boul. Laird, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILLOTTE (Roland) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 62 ans est décédé M. Roland Guillotte, fils de feu Henri Guillotte et de feu Mélina Bonin, demeurant à 3283 Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRANGER (Jacques) — A Montréal, le 16 septembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Jacques Granger, époux de feu Georgianna Barrette, demeurant rue Marquette. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, avenue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JASMIN (Armando) — A Montréal, le 18 septembre 1968, est décédée Mlle Armande Jasmin, soeur de Mme Simone Jasmin. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOURNAISE (Paul) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé Paul Lafournaise, époux de Liane Jubinville, demeurant 5806 Beaulieu. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6250 boul. Monk,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Rose-Alba) — A Montréal le 17 septembre 1968, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Lucien Lamarre, née Rose-Alba Handfield, demeurant 7460 rue Dollier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons à la Fondation du Coeur seraient appréciés.

LAPORTE-IPPERCIEL (Rosia) — A Montréal, le 17 sept. 1968, à l'âge de 81 ans 5 mois, est décédée Mme Rosia Laporte-Ipperciel, née Rosia Cayer, demeurant rue Iberville. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102 rue Fullum
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEL (Soeur Rose-de-Lima) — Accidentellement, à Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédée Soeur Rose-de-Lima Lebel, S.G.M., fille de feu Hector Lebel, et de feu Odine Lapierre, soeur d'Augustin, de Montréal; Edouard, de Jonquière; Jean-Paul, d'Arvida; Roland, de Nouvelle-Zélande; Mme Béatrice Vigniault, de Kénogami; Alma, Rosa Gaudet, de Jonquière; Mme Julienne Cyr, de Gaspé. La dépouille mortelle est exposée à la Maison-Mère des Soeurs Grises,
1190, rue Guy.
Funérailles samedi le 21 septembre à 9 hres, inhumation à Châteauguay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECOURS (Henri) — A Repentigny, le 16 septembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Henri Lecours, époux de Rosa Rivest, demeurant à 75 Champigny, Repentigny. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachenaie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMBO-ORLANDO (Concetta) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Concetta Frenza, épouse en 1ères noces de feu Michèle Lembo et en 2èmes noces de feu Domenico Orlando. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
202, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (François) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. François Masson, époux de Simone Duquette, demeurant à 9 rue Providence, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
pour se rendre à l'église St-Octave, de Montréal-Est, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Joseph-Hector) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 68 ans est décédé Joseph Hector Nadon, autrefois de Pont-Viau, époux de feu Blanche Caron. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Marie-Anne) — A Montréal, le 18 septembre 1968 à l'âge de 68 ans est décédée Marie-Anne Boutin, épouse de Joseph Rivard, demeurant 3028A, rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel est,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Yvonne) — A l'hôpital Saint-Joseph-de-la-Providence, le 18 septembre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Yvonne Lecavalier, épouse de feu Israël Robitaille, mère de Simone (Mme Lorenzo Lecavalier), Georgette (Mme Henri Girard). Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
627, rue Principale, Ste-Dorothée
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Dorothée où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANDILANDS (William R.) — Au Montreal General Hospital, le mardi, 17 septembre 1968 à l'âge de 88 ans est décédé William Richard Sandilands de Longueuil, (Membre des Pionniers du Bell Telephone), époux d'Emeline Thompson et de feu Marianne Barber, père de Hilda (Mme C. Hunter) de Preston, Ontario, George de Toronto, Norman de Greenfield Park et de Dorothy, Effie et Murray, décédés. Lui survivent également six petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 courant aux salons
J. W. MacGillivray and Sons,
307 Riverside Drive, St-Lambert,
à 2 h. p.m. Inhumation au cimetière du Mont-Royal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Heliodore) — A Montréal, le 11 septembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Heliodore Seguin, fils de feu Vincent Seguin, et de feu Auxelie Cardinal. Lui survivent 3 soeurs, Corine (Mme Y. Guénette), Donalda (Mme W. Ranger) et Parmelia, 5 frères, Etienne, Antonio, Gustave, René et Armand. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Marthe, comté Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-GERMAIN (Philippe) — A Cité des Deux-Montagnes, le 18 septembre 1968 à l'âge de 73 ans, est décédé M. Philippe St-Germain, époux de Clémence Tessier, père de Simonne et Clément demeurant à 302 Henri-Dunant, Cité Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils,
1004 Chemin d'Oka,
Cité Deux-Montagnes,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TAGLIAPIETRA (Louis) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Louis Tagliapietra, époux de Lina Curcia, père de Marie et de Willy, demeurant 7796 rue Chabot. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOMPSON (William) — A Ville St-Michel, le 16 septembre 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé M. William Thompson, époux de Liette Hébert, demeurant à 8813, 8e Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
8880, boul. St-Michel,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Yvette, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans

Remerciements

BOYER (Adrien) — Mme Adrien Boyer et sa fille Nicole (Mme Gilles Girard) remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Adrien Boyer, survenue le 13 août dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

GALLANT (Carole) — La famille A. Gallant remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mlle Carole Lepine survenue le 12 septembre 1968, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

GRENIER (Eugène) — Mme Eugène Grenier et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Eugène Grenier, survenu le 3 août 1968, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

Messe anniversaire

GRONDIN (Lucien) — Messe anniversaire de M. Lucien Grondin, ancien conducteur du C.N.R., vendredi le 20 septembre à 8 h. A.M. en l'église St-Grégoire-le-Grand. Recommandée par sa soeur Mme Ludovic Rouleau.

Elections chez les chiropraticiens

Le Dr Jean-Pierre Fillion, de Repentigny a été élu président du Syndicat professionnel des chiropraticiens du Québec.

Les Drs Jean-Paul Bergeron, de Montréal, et J.-Alphonse Charland, de Québec, ont été élus vice-présidents: Les Drs Jean-Gaston Rivard et Gilbert Caron ont été élus secrétaire et trésorier.

Ont été confirmés dans des postes de directeurs du syndicat les Drs Jean Bourdeau, de Rivière-du-Loup, Régent Dumoulin, de Saint-Bruno, René-Maurice Labrosse, de Salaberry.

Les Drs Jean-Paul Bergeron, mire, de Montréal.

Marcel Brière
SPECIALISTE-GRAVEUR
Travail machine garanti
Bas prix
Pas d'intermédiaire
11707 Pallerier
Montréal-Nord
324-2186

CARTES MORTUAIRES et REMERCIEMENTS
MAISON H.R. Roy LTEE IMPRIMERIE
1589 RUE ST-HUBERT
527-9268

"I, a Woman": deux gérants devront subir leur procès

par Bernard MORRIER

Deux gérants de salles de cinéma, accusés d'avoir présenté un spectacle obscène lors de la projection du film "Moi, une femme" ("I, a woman"), devront subir leur procès sous cette accusation.

Ainsi en a décidé hier, le juge en chef Paul Champagne, de la Cour municipale, en rejetant une motion de l'avocat des accusés, Me Georges Allison, demandant que la dénonciation dans cette cause soit annulée.

Ce dernier avait fait verbalement, le mois dernier, à l'appui de sa demande, des représentations dans lesquelles il prétendait que si les accusés ont enfreint une disposition du Code criminel, ce serait celle édictée par le sous-paragraphe a) du paragraphe (2) de l'article 150 qui mentionne qu'une infraction est commise lorsque quiconque vend, expose à la vue du public, ou a en sa possession à une telle fin, quelque écrit, image, modèle, disque de phonographe ou autre chose obscène, et non celle visée par le paragraphe (1) de l'article 152, vu que c'est un film, donc une "image", que le défendeur a permis de présenter.

Soulignant par ailleurs que le Code criminel ne définit pas les mots "spectacle", "représentation", "divertissement", le juge Champagne fait appel à différents dictionnaires pour la définition de ces mots et en arrive à la conclusion qu'ils englobent aussi la projection cinématographique.

"En conséquence, note le magistrat, même si, comme la défense le prétend, la présentation d'un film obscène, immoral ou indécent était défendue par le paragraphe (2) de l'article 150 du Code criminel, elle l'est sans aucun doute par le paragraphe (1) de l'article 152." Et c'est précisément en vertu de ce dernier article que les accusations ont été portées.

Le procès de MM. Marcel Bertrand et James Destounis, respectivement gérants des cinémas Papineau et Snowdon, a donc été fixé "pro forma" au 18 octobre.

Il a toutefois été convenu qu'on s'entendra ce jour-là pour décider d'une autre date, probablement dans la semaine du 27 octobre, pour le début du procès.

Rejet de l'appel de Georges Lemay

par Léopold LIZOTTE

Georges Lemay, dont le procès, pour le cambriolage de la Banque de la Nouvelle Ecosse est "en panne" depuis plusieurs mois, à la suite l'une série de procédures à multiples rebondissements, devra revenir en Correctionnelle le 8 octobre prochain.

Et continuer à y subir son procès devant le juge Jacques Trahan.

C'est en effet ce que vient de décider la Cour d'appel de la province de Québec, à l'unanimité du "banc" formé du juge en chef Lucien Tremblay et des juges Pratte, Casey, Rivard et Salvas.

En rejetant l'appel de Lemay, qui voulait faire interrompre définitivement le procès, en invoquant manque de juridiction et partialité de la part du juge de première instance, les juges de la cour d'appel disent partager entièrement les opinions exprimées par le juge Yves Leduc, lors d'une première décision rendue sur cette affaire.

Et ils déclarent notamment à ce sujet:

"Il serait absolument inutile d'exposer et de discuter la motion de l'appelant, et de répéter le jugement préparé avec grand soin par le juge Leduc, avec lequel nous sommes pleinement d'accord."

Dans des notes additionnelles, toutefois, le juge Antoine Rivard souligne que la procédure d'option faite par Lemay, et qui avait été attaquée à deux reprises, est régulière, et que le procès verbal ne révèle pas d'erreur qui pourrait porter atteinte à la juridiction du juge Trahan.

"Les autres griefs invoqués par l'appelant, ajoute-t-il, même s'ils étaient prouvés (ce qui n'est pas le cas dans le dossier qui nous est soumis ne peuvent affecter la juridiction du tribunal. Un juge a toujours le droit de consulter des collègues et des autorités, sans être tenu de le faire en présence du prévenu, avant de rendre une décision.

"D'autre part, la perte, la mutation ou la disposition de certaines pièces peuvent donner ouverture à un appel du jugement final de culpabilité, si l'accusé établit un préjudice certain.

"Comme le savant juge de première instance, nous ne trouvons rien dans le dossier qui nous est soumis qui puisse indiquer que, par des allusions, des commentaires ou des interventions, le juge Trahan ait révélé une opinion préjudiciaire à l'accusé.

"S'il a toutefois rendu des décisions contraires aux prétentions de l'appelant, et si ces décisions sont erronées, l'accusé pourra soulever ces questions sur l'appel d'un jugement final de culpabilité. En droit criminel, il n'y a pas d'appel d'un jugement interlocutoire, et le bref de prohibition n'est pas une procédure d'appel d'un jugement rendu par un tribunal qui avait juridiction pour le rendre."

Lemay reviendra donc en cour dans trois semaines, cependant que son épouse, la jolie Lise Lemieux, attend elle-même de subir son enquête préliminaire, devant la cour municipale de Montréal-Nord, sous l'accusation d'avoir été en possession, dans sa voiture, d'une carabine à canon tronçonné.

L'avenir économique du Québec réside dans la recherche et dans ses applications pratiques

— le sociologue Gérald Fortin

QUEBEC (PC)—L'avenir économique du Québec, sa vocation propre, le sociologue Gérald Fortin la voit dans "la recherche et les applications pratiques de cette recherche".

Professeur à l'université Laval et coordonnateur de la section de développement et d'aménagement de l'Institut des sciences humaines, M. Fortin ne se veût pas "visionnaire" mais en est arrivé à cette conclusion par élimination et en recherchant ce qui "pourrait être le caractère fondamental" des Canadiens français.

Lors d'une entrevue, M. Fortin a dit que malgré ce que l'on pourrait croire à première vue, l'avenir du Québec en matière de développement économique, n'est sans doute pas dans l'exploitation des matières premières dont le pays est pourtant fort riche.

L'histoire contemporaine prouve que les pays riches en matières premières sont pauvres dans leur développement. Afrique et Amérique Latine par exemple, parce qu'ils n'ont généralement pas la capacité de transformer sur place ces matières premières, et aussi parce que la main-d'oeuvre est mal payée, ou si elle est bien payée, elle est peu nombreuse à cause des moyens techniques modernes d'extraction.

"Dans le processus d'exploitation de nos forêts, par exemple, a dit M. Fortin, on ne peut aller plus loin, et nos mines sont de plus en plus automatisées."

Sans rayer "d'un trait" le secteur primaire comme agent de développement économique au Québec, le professeur Fortin considère cependant qu'on ne peut y voir un "élément-force", une orientation de l'avenir.

Secteur secondaire

Quant au secteur secondaire — la transformation — "c'est trop tard pour le Québec". Le complexe industriel Chicago-Detroit-Ontario" est un voisin avec lequel on ne peut avoir que des ambitions limitées, car c'est un géant à l'échelle mondiale. En ce qui concerne l'atome et l'électronique, les Etats-Unis et le Japon règnent déjà en maitres.

Pour M. Fortin, le secteur tertiaire, celui des services, en même temps que celui qui prend le plus d'importance dans la vie quotidienne, est "non producteur de développement". C'est un secteur économique "de consommation".

Créativité

Il reste le secteur quaternaire, qui a trait à "la création des idées et l'administration". C'est en d'autres termes un vaste secteur qui concerne l'innovation et sa mise en pratique, donc la gestion, l'organisation, la mise en ordre des idées et des choses.

Le professeur Fortin remarque, en outre, que ce domaine n'est pas encore "encombré". Il trouve aussi que l'esprit "coureur des bois" des Québécois les porterait volontiers vers cet esprit de recherche permanente.

"Cette force vive du caractère canadien-français, pionnier entreprenant, plein d'idées il faut la réorienter vers autre chose, la reconvertir du monde rural au monde urbain de demain."

Cet esprit de créativité est, selon M. Fortin, un atout d'importance dans notre société en perpétuelle expansion et plus que jamais, on a besoin de chercheurs, dans tous les domaines, afin de trouver des solutions valables aux problèmes qui se posent à l'humanité d'aujourd'hui. La vocation du Québec de demain est ainsi, pour le professeur Fortin, totalement "humanitaire", et, située "au confluent de la pensée européenne et d'une certaine façon de vivre nord-américaine".

Ottawa n'a rien à voir avec le pétrole québécois

— Paul-E. Allard

QUEBEC (PC) — Le ministre des Richesses naturelles, M. Paul E. Allard, a vivement dénoncé les propos tenus en fin de semaine dernière par l'ex-ministre canadien des Mines, M. Jean-Luc Pépin, au sujet de la juridiction sur le pétrole trouvé sur le territoire québécois.

M. Pépin avait déclaré que le gouvernement fédéral jouit de la juridiction en matière de pétrole.

Affirmant que le Québec proclame sa pleine juridiction sur le pétrole trouvé sur son territoire, y compris dans les gisements miniers sous-marins, M. Allard a poursuivi en ces termes, à l'issue de la 25e conférence annuelle des ministres des Mines, à Québec:

"C'est une déclaration malheureuse et intempestive, surtout à la veille de l'ouverture de la conférence. Une telle déclaration est incompréhensible, surtout de la part d'un ancien détenteur du portefeuille des Mines".

Le ministre québécois a souligné qu'on ne peut, comme l'avait fait la Cour suprême, décider des droits de propriété des gisements sous-marins au Québec selon les mêmes critères utilisés en Colombie-Britannique.

M. Allard a noté que des questions de frontières entre le Canada et les Etats-Unis entraient en ligne de compte dans cette province de l'Ouest, en même temps qu'on ne pouvait ignorer les revendications japonaises.

Le fond du tableau ne se présente pas de la même manière en ce qui concerne le Québec, toujours d'après M. Allard. Il s'agit là, de droits simples de propriété et c'est le code civil qu'il faut utiliser, ce que n'a jamais fait la Cour suprême qui s'en est tenue à la loi anglaise.

Evoquant l'urgence du problème, le ministre Allard a révélé son intention de demander dans quelques mois la convocation d'une conférence fédérale-provinciale "à cause des prétentions du fédéral sur le pétrole.

"Il est évident qu'une telle controverse nuit à l'heure actuelle aux investissements dans la province", a dit M. Allard.

DECES



ROSE-ALBA HANDFIELD

A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 81 ans, est décédée Rose-Alba Handfield, épouse de Lucien Lamarre, marchand, autrefois de Pointe St-Charles et Maisonneuve, demeurant au 7460 Dollier, St-Léonard, mère de Laurette, Marcel (Rita Reny), (Léo (décédé), Gabrielle, Léandre (Jeanne D'Arc Bélanger), Roger (Noël-la Legault), Rita (Martin Favreau), Robert (Denyse Lecavalier), Fernand (Jacqueline Leroux), Raymond (Georgette Poulin), Anthime (Marguerite Morand), ainsi que plusieurs petits-enfants.

Ses belles-soeurs: Mme Napoléon Handfield, Mme Antoine Lamarre,.

Les funérailles auront lieu le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240 Adam, pour se rendre à l'église Très Saint Nom de Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. S.V.P. pas de fleurs. Dons à la Fondation du coeur.

Bataille perdue à Saint-Laurent

Des contribuables de Saint-Laurent viennent de perdre une bataille qu'ils avaient livrée au conseil depuis quatre mois déjà.

Au cours de la dernière assemblée les propriétaires-résidents du secteur Dutrisac-Parc Saint-Laurent ont engagé un combat verbal d'une heure et demie contre le projet de maisons à étages multiples de 70 logements, mais ce fut en vain. Par une écrasante majorité de 7 contre 2, le conseil a renversé le désir des contribuables.

Les citoyens-propriétaires, dirigés par M. J.K. Culkin, directeur de l'Association des propriétaires du nord-est de Saint-Laurent, ont fortement incité le conseil municipal à reconsidérer sa décision autorisant la construction des appartements.

Le maire suppléant, M. Leonard Painter, a répliqué que la question ayant été étudiée dans le passé et un vote majoritaire ayant été pris, la décision était finale.

La délégation, qui comprenait au moins 450 personnes, a demandé au conseil d'obtenir l'avis d'un conseiller juridique.

LISEZ
les pages 6 et 7
dans LA PRESSE
de ce soir



Défilé de Mode
chez
DUPUIS
Femme-femme...
COLLECTION HIVER '68
Mardi 24 et mercredi 25 septembre à 20 heures 30 à l'étage de la mode au deuxième. Un goûter froid sera servi au son de la musique.
Billet: 3.00 par personne
EN VENTE AU PETIT SALON DEUXIEME ETAGE
vous pouvez également faire porter le prix de votre billet à votre compte et nous serons heureux de vous l'expédier par la poste.
Composez: 842-5151
poste 264

DUPUIS
Cette petite merveille a permis à Zenith de créer ces appareils auditifs miniatures



Circuit Micro-Lithic

Pas étonnant qu'ils soient si petits

Tremblay: le français langue d'usage—Trudeau: un droit strict

— Page 49

Grève de la faim par la force?

— Page 9

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

40% des chômeurs sont au Québec

— Page 13

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ ontréal, jeudi 19 septembre 1968 / saint Janvier et ses compagnons / 84e année, No 219 / 4 cahiers / 68 pages / Les prévisions météorologiques: ensoleillé et chaud / Minimum: 60° / Maximum: 80°.

Radio-Canada: un autre retard

Une fois de plus, la construction de l'immeuble de Radio-Canada dans l'est de la ville serait retardée.

Selon un fonctionnaire de la société d'Etat, les entrepreneurs ont demandé et obtenu un délai d'un mois pour présenter leurs soumissions, délai susceptible de retarder d'autant le début des travaux prévu pour le 1er novembre 1968.

On se rappelle qu'un mois avant les élections fédérales du 25 juin, M. Gérard Pelletier, qui devait devenir secrétaire d'Etat du Canada, avait divulgué un échéancier complet des travaux, soulignant avec son collègue Jean Marchand que la construction de Radio-Canada "cette fois, c'est vrai".

L'échéancier rendu public par M. Pelletier était le suivant :

1er juin 1968 : adjudication du contrat de génie
1er juillet 1968 : lancement des appels d'offres
1er août 1968 : ouverture des soumissions publiques
1er octobre 1968 : octroi du contrat des travaux
1er novembre 1968 : début des travaux
Juillet 1971 : fin des travaux
Avril 1972 : installations techniques
Octobre 1972 : début de la phase opérationnelle.

M. Pelletier avait alors invité les journalistes et les personnes présentes à conserver cet échéancier et à suivre la marche des travaux.

Selon un responsable de Ra-

Voir RETARD, page 2

François Lavallée de retour



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

. . . "Loulou" ! Exclamation de joyeuse surprise qu'a échappée François Lavallée en apercevant sa soeur Louise, laquelle ne tarda pas à lui sauter au cou et à lui manifester ainsi la joie de tous les Lavallée.

Le Canadien Pacifique s'en va

L'abandon du port se poursuit

par Denis MASSE

L'hémorragie se poursuit dans le port de Montréal. Les unes après les autres, les plus importantes compagnies de navigation désertent le port de la métropole pour . . . des cieux plus cléments !

Les lignes maritimes du Pacifique Canadien viennent d'annoncer qu'elles feront construire trois cargos porte-containers, au coût de $20 millions, pour établir un service transatlantique entre Londres, Rotterdam et . . . QUEBEC.

Négligeant encore ses installations montréalaises, le Pacifique Canadien annonce du même coup qu'l dépensera $5 millions pour l'installation de matériel et de voies ferrées à Québec ainsi qu'à l'acquisition de wagons à containers.

Parallèlement à la mise sur pied du service container, la compagnie étudie la meilleure façon de se débarrasser de ses cargos conventionnels "Beaver" qui font encore la navette entre l'Europe et Montréal.

Le choix de Québec comme port terminal s'explique du fait que les navires pourront remettre le cap sur l'Atlantique plus vite que s'ils ne se rendaient jusqu'à Montréal. Leurs voyages entre les deux continents seront ainsi plus rapides et les armateurs pourront gagner un ou deux voyages de plus par année.

Mais le port de Montréal y perd un client important qui lui a été fidèle pendant plus d'un demi-siècle.

Les navires danois ne reviendront plus l'hiver prochain

Et ce n'est pas tout.

LA PRESSE apprend, d'autre part, que les lignes danoises Lauritzen, pionnières de la navigation d'hiver sur le fleuve Saint-Laurent depuis 1959, ne reviendront plus à Montréal l'hiver prochain. Pourquoi? Parce que, l'an dernier, les navires danois sont restés immobilisés trop longtemps dans le port par suite de l'embâcle tenace qui s'était formé dans le goulot du pont de Québec.

Les plus vives critiques ont été adressées au gouvernement fédéral l'hiver dernier pour le rôle plutôt passif des brise-glace avant qu'ils soient lancés à l'assaut de l'embâcle.

Voir ABANDON en page 2

L'OSM renaît et la "saison" débute mardi

par Claude GINGRAS

La direction de l'Orchestre Symphonique de Montréal et la Guilde des Musiciens de Montréal en sont arrivés hier soir à une entente. Après avoir pris connaissance d'une nouvelle proposition de l'OSM concernant leur nouveau contrat, les musiciens ont voté le retour au travail.

Les 100 musiciens de l'Orchestre seront en répétition samedi matin à la Place des Arts et ils y donneront, tel que prévu, mardi soir, le premier concert de la saison symphonique.

La direction de l'OSM accepte la demande des musiciens au sujet du non-renouvellement des contrats, à savoir que les avis concernant le non-renouvellement, pour des raisons d'ordre musical, donnés par le directeur musical, ne soient plus sans appel mais qu'ils puissent être revisés par un comité de musiciens.

On sait que le différend entre les deux parties était né il y a quelques semaines au moment des négociations préparatoires à la signature du nouveau contrat des musiciens. A la suite de l'avis de non-renouvellement de contrat signifié à plusieurs musiciens (sept l'an dernier, neuf cette année) par le nouveau directeur musical de l'OSM, Franz-Paul Decker, les musiciens avaient demandé qu'une clause de leur contrat leur permette de porter leur

Voir L'OSM en page 2

"La justice est bonne mais les hommes l'appliquent mal"

par Rose-Anne GIROUX

"C'est une expérience que je ne veux pas faire l'effort de revivre . . . une expérience à laquelle je ne veux même pas faire l'effort de penser . . . une expérience que je veux tout simplement oublier !"

Exclamation que François Lavallée espère être le "mot de la fin" du véritable roman-feuilleton qu'il a vécu au Mexique, d'un roman-feuilleton dont le dernier chapitre est finalement écrit. Car, libre depuis vendredi dernier, voilà qu'il est maintenant de retour parmi les siens !

Après cinq longs mois de geôle mexicaine, après des mois aussi longs que fertiles en rebondissements, François Lavallée est en effet, descendu à Dorval tout au début de la soirée d'hier, attendu comme il l'avait souhaité, c'est-à-dire seulement par sa famille sans que les media d'information n'aient été prévenus.

Réfractaire, hostile même, à toute nouvelle publicité, le jeune Montréalais a toutefois consenti à accorder une entrevue exclusive à LA PRESSE à bord de l'avion qui le ramenait de Toronto (point d'escale) à Montréal . . .

Et, c'est un François Lavallée inquiet, nerveux même, que nous avons interviewé. Car, tout au long du voyage, il n'a pu cacher combien il appréhendait, oui appréhendait, le retour. Bien sûr heureux de retrouver les siens, une vie normale, la maison, il semblait toutefois persuadé qu'une foule de journalistes et photographes l'attendaient à Dorval, que ces derniers auraient réussi à connaître l'heure de son arrivée . . .

D'ailleurs, il a avoué avoir déjà songé à retarder son retour dans la métropole d'au moins quelques mois, le temps, a-t-il dit, de faire oublier cette affaire. "On a fait de moi une sorte de personnage célèbre, un personnage bien plus important qu'il ne l'est dans la réalité", a-t-il poursuivi.

S'il est finalement revenu dans la métropole, sûr d'être gêné par la publicité, c'est un peu parce qu'il n'avait pas le choix, parce qu'il savait combien ses parents espéraient son retour. Il lui était impossible de les laisser vivre plus longtemps dans l'angoisse. "En fait, a-t-il dit, il fallait qu'ils me voient et que je les vois !"

Lorsque finalement, François Lavallée consentit à revivre un tant soit peu son expérience mexicaine, il eut comme première réaction: "J'ai vécu ce que 900 autres individus vi-

Voir JUSTICE, page 2

Grève à Québecair

par Jacques LAFRENIERE

Le service de transport aérien au Québec est paralysé en grande partie depuis 2 h ce matin par suite de la grève de 225 employés de Québecair. Cette entreprise de transport aérien est la plus importante au Québec. Elle y dessert 17 municipalités. Le service continuera cependant de se faire entre Québec, Bagotville, Sept-Iles et Montréal qui sont également desservis par Air Canada.

Les deux séances de négociation qui ont eu lieu hier n'ont apporté aucun résultat, a déclaré le président de la section locale de l'Association internationale des machinistes

Voir QUEBECAIR, page 2

Les étudiants de New York s'agitent

NEW YORK (PA, AFP, UPI) — Quelque 300 étudiants de l'Université Columbia de New York, militant dans l'organisation "Etudiants pour une société démocratique" ont pris d'assaut un amphithéâtre de l'université hier soir afin de protester contre le refus des autorités de Columbia de réadmettre 28 étudiants qui avaient participé aux démonstrations de mai dernier.

La direction de l'université newyorkaise avait interdit aux étudiants de tenir une assemblée parce que dans l'après-midi, ils avaient tenté d'enregistrer de force leurs collègues rebelles.

Les démonstrations d'hier étaient dirigées par Mark Rudd, président des "Etudiants pour une société démocratique" et l'un des responsables des grandes manifestations de mai dernier. A cette époque, les étudiants avaient protesté contre la construction d'un gymnase universitaire dans un des rares parcs du ghetto de Harlem et la participation de l'Université à des recherches sur la guerre.

Après avoir occupé plusieurs locaux universitaires pendant plusieurs jours, les étudiants avaient gagné la bataille et obtenu la suspension des travaux de construction du gymnase et l'arrêt des recherches sur la guerre. Toutefois, plus de 700 d'entre eux avaient été arrêtés.

A l'issue de l'assemblée d'hier soir, Rudd a entraîné les étudiants vers la résidence du président de l'université, M. Andrew Cordier, en déclarant : "Cordier n'aime pas les révolutionnaires. Nous avons avec nous des révolutionnaires de l'Italie, du Mexique, du Canada, de la France, de l'Allemagne et de la Suisse".

La marche s'est accomplie dans l'ordre et les étudiants se sont dispersés volontairement au bout d'une heure.

Durant les manifestations de l'après-midi, les journalistes ont remarqué la présence sur le campus de plusieurs policiers en civil, qui ne sont intervenus à aucun moment.



téléphoto UPI

Suspendu de l'université Columbia à cause de sa participation aux désordres du printemps dernier, Mike Rudd (dans le coin inférieur gauche), a tenté hier de s'inscrire aux cours de cette année. Il a été refusé, avec 27 autres, et des désordres ont suivi.

AUJOURD'HUI

Johnson rentre à Québec

— Page 2

Paul VI dénonce l'esprit de "critique corrosive"

— Page 25

Martin: les provinces devraient être représentées au Sénat

— Page 31

Yamaska, zone spéciale d'aménagement des eaux

— Page 49

SOMMAIRE

Annonces classées / 51 à 66
Arts et Spectacles / 28 à 30
Bandes dessinées / 50
Calendrier de la Terre des Hommes / 66
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 67
Editorial / 4
Finance / 44 à 46
Horoscope / 21
Informations étrangères / 15, et 24 à 26
Les secrets de polichinelle / 18
Loisirs et récréation / 50
Montréal en bref / 10
Mots croisés / 53
"Mot-mystère" / 30
Nouvelles nationales / 49
Radio et télévision / 32-33
Sports / 35 à 43
Tribunaux / 9 et 12
Vie féminine / 16 à 21
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 18

CKAC 73

Commis piqués par des puces

— Page 3

L'Uranium africain attire Paris

— Page 5

"L'année des lanceurs" au baseball

— Page 35

Johnson rentre à Québec

HAMILTON, Bermudes (Reuters) — QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec rentrera aujourd'hui des Bermudes, où il se trouvait depuis le 14 août, à la suite de la crise cardiaque qu'il a subie tôt en juillet.

M. André Lagarde, qui accompagne le premier ministre, a fait savoir que M. Johnson passera une calme fin de semaine, et se trouvera à son bureau de Québec mardi prochain.

A Québec, le secrétaire du premier ministre, M. Paul Chouinard, a déclaré que M. Johnson annoncera la semaine prochaine la date exacte de son voyage officiel à Paris, lequel devrait durer se six à huit jours.

Il se peut aussi que M. Johnson s'arrête à Londres le mois prochain, mais M. Chouinard a précisé que ce ne saurait être pour plus de deux jours. Le porte-parole donne pour certain le voyage en France, mais l'escale de Londres n'est pas encore décidée. Dans la capitale britannique, M. Johnson y rencontrerait notamment l'un de ses fils qui étudie dans une université du pays. Il se rendrait aussi à la Maison du Québec.

De retour des Bermudes, M. Johnson doit participer, le 26 septembre, aux cérémonies d'inauguration du barrage géant de Manic-5 ; réalisé par l'Hydro-Québec, cet ouvrage enjambe la rivière Manicouagan à 300 milles au nord-est de Québec.

M. Johnson a dû, en juillet, remettre à plus tard la visite qui était alors prévue en France et en Grande-Bretagne. Il se proposait alors de visiter, outre Paris, plusieurs villes de la province française.

Il serait possible que M. Johnson parte le 11 octobre, pour revenir à Québec à temps pour la session de l'Assemblée législative qui reprend le 22 octobre.



Droits réservés

le TEMPS qu'il fera

Migration retardée

Les douces températures que nous connaissons depuis près d'une semaine font peut-être la joie de plus d'un, mais rendront certainement malheureux les chasseurs de canards si elles se poursuivent trop longtemps.

En effet les chaudes températures qui sévissent surtout dans le nord du Québec, retardent la migration des oiseaux. Les volatiles jouissent d'ailleurs davantage de l'été dans le nord que les Montréalais dans le sud.

C'est dans des régions aussi éloignées que la baie d'Hudson et la baie de l'Ungava que l'on enregistre présentement les plus hautes températures. Hier, le thermomètre a grimpé jusqu'à 85 degrés au poste de la Baleine, au sud-est de la baie d'Hudson, tandis qu'il atteignait 81 degrés à Fort-Chimo sur la baie de l'Ungava. Pendant ce temps, à Dorval, on enregistrait un maximum de 79 degrés.

Et l'on ne prévoit pas de déblocage dans l'immédiat. Une zone anticyclonique qui recouvre le Labrador, le Québec, l'est de l'Ontario et les états de la Nouvelle-Angleterre, demeure toujours stationnaire au-dessus de ces régions.

Aujourd'hui et demain le thermomètre grimpera encore jusqu'à 80 degrés et se fixera à un minimum de 60 la nuit prochaine. Ces températures sont de beaucoup supérieures à la normale qui est de 66-49 pour un 19 septembre.

Demain matin, les travailleurs matinaux voyageront encore dans le brouillard. Toutefois, il se peut qu'il soit moins dense que celui des derniers jours.

MAXIMUM AUJOURD'HUI 80
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 60

Régions de Montréal, Ottawa, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Québec, Laurentides, Cantons de l'Est, Saint-Maurice et Lac-Saint-Jean : brouillard généralisé se dissipant ce matin pour donner un temps généralement ensoleillé et très chaud le reste de la journée et vendredi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Val-d'Or, Rouyn-Noranda, Témiscamingue et Sherbrooke, 80 et 55 ; Montréal et Ottawa, 80 et 60 ; Québec et Sainte-Agathe, 75 et 55 ; Chicoutimi et La Tuque, 75 et 50.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé : généralement ensoleillé et chaud aujourd'hui et vendredi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Baie-Comeau, 75 et 50 ; Sept-Iles, 80 et 50 ; Gaspé, 70 et 50.


photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Epanoui parmi les siens, l'ex-détenu François Lavallée, en compagnie de sa mère (à droite) et de sa soeur cadette, Louise (au centre).

JUSTICE

SUITE DE LA PAGE 1

vaient là-bas, une vie de prisonnier justifiée pour certains et non justifiée pour d'autres."

Et François Lavallée d'expliquer qu'il est loin d'être le seul à avoir subi les injustices du système judiciaire mexicain. Celui qui a toujours affirmé son innocence dans le meurtre de Dorothy Futterman, une dessinatrice de modes américaine, n'est pas tendre.

"Il n'y a pas de justice là-bas. Non pas tant à cause du système, qui est bon, mais à cause des hommes qui sont chargés de l'appliquer." Mensonges, duperies et corruption lui sont apparus comme étant la "règle générale".

Plus tard, il expliquera que, s'il n'a pas trop souffert de la nourriture, s'il a finalement pu maîtriser un peu l'espagnol, "le problème principal", il a toujours souffert de ne pouvoir mettre sa confiance en personne, de n'avoir eu affaire qu'à des gens "très peu sincères". "Je ne pouvais croire quoi que ce soit de ce qui m'était dit", a-t-il ajouté.

Malgré tout, il n'a jamais atteint le fond du désespoir. En tout cas, il raconte avoir "toujours été convaincu que justice serait faite". Sûr d'être exonoré de l'accusation de meurtre ayant pesé sur lui à partir du 12 avril dernier, il s'est toutefois longuement inquiété du temps qui serait mis à le libérer.

Et, maintenant que sa libération est chose faite, peut-il considérer son expérience mexicaine d'une façon autre que négative ? S'imagine-t-il qu'il pourra, un jour, y penser d'une façon détachée? "Cela ne m'obsède pas dit-il. J'y pense parce qu'on en parle ... D'un certain point de vue, cette drôle d'aventure m'a permis d'avoir une idée de la justice au Mexique, d'apprendre quelque chose."

D'autre part, il n'est pas dégoûté du Mexique au point de ne pas vouloir y retourner. "Oh!, ce n'est pas pour tout de suite, mais il se peut que j'y retourne ..."

Il ajoute ensuite: "eu égard à la théorie des probabilités, il est presque impossible que pareille affaire m'arrive encore, surtout au Mexique". Toujours avide de voyages, il n'a toutefois pas "encore envie de partir!" "Je n'ai pas non plus de pays en vue ..."

Quant à ses projets immédiats, rien de précis. Sans savoir ce qu'il fera dans un proche avenir, François Lavallée dit, toutefois, avoir un véritable souhait: "faire quelque chose de constructif". Quoi? "Je ne sais pas. Etudier, peut-être. Je sens un profond besoin de me lancer dans quelque chose et il faut que je trouve ce "quelque chose ..."

Besoin d'action qui a l'air d'être chez lui une véritable fringale, fringale qui lui serait venue après tous ces mois d'inaction, d'immobilisme forcé. Déjà il a travaillé pendant deux ans au Service de bien-être social de la Ville, l'an dernier, c'était à l'Expo, mais maintenant, que faire?

Enfin, pour l'instant, une seule chose semble certaine, c'est que François Lavallée se tiendra dorénavant à l'abri de toute publicité et, que pour ce faire, il quittera momentanément la métropole ...

Sanction contre 11 prêtres hostiles à Humanae Vitae

WASHINGTON. (AP) — Le cardinal Patrick O'Boyle, archevêque de Washington, a notifié des sanctions à 11 prêtres en raison de leur opposition publique à l'encyclique Humanae vitae sur la régulation des naissances.

Les pénalisations infligées vont de l'interdiction de toutes fonctions ecclésiastiques à la seule défense d'entendre des confessions.

Au cours d'une conférence de presse, hier, les prêtres ont déclaré qu'ils avaient été convoqués individuellement par le cardinal O'Boyle pour s'entendre notifier les sanctions. Leur porte-parole — président de l'Association des prêtres du diocèse —, l'abbé Jean Corrigan, a qualifié l'attitude officielle à l'égard de ces membres du clergé "d'excessivement rigide et conservatrice, à l'extrême droite de la pensée théologique actuelle".

Les sanctions dont font l'objet les prêtres "rebelles" resteront en vigueur jusqu'à ce qu'ils aient renoncé à leurs vues. Rappelons que 44 membres du clergé avaient signé le mois dernier une "déclaration de conscience" proclamant notamment leur intention d'accorder l'absolution à des fidèles pratiquant le contrôle des naissances, en dépit des interdictions élevées à ce propos par le pape dans l'encyclique Humanae vitae.

L'abbé Corrigan a souligné que le Souverain pontife n'avait pas marqué ce texte du sceau de l'infaillibilité. Il a ajouté que de nombreux prêtres, dans d'autres diocèses des Etats-Unis, ont adopté une attitude similaire à la sienne et à celle de ses confrères sans être inquiétés par leurs évêques.

La France prise à partie par un colonel nigérian

LAGOS (AFP) — La France a envoyé "de nombreux mercenaires" pour combattre avec les Biafrais et les troupes nigérianes en ont tué 195, a déclaré hier au cours d'une interview télévisée le colonel Benjamin Adekunle, dit le "Scorpion Noir", commandant de la troisième division des commandos de marines. Il a assuré que les Biafrais ont reçu de grandes quantités d'armes françaises "qu'on n'aurait pu leur vendre sans que de Gaulle le sache".

Il a accusé la France d'avoir dépensé $125 millions pour cette guerre afin d'obtenir des concessions minières du "soi-disant Biafra" qui, a ajouté le colonel Adekunle, n'est plus maintenant que la "république d'Umuahia".

L'officier nigérian a ensuite accusé la Croix-Rouge internationale d'envoyer par avion des denrées alimentaires aux soldats biafrais et la Tanzanie, la Zambie et la Chine d'envoyer des troupes au Biafra. "Nous avons pris bien soin d'elles (les troupes étrangères) et elles ne tenteront plus jamais un nouvel essai", a ajouté le "Scorpion Noir".

Il a dit encore que la Croix-Rouge internationale est une organisation étrangère qui n'a pas compris le Nigéria et sa population et "a échoué piteusement". "La Croix-Rouge internationale devrait s'en aller, a-t-il poursuivi. On n'a pas besoin de ses services ..."

L'OSM

SUITE DE LA PAGE 1

cas devant un comité de musiciens, ce comité ayant charge de réviser le jugement du directeur musical.

Mais la direction de l'OSM maintenait l'autorité suprême du chef d'orchestre et directeur musical et, devant l'impossibilité de s'entendre avec les musiciens sur ce point, la direction avait tout simplement annoncé l'annulation de la saison.

Depuis, différents pourparlers ont eu lieu. Le représentant canadien de la Fédération américaine des musiciens, M. Al Wood (Fédération à laquelle la Guilde de Montréal est affiliée), était à Montréal depuis plusieurs jours pour tenter de régler la situation.

Finalement, hier soir, devant les musiciens réunis (environ 78 sur un total de 100), le chef négociateur de l'OSM, M. André Déom, a lu la nouvelle proposition de l'Orchestre et les musiciens l'ont acceptée par un vote de 64 contre 14.

La direction de l'OSM accepte donc la formule d'un comité de neuf musiciens choisis parmi les membres de l'Orchestre, et choisis par ces derniers, pour réviser la décision du directeur musical. Si la majorité des membres du comité décide que la décision du directeur musical de ne pas renouveler le contrat d'un musicien est juste, alors ce musicien est définitivement remercié de ses services. Si, par contre, la majorité des neuf est d'avis contraire, le cas est soumis à l'arbitrage des deux parties, mais on nous dit que M. Decker, qui est revenu à Montréal il y a quelques jours, serait prêt à se plier devant la décision majoritaire sans aller à l'arbitrage.

Ce qui veut donc dire, en principe, que les neuf musiciens qui ont reçu cette année un avis de non-renouvellement pourront être entendus et finalement jugés par neuf de leurs confrères. On dit que la chose sera faite dans les prochaines semaines.

Toutefois, la proposition de la direction de l'OSM ne figurera pas encore dans le contrat. M. Déom a expliqué qu'il s'agissait là d'une tentative d'un an. Le nouveau contrat, d'ailleurs, est d'un an seulement et non de trois, comme c'était la coutume jusqu'ici. Certains musiciens parlaient hier d'un "contrat d'essai". Le texte de la proposition figure dans une lettre signée par M. Déom au nom de la direction de l'OSM.

Suivant des renseignements recueillis auprès de certains musiciens, l'ensemble de l'Orchestre n'est pas très heureux du nouveau contrat. "Si nous retournons au travail, ont-ils dit, c'est pour sauver l'Orchestre."

En somme, le nouveau contrat ne diffère que très peu du précédent. L'avocat des musiciens, Me Arthur Shulman, estime qu'il est "le même à 90 pour cent". Le seul autre changement important du nouveau contrat est l'augmentaion du salaire minimum, qui passe de $150 à $165 par semaine, ce qui touche en fait une vingtaine de musiciens seulement.

LISEZ
les pages 6 et 7
dans LA PRESSE
de ce soir

QUEBECAIR

SUITE DE LA PAGE 1

(FTQ), M. Jean Grenier. Il a fait part que la compagnie a demandé d'autres délais, "mais le syndicat a refusé, car il y a depuis sept mois que les négociations se poursuivent", a dit M. Grenier.

Les grévistes sont les hommes du service d'entretien, les employés des opérations, ceux du service de la circulation, et les hôtesses de l'air. Les 60 pilotes ont donné leur appui moral, ce qui indique qu'ils ne franchiront pas les piquets de grève.

Le même syndicat représente plusieurs autres employés d'autres compagnies aériennes à l'aéroport international de Dorval, comme ceux d'Air Canada, de Canadian Pacific Air Lines, Nordair, Consolidated Refueling, General Aviation, de sorte que les grévistes ne craignent pas que les 13 avions de Québecair puissent prendre le vol.

Une filiale de Québecair, la compagnie connue sous le nom de "Les Ailes du Nord", sera éventuellement touchée par cette grève, car ce sont les mécaniciens de Québecair qui font le service de réparation de ses appareils. Les trois autres filiales (Matane Air, Northern Wing Helicopter et A. Fecteau Transport aérien) ne sont pas touchées.

L'arrêt de travail risque de conduire rapidement à l'inactivité quelque 200 autres employés, qui ne sont pas syndiqués, à l'exception des pilotes.

Parmi les centres desservis par Québecair, on retrouve Montréal, Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Schefferville, Churchill Falls, Wabush, Sept-Iles, Manic, Rivière-du-Loup, Matane, etc.

Les points litigieux sont les suivants : les allocations de transfert permanent et temporaire ; les heures de travail pour les employés des bases de Bagotville et de Matane, les primes d'équipes, les vacances et les salaires.

Les grévistes réclament une hausse de 18 p. 100 la première année et 17 p. 100 la deuxième année. La compagnie offre deux hausses successives de 7 p. 100, l'une au 1er mars 1968 et la deuxième au 1er mars 1969, et une troisième de 6 p. 100, le 1er mars 1970, dans une convention collective de 30 mois qui expirerait le 31 août 1970.

Le syndicat cherche aussi à diminuer à 75 heures, au lieu de 85 par mois, le nombre d'heures maximum de vol des hôtesses.

Les piquets de grève ont été levés dès cette nuit devant l'aéroport de Dorval et devant les bureaux et les hangars de la compagnie, au même aéroport.

ABANDON

SUITE DE LA PAGE 1

Des hommes d'affaires de la région de Montréal ont crié à la catastrophe après que le port eut été fermé durant 27 jours.

Autres désertions

A ces deux désertions, celle du Pacifique Canadien et celle de Lauritzen, il faut associer celle de la Canada Steamship Lines qui adoptera l'an prochain le port de Valleyfield comme point terminal de ses liaisons entre les Grands Lacs et la région métropilitaine. Encore là, l'économie de temps a été invoquée. La Canada Steamship Lines met ainsi fin à une collaboration de près d'un siècle avec le port de Montréal.

Dans le domaine du transport des passagers, rappelons que la firme Cunard a été absente du port de Montréal pour la première fois depuis 150 ans cette année et qu'elle a déserté la métropole pour de bon.

La ligne Holland-America en fera autant l'an prochain alors qu'elle adoptera le port de Halifax comme escale canadienne. Son navire, le "Maasdam", qui vient d'être vendu aux lignes polonaises Gdynia-America, va effectuer ces jours prochains son dernier départ de Montréal.

En certains milieux, on estime que cette hémorragie est due bien plus au marasme ouvrier qui a frappé le port ces trois dernières années et qui s'est traduit par des grèves, une baisse du rendement de la main-d'oeuvre et en certains cas des actes de violence.

La multiplicité des enquêtes qui ont été également déclenchées dans le port de Montréal n'a pas non plus ramené le climat de confiance dont ont besoin les hommes d'affaires.

RETARD

SUITE DE LA PAGE 1

dio-Canada, il a fallu retarder d'un mois l'ouverture des soumissions publiques : il ne voit pas comment on pourrait octroyer le contrat à la date prévue dans l'échéancier, soit le 1er octobre, l'examen des soumissions tant à la société qu'au gouvernement exigeant beaucoup plus de temps.

Conséquence : le début de la construction de place Radio-Canada, dont on parle depuis 1963, pourra difficilement survenir le 1er novembre.

COURS DE
GERANCE DE VENTE
15 semaines de 1 à 5 heures P.M.
Commençant le samedi 28 Septembre 1968
OU
ADMINISTRATION
8 semaines de 1 à 5 heures P.M.
Commençant le samedi 12 octobre

Organisés par la Section Crémazie de l'Association Professionnelle des Voyageurs de Commerce en collaboration avec l'Extention de l'Enseignement Pré-Universitaire et Professionnel.

Un DIPLOME sera remis à ceux et celles qui suivront un de ces cours

Admissions limitées à 50 personnes par cours.
Réservez votre place immédiatement

Renseignements : téléphonez
Mlle Mignonne Côté G.V.A. 524-9600

N'ATTENDEZ PAS
APPELEZ MAINTENANT
279-8551
ALSCO
1530 est, BEAUBIEN, Mtl
Frais interurbains acceptés
Découpez cette annonce pour besoin futur
FENETRES et PORTES permanentes avec moustiquaires — naturelles, anodisées ou en couleur. Auvents en fibre de verre.
REVETEMENT en ALUMINIUM
Renseignements et informations gratuits

DIONNE VOUS OFFRE UN SERVICE DE VAISSELLE
DE TOUTE BEAUTE QUE VOUS SEREZ FIER DE SERVIR AUX INVITES
UN MORCEAU PAR SEMAINE PENDANT 12 SEMAINES
VOICI VOTRE CHANCE D'OBTENIR CE MAGNIFIQUE ENSEMBLE
COULEURS EXQUISES ET QUALITE !
BEAUTE et ELEGANCE
UN MORCEAU DIFFERENT CHAQUE SEMAINE seulement
19¢ AVEC ACHAT DE $3.00
CEDULE D'ACHAT DU SERVICE DE VAISSELLE
1ère semaine : L'ASSIETTE A DINER 10"
2e semaine : L'ASSIETTE A PAIN ET BEURRE
3e semaine : LA TASSE
4e semaine : LA SOUCOUPE
CORRECTION :
Les prix du service de vaisselle devraient se lire comme suit :
Bol à dessert .. 29¢
Bol à céréale .. 49¢
Assiette à salade 49¢
Assiette à soupe 49¢
Bol à légumes 99¢
Sucrier avec couvert $1.19
Set salière et poivrière $1.59
Pot à sauce $1.39
Plat ovale 11" .. $1.29
Plat ovale 13" .. $1.69
Beurrier avec couvercle $2.29
Cafetière avec couvercle $5.95
Pot à crème ... $1.19
VISITEZ NOS GRANDS MAGASINS. PROFITEZ DES MAINTENANT DE CETTE GRANDE VALEUR A PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS
Dionne LTÉE-LTD.



DISPARUE

Cette jolie adolescente de 16 ans, Claudette Villeneuve, du 4115 est, rue Sainte-Catherine, est disparue de son domicile depuis le 14 août dernier. La disparue mesure 5 pieds 7 pouces et pèse 130 livres. Elle a les cheveux noirs, les yeux pers et le teint foncé. Lors de sa disparition elle revêtait un "jeans" beige, une blouse et une chemise bleues, de même que des souliers noirs. Toute personne pouvant fournir des renseignements sur cette adolescente est priée de communiquer avec le bureau des disparitions de la police de Montréal, à 872-5687.

"Pour appuyer Vallières et Gagnon"

Un billet du FLQ trouvé sur les lieux de l'attentat contre le gouverneur Tanguay

La bombe qui a éclaté à la maison du gouverneur Albert Tanguay de la prison de Bordeaux, dans la nuit de mardi à mercredi, serait l'oeuvre de terroristes du FLQ qui auraient affirmé, dans une lettre, avoir voulu par leur geste appuyer la grève de la faim de Vallières et Gagnon, déclenchée le 3 septembre à Bordeaux.

Le premier ministre suppléant et ministre de la justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a lui-même révélé qu'un billet signé "Front de libération du Québec" avait été trouvé sur les lieux de l'explosion.

Les agences de presse UPI et Canadian Press publient d'autre part le contenu du message laissé par les terroristes:

Nous supportons de tout coeur, déclare le texte publié, Vallières et Gagnon dans le combat courageux qu'ils mènent par leur grève de la faim. Nous rendons hommage aux centaines de détenus de Bordeaux qui, de leur propre initiative, leur donnent du courage pour aller porter leur cause devant les autorités supérieures. Nous avons voulu donner notre appui par une action concrète."

Le billet se terminerait par les mots: "Vive la révolution! Vive le Québec libre!"

Réunion du conseil jeudi prochain

La réunion statutaire du conseil municipal de Montréal aura lieu jeudi soir prochain, 26 septembre, à 8 h. Entretemps, le comité exécutif se réunira de nouveau lundi en vue de compléter l'ordre du jour.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré que l'un des articles les plus importants de la réunion sera la lecture du règlement de zonage relatif aux flancs sud et ouest du mont Royal.

Il n'a pas voulu indiquer s'il serait question du stade de baseball au cours de cette réunion. Quant aux travaux qui sont présentement en cours sur le terrain du stade, au parc Jarry, il a dit qu'il s'agit exclusivement de terrassement ou d'ensemencement de gazon. Ces travaux n'ont rien à voir avec le projet du stade, projet qui doit d'abord recevoir l'approbation du conseil avant d'être mis à exécution.

En ce qui concerne l'enquête au Service des concessions de Terre des hommes, M. Saulnier a dit qu'il doit recevoir le rapport de police d'ici quelques jours.

Incendie à Laval

Une dizaine de pompiers, dirigés par le chef de district Paul Marineau, ont mis une quarantaine de minutes à circonscrire les flammes qui faisaient rage ce matin au restaurant "Chomedey Curb Service", au 1880, boulevard des Laurentides, dans le quartier Chomedey, à Laval.

Les flammes, d'origine inconnue, ont pris naissance peu avant 6 h 10 ce matin. Travaillant avec célérité, les pompiers ont rapidement enrayé les flammes. Toutefois, les dégâts sont assez considérables. Ils se chiffreraient par plus de $15,000.

Personne n'a été blessé dans ce sinistre.

Disparu, on le retrouve en Georgie

Après un voyage de six jours, effectué sans avoir obtenu l'autorisation paternelle et qui l'a conduit jusqu'à Atlanta, en Georgie, un adolescent de LaSalle devait réintégrer la métropole aujourd'hui et reprendre sa vie d'étudiant qu'il avait momentanément interrompue.

Andrews Berezowski, qui se faisait aussi appeler Andy Burton, ou Berton, du 608, 39e Avenue, à LaSalle, était comme tous les adolescents de 15 ans. Il rêvait d'horizons moins limités que les quatre murs d'une salle de classe et avait certainement lu quelque part que les voyages forment la jeunesse.

Cependant, il ne se contentait pas, comme la plupart des adolescents de seulement rêver d'explorer des régions éloignées ; il ressentait le besoin de vivre ses rêves.

Aussi, à midi le 13 septembre dernier, au lieu de prendre le sentier de l'école, il a gratté les fonds de tiroir pour y recueillir ses économies et il a pris le grand départ.

Comme il avait maintes fois parlé de Vancouver, on croyait qu'il avait pris cette direction. Mais c'est plus au sud qu'il s'est retrouvé hier, sans le sou et dans l'obligation de s'adresser à la police d'Atlanta pour être hébergé pour la nuit.

La police d'Atlanta est entrée en communication avec



les parents et l'argent du voyage a été expédiée. L'adolescent devait effectuer le voyage de retour par avion.

Et, demain, quand il reprendra sa place sur les bancs de l'école, il pourra continuer à rêver de terres lointaines mais cette fois, ses rêves seront peuplés de souvenirs inoubliables.

Chargex: un millier de cas de fraude

Les cartes de crédit Chargex, lancées le mois dernier par quatre banques à charte, constituent une denrée de prédilection pour la meute des fraudeurs.

Les banques Canadienne Nationale, Canadienne Impériale de Commerce, Royale et Toronto-Dominion auraient à déplorer un milier de cas de fraude. Un porte-parole a signalé que certains cas avaient été signalés à Toronto mais que la plupart des fraudes seraient commises à Montréal.

Le lieutenant-détective Marcel Allard, de l'escouade des fraudes de la Sûreté de Montréal, nous signalait ce matin que quelque 40 cas de fraude avec la carte Chargex avaient été rapportés à l'escouade des fraudes.

Le policier a expliqué que la plupart des plaintes avaient été logées par la Banque Toronto-Dominion. Il a ajouté que ces plaintes ne constituent qu'une infime partie du nombre de fraudes puisque les banques font habituellement leur propre enquête et qu'elles ne portent plainte qu'au moment d'appréhender un suspect.

Le lieutenant Allard a révélé que la Banque Toronto-Dominion a fait la distribution de ses cartes par la poste et que "les requins attendaient".

Comme aucune question n'est posée par les marchands pour les achats à crédit qui ne dépassent pas une somme de $50, la plupart des fraudes se situent en deça de ce montant.

M. Allard ajoute de plus qu'un même fraudeur n'utilise rarement une carte plus de deux fois. Il précise que cinq arrestations ont été effectuées jusqu'à maintenant et que, dans chacun des cas, on n'a pu retenir plus de deux accusations.

Vols de vêtements et de téléviseurs

Près de $4,000 de vêtements et de téléviseurs ont été dérobés dans des camions de transport en train d'effectuer des livraisons en notre ville.

Un camion de Sawyerville Transport, de Compton, a été vidé de son contenu, soit des robes évaluées à $1,800 alors qu'il était arrêté en face du no 3446, rue Ste-Famille.

Dans un camion de Genesse Transport, 4665, rue Dunn, on a pris $1,500 de vêtements.

Deux téléviseurs évalués à $1,600 sont disparus d'un camion de Direct Transport, immobilisé près de l'angle de Port-Royal et St-Laurent.

Enfin des cambrioleurs se sont glissés à l'intérieur de la Dominion Tank, 8871, boulevard des Prairies et ont fait main basse sur $1,000 de sableuses, soudeuses et outils divers.

Série de conférences sur les carrières

Sous le titre 'Carrières pour les jeunes', une série de conférences, accompagnées de films, sera présentée en français et en anglais à l'auditorium Sainte-Hélène de Terre des Hommes, tous les samedis matin, à compter du 21 septembre.

Destinées aux élèves du cours secondaire, ces conférences (qui sont gratuites) peuvent cependant intéresser le grand public. Elles porteront sur les sujets les plus actuels de la médecine et des sciences, comme l'immunologie, les recherches en biologie, les antibiotiques, l'histoire, la météorologie, la géologie, etc. Après chaque exposé, les conférenciers répondront aux questions de l'auditoire.

Voici la liste de ces conférences :

Le 21 septembre : 10 h. 30, 'The Mechanics of Space Travel', par le professeur Elton R. Pounder, du département de physique de l'université McGill ; 12 h. 15, 'L'immunologie', par le Dr Jean Fontaine, du département de microbiologie de l'Université de Montréal et bactériologiste de l'hôpital Notre-Dame.

Le 28 septembre : 10 h 30, 'Is History 'The Bunk' par le professeur H. Noel Fieldhouse, du département d'histoire de l'université McGill; 12 h 15, 'Les Antibiotiques', par le Dr André Leduc de l'hôpital Notre-Dame, professeur au département de microbiologie de l'Université de Montréal.

Le 5 octobre : 10 h 30, 'Time and the Earth', par le professeur Thomas H. Clark, du département de géologie de l'université McGill; 12 h 15, 'Les carrières en recherches biologiques', par le Dr Roger D'Aoust, directeur du laboratoire de recherches de l'Institut du cancer de Montréal.

Le 12 octobre : 10 h 30, 'The Size Particles in Meteorology, Planetary to Freezing Nuclei', par le professeur Walter Hitschfeld, du département de météorologie de l'université McGill; 12 h 15, 'L'informatique dans les sciences médicales', par M. P. G. R. O'Donnoughue, de International Business Machines Ltd.

Les groupes d'étudiants bénéficieront d'un tarif d'entrée spécial pour assister à ces conférences. Un nombre limité de places sera disponible pour le grand public. Les visiteurs pourront se procurer une carte d'entrée pour chaque conférence à l'auditorium Sainte-Hélène.

Publication du rapport Rioux réclamée par les étudiants des Beaux-Arts

L'Association générale des étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal a demandé hier au ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, de "rendre public le plus tôt possible" le rapport de la Commission d'enquête Rioux sur l'enseignement des arts au Québec, qui a terminé son travail il y a déjà un mois.

La Commission Rioux avait été formée à la suite d'une grève des étudiants des écoles d'arts du Québec (Beaux-Arts de Montréal et de Québec, Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique, Institut des Arts Appliqués de Montréal, Faculté de Musique de l'Université de Montréal) et après reconnaissance par le gouvernement du malaise et de l'état pitoyable de l'enseignement des arts au Québec.

Elle a produit le 2 août 1966 un rapport intérimaire portant des recommandations pour certaines réformes urgentes. Dans un communiqué, l'Association Générale des Etudiants de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal (AGEEBAM) déclare: "Depuis ce temps, la majeure partie des lacunes graves que l'on pouvait déceler dans ce secteur de l'enseignement n'ont subi aucun changement et aucune amélioration tangibles".

La retraite coûte cher: voici comment s'en tirer.

Ce n'est pas avec $42.17 par semaine . . . que vous joindrez les deux bouts. C'est là ce que vous toucherez au total du régime de rentes du Québec et de la sécurité de la vieillesse. Vous aurez besoin d'un revenu passablement plus élevé mais le montant exact en est laissé à votre discrétion. Cependant, l'assurance *personnelle permanente* de L'EXCELSIOR est sûrement le meilleur moyen de suppléer votre rente de retraite. Il importe toutefois de s'en occuper *sans délai.* Appelez un représentant de L'EXCELSIOR et demandez-lui de vous tracer un programme de sécurité . . . qui vous garantira une retraite *convenable.* Appelez-le bientôt: c'est un homme qu'il faut connaître.



L'EXCELSIOR
Compagnie d'Assurance-Vie
SUCCURSALES D'UN OCÉAN À L'AUTRE AU CANADA

les journées "vous et TERRE DES HOMMES" à la Place Bonaventure

aujourd'hui jusqu'au 21 septembre

salut à la TERRE DES HOMMES



1000 visas d'un jour gratuits

Vous pouvez en gagner un dans tous nos magasins et nos boutiques de la Place Bonaventure.

le concours roi ou reine pour un jour

Devenez Roi ou Reine pour un jour en compagnie d'une personne de votre choix. Les tirages auront lieu les 18, 19 et 20 septembre. Les gagnants se verront offrir: l'admission au site, une brochure-guide officielle et le plan du site, une visite avec guide des pavillons, deux repas et des billets pour les manèges de la Ronde.

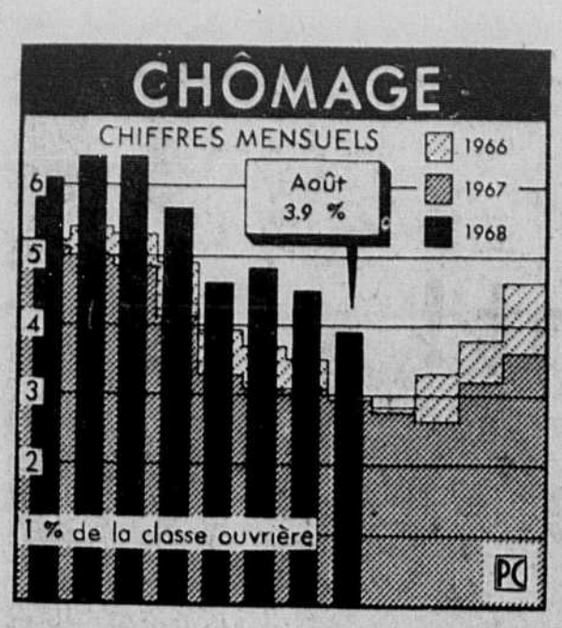
"vous et terre des hommes" — spéciaux

Des spéciaux à travers la promenade des boutiques de la Place Bonaventure.

spectacle musical terre des hommes

Tous les jours à 12:30
Jeudi 19 septembre: Ensemble tchèque "Koliba".
Vendredi 20 septembre: L'orchestre bavarois de Lowenbrau.
Samedi 21 septembre: Ensemble Trinidad et Tobago.

Place Bonaventure



Deux chômeurs canadiens sur cinq sont québécois

OTTAWA. — C'est la province de Québec qui a le taux le plus élevé de chômeurs au Canada, selon les statistiques fédérales qui ont été publiées aujourd'hui. Avec 124,000 chômeurs sur 319,000 que compte le pays, le Québec a donc près de 40 p. 100 de tous les chômeurs du Canada dans ses murs.

Montréal avait 56,000 personnes à la recherche d'un emploi à la fin d'août. Statistiquement, près d'un chômeur sur deux du Québec vivait donc dans la métropole canadienne.

Le chômage s'est amélioré plus que d'habitude entre les mois de juillet et août, passant de 371,000 à 319,000, mais est demeuré passablement élevé comparativement au nombre de 247,000 de la mi-août 1967, démontrent les statistiques publiées aujourd'hui par le ministère de la Main-d'oeuvre et le Bureau fédéral de la statistique.

Cependant cette chute du chômage est due entièrement au fait qu'on a rayé des listes les noms des étudiants qui n'ont pu obtenir d'emplois durant l'été.

Le chômage chez les hommes mariés a atteint 108,000, de 107,000 qu'il était le mois précédent, et celui des femmes mariées est passé de 26,000 à 30,000.

Il appert que 74,000 étudiants se sont retirés du marché du travail, au cours du mois d'août. Il n'en restait plus que 54,000 au moment de la compilation des statistiques.

En comparant une année à l'autre, on constate que la force ouvrière s'est accrue de 183,000, mais seulement 111,000 nouveaux emplois ont été créés, laissant un vide de 72,000.

C'est au Québec que la situation s'est le moins améliorée. Le nombre des sans-travail était de 130,000 en juillet. Il est passé à 124,000 en août, alors qu'en Ontario, par exemple, le chômage a fait une chute de 120,000 à 89,000 au cours des mêmes mois.

Le taux du chômage national à la mi-août dernier était de 3.9 p. 100 comparativement à 3 p. 100 une année plus tôt et 2.9 p. 100 en août 1966. En juillet, le taux était de 4.5 p. 100.

Après les ajustements des variations saisonnières, le taux atteint 5.1 p. 100 en août comparativement à 5.3 p. 100 en juillet. Mais une année plus tôt, il était de 4 p. 100.

Le Québec compte 5.3 p. 100 de sa main-d'oeuvre en chômage; les provinces Maritimes, 5.1 p. 100; la Colombie britannique 4.8 p. 100; l'Ontario 2.9 p. 100 et les Prairies, 2.3 p. 100.

Voici un aperçu de la situation de l'embauche et du chômage au Canada à la mi-août (les chiffres apparaissant ci-dessous sont en milliers):

	Août 1968	Juil. 1968	Août 1967
AU CANADA			
Effectifs ouvriers	8,284	8,323	8,101
Ayant un emploi	7,965	7,952	7,854
Sans emploi	319	371	247
ATLANTIQUE			
Effectifs ouvriers	682	688	671
Ayant un emploi	647	651	645
Sans emploi	35	37	26
QUEBEC			
Effectifs ouvriers	2,327	2,338	2,323
Ayant un emploi	2,203	2,208	2,237
Sans emploi	124	130	86
ONTARIO			
Effectifs ouvriers	3,070	3,077	2,989
Ayant un emploi	2,981	2,957	2,903
Sans emploi	89	120	86
PRAIRIES			
Effectifs ouvriers	1,377	1,383	1,328
Ayant un emploi	1,346	1,342	1,309
Sans emploi	31	41	19
PACIFIQUE			
Effectifs ouvriers	828	837	790
Ayant un emploi	788	794	760
Sans emploi	40	43	30

Nomination au Conseil national de recherches

Le Conseil national de recherches du Canada annonce la nomination de M. D. W. R. McKinley, 55 ans d'Ottawa, au poste de directeur administratif (Laboratoires) du Conseil.

Ancien directeur de la Division de la radiotechnique et du génie électrique du Conseil, M. McKinley s'occupe maintenant de l'administration générale des laboratoires du Conseil. Son successeur à son ancien poste n'a pas encore été nommé.

Ingénieur professionnel, M. McKinley est bachelier et maître ès arts ainsi que docteur en philosophie de l'Université de Toronto. Il débuta au Conseil national de recherches en novembre 1938. Nommé directeur adjoint de la Division de la radiotechnique et du génie électrique du Conseil en 1954, il en devenait directeur associé en 1960, puis directeur en 1963.

Tournée du métro pour 80 visiteurs des E.U.

Le maire Jean Drapeau et la Commission de transport de Montréal accueilleront quelque 80 visiteurs des Etats-Unis, demain, alors que cette délégation fera une tournée du métro.

Parmi les visiteurs on remarquera le sous-secrétaire américain des Transports, M. John E. Robson, le sous-secrétaire adjoint, M. Paul Sitton, tous deux de Washington, et le sénateur de la Virginie, M. William B. Spong. C'est le Conseil du transit urbain de Pittsburgh, groupement formé par des compagnies de cette ville en vue de créer un système local de transport rapide, qui a organisé cette excursion, laquelle comportera en outre une visite d'un jour à Toronto. Rappelons que la ville de Pittsburgh est le siège social d'au moins 25 compagnies engagées dans la fabrication de produits destinés aux moyens de transport.

Le groupe de visiteurs de Pittsburgh sera dirigé par le maire de cette ville, M. Joseph M. Barr, M. Leonard C. Staisey, président de l'assemblée des commissaires du comté d'Alleghany.

Ce séjour américain à Montréal sort de l'ordinaire en ce que cette fois tous les niveaux des autorités américaines intéressées sont représentés et groupés par l'entremise d'industries privées pour se renseigner en commun sur les façons d'accélérer la mise en oeuvre de réseaux urbains combinés de transport, y compris le métro, aux Etats-Unis.

Le groupe est attendu à l'aéroport international de Montréal, à 9 h. 30 demain matin, à bord de différents vols réguliers de l'aviation d'Etat ou privément nolisés. Il sera accueilli à l'arrivée par M. Lucien L'Allier, président et administrateur général de la Commission de transport de Montréal.

Les hôtes américains visiteront nombre de stations du métro montréalais, la Place Bonaventure et des emplacements commerciaux en voie de développement sur le parcours du transport souterrain.

Ce bref séjour se terminera par un déjeuner au pavillon Hélène-de-Champlain, à "Terre des Hommes", où le maire Jean Drapeau sera l'hôte de la délégation.

COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT
(COURS POUR ADULTES)
SPECIALISATION MEDICALE POUR SECRETAIRES
RESPONSABLE : Dr Lucien L. Coutu,
professeur titulaire à l'Université de Montréal.
Ce cours présente un intérêt également pour les personnes qui travaillent comme archivistes, bibliothécaires, technologistes, travailleurs sociaux.
INSCRIPTION : le plus tôt possible.
DEBUT DES COURS : le 30 septembre 1968.
Pour plus de renseignements, adressez-vous au Bureau de l'Education Permanente.
COLLEGE EDOUARD-MONTPETIT
945, Chemin de Chambly, Cité de Jacques-Cartier
Tél. : 679-2630

VOUS DEMENAGEZ
à
OTTAWA
TORONTO ou KITCHENER !
Pour détails au sujet de l'acquisition d'une nouvelle maison,
écrivez à
COSTAIN ESTATES LTD.
3500, rue Dufferin, Toronto, Ontario

LISEZ
les pages 6 et 7
dans *LA PRESSE*
de ce soir



Pourquoi les nouvelles portes et nouveaux grillages décoratifs de Lavalco sont les meilleurs au Canada

Nos portes contiennent 25% plus et nos grillages 3 fois plus d'aluminium que les portes et grillages ordinaires.

Nos portes sont les seules au Canada fermant directement sur le cadrage.

Nos grillages sont fabriqués avec pentures facilitant ainsi le lavage des vitres.

Nos modèles en couleur sont à l'avant-garde de la beauté et du confort.

Une attention spéciale apportée dans les moindres détails fait que nos produits sont supérieurs aux autres.

lavalco
Pour plus amples informations voyez un de nos distributeurs ou composez
324-3210
8834 Pascal-Gagnon — Montréal 39

soyez le gagnant du jour d'une Camaro

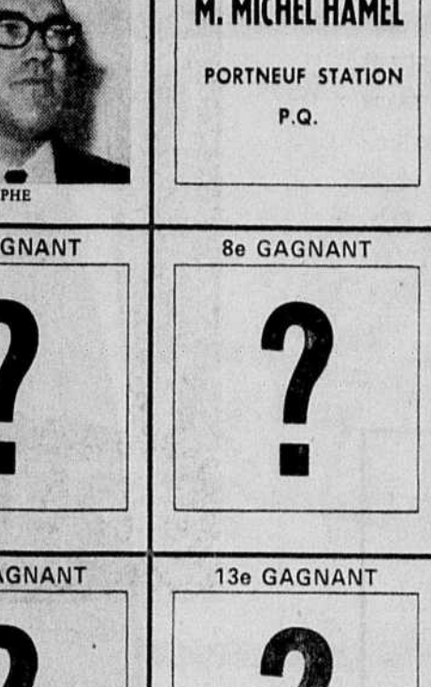

A titre d'indication seulement, le modèle 1968

VOUS POUVEZ GAGNER DEMAIN LE GRAND PRIX OFFERT PAR LA PLAYER'S No 6 AUX FUMEURS DU QUÉBEC.

1er GAGNANT	2e GAGNANT	3e GAGNANT	4e GAGNANT	5e GAGNANT
 MLLE LOUISE TURCOTTE MONTRÉAL	 M. HARRY JOMPHE MONTRÉAL	M. MICHEL HAMEL PORTNEUF STATION P.Q.	?	?
6e GAGNANT	7e GAGNANT	8e GAGNANT	9e GAGNANT	10e GAGNANT
?	?	?	?	?
11e GAGNANT	12e GAGNANT	13e GAGNANT	14e GAGNANT	15e GAGNANT
?	?	?	?	?

CHAQUE JOUR quelqu'un gagne une Camaro '69, flambant neuve. Oui chaque jour les fabricants de la Player's No 6 donnent en prix une "mordante", une Camaro '69, pour célébrer le Grand Prix Player's. Tentez votre chance immédiatement. Et recommencez, autant de fois que vous le voulez.

PLAYER'S Nº 6



C'EST TRÈS FACILE:

Inscrivez, en lettres moulées, vos nom, adresse et numéro de téléphone au verso du devant d'un paquet de Player's No 6 Postez le à:

Player's No 6
Case postale 1969
Station postale d'Outremont
Montréal 8, Québec

Tentez votre chance immédiatement. Tentez votre chance souvent. Mais hâtez-vous, le concours se termine le 4 octobre.



MONTREAL, JEUDI 19 SEPTEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 219

La Malaysia rompt avec les Philippines

KUALA LUMPUR, (AFP, UPI, PA) — La Malaysia a virtuellement rompu ses relations diplomatiques avec les Philippines et placé ses forces armées en état d'alerte à la suite de la décision du gouvernement philippin étendant sa souveraineté au territoire de Sabah, ancienne colonie britannique de Nord-Bornéo qui s'était jointe à la Fédération malaysienne en 1963.

Le premier ministre Abdul Rahman a également annoncé l'abrogation de l'accord sur la répression des fraudes en matière douanière. Il a ajouté que son gouvernement informera le secrétaire général des Nations unies de la situation. Tout en se déclarant préoccupé par les événements, il a exprimé l'espoir qu'ils n'aboutiraient pas "à une effusion de sang".

A Manille, le ministre des Affaires étrangères philippin a déclaré que la décision de la Malaysia est déraisonnable et constitue "une grave erreur". Il a précisé que les Philippines n'envisageaient pas de prendre Sabah par la force, mais voulaient affirmer leurs droits sur ce territoire, prévoyant son annexion dans l'avenir au cas où le différend actuel aboutirait à une conclusion favorable aux Philippines.



téléphoto PA

Lagos: "De Gaulle veut notre pétrole"

Portant des pancartes avec des inscriptions telles que "De Gaulle veut notre pétrole", des manifestants ont protesté hier devant l'ambassade de France, à Lagos contre l'attitude du gouvernement de Paris. Les policiers les ont cependant empêchés de s'approcher de l'édifice de l'ambassade. Une délégation a transmis au personnel une lettre protestant contre l'aide de la France au Biafra.

Hajek démissionne sous la pression de Moscou

PRAGUE, (Reuter, AFP) — Le ministre des Affaires étrangères de la Tchécoslovaquie, M. Jiri Hajek, qui a été la cible de furieuses attaques de la part de Moscou, a démissionné, annonce aujourd'hui l'agence officielle CTK. Cette nouvelle suit de près l'annonce d'un voyage imminent à Moscou des dirigeants du parti communiste tchécoslovaque, voyage qui a suscité une vague pessimiste à Prague.

Selon l'agence CTK, le président Ludvik Svoboda, en réponse à une lettre de M. Hajek, a relevé celui-ci de ses fonctions à compter d'aujourd'hui et a demandé au premier ministre Cernik d'agir comme ministre des Affaires étrangères.

Si l'on en croit les milieux politiques de Prague, le Kremlin voudrait imposer par des moyens politiques la démission de M. Alexandre Dubcek, dont la politique réformiste a conduit à la crise actuelle, et exiger des dirigeants tchécoslovaques qu'ils se soumettent strictement à la conception soviétique de la normalisation.

Les Soviétiques exigeraient non seulement la démission de M. Dubcek mais également celle de M. Josef Smrkovsky, président de l'Assemblée nationale, qui n'a cessé depuis son retour de la capitale soviétique de prôner la restitution de la souveraineté nationale tchécoslovaque tout en admettant qu'il fallait en passer par l'exécution des accords de Moscou.

Ce serait en raison de ces desseins du Kremlin que M. Ludvik Svoboda, président de la République, mais également membre du praesidium du comité central du parti communiste tchécoslovaque, aurait décidé d'accompagner la délégation à Moscou pour la couvrir du sceau de la souveraineté de l'Etat. On prête au général Svoboda l'intention de signifier clairement à ses interlocuteurs soviétiques qu'en cas de pression pour éliminer certains dirigeants il faudrait sacrifier toute l'équipe et le président de la République en tête.

Dans les mêmes milieux, on estime que c'est M. Vasili Kouznetsov, ambassadeur extraordinaire de Moscou, qui aurait préparé ce nouveau "rendez-vous soviéto-tchécoslovaque", sa mission ayant consisté à tenter par des moyens politiques là où l'intervention militaire avait échoué, c'est-à-dire à éliminer M. Dubcek.

Appui aux dirigeants

Si des divergences se sont effectivement manifestées au sein du parti et notamment dans la région de Prague, les Tchécoslovaques ont néanmoins fait bloc autour de l'équipe dirigeante et déployé tous leurs efforts pour faire triompher leur souveraineté. S'ils ont fait des concessions à Moscou en adoptant des lois sur la presse et sur la liberté de réunion, on est loin de "la chasse aux sorcières contre-révolutionnaires". Personne n'a été arrêté et pour reprendre une boutade lancée par un intellectuel, l'intervention de 600,000 hommes se solde pour l'instant sur ce plan par la dénonciation par un membre du parti d'un philosophe progressiste M. Ivan Svitak qui est d'ailleurs à l'étranger.

Par contre, les dirigeants tchécoslovaques ont pris toutes les mesures pour retrouver l'exercice de leur souveraineté dans le règlement de leurs problèmes internes. Cela est évident par exemple dans le cas de M. Jiri Hajek dont la démission avait exigée par Moscou.

Bucarest dément les rumeurs d'invasion de la Roumanie

BUCAREST. (AFP) — On dément catégoriquement de source officielle roumaine les rumeurs selon lesquelles des troupes soviétiques auraient pénétré la nuit dernière en Roumanie. On fait valoir que rien dans l'état actuel des relations entre Moscou et Bucarest ne justifierait une action militaire de l'URSS.

Les observateurs ont cependant recueilli un bruit non confirmé qui laisse supposer que des troupes bulgares qui avaient participé à l'occupation de la Tchécoslovaquie ont transité cette nuit par le territoire roumain pour regagner par chemin de fer leurs casernes en Bulgarie. Ce bruit, s'il était vérifié, pourrait expliquer les rumeurs concernant la prétendue intervention soviétique en Roumanie.

Echec du lancement du satellite "Atlantic-3"

CAP KENNEDY (UPI, PA, AFP) — La fusée "Thor Delta" porteuse du véhicule qui devait être le satellite de communications ultra-perfectionné "Atlantic-3" s'est désintégrée deux minutes après son lancement survenu à 8 h. 09 hier soir au Cap Kennedy.

Les enquêteurs de l'agence spatiale ont établi aujourd'hui que cet échec est dû à un système de commande défectueux. Il constitue une perte de $11 millions, soit $6 millions pour le satellite "Atlantic-3" et $5 millions pour la fusée porteuse.

Quatre-vingt-trois secondes après le décollage, la fusée a amorcé une descente vers la terre et a explosé, répandant des débris en flamme qui ressemblaient à un gigantesque feu d'artifice. Elle était alors à environ 30 milles de la Terre et les débris sont tombés à 10 milles de la côte de la Floride.

Les autorités de la NASA ont précisé que la fusée a explosé d'elle-même mais que le chef des services de sécurité a ensuite détruit par télécommande tout ce qui pouvait subsister de l'engin.

L'"Atlantic-3" a été mis au point par la société de satellites de communication "Comsat". L'une des premières missions qui devaient être confiées à ce véhicule était la transmission en direct des Jeux olympiques de Mexico le mois prochain.

Zond 5 parle à la Terre

LONDRES (AFP) — "Nous avons capté des signaux presque sans cesse depuis deux heures ce matin, et nous pensons que l'engin spatial est sur une orbite qui le rapproche de la Terre", a déclaré, cet après-midi, sir Bernard Lovell, directeur de l'observatoire de Jodrell Bank à propos de "Zond 5", le vaisseau spatial soviétique.

Sir Bernard a ajouté que "Zond 5" émettait, de façon parfaitement claire, des messages oraux donnant des chiffres en russe. Pour sir Bernard, la voix entendue à l'observatoire est probablement enregistrée sur magnétophone.

La tragédie biafraise

La chute d'Owerri a déclenché un exode qui rappelle ceux de la guerre 1939-45

OBI-UTURU (Biafra) (AFP) — La chute d'Owerri, deuxième pointe du "triangle de fer" biafrais Aba-Umuahia-Owerri à tomber en 12 jours (Aba avait été prise par les fédéraux le 4 septembre), constitue un grave revers pour les Biafrais à plus d'un titre. Elle doit avoir, estime-t-on, des répercussions sérieuses sur trois fronts: celui des réfugiés et de la famine, celui de la distribution des secours et enfin sur le plan militaire.

Problème des réfugiés

La chute de la ville a déclenché un exode de populations d'une ampleur sans précédent, qui serait de l'ordre d'un million de personnes, selon des estimations des Européens engagés sur place dans les opérations de secours. Ce nouvel afflux de réfugiés se produit en effet dans un territoire regorgeant de "personnes déplacées" (après la chute d'Aba, la moitié de la population du secteur, plus d'un demi-million en comptant les réfugiés, s'était déplacée dans la région d'Owerri, l'autre moitié allant vers Umuahia).

D'autre part, selon un groupe de missionnaires arrivés mardi à Obi, les populations d'Owerri et des agglomérations voisines n'auraient pas fui cette fois en direction d'une autre localité, comme c'était la règle dans le passé, mais directement dans la brousse. "Auparavant, a dit un des missionnaires, les gens quittaient une ville pour aller se réfugier dans une autre, mais cette fois-ci ils n'avaient nulle part où aller. Umuahia est trop loin et d'un accès trop dangereux maintenant. Alors, ils sont partis droit devant eux, en direction de l'est, la seule où l'on puisse encore faire une vingtaine de milles sans entendre le canon. C'était une véritable marée humaine qui s'est écoulée pendant deux jours sur les routes et les sentiers, envahissant tout et finalement s'enfonçant dans la brousse pour essayer de se cacher."

Distribution de secours

La chute d'Owerri porte également un coup très dur à l'organisation mise en place pour la distribution des secours aux réfugiés. C'est en effet dans cette ville que "Caritas" et le Conseil mondial des Eglises avaient établi leurs dépôts centraux où ils entreposaient les vivres et les médicaments qui leur parvenaient par avion avant de les distribuer dans les camps de réfugiés. La Croix-Rouge internationale et la Croix-Rouge biafraise avaient également des dépôts à Owerri. La chute de la ville va rendre très aléatoire la distribution des secours, dans une situation générale très confuse depuis quelques jours. Le problème a maintenant pris une ampleur dont le bilan suivant peut donner une idée :

Avant la chute d'Owerri et même avant celle d'Aba, les autorités compétentes donnaient les chiffres approximatifs suivants (les chiffres exacts ne peuvent pas être obtenus en raison des circonstances et ne seront peut-être jamais connus):

— Nombre de morts au Biafra depuis le début de la guerre (faits de guerre et famine): de 2 à 2 millions et demi. Nombre de morts par jour actuellement (chiffres de la Croix-Rouge internationale au Biafra): de 8 à 10 mille personnes (par famine et maladie).

— Nombre total de personnes vivant sur le territoire biafrais: de 7 à 9 millions de personnes. Nombre total de réfugiés ou personnes déplacées sur le territoire contrôlé par les Biafrais: de 4 à 5 millions de personnes. Nombre de personnes dans les camps homologués: environ 700,000 ou 800,000 personnes, le reste vivant sur les routes ou en bordure des villages.

— Population vivant dans la portion du Biafra occupée par les Nigérians: environ 2 millions de personnes.

— Superficie du réduit biafrais: de 8 à 10,000 km carrés seulement, c'est-à-dire un territoire de 60 milles de long sur moins de 60 de large (depuis, la superficie du réduit a encore diminué et la population a augmenté en relation directe.)

Selon M. Heinrich Jaggin, le délégué général au Biafra de la Croix-Rouge internationale, il "faut remonter à la deuxième Guerre mondiale pour retrouver une telle somme de misère humaine". L'évêque d'Owerri, Mgr Wehlan, de nationalité irlandaise, estime que la "tragédie biafraise a maintenant dépassé en ampleur celle du Vietnam".

Inde: la grève des fonctionnaires cause de graves incidents: 4 morts

LA NOUVELLE-DELHI (AFP - Reuter) — La grève "symbolique" de 24 heures déclenchée aujourd'hui en Inde par 5 millions de fonctionnaires de l'Etat, dont ceux des chemins de fer et des postes et télégraphes, a provoqué de graves incidents dans diverses parties du pays.

L'incident le plus grave s'est produit à Pathankot, dans le Pundjab, 450 milles au nord-ouest de la Nouvelle-Delhi, où trois personnes ont été tuées au cours de heurts entre les grévistes et la police, qui a dû faire usage de ses armes contre des émeutiers.

A Bikaner, dans le Rajasthan, une personne a été tuée et 28 blessées lorsque la police a ouvert le feu sur la foule massée sur une voie ferrée. Les grévistes ont lapidé les policiers qui ont fait usage de leurs armes.

Dans la capitale, qui ressemble à une ville en état de siège, les arrestations des chefs grévistes se multiplient et les policiers casqués patrouillent les rues principales et gardent les principaux bâtiments administratifs. On estime que le nombre des personnes arrêtées dépasse les 2,700. Toute la nuit, des paniers à salade et des camions ont conduit vers la prison centrale des grévistes hurlants.

A Pathankot, dit la police, un millier de cheminots ont pénétré dans un atelier des chemins de fer et ont endommagé une quinzaine de locomotives. Ils ont ensuite arrêté un train, saboté sa locomotive et détaché certains wagons. Trois personnes ont été tuées quand les policiers sont intervenus pour disperser les émeutiers.

Toutefois, il semble que la grève n'est pas totale. La plupart des trains continuent de fonctionner, de même que les transports en commun et les services aériens. Dans les milieux officiels, on indique que 80 pour cent des fonctionnaires des services administratifs se sont présentés ce matin à leur travail. Par contre, le courrier n'a pas été distribué pour la deuxième journée successive. Un personnel de fortune remplace les opérateurs des téléphones en grève.

La grève d'un jour a commencé à 6 heures du matin et vise à forcer le gouvernement d'accorder aux travailleurs un salaire de base relié au coût de la vie. Le gouvernement a interdit la grève.

Désordres étudiants et grève générale en Uruguay

MONTEVIDEO. (Reuter) — Etudiants et policiers se sont heurtés dans les rues de Montevideo au cours de la nuit tandis qu'une grève générale de 24 heures débutait dans tout l'Uruguay. Plusieurs voitures ont été incendiées au cours des désordres, qui ont éclaté après que les étudiants eurent érigé des barricades près de l'école de médecine et lapidé les policiers qui tentaient de les en déloger.

La police a eu recours au gaz lacrymogène pour disperser les étudiants, mais les désordres ont repris en d'autres endroits, transformant le centre de la capitale en un véritable champ de bataille. Des travailleurs sortant d'une filature voisine ont prêté main-forte aux étudiants contre la police.

La grève générale a été ordonnée par la puissante Confédération nationale des travailleurs pour obtenir du gouvernement la fin des restrictions et du gel des prix et des salaires. Aucun journal n'a paru ce matin en Uruguay.

Un Blanc est condamné à mort en Caroline du Sud

CHARLESTON, Caroline du Sud (PA) — Un Blanc de la Caroline du Sud a été condamné à la chaise électrique pour le meurtre d'un agent de police de la ville de Charleston. Selon les autorités, ce serait la première fois dans cet Etat qu'un Blanc est condamné à mort pour le meurtre d'un Noir.

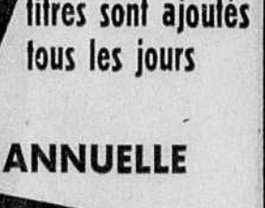
Un jury mixte de six hommes et six femmes, dont un Noir, a reconnu Wilson Cornelius Atkinson, 25 ans, coupable du meurtre de l'agent James Owens après deux heures de délibération. L'exécution a été fixée au 8 novembre.

DERNIÈRE SEMAINE D'INSCRIPTION
Pour apprendre RAPIDEMENT à parler anglais
ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE
OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE
SEUL l'I.C.A. ne groupe que 12 à 15 élèves par classe.
SEUL l'I.C.A. utilise une méthode exclusive spécialement adaptée aux besoins des Canadiens français.
SEUL l'I.C.A. a été choisi par un très grand nombre de compagnies montréalaises : la Banque d'Epargne, la B.C.N., Duval Motors, Faucher et Fils Limitée et Edouard Roy et Fils Ltée, etc.
4 CENTRES FACILES D'ACCES
Tél. 279-0678 ou 277-9866


ALEX "LE ROI DU DISQUE" SHERMAN
GRANDE VENTE D'ENTREPÔT ANNUELLE
Cette grande vente se poursuit ... De nouveaux titres sont ajoutés tous les jours
$100,000 de grandes aubaines en musique que vous ne pouvez manquer!

DISQUES LONG JEU HI-FI et STEREO
MUSIQUE POPULAIRE — FOLKLORIQUE — ROCK & ROLL
JAZZ — COUNTRY — INTERNATIONALE
Marques réputées
RCA VICTOR — CAPITOL — DECCA — RIVERSIDE
LONDON — COLUMBIA — PATHE — PHILIPS, ETC.
Artistes de grande réputation, trop nombreux pour être énumérés
SE VENDAIENT $4.98
$1.57 chacun

EPARGNEZ $30
RADIO AM-FM
Rég. $69.95 $39.88
Batteries et électrique

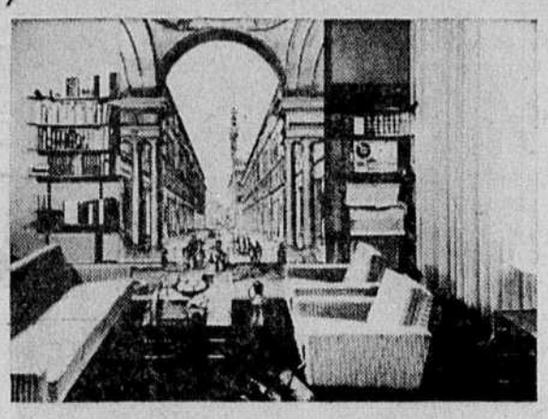
C'est le temps d'en acheter un !
RADIO AM
tout transistors
Rég. $14.95 $8.94 au complet
Modèle non illustré

Garanti

LES GALERIES D'ANJOU
(Mail ouest)
1385 O., STE-CATHERINE
(Entre Bishop et Crescent)
Tous les magasins ouverts jeudi et vendredi soirs
LE CENTRE DU DISQUE ALEX SHERMAN
PLAZA ALEXIS NIHON
(au niveau de la rue)
OUVERTURE PROCHAINE
PLAZA COTE-DES-NEIGES
Magasins de détail d'un océan à l'autre



Les secrets de polichinelle

glanés par Lyse Rossignol



Une simple photo devient une murale

Vous revenez de voyage, vous avez rapporté de merveilleuses photos-souvenirs rappelant un événement heureux. Encore, aux cours de vos randonnées à la campagne, vous avez photographié un beau paysage. Savez-vous qu'à partir d'une simple photographie ou diapositive — de bonne qualité — agrandie en noir et blanc 5" x 7" ou 7" x 9" sur papier blanc brillant, vous pouvez faire reproduire une grande toile de 13 pieds de hauteur par 37 pieds de largeur, pouvant couvrir un mur entier. Cet agrandissement, monté sur toile, sera reproduit en noir et blanc ou de teinte sepia. Une toile, mesurant quatre pieds par dix pieds,, par exemple, coûte environ $94. Elle sera montée, selon votre désir, sur des panneaux de bois pressé ou collée directement au mur. Et, si vous n'aviez pas de photos très spéciales, vous trouverez, en vous adressant à "Photo sur toile" 500 ouest, rue St-Jacques, un catalogue offrant quelques six mille scènes et motifs canadiens ou européens.

L'école de la vie

Votre enfant vient de commencer l'école. Se rebiffe-t-il contre l'obéissance et la nécessité de se conformer à la règle générale de la classe ? Vous lui rendriez un mauvais service en exagérant la protection que vous croyez devoir lui accorder. Si, dès son jeune âge, il apprend à respecter l'autorité — même dans les écoles actives, il doit faire preuve d'une certaine discipline — plus tard, il s'adaptera beaucoup mieux aux mille règlements de la vie scolaire. Si vous croyez sincèrement que la discipline n'est pas ce qu'elle doit être, discutez-la ouvertement et franchement avec les autorités scolaires.





Petits trucs culinaires

Pour mesurer une demi-tasse de beurre, de margarine ou de graisse végétale, remplissez d'eau froide, la moitié d'une tasse à mesurer. Ajoutez le corps gras — coupé en morceau — jusqu'à ce que l'eau atteigne la ligne indiquant 8 onces. De cette façon, vous n'avez pas besoin d'écraser le beurre au fond de la tasse pour ensuite en retirer le surplus; le beurre froid et dur, déposé dans l'eau froide, peut être mesuré avec précision, puisque vous pouvez ajouter des morceaux de toutes les grosseurs. Cette méthode vaut non seulement pour l'exactitude, mais elle sauve du temps et évite le gaspillage:

- vous n'arrivez pas à napper votre gâteau de riz d'un caramel homogène, essayez ce petit truc qui vous aidera : chauffez le moule au four avant d'y verser le caramel. Secouez ensuite dans tous les sens pour bien recouvrir parois et fond. Puis, ajoutez immédiatement votre riz. Ce procédé est aussi valable pour une crème ou pour un gâteau renversé.

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

La balanite érosive circinée

par le Dr Emile Gautier

La balanite érosive circinée ou balanite de Berdal et Bataille est ainsi surnommée d'après les noms des deux médecins qui les premiers, en 1889, l'observèrent de façon scientifique et la décrivirent de façon précise et détaillée. C'est une véritable entité clinique à laquelle il convient de consacrer un article spécial après avoir, dans l'article précédent, parlé de façon générale des infections du prépuce et du gland.

Même si la balanite érosive et circinée est moins fréquente aujourd'hui que jadis, sa nature infectieuse implique qu'elle peut surgir à tout moment sous forme d'épidémie et redevenir très commune, car — on ne le dira jamais assez — les microbes sont des êtres vivants qui ne demandent qu'à se multiplier, progresser et étendre leur domaine aussitôt que nous leur en donnons la chance, aussitôt que nous cessons de les tenir en échec: tels sont les impératifs de la vie.

La nature infectieuse et contagieuse de la balanite érosive circinée a été prouvée par la reproduction expérimentale chez l'homme et chez le chimpanzé. Elle succède à un coït infectant et peut être considérée comme une maladie vénérienne locale: elle ne comporte pas de grandes complications graves, mais localement cause tout de même des malaises parfois assez sévères.

La période d'incubation de la maladie est plutôt courte : les premiers symptômes apparaissent parfois quelques heures et tout au plus quelques jours après le contact sexuel contaminant.

La lésion initiale est souvent située sur la partie du gland proche du sillon balano-préputial. Il s'agit d'abord d'une simple rougeur qui s'accompagne de démangeaison. Très vite pourtant apparaissent de petites érosions sur cette rougeur.

En général, au bout d'une semaine le tableau clinique de la balanite érosive circinée est complet. Chez les sujets à long prépuce, beaucoup plus exposés que les autres à cette infection, s'écoule de l'orifice préputial enflé et rouge un pus jaunâtre ou jaune-verdâtre, épais, d'odeur fétide: cet écoulement purulent simule une blennoragie, mais le pus ne provient pas du méat urinaire. Après avoir découvert plus ou moins difficilement le gland, à cause de l'enflure, et après avoir détergé le pus, apparaissent nettement une ou plusieurs exulcérations superficielles, polycycliques, dont les contours arciformes sont soulignés par un liséré blanc. Par juxtaposition, extension progressive et confluence des éléments sont constitués des placards géographiques, festonnés et circinés, à surface rouge vif et lisse, parsemant une muqueuse violacée.

Chez la femme, l'infection correspondante à celle qui cause, chez l'homme, la balanite érosive circinée, se localise d'une façon analogue, d'ordinaire au gland et au capuchon du clitoris, mais peut parfois s'étendre à la face interne des petites lèvres.

LIGNES

SUITE DE LA PAGE 16

prévaut d'une grande facilité d'entretien. Quatre couturiers canadiens en ont fait ressortir l'éclat: Mary Chang dans une robe-culotte en satin rouge pour le cocktail, Rodolph dans un tailleur trois pièces en brocart or et crème, Jacques Auray dans une robe de bal brune et blanche en crêpe et velours, et Kate MacCulloch dans une tenue d'hôtesse en satin imprimé.

En conclusion, juste avant l'ensemble de jersey noir signé Chanel, trois petits pages ont défilé portant culotte bouffante et veste. Ils venaient de Londres, chez Marrian McDonnell. Le premier en moiré noir, le second en brocart noir et or, et le troisième (dont la culotte tombait comme un bermuda) en brocart également.

Cours de couture

Des cours de couture seront donnés au Centre-Notre-Dame du Bon-Conseil, 4281 ouest, boulevard de Maisonneuve, Westmount, à partir du 30 septembre. L'inscription se fait maintenant. Pour plus de renseignements, composer 933-6165.

Les vices entrent dans la composition des vertus, comme les poisons entrent dans la composition des remèdes.

La Rochefoucauld

Fourrures

INVITATION

Raymond Asselin invite toutes celles qui désirent un manteau de fourrure à venir le visiter au carrefour de la Fourrure. Vous y trouverez des achats *formidables* à des prix *non moins formidables.*

Quelle que soit la fourrure désirée, vous la trouverez ici.



Voici un exemple de nos prix :

MANTEAUX DE VISON PASTEL

$598 – $848

$998 – $1198

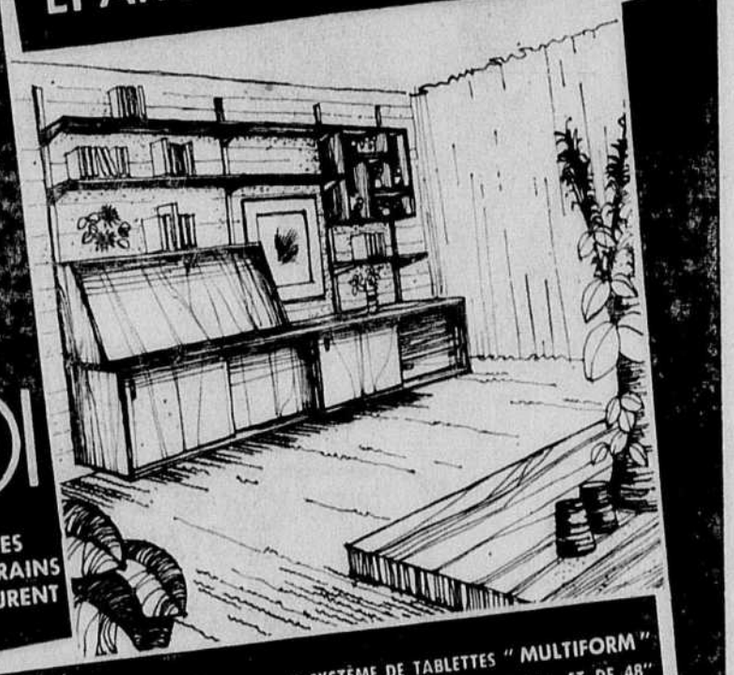
N'oubliez pas que chez Asselin on s'arrange toujours bien

ASSELIN FOURRURES ENRG.

Facilités de stationnement

1439, rue AMHERST 524-3517

ÉPARGNEZ 30%



BONDI

MEUBLES SCANDINAVES CONTEMPORAINS

9240, ST-LAURENT

381-7619

(FERMÉ LE MERCREDI)

SENSA FORMI — LE SYSTÈME DE TABLETTES "MULTIFORM"

FORMAT SENSE — TABLETTES ET CABINETS DE 24", ET DE 48" DE LARGE

CONSTRUCTION FORMI — TABLETTES EPAISSES D'UN POUCE POUVANT SUPPORTER UN TAS DE LIVRES.

QUINCAILLERIE SENSE — SANS CROCHETS.

ARRANGEMENT FORMI — BUREAUX, BAHUTS, PUPITRES, ÉTAGÈRES, ETC. SUSPENDUS AU MUR ; OU EMPILÉS JUSQU'AU PLAFOND.

SOYEZ SENSE — NOUS VOUS FERONS UN ARRANGEMENT FORMI A PRIX FORMI.

PHARMACIE

JEAN COUTU RENE SCHEFFER

(Clinique médicale de l'est)

SEULEMENT DES MEDICAMENTS



288-3286

LIVRAISON

UN SEUL BAS PRIX

TOUS LES JOURS DES CENTAINES DE PRESCRIPTIONS

TOUTES LES SEMAINES DES MILLIERS DE CLIENTS SATISFAITS DE NOS PRIX

SPECIAUX

DU 19 AU 30 SEPTEMBRE INCLUSIVEMENT

FROSST "217"	100 comprimés	Prix sugg. 1.68 SPECIAL	0.99
CEPACOL LIQUIDE	14 oz	Prix sugg. 1.40 SPECIAL	0.99
SUCARYL	SODIQUE 1000 comprimés	Prix sugg. 4.82 SPECIAL	3.07
PRIVINE	Gouttes nasales	Prix sugg. 1.05 SPECIAL	0.79
ASPIRINES BAYER	300 comprimés	Economisez 1.04 SPECIAL	1.57
PHISOHEX	(quantité limitée) 16 oz avec distributeur	Prix sugg. 3.65 SPECIAL	2.69
BAYERS	DECONGESTIONNANT 24 capsules	Prix sugg. 2.79 SPECIAUX	1.99
RIOPAN	12 oz	Prix sugg. 1.80 SPECIAL	1.59
MUCINUM	30 comprimés	Prix sugg. 1.15 SPECIAL	0.87
PARAMETTES	AYERST 125 comprimés	Prix sugg. 5.40 SPECIAL	3.06
PARAMETTE	AYERST Sirop 20 oz.	Prix sugg. 4.95 SPECIAL	2.96
ACTIFIED SIROP	4 oz	Prix sugg. 1.74 SPECIAL	1.29
VANQUIN	12 comprimés	Prix sugg. 2.77 SPECIAL	2.29
METAMUCIL	12 oz.	Prix sugg. 3.50 SPECIAL	2.89
CONTAC-C	24 cap.	Prix sugg. 2.99 SPECIAL	2.07
DYCHOLIUM	Poulenc 50 comprimés	Prix sugg. 3.50 SPECIAL	1.97
BENYLIN SIROP	12 oz.	Prix sugg. 2.41 SPECIAL	1.87
CALCIUM-SANDOZ	8 oz.	Prix sugg. 2.54 SPECIAL	2.13

★ TOUJOURS LES MEILLEURS PRIX ★

(Nous assumons les frais pour commandes postales de $10.00 et plus)

Tenue de Gala

EN LOCATION

Pour votre mariage, Classy vous offre le choix le plus complet et le plus moderne au Canada de tenues de gala appropriées pour dames, messieurs, et pour les enfants, à des prix convenant à tous.



Classy tenue de gala inc

*SERVICE DISPONIBLE dans TOUTE la PROVINCE

*1227, carré Phillips – 861-3625

4806, av. du Parc – 272-5704

6984, rue St-Hubert – 271-1166

5320, ch. Queen Mary – 482-6560

Plaza Alexis-Nihon – 931-3333

HEURES D'AFFAIRES : jusqu'à 6 h. SAUF les jeudis et vendredis : jusqu'à 9 h. p.m. (Place Alexis Nihon : jusqu'à 10 h. p.m.)



Monteselli BY Primrose

MODES Gold Case WOOLMARK

Manteau en melton pure laine à corsage étroit, taille haute et col rabattu boutonné. Chapeau assorti disponible. "Monteselli" de Primrose Garment, Toronto. $110.00 avec chapeau

Une de nos ravissantes créations de la collection "Gold Case" Woolmark.

PURE LAINE VIERGE

Lou = Stan INC.

6004, RUE ST-HUBERT

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront très portés à la discussion et assez turbulents. Ils seront un peu volages en amour, mais leur bon fond et leur originalité feront oublier ces travers et faiblesses. Ils auront surtout beaucoup de bienveillance et de droiture et seront très loyaux envers leur entourage.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Un peu d'agitation et de nervosité autour de vous; soyez discret et n'intervenez qu'au moment opportun. Une ancienne amitié reprendra toute son ampleur; bardez toutefois votre indépendance et faites preuve de largeur d'esprit.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Un supérieur sera favorablement impressionné par votre dignité; vous vous sentirez stimulé et tiendrez à conserver la confiance mise en vous. Vous aurez à faire face à quelques difficultés pour garder intact de toute souillure un amour prometteur.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Vous êtes partagé entre deux influences; allez vers celle qui, moralement, vous apportera le plus. Avec peu de moyens vous saurez faire claisir à l'être aimé. Montrez cairement et spontanément vos sentiments; vous trouverez la réciprocité.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

On vous jugera sur la présentation de votre travail; sachez trouver une petite note de fantaisie discrète. Sachez passer outre les apparences et voir très exactement les mobiles de votre entourage; répondez du tac au tac.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Soyez ferme dans l'accomplissement de votre emploi du temps; ne faites rien qui ne soit prévu et ne vous laissez pas distraire. Votre amour ne serait pas très bien compris de votre entourage; taisez-le et attendez un moment plus propice.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Ne laissez pas l'aventure se glisser dans vos préoccupations professionnelles. L'amitié est le sentiment dominant aujourd'hui; sortez en groupe et distrayez vous le plus possible. Vous ferez bientôt une rencontre intéressante.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Vous aurez à faire face à des retards imprévus. Prenez toutes vos dispositions pour ne pas être pris au dépourvu. Des amitiés de longue date semblent se dénouer, des nouvelles se créent. Ne luttez pas contre cela; soyez philosophe.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Vous devez tirer la leçon des événements récents et modifier votre action en conséquence. On vous manifestera des sentiments amicaux, mais cela ne suffira probablement pas à combler vos désirs. Bonne conditions physique, mais évitez de fumer

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Il y a, pour aujourd'hui et les jours prochains des perspectives très favorables surtout financièrement, surtout si vous savez voir les choses en face. Sur le plan sentimental : de la sincérité, mais avec une tendance à s'illusionner.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Il y a un peu trop d'instabilité de votre part dans votre activité d'ordre professionnel. Concentrez-vous davantage et vous réussirez. Sur le plan des sentiments, attendez-vous à plus de camaraderie que d'amour vrai.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Aujourd'hui, recherchez plus de tranquillité et, au besoin, renoncez à certaines activités trop absorbantes. Certains heurts risquent de vous éloigner, du moins pour quelques jours, de la personne que vous aimez; soyez conciliant.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Vous avez sans doute, durant les derniers jours, éprouvé certaines difficultés dans l'exercice de vos fonctions; aujourd'hui vous y verrez plus clair et pourrez envisager du nouveau. L'être aimé est disposé à céder; il n'en tient qu'à vous.

Un don fraternel

LONDON, Ontario (PC) — Steve Charlebois, un jeune homme de vingt ans, a offert son rein à son frère aîné Charles au cours d'une opération de trois heures qui se déroula mardi à l'hôpital de Victoria. On nous signale que les deux patients se portent bien.

Le docteur L. N. McAninch, qui pratiquait pour la dix-septième fois une transplantation de rein, affirme que l'opération se déroula telle que prévue.

Charles, âgé de trente-deux ans, et sergent dans le "Royal Canadian Regiment", réduit à la plus complète inaction il y a trois mois quands ses deux reins furent extirpés, doit maintenant affronter trois mois d'attente — la période cruciale — pour savoir si son organisme accepte ou non le nouveau rein.

Quant à Steve, il restera deux semaines à l'hôpital.

Un défilé de mode pour religieuses

CHICAGO (PA) — Un défilé de mode, doublé d'un dîner au spaghetti, a attiré mardi à Chicago plus de 200 supérieures de communautés catholiques.

Tandis qu'une commentatrice décrivait les nouvelles modes dans les costumes religieux, dessinés par quatre étudiantes du collège Mundelein, les soeurs s'extasiaient tout comme les spectatrices des grands défilés parisiens.

L'auditoire comprenait des supérieurs venues de Rome, de Nouvelle-Ecosse et du Québec. Les soeurs s'étaient rendues à Chicago pour assister à la conférence des supérieures des institutions féminines.

Mère Mary E. Tobin, supérieure des religieuses du Sacré-Coeur, à Rome, a déclaré que les autorités étudieraient les changements proposés.

La bataille du lait continue

La Régie des Marchés agricoles du Québec a tenu hier dans ses locaux de la rue Crémazie une audience publique au sujet du différend qui oppose la Fédération des Producteurs de lait industriel du Québec et le Conseil de l'Industrie laitière de même que la Coopérative fédérée du Québec.

M. Jean Granger, président de l'Association des Industriels laitiers a résumé la situation en ces termes: "Après avoir bénéficié durant plus de quarante ans des avantages d'un marché captif où leur force électorale leur assurait un prix garanti à l'avance, pour leur production, nos producteurs de lait dépassent aujourd'hui les bornes de la justice et du bon sens en manoeuvrant pour empêcher les consommateurs d'avoir accès au remplacement dont ils auraient besoin pour se procurer, à meilleur compte, une bonne partie des éléments nutritifs qu'ils recherchent, avec raison, dans le lait."

Le Président des Industriels laitiers ajoute : "Nous sommes forcés de nous tourner vers la commercialisation de ces nouveaux produits alimentaires succédanés des produits laitiers, pour compenser les pertes de notre marché traditionnel et pour assurer les rendements que les investisseurs de capitaux du Québec sont en droit d'attendre de leurs placements. L'industriel laitier devra dorénavant orienter son comportement en fonction du monde de l'alimentation en général et il sera de moins en moins le serviteur exclusif d'une classe agricole particulière."

Dans leur mémoire, les industriels laitiers ont demandé à la Régie de faire suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'Agriculture au Québec et d'établir une formule automatique à base d'indices économiques officiels qui indiquerait la nature et les changements périodiques à apporter au prix du lait aux producteurs et aux acheteurs et cela, sans l'intervention de groupes de pression.

La nouvelle convention de vente intervenue entre la fédération, les marchands de lait industriel et les acheteurs, a été proposée devant la Commission chargée d'entendre les parties en cause, à la Régie. Celle-ci n'a pas encore rendu son jugement quant à la hausse du prix du lait au consommateur.



Des pare-brise propres

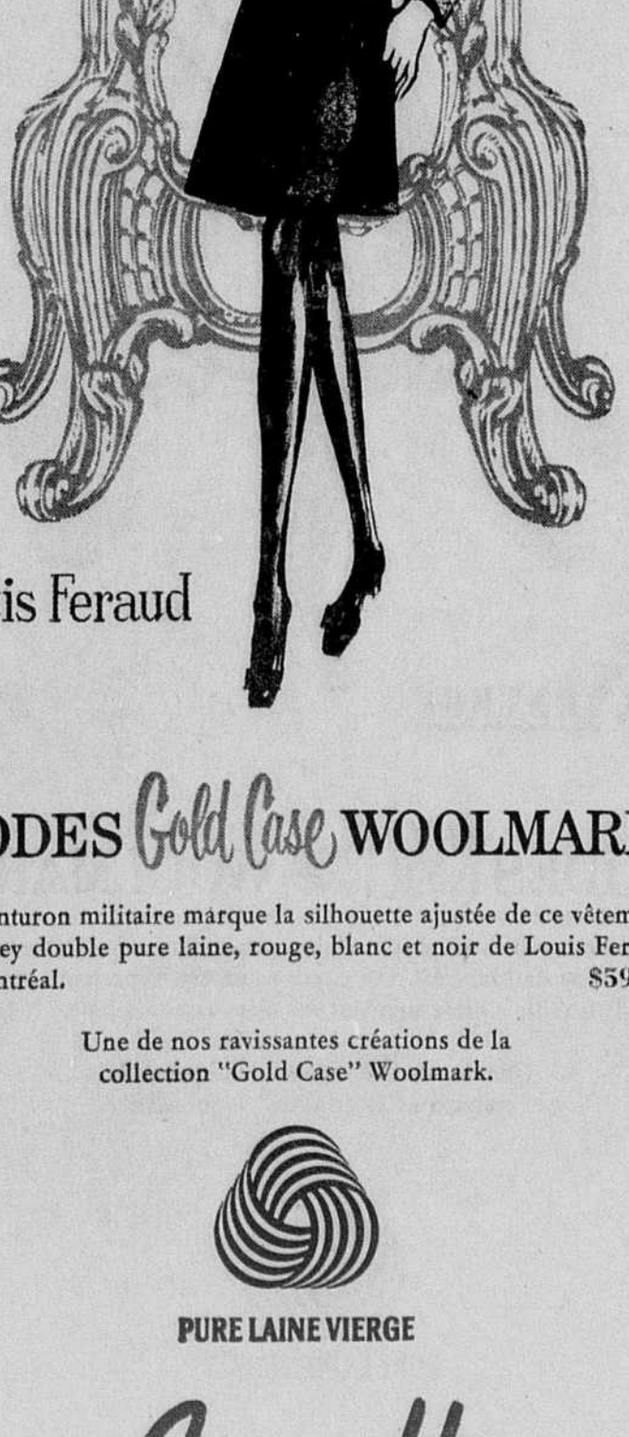
Pour enlever du pare-brise, des vitres et des phares les éclaboussures causées par la circulation ou les insectes, saupoudrez du soda à pâte Cow Brand sur une éponge humide, essuyez et rincez. Il nettoie également les pôles de la batterie ce qui assure un meilleur rendement.

LE SODA À PÂTE COW BRAND



L'INDE EST ICI
A partir du 14 SEPTEMBRE
GRANDE VENTE DE SEPTEMBRE
Jusqu'à 33⅓% DE REDUCTION
Notre première vente à Montréal
● TAPIS ● BROCARTS ● TISSUS
● ECHARPES ● SARIS ● PRET A PORTER
● BIBELOTS ● MEUBLES
SONA OF INDIA
● Sur la Plaza de la Place Ville-Marie
● Terre des Hommes en face du pavillon de l'Inde

LÉOPOLD LACHANCE
FOURRURE
(autrefois de 1040 ouest, rue Sherbrooke et 2150 de la Montagne)
MAINTENANT DIRECTEUR DE
J. K. WALKDEN
sera heureux de vous recevoir au salon de J. K. WALKDEN, situé à
1480 ouest, rue SHERBROOKE, Mtl 25
935-8579



Louis Feraud

MODES Gold Case WOOLMARK

Un ceinturon militaire marque la silhouette ajustée de ce vêtement en jersey double pure laine, rouge, blanc et noir de Louis Feraud de Montréal. $59.95

Une de nos ravissantes créations de la collection "Gold Case" Woolmark.

PURE LAINE VIERGE

Arnells

CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE
LES GALERIES D'ANJOU, VILLE D'ANJOU



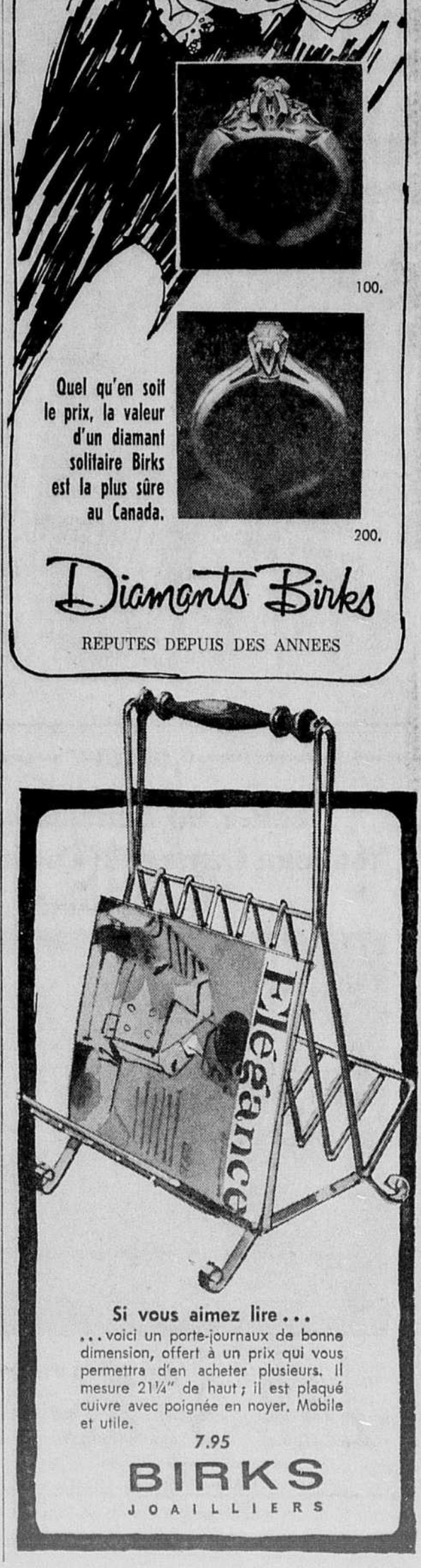
BIRKS B·B

Cuirs Sauvages Natifs d'Italie

Bien rabattus et bordés en rond de cuir, trois sacs de ville font valoir toutes les nuances des nouveaux bruns vieillots. Cuir mat, plaqué et clouté de métal.

18.50 pièce

BIRKS JOAILLIERS



Quel qu'en soit le prix, la valeur d'un diamant solitaire Birks est la plus sûre au Canada.

100.

200.

Diamants Birks

REPUTES DEPUIS DES ANNEES

Si vous aimez lire...

...voici un porte-journaux de bonne dimension, offert à un prix qui vous permettra d'en acheter plusieurs. Il mesure 21¼" de haut ; il est plaqué cuivre avec poignée en noyer. Mobile et utile.

7.95

BIRKS JOAILLIERS

Carré Phillips, Dorval, Rockland, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Les Galeries d'Anjou

La CSN remet en question la fermeture du chantier de la George T. Davie de Lauzon

QUEBEC, (PC) — La Confédération des Syndicats nationaux CSN, dans un mémoire d'une douzaine de pages expédié au ministre canadien Jean Marchand et au premier ministre intérimaire du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, remet en question la fermeture du chantier maritime de la George T. Davie de Lauzon, à une dizaine de milles au sud de Québec.

La CSN demande aux autorités provinciales et fédérale de "faire le minimum" en vue de venir en aide aux travailleurs mis à pied par suite de cette décision des dirigeants de la compagnie Davie Shipbuilding propriétaire du "petit chantier".

Les auteurs du mémoire ont repris plusieurs suggestions déjà formulées aux deux gouvernements mais énumèrent aussi d'autres moyens d'aider les ouvriers, quelques centaines, chômeurs depuis le mois de juin, date de la fermeture.

Près d'un millier d'hommes étaient à l'emploi de la George T. Davie quand celle-ci ferma son chantier.

L'affaire devait dégénérer en "cheval de bataille" lors de la dernière campagne électorale canadienne précédent le scrutin du 25 juin dernier.

Depuis les élections, les discussions entourant la fermeture du chantier ont été moins fréquentes et depuis plusieurs semaines, c'est le mutisme complet.

La CSN a brisé ce silence, hier, et elle doit rendre public le texte du mémoire, ce matin, au cours d'une conférence de presse.

Solutions

Après l'annonce de la fermeture du chantier, au printemps dernier, quelques solutions ont été avancées par les deux gouvernements, mais aucune d'elles n'a eu de répercussions. Ni le gouvernement du Québec ni celui d'Ottawa n'ont voulu prendre sur eux la responsabilité de rouvrir le chantier.

Quant à la compagnie mère, la Davie Shipbuilding, elle était prête à remettre le chantier de GTD en opérations, mais à condition que les intéressés, l'un des deux ou les deux gouvernements, y mettent le prix.

Le gouvernement central a même fait acheminer deux navires à proximité de Lauzon en vue d'y faire effectuer des réparations et redonner du travail aux ouvriers. Le New Liskeard est demeuré ancré pendant plus d'un mois près du chantier mais il n'a jamais été touché par les ouvriers de la GTD. Il a finalement pris le large . . . en laissant le chantier maritime fermé et des centaines d'ouvriers en chômage.

M. Jean Marchand, ex-ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, avait alors expliqué que le prix de réfection du New Liskeard "quelque $450,000" représentait un déboursé trop élevé et que le Conseil du Trésor fédéral ne consentait pas à défrayer un tel coût "pour prolonger la vie de la GTD de quelques semaines seulement".

Le gouvernement provincial se disait disposé, de son côté, à confier la réparation et la construction de quelques navires, dont deux traversiers, aux ouvriers de la GTD, mais Québec réclamait l'exécution des travaux sur les lieux mêmes du petit chantier.

Devant les tergiversations de part et d'autre, les ouvriers mis à pied, appuyés par la CSN à laquelle ils sont affiliés, ont alors organisé toutes sortes de manifestations en vue d'empêcher la fermeture du chantier qui avait été le gagne-pain de la majorité des travailleurs de Lauzon pendant environ un demi-siècle.

Mémoire-CSN

La CSN, en rouvrant le dossier de GTD, veut faire sien le leitmotiv utilisé par le premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau au cours de la dernière campagne électorale "l'établissement d'une société juste au Canada".

Le mémoire a été adressé aux ministres Marchand et Bertrand avec la mention "personnel" parce que la CSN veut être bien assurée qu'ils en prendront connaissance.

La CSN rappelle d'ailleurs les propos et les qualificatifs qu'ont déjà tenus MM. Marchand et Bertrand relativement à cette affaire.

M. Marchand avait qualifié "d'inhumaine" la fermeture du chantier de GTD et M. Bertrand avait soutenu qu'il s'agissait de "la pire écoeuranterie du siècle".

La CSN garde encore espoir de voir le sort des ex-employés de la GTD amélioré par une action concertée des deux gouvernements.

AUX PRIX DU GROS
TROUSSEAUX DE MARIEES, VETEMENTS, LAYETTES DE BEBES, LINGERIE DE MAISON, DRAPERIES, COUVRE-PIEDS, etc.
LEON COUREY & CIE
MARCHANDISES SECHES EN GROS
COIN ST-LAURENT
1 EST, RUE SAINT-PAUL

Heintzman — Electrohome — Hammond
Pianos et orgues neufs ou usagés
"Vous obtiendrez entière satisfaction chez
HEINTZMAN
Centre d'Achats Rockland — 739-3617
L'Acadie & Métropolitain, Ville Mont-Royal

Robert Cliche restera chef du NPD au Québec au moins jusqu'à juillet

QUEBEC (PC) — M. Robert Cliche, chef de l'aile québécoise du Nouveau Parti démocratique, a déclaré hier qu'il conserverait ce poste au moins jusqu'à juillet prochain.

M. Cliche, qui a été défait le 25 juin dernier comme candidat aux élections fédérales, avait déjà déclaré qu'il quitterait peut-être son poste à l'automne.

Toutefois, au cours d'une conversation téléphonique depuis Saint-Joseph-de-Beauce, M. Cliche a expliqué que le parti l'avait prié d'ajourner sa décision.

Les dirigeants du parti, a-t-il précisé, ne sont pas prêts à tenir un congrès pour la direction provinciale, surtout quand le congrès pour la direction nationale doit avoir lieu à Ottawa à la fin de 1969.

Quelle que soit sa décision finale, M. Cliche entend demeurer membre actif du NPD et assister au congrès qui désignera un successeur à M. T. C. Douglas.

M. Cliche, qui a été défait par M. Eric Kierans, a attribué son échec à la Trudeaumanie, ajoutant que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau était "le nouveau Duplessis".

Les accusations de M. Trudeau selon lesquelles la France a envoyé un "agent plus ou moins secret" faire de l'agitation au Manitoba, sont "une farce immense", a affirmé M. Cliche.

"C'est la renaissance de Duplessis, a déclaré M. Cliche. Duplessis utilisait ces tactiques. Je ne crois pas que la France fasse de l'espionnage dans ses relations avec les Canadiens français, je ne crois pas que la France veuille détriure l'unité du Canada".

Selon M. Cliche, les infractions au code diplomatique dans les relations franco-québécoises dépendent sans doute de l'inexpérience du Québec en matière de relations internationales.

ça nettoie en soda

Economisez jusqu'à $3 sur $4 sur le savon! Dans votre lessive, ajoutez à l'eau un peu de soda à laver ARM & HAMMER, et vous utilisez la moitié moins de savon qu'à l'ordinaire. Le soda à laver ARM & HAMMER multiplie la puissance nettoyante de l'eau. Et ça nettoie en soda!



le soda à laver Arm & Hammer deux formats: 1 livre et 3 livres 7 onces

Choisissez votre voyage

CROISIERES aux ANTILLES
Départ de New York tous les samedis
Les prix sont en dollars canadiens
6 JOURS — BERMUDES $185
6 JOURS — NASSAU $185
7 js-BERMUDES, NASSAU $189
7 JOURS — NASSAU $210
10 JOURS — ANTILLES $289
Sur l'OCEANIC
DEPART TOUS LES SAMEDIS
7 JOURS — NASSAU $210
INFORMEZ-VOUS DES MAINTENANT POUR VOTRE CROISIERE DE NOEL RON CHOIX DE CABINES DISPONIBLES A PRIX MINIMUM

CLUB MEDITERRANEE 2 semaines $503.
MEXIQUE 2 semaines $499.
MIAMI BEACH 1 semaine $239.
GUADELOUPE 1 semaine $289.70
PARIS 3 semaines $331.
HAWAII 10 jours $507.

CONSULTEZ VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

ALFRED GAGLIARDI
6900, RUE SAINT-DENIS
(près Bélanger)
271-6900

MONDIAL AVIOMAR
445 OUEST, RUE JEAN-TALON
(suite 105)
274-7595

Les deux bureaux sont ouverts de 9 a.m. à 9 p.m. du lundi au samedi.

L'Ottawa, première unité navale canadienne à avoir un équipage en majorité fracophone

HALIFAX (PC) — Le destroyer Ottawa est la première unité navale canadienne à avoir un équipage en majorité francophone. Le vice-amiral J. C. O'Brien, chef du commandement maritime canadien, a déclaré que près de 95 p.c. des membres du nouvel équipage se trouvent déjà à bord de l'unité, ancrée à Halifax.

M. Cadieux, ministre de la Défense, avait annoncé en avril dernier que le gouvernement se proposait d'accroître le nombre d'unités à prédominance francophone.

L'Ottawa, sous les ordres de son nouveau commandant, le cmdr Pierre-E. Simard, disposera d'un équipage principalement bilingue de 11 officiers et de 198 hommes. Dix p.c. sont anglophones et cela uniquement pour leur donner l'occasion d'apprendre le français. De nouveaux équipages assureront la relève tous les 16 mois.

Le français sera la langue courante à bord, mais l'anglais sera utilisé pour communiquer avec d'autres unités et les bases côtières.

Les marins francophones pouvaient suivre leur entrainement en langue française, mais jusqu'à présent toutes les unités en mer étaient anglophones.



Les dessous sont enjolivés
grâce à
" LACE LIGHTS "
de
WARNER'S®

"Lace Lights" est un ensemble élasticisé à coloris frais et gai, qui permet à toutes les femmes de se sentir unique et spéciale.

Soutien-gorge de dentelle à ravissant bonnet renforcé, avec larges échancrures sous les aisselles pour plus de confort. $7.50

Gaine-culotte, ornée de fine dentelle avec panneau abdominal pour un meilleur soutien. P, M, G. Blanc, bleu et rose. $13.50

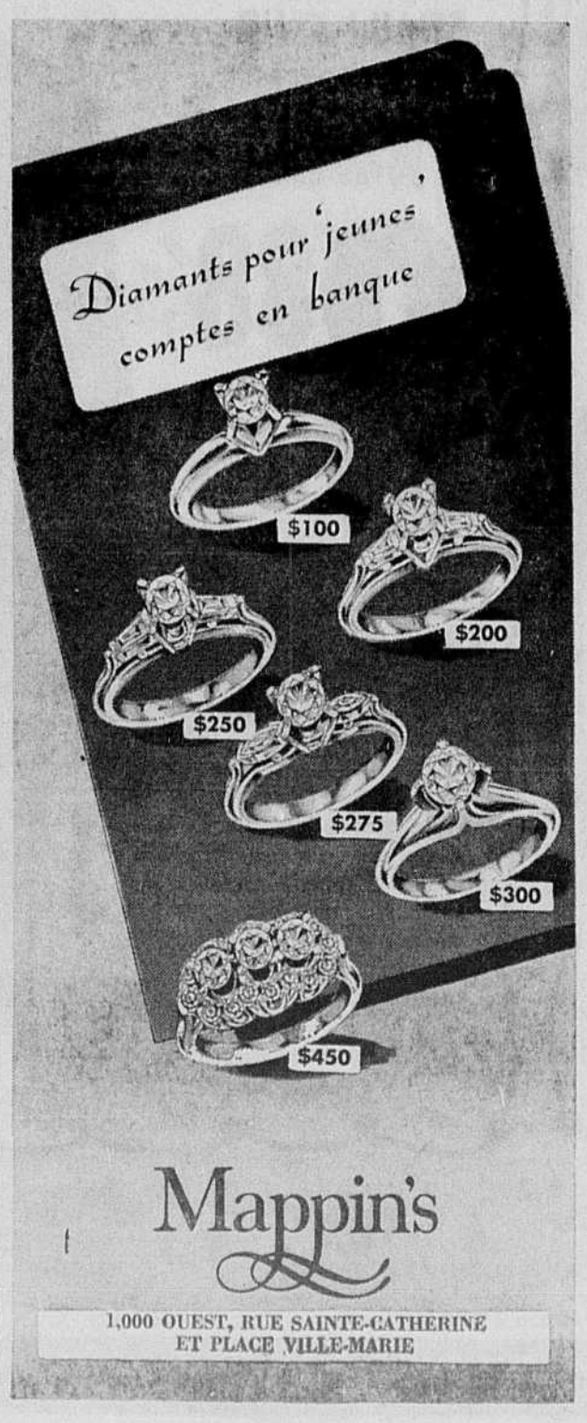
Commandes postales et téléphoniques
6688, rue SAINT-HUBERT
Tél. 276-9705

CHEZ Lilianne INC.
PLAZA SAINT-HUBERT
membre recommandé

8 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
Lili CORSET Inc.

Veuillez me faire parvenir les ravissants dessous de Warners.
Modèle : ..... Grandeur : ..... Couleur : .....
Nom .....
Adresse ..... Tél. .....
Ville .....
COLIS POSTAL P.S.L. PLUS TAXE PR 19/9/68

EPAIS — SUPERBE
VELOURS ANTIQUE COUPE PRESSE
Largeur 54 pouces. Depuis $6.50 verge. Ordinairement $21.50
Grand choix de tissus à DRAPERIES, à REMBOURRAGE depuis $3.50 verge
EN EXCLUSIVITE : TAPISSERIE MURALE $17.50 Ordinairement $35.00
Reproduction des grands maitres $5.50 Ordinairement $11.00
VERIFIEZ NOS PRIX ET QUALITES AVANT D'ACHETER, VOUS NE POURREZ TROUVER MEILLEURE OFFRE AILLEURS
Deux adresses pour vous servir
GRAND PRIX COLLECTION OF FABRICS
Mezzanine, salle 11, Hôtel Sheraton Mont-Royal, 845-8513
4721, rue Van Horne, porte 5 (près rue Victoria), 739-0336



Mappin's
1,000 OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE ET PLACE VILLE-MARIE

Gulbransen
TOUT NOUVEAU — UNE MERVEILLE

IL N'EST PLUS DOUCE MUSIQUE que les harmonies qu'on tire du nouveau "PACEMAKER" Gulbransen



LA SONORITE D'UN ORGUE VERITABLE !

Essayez le remarquable nouveau Pacemaker et admirez le son magnifique que vous recherchiez. Vous serez enthousiasmé de la gamme de sons comparables à ceux d'un orgue à tuyaux et de l'incomparable tonalité Gulbransen.
Le clavier comporte 44 notes avec un registre de 7 octaves complets. Un dispositif spécial vous permet de produire des harmonies complexes comparables à celles d'un grand orgue. Ce merveilleux instrument compact peut s'obtenir avec un fini noyer, acajou, érable ou cerisier.
Venez entendre ce nouveau Gulbransen ... la voix de la qualité.



LE PIANO AVEC UN SECRET !

Il ressemble à un piano. Et pour cause ! C'est un piano, et tout un piano ! Un piano avec la qualité Gulbransen. Mais ce n'est pas tout ! Il renferme un secret ... un petit quelque chose d'extra qu'on appelle "Select-a-Rhythm". Quand vous le désirez, vous tournez le cadran, vous continuez à jouer et quelque chose de magique se produit. Vous avez un accompagnateur. Vous n'avez jamais rien entendu de pareil. Et vous n'en entendrez jamais tant que vous ne viendrez pas essayer le piano Gulbransen ! Chez Galipeau Musique Inc.

ORGUE PREMIERE AVEC SELECTEUR DE RYTHME



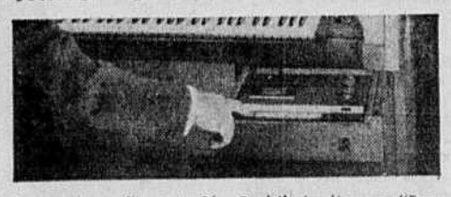
Ne soyez plus un mordu de la télé ! Jouez plutôt d'un instrument de musique qui vous enchantera, l'orgue Gulbransen avec le nouveau sélecteur de rythme. Vous pressez le bouton "Select-a-Rhythm" et vous pouvez suivre la cadence de 18 rythmes différents et reproduire 10 jeux d'instruments. Alors, maestro, c'est ce soir que vous devenez un virtuose.

LES APPAREILS DE MUSIQUE LES PLUS REVOLUTIONNAIRES



Si vous êtes de ceux qui sentent le besoin, à la sortie du bureau, de se retremper dans une atmosphère familiale faite de détente et d'harmonie, vous êtes fait pour bien vous entendre avec Gulbransen qui fabrique les appareils les plus révolutionnaires au monde. Que vous choisissiez un orgue ou un piano, c'est si facile avec Gulbransen de faire de la bonne musique, que toute la famille voudra démontrer ses talents.

FAITES DES PROGRES EN MUSIQUE !



Le nouveau "Instant Play-Back" de l'orgue "Premiere" vous permet, par la simple pression d'un bouton, de vous réentendre immédiatement après et des dizaines de fois encore si vous le désirez. Vous pouvez ainsi noter vos progrès. Ou encore, vous pouvez vous accompagner vous-même. Vous découvrirez ainsi tous les charmes de la musique chez soi. Essayez cet instrument, entendez-le dès aujourd'hui. Transportez votre leçon de musique dans votre poche.

Tout pour vous servir chez
Galipeau Musique INC.
1480 est, rue FLEURY, Montréal, P. Qué. — 387-2568

Un camion postal est dévalisé à Quyon

Un camion postal a été dévalisé, vers 4 h. 05 hier après-midi, près de Quyon, dans le comté de Pontiac, sur la route de Pembroke à Ottawa. Le montant du vol n'a pas été révélé.

Le conducteur du camion, M. Clément Rocoski, de Pembroke, Ont., s'est vu bloquer la route par deux automobiles placées en travers, une Chrysler et une Oldsmobile de l'année 1964. Quatre hommes portant des cagoules, dont deux armés de revolvers, l'ont forcé à descendre du camion menotté et, après avoir vidé le camion de son contenu, ont conduit son chauffeur jusqu'à une maison déserte où ils l'ont abandonné. Ils ont ensuite pris la fuite dans une direction inconnue.

M. Rocoski est parvenu à se libérer et à arrêter un automobiliste pour alerter la Sûreté provinciale.

Selon la police, les voleurs croyaient que le camion transportait la paye des mineurs de Hilton Mine, mais ils ont réalisé un coup moins important.

Ils auraient dû savoir en effet que c'est le jeudi que la paye est envoyée à Hilton Mine.

En attendant, la Sûreté du Québec a dressé des barrages entre Ottawa et Pembroke dans l'espoir d'attraper les pirates de la route.

LISEZ
les pages 6 et 7
dans LA PRESSE
de ce soir

Les locataires d'Outremont vont en appel

Le dernier mot n'est pas dit dans l'affaire de la taxe locative d'Outremont.

M. Jean-Jacques Beauchamp, qui représente dans cette affaire l'Association des locataires d'Outremont par la voie de son procureur, Me Dollard Dansereau, vient d'en appeler du jugement du juge en chef adjoint George S. Challies, de la Cour supérieure, qui a déclaré légale l'imposiiton d'une telle taxe.

L'avocat de la ville, Me Marc Beauregard, s'est vu signifier hier que l'appel avait été déposé.

C'est le 24 janvier 1968 que le conseil municipal d'Outremont adoptait un règlement pour taxer ses locataires d'un montant égale à 8 p. 100 de leur valeur locative.

Ce fut immédiatement une levée de boucliers amenant la fondation de l'Association des locataires qui décida, en la personne de M. Beauchamp, de contester la légalité des tribunaux.

La crise s'est quelque peu atténuée et un peu plus de la moitié des locataires ont déjà acquitté cette taxe.

L'Association ne lâche pas toutefois et va en appel du jugement du 20 août dernier, dans lequel le juge Challies jugeait mal fondée la cause type intentée par M. Beauchamp pour faire annuler le règlement 639.

Chute funeste du haut du pont Jacques-Cartier

Un vieillard de 71 ans, de Saint-Hilaire, s'est suicidé, vers 6 h. hier soir, en sautant du haut du pont Jacques-Cartier. La victime a fait une chute de 150 pieds au milieu de la rue Notre-Dame, près de la rue DeLorimier. Il est mort sur le coup. Le sergent Marcel Perrier, de la police de Montréal, qui a fait enquête, a réussi à identifier la victime quelques deux heures après la tragédie lorsque sa famille immédiate a signalé sa disparition. Il souffrait apparemment d'une dépression nerveuse.

Premières réactions défavorables au financement de Chambly Transport

par Claude MASSON

Le désir de quelques municipalités de la rive sud de financer temporairement la compagnie d'autobus Chambly Transport afin de ne pas éterniser la grève des 125 employés de cette entreprise a suscité des réactions peu favorables dès hier.

La maire de Longueuil a affirmé hier soir, au cours de l'assemblée statutaire du conseil, qu'il craint grandement que l'expérience soit fort coûteuse. Des conseillers municipaux ont réagi dans le même sens, ajoutant même que Québec n'approuvera pas un tel projet de financement des entreprises privées de transport par les municipalités.

De son côté, la Ligue des citoyens et propriétaires de Boucherville a décidé de prendre les devants au cas où cette municipalité serait invitée à participer au financement.

L'organisme a fait parvenir un télégramme au ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier, lui indiquant que les finances des municipalités ne doivent pas être impliquées dans le règlement du conflit à Chambly Transport.

"Boucherville, pas plus que d'autres municipalités, n'ont à défrayer un service qu'elles ne reçoivent pas, souligne-t-on dans le télégramme en ajoutant : Attendons votre intervention pour empêcher cette décision de se matérialiser."

Selon le maire de Jacques-Cartier, au contraire, le ministre doit soumettre un amendement à la loi pour autoriser les municipalités à aider financièrement les entreprises privées de transport en cas d'urgence, comme la situation actuelle à Chambly Transport.

D'autre part, c'est ce soir que le conseil municipal de Saint-Lambert doit se joindre à Jacques-Cartier et à Saint-Hubert pour offrir un plan de financement temporaire aux propriétaires de Chambly Transport. L'entente, qui ne devrait pas dépasser un déboursé de $2,800 par semaine de la part des municipalités réunies, pourrait s'étendre jusqu'au 31 janvier 1969. A ce moment, la nouvelle commission de transport ou la compagnie Chambly Transport devrait rembourser, avec les intérêts, les montants prêtés par les municipalités.

La résolution du conseil municipal de Saint-Lambert, à l'exemple des résolutions déjà adoptées par Jacques-Cartier et Saint-Hubert, doit aussi mentionner que les services de Me Damase Brissette seront retenus pour préparer un projet de loi en vue de la fondation d'une commission de transport indépendante sur la rive sud.

La seule différence de la résolution de Saint-Lambert a trait à la consultation. Elle exige que tout engagement financier qui deviendrait nécessaire pour la création d'une commission de transport soit discuté avant la présentation du projet à la présente session de l'Assemblée législative.


ARBUSTES de Toutes Sortes pour HAIES
Le plus GRAND CHOIX d'ARBUSTES appropriés et VIVACES pour HAIES basses, médiums, hautes. Prix très raisonnables. VENEZ les voir à notre PALAIS DU JARDIN ou ÉCRIVEZ pour notre GUIDE DU JARDINIER, 96 pages abondamment illustrées, prix .50¢, remboursable avec achat de $3.00 ou plus.
(61) W. H. PERRON & Cie Ltée
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. TÉL. 681-1615





MAGASINS À RAYONS

UNITED



TOUS LES MAGASINS UNITED GARANTIENT ENTIERE SATISFACTION OU ARGENT REMIS

MAGASINS de MONTRÉAL
3795 O. rue Notre-Dame
3845 E. rue Ontario
6565 rue St-Hubert
1809 E. rue Mont-Royal

MAGASINS de BANLIEUE
LACHINE - 950 rue Notre-Dame
DORVAL - 354 avenue Dorval
VERDUN - 4830 rue Wellington
CHOMEDEY - 917 Curé Labelle
JACQUES-CARTIER - 1479 Chambly

MAGASINS DE L'EXTÉRIEUR
• ST-HYACINTHE • TROIS RIVIERES • SHAWINIGAN • JOLIETTE • ST-JEAN • VALLEYFIELD • SOREL • DRUMMONDVILLE • GRANBY • QUEBEC • CHARLESBOURG • STE-FOYE • RIMOUSKI • CHICOUTIMI • JONQUIERE • SHERBROOKE

PIERREFONDS: 13057 O. BOUL. GOUIN Centre d'Achats Pierrefonds

VISITEZ NOS COMPÉTITEURS D'ABORD





	Vous payez seulement le prix de gros Laurentide	Prix comparatifs des autres marchands, représentants et grossistes
Le "ALPINE" 936 pi. carrés	$3,995	$4,795
Hivérisation	95	1,408
Fenêtres doubles panoramiques cadres cèdre	95	420
Terrasse-soleil	95	720
Armoire de cuisine Custom de luxe	95	385
Accessoires de plomberie	95	225
Electricité 110/220w 60 amp. installée	95	495
	$4,565	$8,448



	Vous payez seulement le prix de gros Laurentide	Prix comparatifs des autres marchands, représentants et grossistes
Le "LAURENTIDE" 384 pi. car.	$1,295	$1,795
Hivérisation	95	576
Fenêtres doubles panoramiques cadres cèdre	95	290
Electricité 110/220w 60 amp. installée	95	395
Accessoires de plomberie	95	225
Armoire de cuisine custom de luxe	95	385
	$1,770	$3,666

FAITES VOS COMPARAISONS, JUGEZ ET VOUS VOUS RENDREZ COMPTE DE L'ECONOMIE REALISEE EN ACHETANT DIRECTEMENT DU FABRICANT, AU PRIX DE GROS.

Dépôt initial
$95.00
SEULEMENT
$26.30 par mois

	Vous payez seulement le prix de gros Laurentide	Prix comparatifs des autres marchands, représentants et grossistes
Le "FRONTENAC" 768 pi. ca.	$3,995	$4,795
Hivérisation	95	1,152
Fenêtres doubles panoramiques cadres cèdre	95	410
Armoire de cuisine custom de luxe	95	385
Electricité 110/220w 60 amp. installée	95	495
Accessoires de plomberie	95	225
	$4,470	$7,462



	Vous payez seulement le prix de gros Laurentide	Prix comparatifs des autres marchands, représentants et grossistes
Le "CLEARVIEW" 512 pi. car.	$2,645	$3,545
Hivérisation	95	768
Armoire de cuisine custom de luxe	95	385
Fenêtres doubles panoramiques cadres cèdre	95	330
Electricité 110/220w 60 amp. installée	95	395
Accessoires de plomberie	95	225
	$3,120	$5,648

Livraison GRATUITE n'importe où
Garantie écrite de 10 ANS

ACHETEZ AVANT QUE LES PRIX MONTENT
Aménagez tout de suite.
COMMENCEZ à PAYER le PRINTEMPS PROCHAIN

VERITABLE EN CEDRE ROUGE DE LA COLOMBIE

VILLAGE MODELE

OUVERT TOUS LES JOURS de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. SAMEDI et DIMANCHE Inclus

Avant d'acheter consultez "Better Business Bureau"

800, boul. Labelle, Chomedey, Laval, Qué.

UN MILLE AU NORD DU PARC BELMONT PAR LE PONT CARTIERVILLE

TELEPHONE: 625-1961 Usine et bureau chef : Sainte-Rose-de-Laval, Qué.

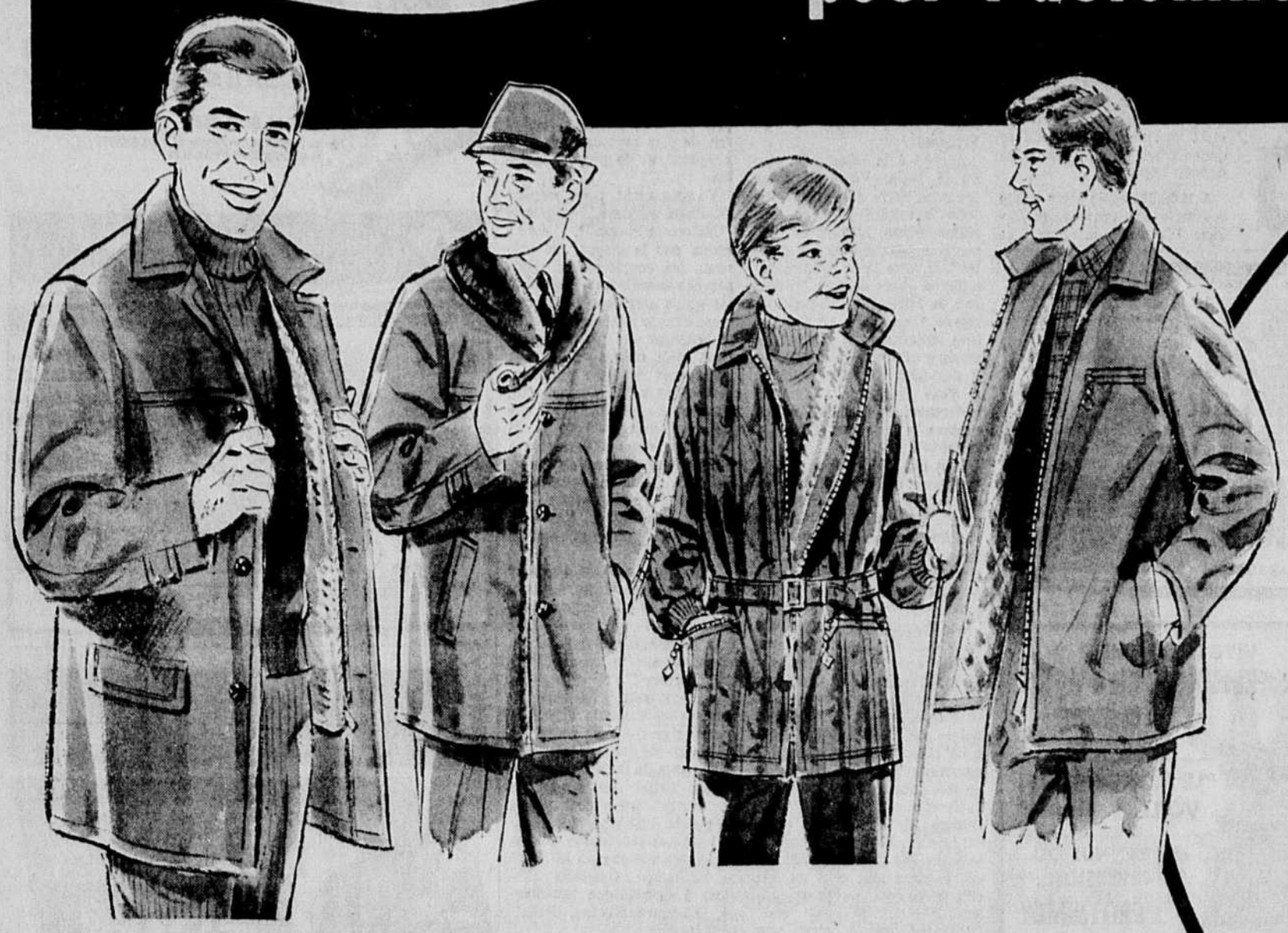
LES MAISONS DE VACANCES LAURENTIDES INC.

QUANTITE TRES LIMITEE — Cette offre peut être retirée sans avis préalable

TOWERS

LES MAGASINS D'ESCOMPTE

Des bas prix spéciaux donnant des SUPER VALEURS pour l'automne ainsi que l'hiver!





Bas prix exceptionnel !

Oxfords hommes

PRIX "GRANDE EPARGNE" TOWERS **2.97** paire

Empeigne robuste de style mocassin avec épaisse semelle durable résistant à l'huile. Jolie teinte de vert foncé, pointures 6 à 11.

Suède souple !

Souliers Chukka

PRIX "GRANDE EPARGNE" TOWERS **6.97** paire

Modèle tout aller toujours en demande. Suède confortable, semelle et talon synthétique, bord de semelle cousu, attache par deux oeillets. Beige sable, pointures 6 à 12.

La souplesse du suède !

MANTEAUX d'auto en CUIR POUR HOMMES

Rég. 59.99
PRIX "GRANDE EPARGNE" TOWERS **53.00** Ch.

Taillés avec soin dans des cuirs véritables, doublés de douce peluche d'Orlon confortable. Un prix imbattable pour cette qualité. Les deux modèles sont boutonnés à l'avant, avec patte de manche boutonnée et empiècement piqué. Choisissez le modèle en suède avec collet châle en peluche, en brun foncé ou rouge rhum; ou le modèle à collet régulier avec doublure amovible avec glissière . . . en suède brun foncé ou antilope, ou en cuir noir souple. Tous en tailles 36 à 46.

Doublure peluche d'Orlon

VESTES DE SKI POUR GARÇONS

GARÇONNETS **5.99** CH.

GARÇONS **7.99** CH.

Elégantes vestes en nylon ou terylène chaudement doublées de peluche d'Orlon. Longueur "instructeur" avec pleine ceinture, capuchon dissimulé et robuste glissière à l'avant. Choisissez parmi des couleurs variées. Garçonnets en tailles 4 à 6x et garçons en tailles 8 à18. Une belle valeur.

Doublure matelassée de 7lb !

VESTES TOUT USAGE POUR HOMMES

Rég. 7.99
PRIX "GRANDE EPARGNE" TOWERS **6.99** CH.

Longs de 29 pouces, en coutil de coton durable, avec épaisse doublure matelassée. Munis d'une glissière robuste, de poignets tempête tricotés. Couleur vert olive en tailles 36 à 46.

Utilisez le plan pratique TOWERS de mise de côté gratuite ! Achetez ce que vous désirez, lorsque vous en avez besoin, sans aucun comptant.



POUR LE FOYER!



Pour fournaises à air chaud !

FILTRES D'AIR

Filtrez la poussière et les saletés de votre système de chauffage. En 8 dimensions, 1" d'épaisseur : 10 x 20", 15 x 20", 16 x 20", 16 x 24", 16 x 25", 20 x 20", 20 x 24", 20 x 25".

66¢ Chacun

Chargement facile ! Pas de gaspillage !

PISTOLETS à CALFATER

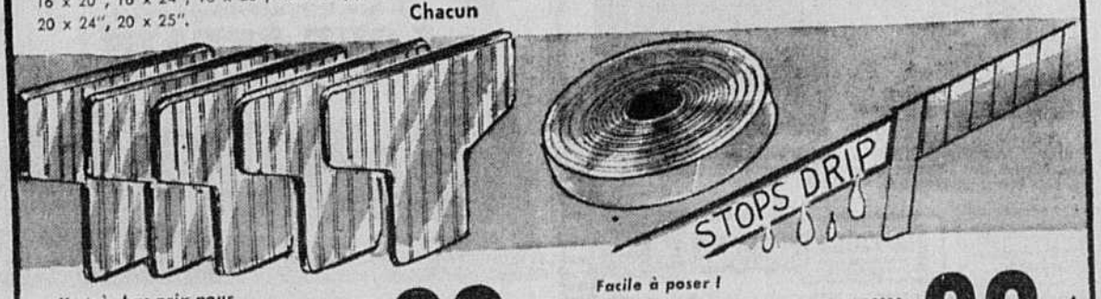
Modèle se chargeant par cartouches. Fonctionnement doux par rochet.

87¢ Ch.

CARTOUCHES à CALFATER

Prêtes à être utilisées avec le pistolet ci-dessus. Gris ou blanc.

27¢ Ch.



Un très bas prix pour

PLAQUES D'HUMIDIFICATEUR

Une belle valeur à ce prix.: Qualité supérieure. Conviennent à tout genre d'humidificateur à plaques.

99¢ Paquet de 5

Facile à poser !

REVETEMENT POUR TUYAUX

Empêche les tuyaux froids de dégouter, isole les tuyaux chauds. Largeur de 3", couvrant environ 17 pieds de tuyau de ½ pouce.

69¢ Le rouleau

Peluche et doublure

COSTUMES BAMBINS

PRIX "GRANDE EPARGNE" TOWERS **9.77** CH.

Peluche d'Orlon, capuchon et glissière toute la longueur en avant; entière doublure matelassée. En blanc ou teintes bébé, tailles pour 1 à 2 ans.

Chaudes

VESTES DE PELUCHE POUR ENFANTS

PRIX "GRANDE EPARGNE" TOWERS **5.97** CH.

Confection de peluche d'Orlon souple avec doublure matelassée. Le capuchon offre une protection additionnelle par temps froid. Teintes variées en tailles 4 à 6x.

Nylon matelassé !

VESTES DE SKI

PRIX "GRANDE EPARGNE" TOWERS **6.97** CH.

Extérieur en nylon matelassé à l'épreuve du vent, doublé d'une épaisse peluche. Modèle avec poches et capuchon dissimulé à glissière. Plusieurs couleurs en vogue, en tailles 8 à 14.

Gardez le bébé confortable, à la chaleur !

ENVELOPPES EN PELUCHE D'ORLON

Glissière avant toute la longueur, et réserve à glisière au bas. Bras à même assurant tout confort, capuchon chaud. En blanc ou teintes bébé.

9.77 CH.

TOWERS VOUS OFFRE DES ACRES DE STATIONNEMENT GRATUIT
TOWERS GREENFIELD PARK — Ouvert à 10 h. a.m.
Economisez jusqu'à 10 h. p.m. du lundi au samedi inclus

TOWERS METROPOLITAIN — Ouvert à 10 h. a.m. — Economisez jusqu'à 7 h. p.m. lundi, mardi, mercredi et samedi.
Economisez jusqu'à 10 h. p.m. jeudi et vendredi, Pie-IX, sortie 56, boul. Métropolitain — Prendre le chemin de service vers la rue Viau,
Le magasin Towers du boulevard Métropolitain est maintenant desservi par l'autobus Viau 132 de Notre-Dame à Jarry.

TOWERS CHATEAUGUAY — Ouvert 10 h. a.m.
Economisez jusqu'à 10 h. p.m. du lundi au vendredi — Fermé à 6 h. p.m. samedi

TOWERS

GREENFIELD PARK BOULEVARD TASCHEREAU (ROUTE 9B)

BOUL. METROPOLITAIN ET RUE VIAU

CHATEAUGUAY ROUTE No. 4 — 15, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE

ACHETEZ SUR COMPTE... credico

Les dirigeants d'entreprise appuient la requête d'un médiateur à la RAQ

Le Centre des dirigeants d'entreprise soutient qu'il "serait souhaitable que le gouvernement revise son refus de recourir aux services d'un médiateur de l'extérieur" dans le conflit qui oppose la Régie des alcools du Québec à ses 2,987 employés en grève depuis le 26 juin.

Dans une déclaration qu'il a fait parvenir aux journaux, le directeur général du CDE, M. Jean Brunelle, ajoute qu'"aucune des parties ne peut se permettre de négliger l'une ou l'autre des avenues susceptibles de conduire à une détente".

M. Brunelle fait une longue analyse de la situation. Il fait écho à l'exposé du ministre délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, sur la philosophie qui a inspiré la politique salariale du gouvernement. Tout en se disant d'accord en principe sur cette politique, M. Brunelle dit cependant qu'"il sera vraisemblablement beaucoup plus facile d'appliquer une politique salariale lorsqu'on pourra situer celle-ci à l'intérieur d'une politique d'ensemble, axée à la fois sur l'économie et le social.

"Dans cette optique, ajoute-t-il, il est urgent de mettre sur pied les organismes de planification créés à la toute fin de la dernière session et de convier tous les agents de l'économie à faire leur part pour en assurer la réalisation."

Enfin M. Brunelle espère que la grève de la RAQ prendra fin le plus tôt possible.

De minces résultats

Pour sa part, le chef négociateur des deux syndicats des employés de la Régie, M. Jean-Paul Lalancette, a fait savoir que les négociations d'hier ont "apporté de bien minces résultats".

Il ajoute que la Régie est restée sur ses positions en ce qui concerne les points importants du projet de convention. "Elle n'a pas encore modifié ses offres de 7 et 7 p. 100 d'augmentations sur les salaires et elle continue à dire que ses employés n'ont pas droit à du rattrapage sur les salaires. Elle garde aussi une position inacceptable en ce qui concerne des sujets aussi vitaux pour les employés que l'ancienneté, les transferts, les sous-contrats, la sécurité d'emploi des ouvriers, les employés temporaires, etc."

Une autre séance de négociation aura lieu demain.

la FCAI

La Fédération canadienne des associations indépendantes vient d'entrer dans cette affaire. Au cours d'un congrès des représentants des syndicats de la région de Québec, tenu dimanche dernier, on a adopté une résolution concernant la grève de la RAQ.

Deux "considérant" se lisent comme suit :

"Considérant les tactiques douteuses pour ne pas dire répréhensibles du syndicat envers ses membres dans cette affaire :

"Considérant l'initiative heureuse de trois employés de la Régie, à la suite de ces événements, de sonder l'opinion des membres dudit syndicat afin de savoir si on est pour ou contre un retour au travail et ce, d'une façon démocratique ;

"Qu'il soit résolu qu'un vote de support soit accordé aux trois employés qui ont pris l'initiative de faire voter librement les employés pour ou contre le retour au travail;

"Qu'il soit de plus résolu que la FCAI accorde non seulement un support moral à ces trois employés mais à tous les employés de la RAQ et en plus mette à leur disposition son personnel, le bureau et le téléphone afin d'aider ces quelque 3,000 employés à retourner au travail la tête haute, si tel est leur désir."



L'eau, lisse et lente...

Voici le spectacle que présente maintenant le soir les chutes Montmorency, près de Québec, depuis l'installation de lampes à arc et de réflecteurs par l'Hydro-Québec. Ce projet d'illumination comptait parmi ceux que prévoyait la commission pour le Centenaire.

Martin: les provinces devraient être représentées au Sénat

OTTAWA — Le leader du gouvernement au Sénat, M. Paul Martin, a fait savoir hier que le gouvernement fédéral cherche un mécanisme permettant une représentation directe des provinces à la Chambre haute.

Lors du débat au Sénat sur le discours du Trône, M. Martin a affirmé que pour défendre des pouvoirs qu'il juge essentiels, "le gouvernement est prêt à étendre la participation des provinces dans les institutions de l'activité fédérale qui peuvent intéresser et préoccuper les provinces."

Les nominations au Sénat relèvent actuellement de la compétence du premier ministre du pays.

M. Martin avait auparavant demandé si "un examen serré ne devrait pas être fait d'une représentation directe des provinces au Sénat".

"Nous sommes favorables à une révision de notre constitution, a enchaîné M. Martin, pour créer un fédéralisme au sein duquel toutes les provinces auront le droit de jouer à fond leur rôle dans le régime fédéral.

On sait que le premier ministre Trudeau a fait connaître à diverses reprises que, dans la réforme constitutionnelle, le Sénat entre autres devrait être modifié.

M. Martin a par ailleurs soutenu que le Sénat doit s'orienter vers des travaux de recherches et d'enquêtes et qu'il peut être aussi efficace de cette façon que bien des commissions royales d'enquête.

"Le Sénat, a-t-il dit, ne pourrait-il pas devenir l'un de ces corps où les Canadiens pourraient mettre en relief les grands problèmes et déceler le profil de l'avenir, où ils pourraient voir plus clairement l'éventail des possibilités et décider de la direction à prendre".

Le leader du gouvernement à la Chambre haute estime en outre qu'un comité du Sénat sur les affaires extérieures devrait avoir la même importance que son équivalent au Sénat des Etats-Unis.

Un tel comité pourrait devenir une sorte de grande place publique où l'on procéderait à l'examen et à l'explication des politiques et des problèmes internationaux.

Enfin, M. Martin a défini les catégories des pouvoirs qui sont essentiels au gouvernement fédéral en présentant les limites qui pourraient être imposées au pouvoir central :

A) "Notre aptitude à administrer les affaires économiques.

B) "L'indivisibilité de notre présence internationale.

C) "Notre aptitude à agir dans l'intérêt national dans les questions qui touchent les Canadiens."

Les notaires favorisent la carte d'identité officielle mais non obligatoire

Dans un mémoire présenté hier, à la Commission d'enquête royale sur l'administration de la Justice en matière criminelle et pénale, la Chambre des notaires a proposé la création dans la province d'un système généralisé établissant une carte d'identité non obligatoire ainsi qu'un livret de famille, lequel serait remis à chacun des conjoints, lors de la célébration du mariage.

La réunion était présidée par Me Yves Prévost, c.r., assisté de MM. Harry Gould et Laurent Laplante.

Le mémoire a été présenté par Me André Labonté, notaire de Montréal, président de la Commission spéciale formée par la Chambre pour sa préparation, Me Jean-Eudes Roy, notaire de Nicolet et vice-président, Me Raymond Deraspe, notaire de Québec et secrétaire, Me Roger Comtois, président de la Chambre des notaires.

Dans sa suggestion la Chambre appuie sur le caractère non obligatoire de cette carte d'identité qu'elle réclame. Elle affirme que la population du Québec ne serait pas prête à accepter de se faire imposer une carte d'identité sous peine d'amendes, ce qui pourrait devenir une carte de "contrôle policier".

Cette carte, comme nous le mentionnons plus haut, serait non obligatoire. Elle aurait le caractère de celle que les autorités municipales émettaient, il y a quelques années, et dont l'émission a été abandonnée.

On note dans le mémoire qu'au cours de l'année 1967, à Montréal seulement, 9,630 citoyens ont fait la demande de certificats de citoyenneté canadienne et que la plupart se sont servis de ce certificat comme carte d'identité même si ce n'en est pas une.

D'autre part, il existe actuellement des quantités considérables de cartes d'identité toutes non officielles et toutes plus ou moins parfaites. Aujourd'hui, les industries ont des cartes d'identité pour leurs employés.

On rappelle également que les citoyens de Montréal, lors d'un référendum en 1962 ont consenti à l'établissement d'une carte d'identité pour voter.

Le mémoire souligne que la carte d'identité pourrait minimiser les fraudes de toutes sortes.

L'exercice de la profession de notaire n'est pas sans permettre de percevoir toutes les fraudes qui peuvent être commises par la "supposition de personne" dans l'acte authentique et les fausses déclarations quant à l'état civil des parties dans les actes.

On énumère alors quelques fraudes possibles. En matière immobilière, un individu peut fort bien se dire le dernier propriétaire d'un immeuble et encaisser le produit d'une vente.

Quoi de plus facile pour un héritier de cacher au notaire l'existence d'un ou plusieurs frères ou neveux et nièces, d'un père ou d'une mère ? Le notaire est à la merci de la déclaration qu'on fera, à moins de demander dans chaque cas un arbre généalogique, d'où la nécessité d'un livret de famille.

Un homme marié peut facilement dire qu'il est célibataire ou bien encore dire que son épouse décédée depuis longtemps est cette dame qui l'accompagne, et voilà autant d'héritiers légitimes frustrés de leurs droits.

"De la façon dont nos jeunes gens se coiffent, se vêtent et se vieillissent, déclare le mémoire, comment deviner que ce jeune homme d'affaires n'est qu'un simple mineur, conscient que ce seul titre lui permettra de faire rescinder le contrat qu'il s'apprête à signer, si jamais cela ne lui convient plus."

En matière de testament quoi de plus facile, alors pour monsieur X, de se présenter à une compagnie de fiducie qui prépare des testaments et de prétendre être monsieur Y et signer un testament dont le bénéficiaire n'est nul autre que monsieur X.

André Ouellet, président du caucus libéral

OTTAWA (PC) — M. André Ouellet, ancien adjoint de feu M. Guy Favreau quand il était ministre de la Justice, et qui représente maintenant le comté de Montréal-Papineau aux Communes, a été élu président du caucus des libéraux du Québec à Ottaa.

M. Ouellet représentera aussi le caucus québécois au sein de l'exécutif de l'aile québécoise de la Fédération libérale du Canada.

Le nouveau vice-président du caucus est M. Warren Allmand, député de Notre-Dame de Grâce; le hip, M. Prosper Boulanger (Mercier), et le secrétaire-trésorier, M. Fernand Leblanc (Laurier).

C'est curieux, elle n'a pas l'air italienne...

En fait, elle est plus italienne qu'elle ne le paraît. L'Italie est célèbre pour ses belles voitures hautes performances, aussi n'est-il pas surprenant de voir qu'elle produit une fois de plus, une voiture digne d'être admirée et désirée. Mais si vous croyez encore que les voitures italiennes sont de petites "caisses à savon" manquant de puissance, vous feriez bien de regarder celle-ci à deux fois.

Par ses lignes, le coupé sport Fiat 124 est à tous points de vue une voiture de grand tourisme. De plus, ses performances et sa maniabilité en font une authentique voiture de sport.

La carrosserie mérite d'être examinée dans tous ses détails. Son élégance est supérieure à celle de nombreux modèles de grand tourisme dont le prix atteint le double du sien ($3,395* seulement).

L'équipement intérieur est aussi magnifique que la carrosserie: tableau de bord rembourré, panneaux en similibois, volant de course, tachymètre, bloc entre les sièges portant les commandes de chauffage et de ventilation, réglage de vitesse des essuie-glaces, etc. (elle est longue, la liste de ces suppléments ... sans supplément de prix).

Il y a beaucoup d'espace libre autour des quatre sièges baquet de forme moulante à rembourrage épais; cette Fiat est donc une véritable quatre places. La visibilité est parfaite à toutes les places, vers l'avant, sur les côtés comme vers l'arrière. Mais il faut essayer cette voiture pour l'apprécier pleinement.

Quant aux performances, elles sont également sensationnelles.

Le moteur développe 96 CV. Il a deux arbres à cames en tête, un vilebrequin à 5 paliers et une culasse en aluminium.

L'excellente boite de vitesses à quatre rapports synchronisés avec levier monté au plancher est d'une grande douceur de fonctionnement. Une boite à 5 vitesses est livrable sur demande. Les quatre freins à disque servo-assistés permettent de freiner en douceur, progressivement et efficacement.

Rendez-vous chez le concessionnaire Fiat le plus proche pour faire un essai du nouveau et magnifique coupé sport Fait 124. Vous constaterez que ses performances sont encore plus convaincantes que tout ce qu'on peut en dire.

FIAT



Le coupé sport 124.
La voiture hautes performances de Fiat.

*Prix F.À.B. au port d'entrée de l'Est. Renseignez-vous chez le concessionnaire Fiat au sujet du plan de livraison outre-mer.

Montréal
British & American Cars, Ltd.
9100, boul. St-Laurent, 381-4414
Garage Biarritz, 10825, Racette 323-1900
Masson Motors Ltd., 2110, Ontario 527-9295

Westmount
Sports Car Specialists (Sales) Co.
382, av. Victoria, 482-9595

St-Laurent
Up-Town Automobiles Ltd.
400, boul. Décarie, 748-8808

Drummondville
J.-M. Arbour Auto Enrg.
2271, boul. Mercure, 478-0904

Grand'Mère
Mauricie Automobile Enrg.
2110, 6e Avenue, 539-4404, 538-4105

Charlesbourg
Charlesbourg Autos Ltée
7925, boul. Henri-Bourassa, 623-9843

Loretteville
Garage A. Légaré, 47, boul. Valcartier, 842-1971

Sherbrooke
Plaza Auto Cité, 2021, rue King ouest, 569-9443

St-Jérôme
Garage Rimo, Côte à Marcotte 438-7764

Victoriaville
Guy St-Pierre Auto Inc.,
387, Notre-Dame est, 752-5058

Waterloo
Le Centre d'Autos de Waterloo Inc.
21, Robinson, 539-0032

Trois-Rivières
Garage Mario, 2860, Côte-Richelieu 378-5622

économie & finance — LA PRESSE

Le franc sera-t-il finalement dévalué ?



Laurent Lauzier

Il est assez curieux de constater comment la France se retrouve aujourd'hui dans une position tout à fait contraire à celle dont elle bénéficiait le printemps dernier quant à la solidité de sa devise nationale. Le changement est d'une amplitude qui n'a pas d'exemple dans l'histoire moderne des sociétés et il reste même difficile de prévoir son influence définitive sur le cours du franc.

Même si la propagande officielle s'efforce par tous les moyens possibles de créer un climat d'enthousiasme autour des récentes mesures prises par le gouvernement français pour relancer l'économie du pays, les faits demeurent cependant fort simples ; dans la lutte qu'elle a suscitée pour combattre l'hégémonie mondiale de la devise américaine, la France, qui comptait sur l'abondance de ses réserves de précieux métal pour imposer un retour à l'étalon-or, se retrouve maintenant la grande perdante de cette bataille qui a surtout bénéficié à l'augmentation des réserves américaines.

• • •

Ce n'est pas notre intention d'insister sur un renversement aussi paradoxal dans les objectifs monétaires poursuivis par la France. Vivement à l'attaque le printemps dernier pour amener un nouvel équilibre d'influence dans les monnaies nationales, la France doit aujourd'hui se défendre pour ne pas finalement être la principale victime de son attaque. Officiellement, le gouvernement n'admet pas l'existence d'une telle situation, mais elle ressort de certaines statistiques et de mesures dont il reste impossible de cacher la véritable signification. Mentionnons tout d'abord que depuis mai dernier, la France a perdu plus du tiers de ses réserves, soit environ $2,400,000,000, somme énorme qui indique bien une certaine perte de confiance dans la stabilité du franc. La fuite de capitaux hors de la France s'est quelque peu ralentie au cours des dernières semaines, mais on ne sait pas encore dans quelle mesure l'abolition du contrôle des changes donnera une nouvelle vigueur à l'érosion des réserves.

Nous serons cependant mieux informés aujourd'hui même sur les conséquences d'une telle décision alors que la Banque de France publiera ses statistiques mensuelles sur l'état de ses réserves. Plusieurs observateurs restent cependant d'avis que le gouvernement français a simplement joué le tout pour le tout en abolissant son contrôle sur les sorties de capitaux.

• • •

Un autre indice de la situation dangereuse où se trouve présentement le franc est donné par le récent comportement de son cours sur les marchés monétaires internationaux. Il a fait preuve de stabilité dans les jours qui ont suivi l'abolition du contrôle sur les changes, mais depuis plusieurs jours, il accuserait une faiblesse qui exige même l'intervention de la Banque de France. Pour contrer la fuite des capitaux, le gouvernement est également forcé de maintenir des taux d'intérêt fort élevés sur les fonds disponibles à court terme.

• • •

Comme nous l'avons déjà mentionné dans cette chronique, il est difficile de prévoir quel sera le comportement du franc au cours des prochaines semaines. Un fait reste certain : si les réserves françaises continuent de fléchir, le gouvernement n'aura pas d'autre choix que la dévaluation. La France traversera donc au cours des prochaines semaines des moments plus critiques que ne le laissent entrevoir les autorités officielles.

ELECTIONS AU D.P.M.A.



M. H. M. KUNKEL



M. GUY C. VERONNEAU

Lors de son assemblée générale annuelle, l'Association Professionnelle de la Gestion de l'Informatique a élu M. Hugh M. Kunkel au poste de Président et M. Guy C. Véronneau au poste de Vice-Président Exécutif. De plus, le Conseil d'Administration a confié à M. Kunkel la charge de Directeur International auprès du D.P.M.A.

M. Kunkel est gérant de la Section Procédures et Equipements, Service des Systèmes d'Informations à la Compagnie Bell du Canada. Informaticien depuis huit ans, il a occupé, au sein de l'Association, les postes de Directeur, Secrétaire, Vice-Président (Programme) et Vice-Président Exécutif.

M. Véronneau, directeur du Centre d'Informatique à La Presse, fait carrière en informatique depuis bientôt dix ans. Il a successivement détenu les fonctions de Directeur, Trésorier et Vice-Président (Programme).

L'Association, qui groupe plus de 325 directeurs, gérants et surveillants d'Informatique à Montréal, tiendra sa première réunion aujourd'hui jeudi, le 19 septembre à l'Hôtel Bonaventure. •

L'aide au tiers-monde est freinée par les déficits nationaux

GENEVE (AFP) — La Conférence des Nations Unies du Commerce et du Développement (CNUCED), dont l'organisme permanent, le Conseil du Commerce, termine sa session à Genève, a décidé "d'attendre des jours meilleurs" pour l'aide au Tiers monde. Elle s'apprête à une véritable "traversée du désert" étant donné les perspectives mondiales assez sombres, tant du point de vue économique que politique.

Les pays les plus riches, les uns après les autres, refusent d'augmenter leur budget d'aide aux pays pauvres et même réduisent les crédits consacrés à ce but par suite des difficultés de leurs balances de paiements. C'est le cas notamment des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et maintenant de la France.

D'autre part, sur le plan politique, la situation internationale s'est dégradée depuis 1964: guerre indo-pakistanaise, conflit israélo-arabe, et maintenant événements de Tchécoslovaquie qui ont donné pour le moins un coup d'arrêt à la coopération entre les blocs.

Le Conseil du Commerce, réuni depuis le 2 septembre, a cherché les moyens de sauvegarder, dans ces circonstances difficiles, les mécanismes et aussi les espérances issus de la première conférence mondiale du commerce de 1964.

Pour ce faire, le Conseil du Commerce va fort probablement d'ici la fin de la semaine:

1. Décider que la CNUCED deviendra l'agent d'exécution du "Programme des Nations Unies pour le Développement", (PNUD). Ce programme est le successeur du "Fonds Spécial des Nations Unies", dirigé par Paul Hoffman, et dispose de ressources considérables.

2. Améliorer le mécanisme institutionnel de la CNUCED en donnant des pouvoirs accrus aux grandes commissions et au Conseil du Commerce pour organiser des consultations intergouvernementales, notamment dans le domaine du commerce des produits de base. Ces consultations seront précédées de consultations officieuses également intergouvernementales organisées par le secrétaire général, M. Raul Prebisch et destinées à "tester" les possibilités d'accord.

3. Accepter d'envisager avec réalisme les objectifs de croissance du Tiers monde, c'est-à-dire de tenir compte de ce qui est et non de ce qui devrait être. Le délégué français, M. Maurice Viaud, a attribué l'échec de la première décennie du Développement des Nations Unies au fait que l'objectif de croissance a été choisi "a priori". On a calculé, comme contributions des pays riches, la différence entre les ressources propres du Tiers monde et les besoins en capitaux de ces pays pour atteindre l'objectif ambitieux fixé par les Nations Unies. Ces contributions, trop élevées, n'ont pas été atteintes.

Le experts de l'ONU pour la deuxième décennie vont procéder d'une manière différente. Ils vont calculer l'importance des ressources propres des pays en voie de développement, le montant des contributions attendues du monde développé, et fixer, en conséquence, un objectif de croissance qui pourrait donc être atteint avec des ressources existant réellement.

4. Enfin, concentrer ses efforts sur la coopération régionale entre pays en voie de développement avec examen réaliste des plans préparés par les différents pays dans le cadre régional.

VICE-PRESIDENT A LA CIP DU CANADA



M. P. N. Bowle-Evans

La nomination de M. P. N. Bowle-Evans au poste de vice-président responsable de l'exploitation, Compagnie Internationale de Papier du Canada, vient d'être annoncée par M. I.H. Peck, président de cette société. Précédemment directeur adjoint à l'exploitation, M. Bowle-Evans est au service de la CIP du Canada depuis 1946. Il a occupé diverses fonctions dans la fabrication et au génie avant d'être muté à Montréal en 1960. Il succède à M. W.T. Bennett, retraité après 44 ans de service mais qui demeure un administrateur de la compagnie. •

Nomination

Le Conseil national de recherches du Canada annonce la nomination de M. L.G. Cook au nouveau poste administratif de Délégué général pour l'élaboration des principes directeurs et de leur réalisation. M. Cook a tenu un rôle important dans le programme pour la production de l'énergie nucléaire au Canada.

Lingots d'acier

La production de lingots d'acier, au cours de la semaine terminée le 14 septembre, a atteint 205,141 tonnes comparativement à 188,631 tonnes pendant la semaine précédente, soit une augmentation de 8.8 pour cent, et à 187,000 tonnes pendant la semaine correspondante de l'année dernière.

Les ordinateurs deviendront vite des concurrents fort sérieux pour les comptables

Au cours de la conférence annuelle de l'Institut canadien des comptables agréés qui se tient actuellement à Halifax l'un des orateurs a prédit de profonds changements dans la nature des pratiques de la vérification comptable.

M. J. E. Ford, de Toronto, a déclaré aujourd'hui que d'une part les vérificateurs comptables seront probablement requis d'émettre des opinions sur des données non financières d'une société et que d'autre part on ne lui demandera plus d'effectuer la vérification comptable d'états financiers.

M. Ford, qui est associé dans la firme Clarkson, Gordon et Co. a indiqué que du fait que les ordinateurs produiront les états financiers plus rapidement que les comptables de profession, des pressions pourront s'exercer au sein de la communauté financière en vue d'éliminer l'obligation de la vérification comptable des états financiers des sociétés.

Le comptable torontois a prédit également que l'ordinateur pourrait accaparer une partie importante des activités des comptables agréés dans le domaine fiscal, et particulièrement dans le cas des rapports d'impôts des particuliers.

"Il est relativement simple de réaliser la programmation d'ordinateurs pour qu'ils effectuent de façon rapide, précise et efficace des rapports d'impôts. De fait, de telles programmations existent déjà depuis un certain temps aux Etats-Unis et depuis l'an dernier dans la région de Toronto au moins," a souligné M. Ford. "Au fur et à mesure du développement de ces sociétés de services spécialisés, l'on peut s'attendre à une concurrence accrue de leur part dans le domaine fiscal."

M. Ford a indiqué que des possibilités plus nombreuses seront offertes aux CA travaillant à leur compte, d'agir comme "contrôleur" pour leurs clients, c'est-à-dire de les conseiller sur le système de renseignements le plus adéquat pour leur entreprise, de rechercher et obtenir à leur intention un service de données des plus économique et efficace, et de conseiller leurs clients quant aux interprétations et résultats découlant de ces renseignements améliorés. "L'activité du CA de profession agissant, à son compte, comme contrôleur public ne différera que très peu de celle du CA salarié qui exécute les mêmes fonctions pour le compte de son employeur," a fait remarquer M. Ford.

"Les cours conduisant à la qualification de comptable agréé et les connaissances ultérieures à acquérir, seront par conséquent probablement les mêmes, qu'il s'agisse du CA salarié où de celui qui a ouvert son propre bureau."

Dans son allocution aux délégués, centrée spécifiquement sur l'examen et l'évaluation de l'avenir de la profession de comptable, M. Ford a exhorté les plus jeunes membres de l'Institut à participer à la planification des activités de la profession. "Le comptable agréé qui est actuellement âgé de moins de 40 ans a devant lui plus de 25 années d'activité professionnelle et c'est surtout sur lui que retombera le succès ou l'échec de cette planification," a souligné M. Ford.

Il a demandé que des efforts de coopération plus étendus soient déployés vis-à-vis d'autres organisations comptables et que l'on se tourne de plus en plus vers les universités pour dispenser les programmes d'enseignement et de développement de la profession. Il s'est dit d'avis que les organismes de la profession devraient diriger leurs membres vers des cours universitaires qui font face de très près aux besoins des membres individuels.

La Banque d'Angleterre ramène à 7 pour cent son taux d'escompte

LONDRES. (AFP) — La Banque d'Angleterre a ramené aujourd'hui son taux d'escompte de 7.5 à 7 p.c.

Cette mesure était généralement attendue dans les milieux financiers à la suite, d'une part, de la baisse des taux d'intérêts intervenue dernièrement sur les principales places financières, d'autre part de l'accord de Bâle ouvrant à la Grande-Bretagne une nouvelle ligne de crédit de deux milliards de dollars et enfin, en raison de la forte amélioration de la balance commerciale intervenue en août:

Cet abaissement du loyer de l'argent n'est toutefois nullement destiné à relancer la demande intérieure, souligne-t-on à Whitehall.

A 7 p.c., l'escompte britannique reste d'ailleurs plus élevé que celui de tous les principaux pays.

C'est sa deuxième réduction depuis la dévaluation. Porté de 6 à 8 p.c. le jour de la dévaluation (18 novembre), il avait été abaissé à 7.5 p.c., le 21 mars.

Le nouveau taux, en baisse, reflète la confiance nouvelle dans la stabilité de la livre sterling dont le taux de change avec le dollar américain avait été ramené de $2.80 à $2.40.

La réduction du taux d'escompte signifie que les taux d'intérêt seront plus bas pour les hommes d'affaires et les particuliers, tout en donnant également une légère impulsion aux exportations.

La Banque d'Angleterre a publié aujourd'hui le communiqué suivant : "Les accords annoncés à Bâle le 9 septembre ont renforcé le sterling. En outre, les résultats du commerce extérieur pour le mois d'août qui viennent d'être publiés, font apparaître une nouvelle augmentation des exportations qui montre que la balance des paiements est en amélioration. Il est donc possible de réduire le taux d'escompte à 7 p.c. Les restrictions sur le crédit restent intégralement en vigueur sur le plan interne".

Déficit britannique

La balance des paiements britanniques a enregistré un déficit de 410 millions de livres pour le premier semestre 1968, annonce un rapport de la Trésorerie.

Ce déficit, qui contraste avec l'amélioration de la balance commerciale britannique pour le mois d'août annoncée auparavant, est deux fois plus important que celui qui avait été prévu au début de l'année 1968 par le gouvernement, soulignent les observateurs. La raison en est que les effets de la dévaluation se sont produits beaucoup plus lentement que prévu et que les importations ont continué de croître excessivement, ajoutent-ils.

PRICE WATERHOUSE & ASSOCIÉS



JAMES J. MACDONELL



RICHARD MINEAU

Il nous fait plaisir d'annoncer la constitution de la société Price Waterhouse & Associés, conseillers en administration. Cette firme continuera d'exercer, sous cette raison sociale et dans un contexte nouveau, la pratique de consultation en administration établie au Canada en 1945. La firme compte des bureaux dans les principales villes du Canada et bénéficie d'affiliations dans le monde entier. L'associé principal de la nouvelle firme est James J. Macdonell. L'associé responsable du bureau de Montréal est Richard Mineau. Les autres associés du bureau de Montréal sont A. H. Howson, B. H. Lloyd, E. W. Netten et J. A. Peltier.

NOMINATIONS À SIDBEC

Alfred Rouleau

John N. Cole



Marcel Faribault

Le président M. Jean-Paul Gignac annonce les nominations suivantes au conseil d'administration de Sidbec.

Administrateurs: Alfred Rouleau, président de la Compagnie d'Assurance-Vie La Sauvegarde, directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins et membre du Conseil économique du Canada; John N. Cole, vice-président et administrateur de Wood Gundy Securities Limited; Marcel Faribault, ancien président du Trust Général du Canada et administrateur de plusieurs sociétés, dont Bell Canada, Crédit Foncier Franco-Canadien et International Business Machines Company Limited.

Deux puissantes aciéries belges fusionneraient

BRUXELLES (AFP) — Un projet de fusion entre les deux plus puissantes entreprises sidérurgiques belges (Cockerill - Ougrée - Providence et Espérance - Longdoz) serait réalisé à bref délai, selon des rumeurs de plus en plus persistantes circulant dans les milieux économiques et financiers de Bruxelles.

Cockerill - Ougrée - Providence a une capacité de production annuelle de 5 millions de tonnes d'acier. Espérance - Longdoz en produit 1.5 million de tonnes par an.

La concentration de ces deux entreprises placerait l'entreprise unique au troisième rang des producteurs de la Communauté, au niveau de l'ARBED (Luxembourg) et d'Usinor (France) et immédiatement après Thyssen (GFA) et Finsider (Italie).

NORANDA COPPER MILLS LIMITED



M. Y. L. CHICHMANIAN

Noranda Copper Mills Ltd. annonce la nomination de M. Y. L. Chichmanian à la vice-présidence - Exploitations. M. Chichmanian sera responsable de l'aménagement et de toutes les activités manufacturières de la compagnie. •

NOMINATIONS A LA GENERAL MOTORS



M. J. T. GLOVER



M. N. D. CORFE

M. L. A. Hastings, vice-président et directeur des services de vente de la General Motors Products of Canada, Limited, a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes. M. J. T. Glover, qui était directeur commercial, ouest du Canada, a été nommé au poste de directeur commercial, est du Canada. Ses bureaux seront situés à Oshawa. M. N. D. Corfe, qui était directeur de la zone de London, Ontario, succède à M. Glover au poste de directeur commercial, ouest du Canada. Il aura ses bureaux à Calgary. •

L'INSTITUT DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES ADMINISTRATIFS

Suite 1001, Maison du Commerce,
1080, côte du Beaver Hall, Montréal 1, P.Q.

EDI

COURS DE GESTION EN MARKETING

HUIT SEANCES HEBDOMADAIRES

Jeudis 10 octobre – 28 novembre 1968

A LA MAISON DU COMMERCE

Ce cours offre une occasion unique de sensibiliser l'individu au rôle du marketing dans l'entreprise et dans le monde des affaires, examiner les problèmes théoriques et administratifs découlant de la fonction commerciale de l'entreprise, et contribuer ainsi à développer chez l'individu l'habileté à analyser et solutionner des cas concrets.

FRAIS D'INSCRIPTION: $100.00

La somme de $100.00 comprend les frais du cours, du matériel requis.

Pour tout autre renseignement relatif à ce cours ou à d'autres cours offerts par l'institut, composer : 866-5295.

Executive Development Institute

Placements recommandés

Nous offrons jusqu'à concurrence du montant disponible

		Taux	Echéance	Prix*	Rendement approximatif
$500,000	Ville de Boucherville	7½%	1er septembre 1978	99.00	7.65%
$100,000	Municipalité de Rock Forest	7½%	1er octobre 1978	99.50	7.58%
$75,000	Les Commissaires d'Ecoles pour la Municipalité de Shipshaw	7½%	1er septembre 1978	98.65	7.70%
†$150,000	Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Jonquière	7¾%	1er septembre 1978	99.00	7.90%
$100,000	Dupuis Frères Limitée	6%	1er juin 1975	92.25	7.50%

†Dont le paiement en principal et intérêts sera garanti par le transport d'une subvention du gouvernement de la province de Québec, payable à même les deniers votés annuellement par la Législature.

*Plus l'intérêt couru, le cas échéant

Renseignements et prospectus sur demande

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée

Valeurs de placement

360, rue St-Jacques — Tél.: 879-2222

MONTRÉAL

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	8½	8¼	—
Abitibi Pr	—	55½	55½	—
Alcan	700	27½	27⅜	27½
Alcan 4¼	—	33¾	33¼	—
Algoma	—	20¼	19¾	—
Alum 4¼	—	33¾	33¼	—
Algoma	—	20¼	19¾	—
Alum 4½ Pr	—	38	38	—
Anglo CP 4½	—	15½	15½	—
ArgC Pr	—	11⅜	11⅜	—
Asbestos	—	22	21¾	—
Atl Sug	—	6¼	6¼	—
bq CN	—	12	11¾	—
B d'Epargne	—	11⅝	11⅝	—
B Imp-C	—	19	18½	—
B de Mont	—	14⅜	14	—
B N-E	—	21	20¾	—
B Provinciale	200	9⅛	9⅛	9⅛
B Royale	—	21⅜	21⅛	—
B Tor-D	—	18½	18⅜	—
Bell Phone	—	46¾	46½	—
Bowater Pap	—	6¾	6⅝	—
Brazil	—	21	20⅝	—
BA OIL	—	45⅞	45⅞	—
BC Forest	—	21½	21	—
BC Phone	—	60½	60½	—
BC Ph 6.80	—	26½	26½	—
Brinco	—	450	450	—
Bruck B	—	15	15	—
CAE	400	9½	.. &½	9½
Cal Pow	—	25½	25¼	—
Can Cem	—	33½	33¼	—
CP Mortgage	—	12	12	—
C Brew	500	9⅝	9⅝	9⅝
C Br A	—	16¾	18¾	—
C Chem	—	305	305	—
C P.I.	—	475	450	—
CIL	—	13½	13½	—
CI Pow	—	27¼	27	—
CI Paw	—	15¾	15¾	—
C Interurban	—	9	8⅞	—
C Marconi	—	7⅝	7½	—
CP	200	66¾	66¾	66¾
CP Pr	—	97⅜	97⅜	—
CPI Pr	—	26½	25¾	—
Cdn Tire	—	56	56	—
C Vickers	—	15½	15⅛	—
Canron	200	19	19	19
Canron Pr	—	85½	85½	—
Central Del	—	15¼	15⅛	—
Chemcell	200	10⅝	10⅝	10⅝
Col Cell	—	400	400	—
Col Cell	—	11	10¾	—
Cominco	200	29⅜	29⅜	29⅜
Cons Bath	1700	19	19	19
Cons B	—	21	21	—
Cons B	—	390	390	—
Cons Text	300	18⅞	18⅞	18⅞
Coronation	—	195	195	—
Corpex	—	350	350	—
Couvrette	—	7⅛	7½	—
Crain RI	—	16	15¾	—
Cr Zell	—	17	17	—
Denault A	—	16	16	—
Denison	—	74¼	74	—
Dist Seag	—	49	48½	—
D Bridge	—	15⅜	15½	—
D Corset	600	11	11	11
Do Fasco	—	20½	20⅜	—
D Glass pr	—	16	16	—
D Stores	—	18¾	18¾	—
Domtar	—	12⅛	11⅞	—
D Text	—	15⅜	15⅛	—
Donohue pr	200	19	19	19
Du Pont	—	34¾	34½	—
Falcon	—	93½	93¼	—
Famous Play	—	60¼	60¼	—
Fin Collection	—	21½	21	—
Fraser	—	17¼	17¼	—
Fr Pete	3300	820	815	815
Fulcrum Inv	—	5¼	5¼	—
Fulcrum pr	—	8¾	8¾	—
Glengalir	2300	290	290	290
GL Paper	—	18¾	18¾	—
Hdy Andy	—	10¾	10¾	—
Hollinger	—	33¼	33	—
Home (A)	—	26¼	25¾	—
Horne Pf	—	390	390	—
HBC	—	60	59	—
Imp Oil	—	80⅜	80¼	—
Imp Tob	200	15¾	15¾	15¾
Ind Accep	—	26½	26¼	—
IAC wts	—	10½	10¼	—
Inglis	—	9⅜	9⅜	—
Int Nickel	800	39¾	39⅜	39⅜
Int Util	200	50¼	50¼	50¼
Int Util Pr	—	50¼	50	—
Inter PL	200	23	23	23
Invest Gr "A"	—	10¼	10⅛	—
Jamaica PS	—	75	75	—
Lamont S'A"	600	495	495	495
Laura Sec	—	11½	11½	—
Laur Fin	—	6½	6¼	—
Levy	—	30½	30	—
Loblaw (A)	—	9⅜	9½	—
Loblaw (B)	—	9⅜	9⅜	—
Loeb M	—	13¼	13	—
MacKinn	—	8	8	—
MacLaren B	—	174	171½	—
MacMillan	—	25¼	25¾	—
Marit Elec	—	26½	26½	—
Marit Tel	—	18½	18½	—
Massey F	—	17¼	17	—
Melchers	—	9¾	9⅝	—
Miron 6pc	—	495	495	—
Molson A	200	27⅜	27⅜	27⅜
Molson B	6000	27¾	27¾	27¾
Mtl Trust	—	14¼	14	—
Moore Corp	—	28	27¾	—
MarseR A	—	19	18¾	—
NB Tel	—	13½	13¼	—
NFLD Light	—	8⅝	8¼	—
Noranda	—	54¼	53¾	—
North C G	400	16¼	16¼	16¼
NS Light	200	8	8	8
hPetrofina	—	18¾	18¾	—
P Pete	—	24¾	24⅜	—
Phillips C	—	9	9	—
P Corp	—	10⅞	10¾	—
P C S	—	12½	12½	—
Price	—	12	11⅞	—
QN Gas	—	14	13⅞	—
Radio E	—	4½	4	—
Reitman's	200	12¼	12¼	12⅛
R Algom	—	33⅞	33½	—
Rolland A	—	7⅞	7⅞	—
Ronalds	—	15¾	15¾	—
Rothmans	—	25¾	25	—
Royal T	—	22	21¾	—
St-Cem	—	24	23	—
Salada F	—	13¾	13	—
Scott LaS	—	29¾	29	—
Shell C	—	31	30¼	—
Shell I	—	32¾	32¾	—
Shp Save	—	18⅜	18¼	—
Simpsons	—	38¼	38	—
S Sears	—	33½	33¼	—
Sogemines	—	17¼	16⅞	—
Southam	—	51	50	—
Steel C	—	24½	24⅛	—
Steinbg A	—	17	17	—
Texaco Can	—	31¼	31¼	—
T Grp (A)	—	12⅛	12	—
Tr-C PL	—	36¾	36⅝	—
Tr-C PL	—	13	13	—
Tr Mt PL	—	14¼	14	—
Trizec	—	205	205	—
UAP Inc	—	25½	25½	—
Un Carbide	—	20¾	20¼	—
U Westburne	—	10⅜	10	—
Velcro	—	50	50	—
Versafood (A)	—	18	18	—
Wajax	—	29¼	28½	—
Walk GW	200	40	40	40
Warnock	—	12	12	—
W et Knapp	—	30	28	—
WCoast Tr	—	19	18¾	—
W Pac Pd	300	5	5	5
Weston	300	19¾	19¾	19¾
Zeller's	—	16¼	16¼	—

Bourse canadienne

Agassiz	4000	87	86	86
Ajax	—	11½	11½	—
Ameranium	—	3	3	—
Am Metro Ent	—	390	385	—
Anglo-Scan	500	11⅔	11¼	11¼
Arno	—	4	4	—
Baker Talc	17000	65	62	65
Band-Ore	—	12	12	—
Bateman	4500	9	9	9
Beauce Pf	—	10	9	—
Beth Copper	—	12⅜	12⅜	—
Blue Bon	1800	3.50	3.35	3.45
Bruce-Presto	—	9	9	—
Burnt Hill	—	87	82	—
C Security	—	290	290	—
Canadore	—	46	42	—
Can Min	—	32	31	—
Cap Bldg	—	5⅞	5⅞	—
Carbec	1500	30	29	30
Chemally	700	560	560	560
Ch Copper	—	6½	6½	—
Chipman	—	7½	7	—
Com HM	—	5⅞	5⅞	—
Commdore	—	9¼	8¾	—
Cominga	—	4½	4½	—
C Canoram	500	15	15	15
C Dolsan	—	35	35	—
C Manitoba	1000	43	43	43
C Mogador	—	13½	13½	—
C New P	1000	155	155	155
C Perschrt	500	95	95	95
C Propriet	—	40	38	—
C Virginia	—	118	115	—
Corgemin	—	44	43	—
Crawfrd O	—	350	330	—
Cr MG	—	200	200	—
Cr St	—	250	250	—
Credo	—	31	30	—
Crusade	—	24	24	—
Dauphin	—	22	20	—
Delta Elct	—	340	340	—
Dm Exp	2000	54	53	53
Dm Lease	—	25	23	—
Domco	—	12¾	12¼	—
Dumont	—	15½	15½	—
Duvan	—	11½	11½	—
Eag Gd	400	535	535	535
Fab Mt	—	6	6	—
Fano	—	12	11	—
Fidelity	1000	37	37	37
Flt Rk	—	11	11	—
Fontana	—	4½	4	—
Fox Lak	—	6½	6	—
Futurity	—	35½	35	—
Gl Lak	200	245	245	245
Grt Min	200	51	51	51
Grissol	—	7	7	—
Guard M	4000	67	67	67
Imbrex	—	15½	15⅜	—
Inland Ch	—	5¼	5¼	—
Inspiratn	—	150	150	—
James Bay	6000	125	123	124
Kiena	—	120	120	—
Kodiac Pet	—	80	80	—
Kontiki	—	6	6	—
Lait Leclerc A	—	10	10	—
Lambt (A)	—	18¼	18¼	—
Lingside	—	5½	5½	—
Louanna G.	18000	23	23	23
Magnetics Int	—	380	370	—
Matachewan	—	65	65	—
Menorah Mines	—	14	14	—
Midepsa	—	230	220	—
Miro Mines	—	19	17	—
Mistango	—	28	26	—
Mt Pleast	—	13½	13½	—
N Formaq	—	9	8½	—
N Glacier	—	16	16	—
NW MT Costig	500	44	44	44
NA Rare M	8000	60	59	60
NW Canalask	—	12	11	—
Opem Ex	—	31	29	—
Pat Silver	—	28	27	—
Paudash	2000	4½	4½	4½
Peace Riv	—	500	500	—
Phoenix O	—	645	620	—
Pitt Gold	—	5	5	—
Pow C-2 Pr	—	16¼	16¼	—
Que Chib	—	68	67	—
Que Explo	—	14	14	—
Rancheria	—	31	30	—
RA Pete B	—	81	76	—
St-L Colum	—	255	235	—
St-L Div Lfs	—	95	95	—
St Lucie Ex	—	12	11	—
Seaway H	—	20¾	20¾	—
Shawnng Mng	—	22	21½	—
Silver Reg	2500	75	73	74
Silver Sum	—	13	13	—
S Dufault	—	18	18	—
Spartan Air	5800	120	120	120
Std Gold	—	12	12	—
Subeo	—	195	190	—
Superpack	—	18¼	18¼	—
Tache	—	8	8	—
Tazin	—	7½	7½	—
Titan	—	11	11	—
Torcan Ex	—	17	17	—
Trsterre	—	17	16½	—
Un Obaiski	200	127	127	127
Val Mar	—	12⅜	12⅜	—
V Der Hout	200	5¾	5¾	5¾
West Hill "	—	28½	28	—
West Tin	—	9	8½	—
Wisconsim	3000	35	35	35

Total des ventes : 961,000.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Variat. 18 sept.	+ .60	+1.12	+1.40	+ .81	+ .75
Clôture 18 sept.	179.33	148.78	166.83	172.21	91.07
Haut — 1968	178.73	147.66	165.43	171.40	91.96
Bas — 1968	148.69	119.16	113.50	139.70	66.18
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

dividendes

	Taux		Paiement	Enrs.
Alberta Gas Trunk Line "A"	$0.37½	tr.	15-11-68	1-11-68
Alberta Gas Trunk Line "C" priv.	$1.18	tr.	15-11-68	1-11-68
Ang.Cdn Pulp & Paper 4½% priv.	$0.28125	tr.	1-11-68	8-10-68
Ang.Cdn Pulp & Paper ord.	$0.09	tr.	8-10-68	24- 9-68
Banq. d'Epargne de la Cité et du District de Montréal (X)	$0.13	tr.	1-11-68	30- 9-68
Banq. d'Epargne de la Cité et du District de Montréal	$0.04	boni	1-11-68	30- 9-68
Banq. de Nouvelle-Ecosse	$0.16	tr.	1-11-68	30- 9-68
Banq. de Nouvelle-Ecosse	$0.02	boni	1-11-68	30- 9-68
Blue Bonnets Raceway	$0.04	tr.	1-11-68	15-10-68
Canadian Bronze 5% priv.	$1.25	tr.	1-11-68	17-10-68
Cassidy's Ltd.	$0.07½	tr.	27- 9-68	17- 9-68
Central Fund of Canada	$0.20	sa.	1-10-68	20- 9-68
Dominion Fabrics	$0.04	tr.	1-11-68	11-10-68
Economic Invest. Trust	$0.10	tr.	30- 9-68	20- 9-68
Howard Smith Paper Mills priv.	$0.50	tr.	1-11-68	1-10-68
Jenkins Bros.	$0.25	tr.	4-10-68	20- 9-68
Lowney, Walter M.	$0.25	tr.	15-10-68	30- 9-68
Livingston Industries ord.	$0.15	tr.	25-10-68	10-10-68
Livingston Industries 6% priv.	$0.75	tr.	15-10-68	30- 9-68
Maclean Hunter	$0.07½	tr.	30-10-68	4-10-68
NFLD Light & Power	$0.12½	tr.	1-12-68	15-11-68
Northern Tar, Chem. & Wood ord.	$0.10	tr.	1-10-68	18- 9-68
Northern Tar, Chem. & Wood "A"	$0.42½	tr.	1-10-68	18- 9-68
Overland Express	$0.07½	tr.	31-10-68	17-10-68
Overland Express	$0.20	boni	31-10-68	17-10-68
Royfund	$0.02½	tr.	15-10-68	25- 9-68
Steel Co. of Can.	$0.25	tr.	1-11-68	2-10-68

(X) Augmentation de 1 cent.

vancouver

18 SEPTEMBRE 1968

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Agoma	1900	$20	20	20	
A1 Steel A	200	$7½	7½	7½	+1½
A1 Steel B	300	$5½	5	5½	+ ½
Alcan	25	$27	27	27	+ ¼
Burrard Mt	4000	$5½	5½	5½	— ¼
BC Forest	1200	$21½	21½	21½	
BC Sugar	125	$44	44	44	
Block	4500	$19¾	18⅝	19¾	+ ¼
Block wts	3800	$16¾	16	16¾	+ ½
Cdn Brew	3200	$9½	9½	9½	
Captain	4800	$13⅛	12⅞	13	
CP In pr	150	$26⅜	26⅜	26⅜	
Cuningham	1300	$13¼	13	13¼	+ ⅜
Crown Zell	100	$17	17	17	+ ½
Cent Mtge	700	$115	115	115	
Doman	300	$8½	8½	8½	+ ¼
Doman pr	100	$12	12	12	+ ¼
Domtar	100	$12⅛	12⅛	12⅛	
EDP Centre	8900	$30	28	28¾	+ ¾
Field	850	$15⅞	16⅛	16⅛	+ ⅜
Gt Nat Lnd	10800	225	215	220	
Gill	1100	$10⅜	10¼	10½	+ ¼
Growers B	500	275	275	275	+5
Inland	1400	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Macmillan	1200	$25	24⅝	25	+ ½
Madill	200	$9	9	9	+ ¼
Okan H	3100	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ⅜
Okan H wts	2100	300	300	300	—10
Tc Mtge	100	200	200	200	
W Her	6300	430	410	430	—40
Weldwood	900	$19	18¾	19	+1
Westpac	7800	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
W Her wts	5200	240	200	240	—10

BANQUES

B of BC	125	$23	23	23	
Montreal	1250	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛

PETROLES

All Rox	14300	125	110	125	+9
Bata	9200	178	170	170	—5
Comercial	1000	27	26	27	
Five Star	12500	28	25	25	—2
Five St rts	12500		¼	¼	— ¾
Ft St John	500	90	90	90	
Futurity	5500	37	35	35	
Great Reef	3100	140	135	135	
Midland	2000	7	6½	7	+2
Plains	2000	39	37	39	+2
PR Pete	3000	17	17	17	
Sunlite	500	650	650	650	—50
Stampede	9000	315	305	310	+5
TC Oils	3900	195	190	190	+5

MINES

Ace	8500	46	45	45	—1
Adera	25500	106	102	106	
Ajax	4200	37	37	37	
Atlas	51400	255	250	250	—5
Anuk	1500	26	26	26	
Arctic	8600	360	350	350	
Arlington	6400	38	37	37	—1
Alwin	1100	175	1	170	170	—5
Benson	12500	63	61	62	+1
Bethex	11800	140	120	140	+15
Bornite	2500	23	22	22½	— ½
Brenda	1200	965	950	950	—10
Buchanan	24000	33	30	31	—2
Boswell	10000	167	165	167	+3
Beth Cop	400	$12¾	12½	12¾	+ ½
Blue Star	1000	8	8	8	— ½
Brenmac	13100	50	46	46	—3
Buttle	84200	129	118	127	+9
Canusa	2000	16	16	16	—1
Churchill	6600	615	625	650	+10
C Vantor	10000	43	40	42	+1
Cop Soo	1500	9	9	9	
C Std	9000	27	27	27	
C Gem	18500	37	36	36	—2
Crown Sil	1000	7½	7½	7½	— ½
Canol	6200	83	80	80	—1
Calfa	9300	610	580	580	—20
Capri	6400	25	20	25	+2
Car Gold	3500	49	47	47	—3
Casc Moly	2000	55	50	55	+1
Chataway	10600	33	32	33	
Coastal Sl	309200	210	165	207	+28
C Skeena	19100	149	146	146	—1
C McKinn	15000	23	22	22	
C Pot	3000	12	12	12	
Cop Ridge	51900	60	57	57	—2
Cor Gulf	3000	50	47	49	+2
Cowichan	6300	25	23	25	
Croydon	7100	35	32	33	+1
Cumont	1500	105	105	105	+4
Coronet	13400	120	114	115	
C Cinch	2000	50	49	49	+2
Dolly Var	7000	76	71	71	—5
Dundee	10700	31	29	29	—2
Dynasty	900	870	850	850	+10
Earlcrest	19000	16	16	16	
Endako	225	$11½	11½	11½	
Fst Nat Ur	200	112	112	112	
Gold West	37100	75	74	74	
Galaxy	52400	60	56	56	—2
Gencona	500	13	13	13	
General	9500	12½	11½	12½	+1
Giant Ex	1000	46	45	46	+1
Giant Masc	8200	160	140	157	+14
Granduc	200	885	880	885	+5
Hearne	4100	133	125	125	—5
Highmt	11100	274	260	260	—15
Hogan	700	29	25	28	—1
Homestake	4000	15	13½	13½	—1½
HBM Sil	15500	63	60	62	—2
Iskut	1000	35	35	35	—1
Jay	1000	7	7	7	
Ip Metal	1400	178	175	175	+2
Kimberley	9200	214	205	205	—10
Largo	157500	19	15½	17	+1½
Lornex	1000	800	790	790	—5
Lytton	3700	225	215	225	+5
Laura	4500	66	63	66	
Lakeland	1000	47	47	47	+2
London Pr	2000	10	9½	10	+ ½
Madrona	6900	49	48	49	+2
Magnum	7600	350	340	345	—5
Magnet	1700	120	120	120	
Mariner	11000	46	45	43	—1
Minex	1800	23½	22	23½	+ ½
Molybmine	1000	13½	13½	13½	—1½
N Cinch	1000	65	65	65	
Nat Nickel	2900	245	245	245	—5
Nadina	6500	201	199	199	—2
Native	1000	17½	17½	17½	— ½
N Privater	1000	18	18	18	
Northide	28500	215	204	215	—8
New Ind	1000	15	15	15	
Norcan	4000	23	22	23	—1
N Cronin	1000	10	10	10	
Nw Ven	134900	62	49	60	+11
Oro	22400	75	69	75	+2
Pat Sil	500	27	27	27	
Paramnt	18900	85	75	75	—7
Peel	22500	10½	9½	10½	+1½
Poc Asb	10400	240	231	231	—4
Pinebell	2500	26	25	25	+1
Polaris	4500	15½	15½	15½	
Primer	2500	57	55	55	—2
Quatsino	10000	25	22½	24	+1
Rodstrm	5500	26	26	26	
Ring Hills	5000	32	30	32	+2
Sandoh	2500	16	15	15	—1
Sileurian	6000	30	29	29	—1
Sil Arrow	2300	21	21	21	+1
Sil Ridge	500	15	15	15	—3½
Sil Std	35700	151	147	150	
Sil City	2700	134	130	130	
Slocan	1500	25	25	25	
Stannex	4500	160	155	158	—2
Stakk	700	160	159	159	—1
South Seas	23000	91	86	88	—4
Taylor Br	11000	29	28	29	+1
Terr Ur	4500	37	34	34	—1
Tr Res	4000	23½	23	23	+1
Van Metals	6000	13	12	13	
Vananda	1000	10½	10½	10½	+ ½
Tcx	4700	151	144	144	+1
Tay	1000	22	22	22	
Torwest	7500	37	36	37	—1
Trojan	31000	30	28	29	
Utica	14000	335	320	335	+10
Venus	2700	268	254	265	+12
Ventures	2000	38	36	38	+2
W Csf Res	14200	37	33	37	+2½
W Bvr	22000	9½	8	9½	+ ½
W Mines	1400	260	260	260	+1
Westland	4100	78	75	76	—2
W Ex	9700	58	57	58	+1

Total des ventes : 2,100,000.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.74	2.99
Andreae Equity	3.97	4.34
All Cdn Com	8.41	9.19
All Cdn Div	10.16	11.10
Al Cdn Ven	9.78	10.69
American Growth	7.46	8.15
Associate Investors	5.32	5.37
Beaubran	42.99	46.68
Canada Growth	7.90	8.68
Canada Security	4.78	5.03
Cdn Channing Venture	5.53	6.06
Cdn Gas Energy	13.59	14.89
Cdn Investment Fund	4.39	4.82
Cdn Scudder Fund	19.46	19.46
Cdn Sec Growth	9.95	10.90
Cdn Trusteed	4.65	5.08
Canafund	60.07	63.07
xChase Fund	15.14	16.55
Champion Mutual	7.89	8.57
Collective Mutual	7.44	8.12
Commonwealth Intl	12.60	13.81
Commonwealth Intl Lever	15.61	17.11
xCompetitive Capital	10.40	11.37
Corporate Investors	6.18	6.76
Corporate Inv Stock Fund	5.61	6.13
Diversified Income A	1.52	1.68
Diversified Income B	4.90	5.39
xDividend Shares	4.12	4.51
Dominion Compound	4.90	5.33
xDreyfus	15.37	16.77
Entarea Investment	5.76	6.30
European Growth	8.80	9.62
Executive Fund of Cda	8.06	8.46
Exec Inv Intl Ltd	8.56	8.99
Federated Financial	6.38	6.97
Federated Growth	7.32	8.00
xFidelity Trend	31.51	34.25
Fonds Collectif A	7.26	7.89
Fonds Collectif B	4.94	5.08
Fonds Collectif C	9.82	10.67
Fonds Desjardins A	5.05	—
Fonds Desjardins B	4.38	—
Fraser Fund	12.21	12.27
Gls Compound	10.60	11.59
Gls Income	4.56	4.99
Growth Equity	7.89	8.62
Growth Oil and Gas	22.15	—
Guardian Growth	9.53	—
Harvard	20.39	22.28
Investors Growth	11.66	12.67
Investors Intl Mutual	8.67	9.43
Investors Mutual	5.63	6.12
Keystone Canada	8.91	9.77
xKeystone Cust S-1	22.50	24.54
xKeystone Cust S-4	7.12	7.78
xKeystone Cust K-2	7.77	8.48
Le Fonds P.E.P.	4.07	4.43
xLexington Research	17.39	19.01
Maritime Equity	3.99	4.36
Molson M Fund	4.91	5.33
Mutual Accumulating	5.77	6.31
Mutual Bond	8.69	9.08
Mutual Bond Income	5.08	5.31
Mutual Growth	7.04	7.70
Mutual Income	6.27	6.86
Natrusco	14.02	14.62
Natural Resources	7.90	8.63
xOne William Street	17.34	17.34
Pension Mutual	9.86	10.78
Principal Growth	5.73	6.26
Provident Mutual	7.33	7.98
Prov Stock Fund	6.81	7.41
xPutnam Growth	14.00	15.30
Radisson	4.22	—
Regent Fund	11.10	12.13
Royfund	5.75	5.93
Pret et Rev.	7.68	8.44
Sav Inv Am Pret	11.60	12.75
Spec	11.41	12.54
Taurus	7.25	7.97
xTechnol	10.40	11.34
Timed Investment Fund	6.52	6.55
United Accumulative	12.25	13.39
United American	3.14	3.45
United Venture	5.72	6.29
Universal Savings Equity	6.91	7.55
Western Growth	5.61	6.13
York Fund of Canada	4.56	4.95

x—Fonds americains.

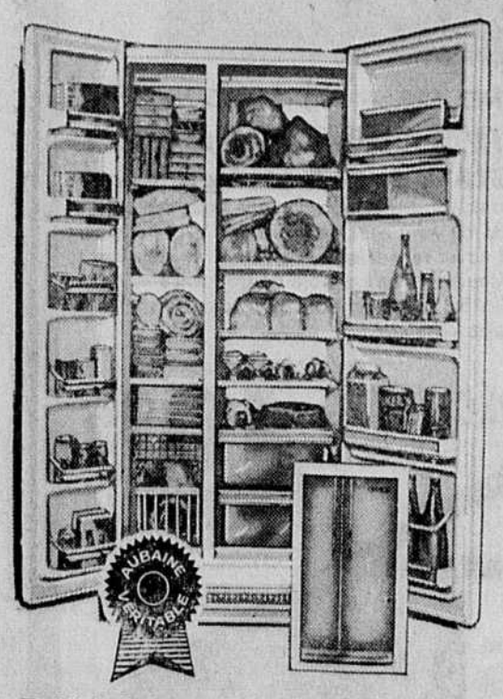
americaine

3700 Allegh CP w	15	14⅛	14¾
2800 Atlas CP w	3	—	—
2100 Barnes Eng	33⅞	32¾	33⅞
9600 Brazil Lt&Pw	19⅜	19¼	19⅜
Breeze Corp	36	35¾	36
4500 Bishop Ind	12½	12	12½
10400 Brit Pet	14½	14⅜	14⅜
9700 Can Javelin	16	15⅜	15⅜
1100 Can Marconi	8	7⅞	8
2200 Dixilyn Cp	30	29½	29½
700 Cominco	29⅜	29½	29½
700 Creole Pet 700	39⅞	39⅞	39⅞
3100 Dynalectron	16⅞	16½	16¾
200 Felmont Pet	21¼	21¼	21¼
40 Ford Can	252	252	252
7300 Div Metals	39⅛	39	39½
600 Hunt Chem	42	41¾	42
100 Imp Chem	8

EN VILLE
Simpsons
FAMEUX TRIANGLE D'ACHATS
FAIRVIEW POINTE CLAIRE
LES GALERIES D'ANJOU

LA VENTE 96EME ANNIVERSAIRE

AUX 3 MAGASINS SIMPSONS... EN VILLE, FAIRVIEW ET ANJOU



Réfrigérateur-congélateur "côte-à-côte" de Coldspot

Spécial Ch. **499.98**

Mens. $25

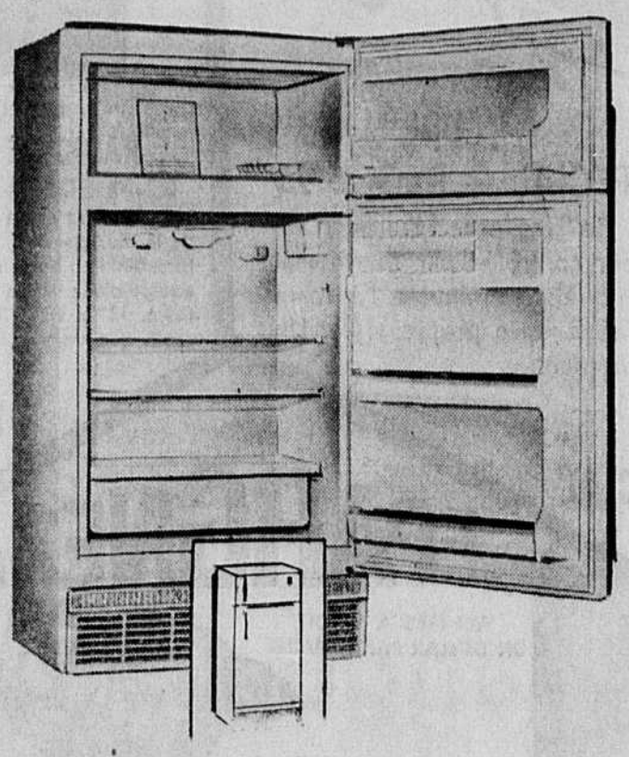
Vous avez littéralement deux appareils en un... la section congélation à gauche et la section réfrigération à droite !

Prenez notre des fameuses caractéristiques de cet appareil Coldspot : • Réfrigérateur de 12.3 pi. cu. • 4 étagères dans la porte avec compartiment laitier • Congélateur d'une capacité de 6.2 pi. cu. • 2 plateaux pour cubes de glace à éjecteur automatique, 3 tablettes plus 6 étagères dans la porte. • Absolument sans givre ! • Fini blanc. • Dimensions : 31⅞ x 27½ x 65⅝ po.

Ton cuivre ou avocat... **$10 de plus**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées. — 842-7221

SIMPSON. — Appareils électro-ménagers (756) au cinquième. Aussi à FAIRVIEW et ANJOU



Rabais $30 ! Réfrigérateur sans givre de "COLDSPOT"

Rég. 299.98 Ch. **269.98**

Mens. $15

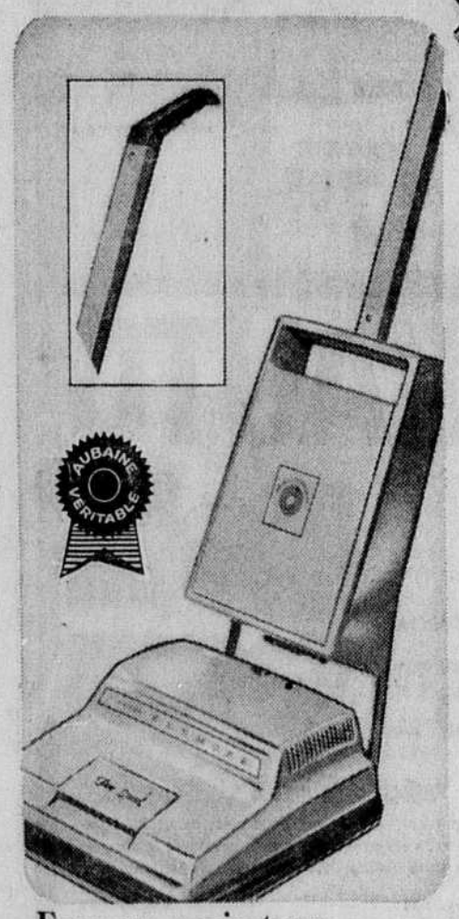
Confiez à Coldspot le soin de congeler et réfrigérer vos aliements !

- Modèle de luxe 13.7 pieds cubes.
- 2 plateaux à glace à éjecteur automatique, un seau à glace, une tablette dans la porte... voici ce que vous trouverez dans le congélateur.
- Réfrigérateur avec tiroir hydratant en porcelaine. Dans la porte : compartiment pour oeufs et compartiment pour produits laitiers, tablettes pratiques.
- Dimensions : 59 x 32 x 28 po. Fini blanc. **Ch. 269.98** Fini cuivre $10 de plus.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées. — 842-7221

SIMPSONS. — Appareils électro-ménagers (756) au cinquième. Aussi à FAIRVIEW et ANJOU

10



Fameux aspirateurs droits "KENMORE"

Spécial Ch. **69.98**

Mens. $7

Profitez de cette aubaine sensationnelle pour acheter un aspirateur qui vous sera d'une aide précieuses dans vos tâches ménagères !

- Modèles à deux vitesses : vitesse forte pour tapis, lente pour plancher
- Suction parfaite
- Modèles avec pare-chocs périphériques afin d'éviter toute trace de coups à vos meubles
- Complet avec sac à poussière à jeter.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSONS. — Aspirateurs (748) au cinquième. Aussi à FAIRVIEW et ANJOU.

9



RABAIS $8 ! GUITARES ACOUSTIQUES ESPAGNOLES

Rég. 27.98 Ch. **19.95**

Vous aimeriez posséder une guitare ? . . . Profitez des bas prix de Vente-Anniversaire et procurez-vous la votre !

- Modèles de style espagnol, de format standard
- Manche renforcé acier
- Six cordes en acier inoxydable
- Chevalet fini chêne; garantie de 90 jours.

Méthode "E-Z" ..... Ch. **60¢**
Plectre ..... Ch. **10¢**
Corde de rechange ..... Ch. **40¢**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées. — 842-7221

SIMPSONS. — Radios et téléviseurs (770) au cinquième. Aussi à FAIRVIEW et ANJOU

6

AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSONS AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSONS AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIM

EN VENTE AU SOUS-SOL EN VILLE, EGALEMENT A FAIRVIEW ET ANJOU

RABAIS $10 ! COMPLETS 3-PANTALONS



Rég. 59.99

49.99 Ch.

ou 2 pour $95

La vente annuelle que des centaines de clients avisés attendaient !

Une aubaine sensationnelle digne de notre Vente-Anniversaire ! . . . Achetez au moins deux complets et grâce à leurs 3 pantalons, ils vous dureront trois fois plus longtemps ! . . .

TISSUS . . . Viscose/Acétate/laine au fin Vénitien ou au fini flanelle. Durable et rebelle aux faux plis.

COUPE . . . Vestons droits 3 boutons, avec fente milieu dos; pantalons à passants de ceinture.

COLORIS ET MOTIFS TRES EN VOGUE . . . rayures, diagonales quadrillés ou tons unis de gris, fusain, bleu, brun ou olive.

TAILLES : 35 à 46 pour statures régulières
38 à 46 pour statures élancées.
36 à 42 pour statures courtes.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées : 842-7221

SIMPSONS — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol Aussi à FAIRVIEW et ANJOU

2

PAS 1... NI 2... MAIS
3 PANTALONS !

AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON

AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSONS AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSONS AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIM



Vous devez avoir les règles du concours pour gagner une auto.

Vous pourriez gagner une
LINCOLN CONTINENTAL 1969
Valant $7,600

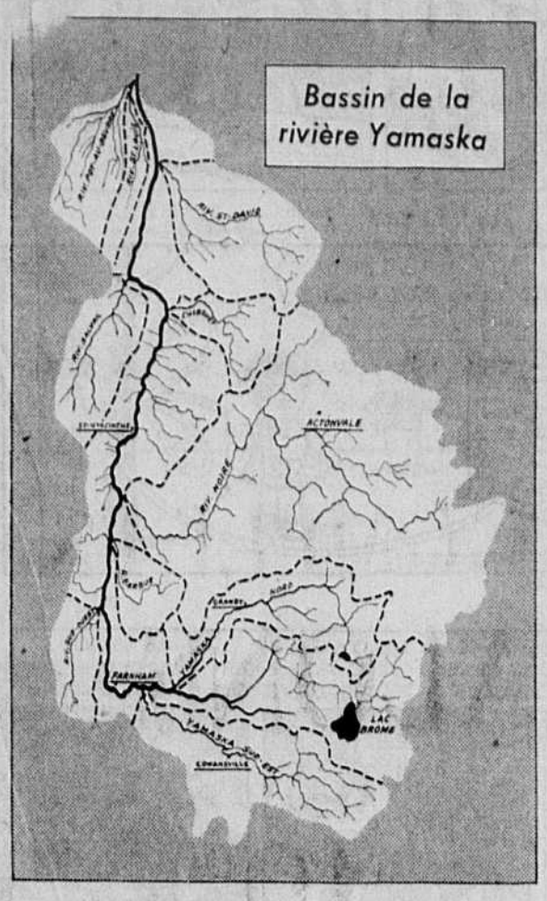
ou l'une de deux
FORD CUSTOM SEDAN 4-PORTES 1969
Valant $3,080



HEURES D'AFFAIRES: EN VILLE : 9 H. A 17 H. 30 — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 21 H. — FAIRVIEW ET ANJOU : 9 H. 30 A 18 H. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 22 H. — SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DE 8 H. 842-7221

CAHIER No 4 / PAGES 49-68 LA PRESSE LOISIRS / BANDES DESSINEES / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 19 SEPTEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 219



Québec décrète le bassin de la Yamaska "zone spéciale d'aménagement des eaux"

par Maurice GIROUX

Le bassin de la rivière Yamaska, qui compte quelque 87 municipalités, vient d'être déclaré "zone spéciale d'aménagement des e a u x" par le gouvernement du Québec.

Cette décision, qui remonte déjà au 3 juillet dernier, doit être rendue publique par le ministre des Richesses naturelles au cours des prochains jours.

Vendredi dernier, à l'occasion du congrès de l'Union des municipalités, M. Paul Allard avait soulevé une partie du voile en déclarant que le bassin de la Yamaska allait être l'objet d'une expérience-pilote en matière d'aménagement global et régional de la ressource de l'eau.

Mission technique

Pour mesurer toute l'ampleur du projet, il suffit d'énumérer ses p r i n c i p a u x éléments :

1) Le ministère des Richesses naturelles sera chargé, en collaboration avec les ministères et organismes concernés, de préparer un plan d'aménagement des eaux du



bassin : régularisation du régime, protection des berges, activités récréatives, drainage des terres, captage et purification de l'eau, traitement des eaux usées et industrielles;

2) Une mission technique sera mise sur pied pour exécuter le mandat, fixer les objectifs généraux du plan, arrêter l'échéancier de travail, demander aux ministères les études nécessaires au plan et exercer une surveillance générale sur la préparation du plan;

3) Les membres de la mission comprendront un représentant de chacun des ministères ou organismes suivants : Affaires municipales, Agriculture et Colonisation, Tourisme, Chasse et Pêche, Santé, Industrie et Commerce, Conseil d'orientation économique, Régie des Eaux; le chef et le secrétaire de la mission seront le directeur général des Eaux du ministère des Richesses naturelles et un fonctionnaire nommé par lui;

4) Un comité consultatif du plan d'aménagement sera créé représentant les utilisateurs d'eau de la région; ce comité comprendra 38 personnes à savoir : 19 représentants des municipalités (huit pour chacune des cités et villes et 11 pour chacun des conseils de comtés) et 19 représentants des industries, producteurs agricoles et corps socio-économiques de la région, ceux-ci choisis par les conseils économiques régionaux, les Chambres de Commerce, la Fédération québécoise de la Faune, l'Union catholique des cultivateurs et les centrales ouvrières.

Pénurie d'eau et pollution

La première consultation entre les membres de la Mission technique et ceux du comité consultatif devra avoir lieu dans les trois mois de la décision gouvernementale, c'est-à-dire avant le 3 octobre 1968. (Notons que les membres de la mission technique n'ont pas encore été tous désignés par leur ministère respectif, et que c'est ce qui a retardé l'annonce officielle du projet par le ministre des Richesses naturelles).

Au nombre des arguments invoqués par le gouvernement pour prendre immédiatement action dans le bassin de la rivière Yamaska, l'arrêté en conseil mentionne que "le développement de ce territoire est sérieusement compromis du fait d'une pénurie d'eau et de l'état de pollution de cette rivière et de ses tributaires".

"Diverses études et enquêtes préliminaires, peut-on lire plus loin, démontrent la gravité de la situation, comme l'incapacité financière et technique où se trouvent les collectivités locales d'y faire face en recourant à l'action coordonnée qu'impliquerait l'aménagement des eaux de ce bassin".

L'intervention du gouvernement du Québec s'avérant donc nécessaire, il a été décidé que "seul le bassin versant pouvait servir de cadre territorial à un aménagement rationnel des ressources en eau".

Le gouvernement note enfin que dans le cas de la Yamaska, où le manque de planification a des effets dommageables, il importe de considérer les urgences locales en fonction de l'aménagement global et d'un plan d'ensemble en fonction du bassin.

Le français doit devenir langue d'usage au Québec et exclure le bilinguisme officiel

Jean-Noël Tremblay annonce que le Québec pratiquera la même politique que l'Ontario

par Bernard RACINE
de la Presse Canadienne

Le gouvernement provincial adoptera "le plus tôt possible" une loi faisant du français la langue d'usage du Québec, sans toutefois brimer les droits de la minorité anglophone du territoire, a déclaré hier M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles.

Portant la parole lors de l'inauguration d'un Service de la langue française à Montréal, M. Tremblay, a expliqué que les divers services de la langue française offerts par le gouvernement avaient pour but de faciliter aux pouvoirs publics la tâche qui leur incombe de protéger notre mode d'expression et de lui donner la qualité et le prestige qu'il doit avoir.

"J'ai bon espoir que, si l'esprit d'initiative des collectivités continue de se conjuguer avec l'esprit de collaboration dont on a fait preuve jusqu'ici, l'on pourra observer de grands changements d'ici peu dans la situation du français au Québec.

"Nous n'avons pas l'intention de brimer la minorité anglophone du territoire en lui imposant l'unilinguisme français, même si nous devons déplorer le sort que subissent les nôtres hors de nos frontières.

"Si nous devions organiser des cortèges vers la capitale canadienne chaque fois que les droits du français sont lésés, nous aurions des manifestations 365 jours par année à Ottawa. Nous ne jouerons pas ce jeu d'enfants.

Minorité

"Sans dénier à cette minorité anglophone les droits acquis, il importe de lui faire c o m p r e n d r e, et je crois qu'elle y est disposée, qu'il y a ici une majorité qui n'entend plus se laisser imposer de force la langue de la minorité. C'est là la tâche des pouvoirs publics et du gouvernement.

"C'est pourquoi, il nous faudra légiférer le plus tôt possible et ce, je le répète, sans trahir les droits de notre minorité anglophone qui, soit dit en passant, se trouve dans une situation privilégiée au Québec."

Le ministre a énuméré 10 principes relativement à la politique linguistique:

1 — Des raisons d ' o r d r e lingustique et culturel j u s t i f i e n t l'établissement au Québec du français comme langue d'usage.

2 — La langue d'usage au sein d'un Etat est celle qui prévaut dans les rapports politiques, administratifs, économiques et sociaux entre tous les habitants d'un Etat, de même que dans l'instruction publique.

3 — On appelle langue d'usage celle qui est en situation de rendre compte de l'ensemble des activités d'un peuple.

4 — La langue d'usage est celle qu'adoptent les immigrants si la situation socio-économique est contraignante.

5 — "La l a n g u e d'usage exclut le bilinguisme collectif officiel, qui conduit à plus ou moins brève échéance, à l'unilinguisme, la langue de la communauté en situation d'infériorité. Néanmoins, l'Etat qui fait de la langue de la majorité de ses citoyens la langue d'usage doit se montrer respectueux des droits de sa minorité linguistique. Le recours à la langue d'usage n'exclut pas le bilinguisme individuel.

6 — Sans le statut de langue d'usage, le français au Québec est bien près de mourir de son inutilité de son manque de prestige.

7 — Le gouvernement du Québec pratiquera la même politique linguistique que le gouvernement d'Ontario qui a dessein de respecter les droits de sa minorité linguistique. La langue d'usage dans l'Ontario sera l'anglais comme le français le sera au Québec.

8 — Le statut de langue d ' u s a g e doit normalement avoir pour effet d'augmenter son utilité, d'en souligner l'importance et de lui conférer le prestige dont elle a besoin pour tester la langue de toutes les classes de la société et pour devenir celle des immigrants.

9 — Une langue tend à s'atrophier qui reste limitée au foyer à la paroisse, et à l'école. Elle ne sera vraiment forte que si elle est utilisée dans tous les domaines de l'activité humaine.

10 — Etant donné que le gouvernement central envisage de créer des districts bilingues au Québec, "il est indispensable que l'Etat québécois pour sauvegarder sa langue et sa culture, soit doté d'un statut qui lui soit propre et qui lui permette de réaliser les objectifs de sa politique linguistique et culturelle sur le plan québécois aussi bien que sur le plan international. Le Québec a le devoir et le droit d'assurer son existence en tant que nation; une législation à cet effet paraît normale, à la condition que les droits de la minorité officielle y soient respectés."

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi l'allocution du ministre, celui-ci a refusé de révéler si cette loi serait adoptée lors de la prochaine session, se contentant de dire que toute autre explication à ses paroles sera faite par le porte-parole du gouvernement provincial, c'est-à-dire le premier ministre lui-même.

M. Tremblay, notant simplement qu'il n'avait pas dit qu'on allait abolir le bilinguisme officiel, a dit qu'il s'en remettait aux journalistes pour expliquer sa pensée et que d'ailleurs il n'avait jamais encore reproché à un journaliste de l'avoir interprété.

Le ministre a aussi rappelé que le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau avait repris le slogan prêché par M. John Diefenbaker: One Canada, one nation, et que par conséquent on se trouvait en face d'une équation s i m p l e: Trudeau égale Diefenbaker.

"Ce qui ne m'empêche pas d'avoir beaucoup de respect pour ces deux hommes qui tous deux, occupent ou on occupé, le plus haut poste du pays," a dit M. Tremblay.

On ne joue pas avec les droits acquis (Bertrand)

"Le bilinguisme est encore officiel au Québec, et il le demeurera aussi longtemps que le Parlement n'en décidera pas autrement. On ne joue pas avec les droits acquis comme avec des jouets".

C'est ce qu'a répondu le premier ministre suppléant du Québec et ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, aux journalistes qui lui demandaient son sentiment sur les propos tenus à Montréal par le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay.

Au cours de l'émission "Caméra 68" à la télévision de Radio-Canada cette semaine, M. Bertrand avait déclaré que la politique linguistique du Québec ne saurait ignorer les conclusions des rapports Parent, Laurendeau-Dunton — ni celles du Comité de restructuration scolaire de l'île de Montréal (qui doit remettre ses recommandations à la fin de septembre au ministre de l'Education).

Notamment dans le domaine scolaire, croit M. Bertrand, "nous possédons tous les éléments requis pour étudier et préciser une politique de la langue dans le domaine scolaire. Nous pouvons définir et préciser cette politique dès cet automne", a ajouté le ministre.

Parlant de l'affaire scolaire de Saint-Léonard, au réseau anglais, M. Jean-Jacques Bertrand a déclaré qu'une injustice a peut-être été commise à l'égard des immigrants anglophones par la décision d'imposer l'école unilingue française dans cette banlieue de Montréal. Le ministre a ajouté que les immigrants qui arrivent au Canada, notamment au Québec, ont l'impression qu'ils peuvent opter entre l'école catholique française et l'école protestante anglaise, ". . . de sorte qu'ils (les immigrants) affirment qu'on a commis, en fait, une injustice à leur égard . . . Je crois que je dois admettre leur affirmation . . ."

Interrogé sur la question de savoir si les anglophones de Saint-Léonard ont le droit de choisir la langue dans laquelle ils voudraient voir instruire leurs enfants, M. Bertrand a répondu :

"La situation étant ce qu'elle est, c'est-à-dire que cette province ayant été, en droit et en fait, bilingue dans plusieurs domaines, il n'y a pas de doute qu'à l'heure qu'il est il serait indigne de leur nier le droit de choisir entre l'école anglaise ou française."

Trudeau: le Québec a constitutionnellement le droit de le faire

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau a déclaré ce matin en Chambre que si le gouvernement du Québec donne suite à son projet de faire du français la langue d'usage de cette province, il ne fera qu'utiliser un droit qui lui revient de par la constitution.

"En fait, il ne fera rien d'autre que de retirer un privilège accordé jusque-là à la minorité anglophone du Québec."

Quant à nous, à Ottawa, a dit M. Trudeau, nous espérons que plutôt que de retirer des privilèges aux minorités anglo-


P. E. TRUDEAU

phones, on accroîtra les privilèges des minorités francophones.

Cette déclaration du premier ministre a été formulée en réponse à une question du député conservateur R o b e r t Thompson (ex-leader du Crédit social). Celui-ci lui avait demandé si le gouvernement fédéral avait consulté et les provinces et particulièrement le Québec au sujet de son projet de loi sur les l a n g u e s officielles. M. Thompson avait également demandé si M. Trudeau était au courant des déclarations du ministre québécois des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay.

Oublions l'étiquette "statut particulier" mais l'étiquette seulement — (Gérin-Lajoie)

par Réginald MARTEL

"Oublions l'étiquette 'statut particulier', m a i s l'étiquette seulement..." Et Paul Gérin-Lajoie d'exposer son option constitutionnelle, copie à peu près conforme du rapport "fameux" (dit-il) sur les affaires constitutionnelles, présenté au dernier congrès des libéraux provinciaux.

On ne parlait alors que de constitution et René Lévesque avait finalement décidé de devenir schismatique. Paul Gérin-Lajoie est demeuré orthodoxe, malgré les apparences flottantes de l'orthodoxie libérale provinciale.

Le statut particulier? Oui! Mais sans le nom et en insistant plus que jamais sur les aspects économiques de la question constitutionnelle. La thèse est claire et simple; elle tient en trois points:

— une option fédéraliste;
— des pouvoirs provinciaux plus étendus;
— une meilleure coordination fédérale-provinciale.

S'il y a un changement dans la pensée de Paul Gérin-Lajoie, c'est celui-ci: il n'est plus urgent de savoir si toutes les provinces jouiront des mêmes pouvoirs ou si le Québec en aura plus que les autres. L'ancien ministre de l'Education a f f i r m e plutôt, maintenant, que nous devons, "dans cette période de fouillis et de confusion, essayer de déterminer le degré de décentralisation que nous voulons. C'est déjà une tâche immense."

Si les autres provinces veulent la même chose, tant mieux. Si elles veulent moins, il sera toujours temps de discuter. Ce que veut le Québec, selon Gérin-Lajoie c'est la sécurité sociale, l'éducation, la formation professionnelle et la main-d'oeuvre, une part dans la radio et la télévision ("on donne à l'entreprise privée des permis qu'on refuse à un gouvernemet provincial") et dans l'immigration, etc.

Un "etc." dans lequel le conférencier au Kiwanis-Saint-Laurent ne s'est pas aventuré. Il y eut bien un mot sur de Gaulle "et la suite qu'il a dans les idées", mais le mot fut prononcé dans un autre contexte.

La question constitutionnelle préoccupe toujours le député de Vaudreuil-Soulanges mais son "approche" est différente. On pourrait la qualifier de pratique, par opposition à théorique:

"Je voudrais insister aujourd'hui sur le fait que cette opération constitutionnelle n'a de sens que dans la mesure où elle a pour but d'aider au règlement des problèmes concrets des individus qui composent la collectivité québécoise."

D'après les exemples et statistiques cités par Gérin-Lajoie, ces problèmes sont économiques: à Montréal, il y a 60,000 personnes sans emploi; 11,000 familles ont un revenu annuel inférieur à $1,000; le quart des familles ont un revenu inférieur à $3,300 par année, soit un peu plus de $60 par semaine.

Quant à l'ensemble du Québec, "17 pour cent des familles non agricoles vivent dans la misère."

L'ancien ministre fait un lien entre cette situation tragique et certains aspects qui sont liés plus immédiatement a u x questions constitutionnelles et, par extension, culturelles:

"La participation des Québécois aux fruits du progrès économique se relie non seulement à l'endroit où ils demeurent mais également à la langue qu'ils parlent et à la culture à laquelle ils participent. En effet, on peut affirmer que le revenu moyen du Montréalais de langue française est de 40 pour cent inférieur à celui de son concitoyen anglophone."

"Permettez-moi de vous parler brutalement. Il y a bien des problèmes auxquels le Québec doit faire face; bien des défis à relever. La réforme constitutionnelle est de ceux-là. Mais le problème qui est au fond de tous les autres c'est celui de faire marcher les choses qui dépendent de nous."

L'ENDROIT IDEAL DES RASOIRS ELECTRIQUES

25%
DE REDUCTION SUR REPARATIONS DE RASOIRS DE TOUTES MARQUES
CETTE OFFRE SE TERMINE LE 28 SEPT.

GRATUIT :
30 jours d'essai et deux ans de service sur rasoirs neufs.

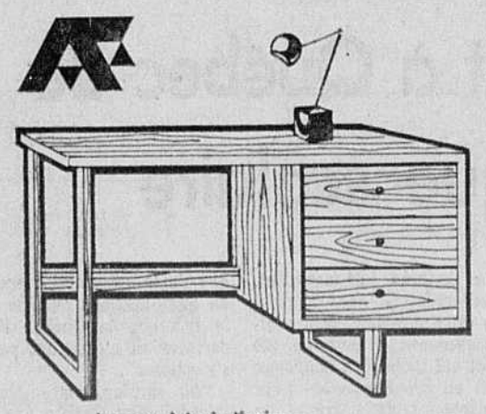
SERVICE DE QUALITE PAR UNE MAIN-D'OEUVRE SPECIALISEE

CENTRE DU RASOIR ELECTRIQUE DE MONTREAL INC.

4 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

774 est, rue Bélanger (près St-Hubert) 276-3266
1241, Square Phillips (face à Morgan) 842-2921
4852, Avenue Verdun (coin 4e Avenue) 769-2055
3460 est, rue Ontario (Plaza Ontario) 523-0983

MECK



bureau à trois tiroirs
48½" x 18" x 28"
de hauteur $110.00

A. FORGET INC

6725 boul. saint-laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs
stationnement gratuit à l'arrière du magasin

931 ACCESSOIRES D'AUTOS, CAMIONS

MOTEUR Chevrolet 6 cylindres, parfaite condition, complet, $125. Particulier, 661-1552.

MOTEURS, Chrysler 1967, 440. Volvo 1966, avec transmission, 467-3809 soir.

MOTEUR, différentiel, transmission, Volkswagen 1962, très bonne condition, $50. 665-6742.

4 ROUES de magnésium, 14", produits Chrysler, 525-8187.

VENDONS PIECES D'AUTOS USAGEES 1957 à 1962, 527-1165.

VOLKSWAGEN, 1962, moteur, neuf, accidenté pour morceaux, $125, 389-6860.

936 CAMIONS A VENDRE

NE MANQUEZ PAS ces magnifiques aubaines:

HI-VALUE

CAMIONS USAGÉS

Il est avantageux d'acheter des camions usagés de spécialistes du camion

Cette enseigne identifie le centre des camions d'occasion de qualité de Montréal. Venez voir! Vous y trouverez les aubaines suivantes et quantité d'autres occasions en fait de modèles et de marques connus.

Heures d'affaires:
8.30 a.m. — 9.30 p.m.,
tous les jours

Samedi, jusqu'à midi

7050, Saint-Jacques, ouest

Tél. 489-4920 - 273-3381

AUBAINE, camion citerne, à l'huile, $300, aussi petit camion 1 tonne Chevrolet, $100, faut débarrasser. 7846 St-Hubert.

CAMIONS ½ à 5 tonnes, pick-up, Metro, dompeuse, vannes 12 à 18 pieds. Georges Robert Auto, 5870 St-Laurent.

CAMION Dodge, ouvert, bonne condition, aubaine, 4527 Saint-Denis, 842-6601.

CAMION CITERNE, AVEC TRAILER, CAPACITE 3600 GALLONS, A VENDRE. MOTEUR NEUF. 387-4436.

CAMION GMC 1959, 3 tonnes, parfaite condition. 665-4198.

CAMION Chevrolet 1962, dompeuse 3 tonnes, propre, particulier. 729-5951.

CAMION pick-up, G.M., une tonne, 1965, 4 vitesses avant, très bonne condition, $850. 1705 Aylwin, 521-2188. Entre 6 et 8 h. p.m.

CAMIONS citernes, réservoir 2,000 gallons, comme neuf, $3,200 — 9212 Boul. Saint-Michel, 381-2961.

CAMION citerne, 1000 gallons, inter, 1959, équipé, $800, 739-4970, 739-4988.

CAMION-TRACTEUR Mack 1949, série LUD 6097, 6 roues, vendre pour les pièces, 3 camions-dompeurs 1965, 10 roues, Chevrolet et White, bon état. 16330, boulevard Gouin ouest, Sainte-Geneviève.

CAMION Ford 5 tonnes à vendre. 324-5329. Après 6 heures.

CAMION remorque à vendre, International 1966, une tonne, tous accessoires, pelle à neige flambant neuve, dépanneuse flambant neuve, 2495 Rockland, Ville Mont-Royal, 731-6252.

CAMIONS 1955-59, bon état, à partir $150, 321-4028, 661-4130.

2 CAMIONS dompeurs. Abandon des affaires, 933-6774.

CAMIONS Citernes, bonne condition, 700 gallons, 1200 gallons. Soir, 255-5852.

CAMIONNETTE fourgon Renault 1966, en très bonne condition, s'adresser M. Albert Claude, 351-5700.

CHEVROLET panel ½ tonne 1963 et 1964, très propre. Aubaine. 701, 5e avenue Pointe-aux-Trembles, 643-8210.

936 CAMIONS A VENDRE

CHEVROLET 1959, Pick-up, ½ tonne, prix $100. 387-3145.

DODGE camion TRansi-Line 1966, automatique, 6, idéal pour transport ou livraison, 486-0422, 273-4646 après 6 heures.

DODGE 1964, 23,000 milles, bon état. 2695, de la Concorde, Duvernay, 669-2121.

DOMPEUR Chevrolet, 1960, 3 tonnes, bon ordre, $775, 522-7938.

DOMPEUSE Branford, 2 ailes de Chevrolet 59, 3 tonnes. 679-3737.

ECONOLINE 1964, carrosserie en très bon état, moteur neuf, taxe de vente et licence comme comptant, balance $35 par mois. 725-7566.

ECONOLINE Mercury 1965, comme neuve, 1850 Nicolet, 525-2559.

ECONOLINE, marque Dodge 1966, Heavy Duty, $1,275; 645 Maurice, Repentigny.

1966 ECONOLINE, super-van, gros 6, condition excellente, bas millage, système d'alarme, chrome rakes, partition, pneus d'hiver, 6 portes, pour embarquer, grande occasion pour nettoyeurs, pour fourreurs, vendeurs, etc. 738-2389, après 4 heures, fins de semaine toute la journée.

FARGO 5 tonnes à vendre ou échanger. 322-9784.

FORD 1965, pick-up ½ tonne, bonne condition, termes faciles, 276-5519.

G.M.C. 62, panel, camper, $300, 324-8030.

INTERNATIONAL 1964, Panel ½ tonne, bonne condition, $800, peu finance. 276-5022.

INTERNATIONAL 1800, parfaite condition dompeuse neuve, 1964, 725-0181.

JEEP WILLYS, 1960, 4 roues motrices, bon mécanisme, $350. 526-9598.

JEEP Willis 1966, cylindres V-6, 8,000 milles, avec radio, et pelle hydraulique à neige, 4" wheel drive, particulier, prix $2750, tél. 486-0073.

MERCURY Van 1963, moteur et peinture neufs. Faut vendre: $299, 844-2689.

PANEL 1966, ½ tonne, V-8, automatique, $800. Après 6 h. 324-3055.

PICK UP Panel métro
Van, plate-forme, etc.
Remis à neuf et
garantie
Conditions si désirées
NA. 388-5786
8865 Boul. St-Laurent

PICK-UP ½ tonne, Chevrolet, 323-2651.

SCOUTS jeep neufs, et usagés, Winch et loader. Georges Robert Auto, 5870 St-Laurent.

TRACTEUR GMC 1961, parfaite condition. 729-2804.

TOWING de 1 à 5 tonnes, Chevrolet, Ford, International 1963 à 1968. Georges Robert Auto, 5870 St-Laurent.

WILLYS 1948, 4 roues motrices, bon état, $500. Tél. après 6 h: 663-4563.

938 AUTOS — CAMIONS DEMANDES

Pagé & Fils Ltée

Paie les plus hauts prix comptant pour des automobiles de 1964 à 1967, en bonne condition.

Appelez ou venez immédiatement pour une évaluation gratuite et un chèque accepté pour votre voiture.

Pagé & Fils Ltée

3350 RUE WELLINGTON, VERDUN

PO. 6-3571

OUVERT JUSQU'A 10 H. P.M.

ACHETERAIS autos usagées, accidentées. Vendrais autos usagées, toutes marques, 1962 à 1967, M. Gaudreau, 351-5050.

ACHETERAIS auto particulier 1960 à 1968, paierais comptant, M. Bourget, 522-7496.

ACHETERAIS autos toutes marques 1962 à 1967. Payons comptant 526-3781.

ACHETONS voitures usagées, argent comptant, 1961 à 1967 ou nous vendons votre voiture prise en consignation.
BOUCHER AUTOMOBILE, 524-2155
3655 HOCHELAGA COIN CHAMBLY

ACHETONS autos 1964 à 1967, marques populaires, sedan hardtop, convertible. Payons comptant, 323-4330; 10,300, boulevard Pie-IX.

ACHETONS comptant, vendons autos usagées, 819 est, Rachel, 527-1165.

CHARS, CAMIONS, TOUTES SORTES DE METAUX DEMANDES POUR LA SCRAP 10,171 PELLETIER, MONTREAL-NORD. DA. 1-4820.

TOUTES voitures de 1960 à maintenant, payons argent comptant, 387-3661.

940 AUTOS A VENDRE

OLDSMOBILE 65
HARD TOP, DELUXE, AUBAINE
849-3330

A.A.A. assurance auto, aucun refus, paiements faciles, 526-5557, soir: 334-3001

A-1 moteur, transmission "rebuilt et usagé, toutes marques d'autos. Garantie 100%. Prix manufacture, 728-3814, 669-5479.

940 AUTOS A VENDRE

AVIS AU PUBLIC

- VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT?
- VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AUTO NEUVE OU USAGEE?
- NOUS ALLONS VOUS CHERCHER SANS AUCUNS FRAIS
- TOUS CREDITS ACCEPTES
- UN SEUL COUP DE TELEPHONE SUFFIT
APPELEZ IMMEDIATEMENT

Monsieur Boyer
PERSONNELLEMENT

- AUCUN COMPTANT REQUIS

669-5206 — 384-4007-8

ACADIAN 1965, automatique, radio, $1,095, $11 comptant, $44 mois. 849-4631.

ACADIAN Beaumont 1965, convertible S.S., comme neuve, $1,875. LA. 4-6400.

ACADIAN 1965, 6 cylindres, automatique, radio. 376-9277.

ACADIAN 1963, convertible, rouge, bon état, 525-6956.

AMX 1968 neuve, aussi peu que $3295 et plus. Maurice Héroux Automobiles, 3995 Bannantyne, Verdun.

AMBASSADOR, convertible 1965, $1,500, cause départ, 739-7435 entre 5-9.

AMBASSADOR 1967, hardtop V-8, D.P.L. moteur 390, auto en parfait état, et très peu de millage, balance de garantie du manufacturier $200, comptant, balance facile, 725-7566.

AMBASSADOR 1968, station wagon, 2 tons, 343 c.v. sur garantie, tout équipée, plus extras, idéale pour affaires ou plaisir. Particulier, 271-0506.

AMBASSADOR 1966, conv. V-8, en très bon état, peu de millage, tout équipé, $200, comptant. Termes faciles, 729-2016.

ANGLIA 1963 très propre, mécanisme A-1, 22,000 milles, $450. 381-6169.

ASSORTIMENT sport-car, toutes sortes, aubaine, échangeables, 1850 Nicolet, 525-2559.

AUBAINE, Renault 10 et 8, neuves, 1968, automatique, standard. 581-9220.

AUBAINE
Volkswagen 65, en parfaite condition, moteur neuf, 6,000 milles, 1 seul propriétaire, petit comptant requis, échange et termes acceptés. P. Dufresne, 526-4411.

AUBAINE, particulier. Buick convertible 1968, brune, intérieur noir, 270-3080.

AUBAINE, Vauxhall Viva 1964, propre, bonne condition, $350. Particulier, 667-7885.

AUSTIN Sprite 1961, deux toits, moteur et transmission de 1963, 365-1536.

AUSTIN Healy, 3000, marque 3, très bonne condition mécanique. 288-4492.

AUSTIN Healey Sprite 1965, très bonne condition, 676-4359 après 5.

AUSTIN 1100, 66, comme neuve, 14,000 milles, 524-6032; soir: 667-8556.

AUSTIN 1100, 1966, moteur reconditionné, peinture neuve, 11,000 milles, radio, comme neuve. Cause auto fournie, $1,200, 748-7505. Soir, Roger.

AUTO de succession, 1966 Oldsmobile, 4 portes, hardtop, servo-freins, servo-direction, radio de luxe, enjoliveurs de roues, pneus à flancs blancs, couleur vieil or, intérieur harmonisant, 30,000 milles vrai parcours, échange accepté, peut financer, 374-3781.

AUTOMATIQUE, comme neuve, Tél. 272-1052 après 6 heures p.m.

AYEZ une voiture élégante, Renault Caravelle, 1966, à très très bon compte. 351-6510, M. Roger.

BEAUMONT 65, V-8, Super Sport, bonne condition, 374-3001.

BEAUMONT 1967, V-8, automatique, servo-freins, servo-direction, 15,000 milles, auto fournie par compagnie, 389-8857.

BEAUMONT 1967, décapotable, Sport de luxe, tout équipée, très propre, 15,000 milles, aubaine, après 5, 661-0613.

BUICK 1966, convertible, équipée, comme neuve, Docteur Lemire, 845-8856, 737-5383.

BUICK Le Sabre, 1963, convertible, automatique, vitres électriques, servo-freins, direction. 729-8970, M. Marin.

BUICK Wildcat 1966, très propre, échange comme comptant, particulier. 731-0506.

BUICK SPECIAL 1961, 8, AUTOMATIQUE, ROBERT, 521-2055.

BUICK 1960 décapotable, V-8, automatique, direction-freins assistés, radio, excellents moteur et transmission, carrosserie très propre, aucune rouille, intérieur comme neuf, rouge, intérieur assorti. Particulier, dois vendre $425. 273-0817.

BUICK LE SABRE 1962, automatique, radio, tout power, particulier, $50 comptant, $32 par mois. 522-6525.

BUICK 1963, convertible, V-8, servo-freins-direction, excellente condition, comme neuve, particulier, $875, 277-0624, 722-1048.

Réparations générales
DE
COMPRESSEURS
AUX ATELIERS
Lefebvre Frères Ltée
10,301, RUE PELLETIER
Tél. 321-2220

940 AUTOS A VENDRE

'68 VIVA radio, 4,000 milles, comme neuve. Mise en vente aujourd'hui à prix très réduit.

M. Peter Fortier
937-6348
MONTREAL BUICK LTD.
St-Jacques et Décarie

BUICK LeSabre, 1964, hardtop, 4 portes, excellente condition, cause mortalité. 861-3485, 935-1295.

BUICK, Spécial deluxe, 1964, sièges baquets, automatique, très propre. 661-3791.

BUICK 1968, Electra, 2 portes, climatisé, ruban stéréo, am-fm, 9000 milles. Particulier, $5,500. 384-5540, entre 9 et 5h. 486-0514, après 6h.

BUICK 1962, hardtop, propre, radio, $350, bon mécanisme. 374-1422.

BUICK Wilcat 67, hartop, 4 portes, 15,000 milles, garantie; 663-4250.

BUICK Spécial Deluxe, 1968, 6 cylindres, automatique, 10,000 milles, cause départ pour Europe. 688-1084.

BUICK 1964, sedan automatique, radio, bonne condition, $1000. petit comptant 276-5519.

BUICK 1963, 4 portes, hardtop, originale. 1850 Nicolet, 525-2559.

CADILLAC 1962, hardtop, pneus neufs, parfaite condition, bijou, aubaine. 321-7083.

CADILLAC 1963, convertible, tout équipée, pour balance de paiement. S'adresser 6029 Hurteau, Ville Emard.

CADILLAC 1962, tout équipée, prix $1,085, termes, échange acceptés. Particulier, 387-8534.

CADILLAC conv. 1964, complètement équipé, excellente condition, doit être vue pour être appréciée, seulement $1,995. 527-9295.

CADILLAC 1968 hardtop, 4 portes, or et toit vinyle, noir, climatisée, freins à disques, tous accessoires, conduite par administrateur, 83,000 milles. Facilités de paiement. Prix $6,500. 481-9592.

CADILLAC 1959, Chevrolet 1962, très bon état. $300 chacune. 663-3648.

CADILLAC noire Fleetwood 1962, tout équipée, conduite par propriétaire, bonnes conditions, $1,000 ou très près, paiements possibles, acheteur sérieux. 7110, Chester, N.-D.-G.

CADILLAC Fleetwood, 1959, tout électrique, bas millage, intérieur blanc, noir, belle apparence, appelez Joliette, 1-758-4032.

CADILLAC 1967, Sedan de Ville, climatisation de l'usine, gris argent avec toit vinyle noir, radio AM-FM, serrures aux portes et fenêtres, etc., auto d'administrateur, solde de 20,000 de garantie G.M., $5,000. — 482-1222; 738-7615.

CADILLAC 1961, hardtop, 2 portes, parfaite condition. Particulier $700. 388-5648.

CADILLAC 1967, Coupé de Ville, air climatisé, comme neuve. LA. 4-6400.

CAMARO 67, très propre, 327 pouces cubes, $2,400, après 4 heures. 387-8866.

"CAMARO 67", 427 - 425, Side pipe de Corvette, mag wheel, spoiller, toit de vinyle, etc. Auto pour connaisseurs, après 5 heures. 524-1801.

CAMION Dodge 1966, Van, vitré, 6 cylindres, excellent état. Aucun comptant. 526-3781.

CITROEN I.D. 19, D.S. 19, Mercedes. 676-3068, 676-9011.

CHERCHEZ plus, repris de finance, 57 à 67, termes acceptés. 521-0263.

CHEVELLE 1966, bonne condition, $1,400, appeler après 7 heures, 737-7874.

CHEVELLE, Malibu 1966, V8, hardtop, 4 portes, bonne condition. 768-3103.

CHEVELLE 64, hardtop, accepterais versements $10 par semaine. — 1853, Bélanger Est, 376-1420.

1964 CHEVELLE, convertible, complètement équipé, très bonne condition, 727-2509.

CHEVROLET 1966, 2 portes, radio, excellente condition, règlement succession. Doit vendre $1,325. Termes si désirés. 861-6691.

CHEVROLET convertible 1966, S.S. 396, 4 vitesses, très propre, prix à discuter, 524-6526.

CHEVROLET 1962, automatique, radio, $375, $11 comptant, $25 mois. 849-4631.

CHEVROLET convertible SS 1967. Démonstrateur. Vendra à conditions extraordinaires, 279-6301, M. Beaudoin.

CHEVROLET 1959, 6 CYLINDRES, 4 PORTES, AUTOMATIQUE, EN BONNE CONDITION, $120. 527-0923.

CHEVROLET 1964, 2 portes, très propre, bon mécanisme, 6 cylindres, dame sacrifierait, $875, aubaine, 526-7013.

CHEVROLET familiale 1966, automatique, radio, power steering-brakes, $1,450, 381-6568.

CHEVROLET Bel-Air, 1963, 4 portes, 6, automatique, radio, grise, intérieure bleu. Condition A-1, 384-7540.

CHEVROLET SS, convertible, 1965, tout équipée. Bas millage, 1 seul propriétaire, 384-7540.

CHEVROLET 1966, sedan, V-8, automatique, tout équipée, parfaite condition, bas prix, 738-1143.

CHEVROLET Biscayne 1965, 4 portes, V8, après 7 h., 259-3607.

CHEVROLET Caprice 1967, 2 portes, hard top, tout équipée 20,000 milles, 677-3318.

CHEVROLET 1965 Impala, convertible, très bon état, faut vendre. Après 7 heures seulement, 692-2336.

CHEVROLET, Belair 1955, 8 cylindres, $100, téléphoner lundi, mercredi, jeudi 6-9 h. 323-6321.

940 AUTOS A VENDRE

FORD CONV. 1963

V-8, TOUT EQUIPEE. PRIX SPECIAL. J. NEUHOF, 933-6731.

CHEVROLET 1961, très propre, $250, 625-6217.

CHEVROLET Impala 1960, servo-direction, servo-freins, très bon mécanisme, propre, $100. 1514 Nicolet, 524-6300.

CEVROLET, Caprice 1967, équipée, sièges baquet, bonne condition, 270-1592, soir.

CHEVROLET 1964, 8, automatique, servo-freins, direction, propre, $895. 389-8674.

CHEVROLET 68 Impala 4 portes, hardtop V-8, power-sterring, power-brake, radio, toit vinyle, pneus blancs, démonstrateur avec garantie voiture neuve, prendrais échange. 324-4411 M. Corriveau.

1965 CHEVROLET CONVERTIBLE SUPER SPORT
Moteur 327, radio, automatique, servo-mécanisme, vitres électriques sièges baquets et Comsole, une voiture de toute beauté de couleur bleu métallique et intérieur à l'avenant. Conditions mécanique exceptionnelle. Vendrais $100 comptant et financerais balance $53 par mois. Inf: M. Albert, 273-4212.

CHEVROLET Impala hardtop 1968, démonstrateur, tout équipée, balance de garantie G.M. de la voiture neuve seulement $2995. paiement 36 mois, échange accepté, voir C. Beaudoin 324-4411.

CHEVROLET Impala, 1962, carrosserie et moteur en parfaite condition, pneus neufs, très bas prix. 351-6510. M. Roger.

CHEVROLET Impala 1965, V-8, hardtop, très propre, particulier. RA. 2-5851.

CHEVROLET 1967, 1966, 1964 Meteor convertible, Pontiac 1964, 524-4571 Jean.

CHEVROLET Impala convertible 1963, excellente condition très propre, 669-3774.

CHEVROLET Impala, 4 portes, hardtop, V-8, servo-direction, radio, toute offre raisonnable acceptée. Demandez D. Champagne, 324-4411.

CHEVROLET, 1961, 4 portes, automatique, radio, aubaine, particulier, 727-2457.

CHEVROLET 1968, Belair, V8, sedan, 4 portes, radio, pneus neufs, bas millage, 523-7507.

CHEVROLET 1968 neuf, nouveau prix rabais spécial M. Bonami, 279-6301, 525-7929.

CHEVROLET 1961, automatique, radio, $350, 334-9168, 10,867, Saint-Urbain.

CHEVROLET 1968, neuf, balance d'inventaire, réduction spéciale, 279-6301, Beaudoin.

CHEVROLET 1959, carrosserie propre, moteur 283, meilleure offre. 255-7657.

CHEVROLET 1965, Biscayne 2 portes, radio, 6, en très bonne condition. R. Pellerin, 274-7494.

CHEVROLET '67, Impala, V-8, tout équipée, comme neuve, 384-0877.

CHEVROLET 1960, coach, 6 cylindres, radio, mécanisme parfait, $200. 374-4024.

CHEVROLET 1960 standard, $200. 669-1649, après 7 heures.

CHEVROLET 1964, 2 portes, propre, bon mécanisme, 6, aubaine, 523-4578.

CHEVROLET Impala 1959, moteur neuf, automatique, 6 cylindres, peinture neuve. 844-2689.

CHEVROLET 1965, 2 portes, 6 cylindres, automatique. Bon état. Particulier. Tél. après 6 p.m.: 676-9566.

CHEVROLET 1961, en bonne condition. 388-9833 après 4 h.

CHEVROLET 1959, 4 portes, 6 cylindres, automatique, $100. Cause maladie. En très bon état. 522-6075.

CHEVROLET Impala 1963, entièrement équipée. 1853, Bélanger Est, 376-1420.

CHEVROLET 1966, Biscayne, sedan, 6, automatique, magnifique condition, $1,375. CR. 4-5981.

CHEVROLET 56, 6 cylindres, automatique, bon ordre, $125, 721-3681, 861-6204.

CHEVROLET Biscayne 1966, grise, 2 portes, 6, automatique, servo-direction, 20,000 milles, vente privée. 334-2195.

CHEVROLET, grise, convertible 1964. 277-8696.

CHEVY II, 1962, station-wagon, automatique, radio, comme neuf, $550, $11 comptant, $24 mois, 849-4631.

CHEVY II 1966, 2 portes, automatique, 155 chevaux-vapeur $2,200 comptant, départ, après 6, 389-2028.

CHEVY II, 1962, automatique, sedan, radio, peinture neuve, particulier, 661-1464.

CHEVY II 1966, 4 portes, 6 cylindres, radio, $1,250. 272-3847.

CHEVY II, 1963, propre, bonne condition, 324-4925.

CHEVY II 1963, à vendre, bon prix, appartenant à une femme, 273-3721.

CHEVY II, 1968, 327 po. cubes, 325 forces, 4 vitesses, 5,000 milles. Jour 866-7841, soir 634-1743 Albert.

CHEVY II 1967, parfaite condition, cause auto fournie. Soir: 365-6006.

CHEVY II, 1962, automatique, 6, propre, $300, particulier. 725-8571.

1965 CHRYSLER 300
4 portes hardtop, voiture de 32,000 milles originale à tout point de vue et équipée de tout servo mécanisme, de couleur noir avec intérieur bleu pâle. Vrai voiture d'exécutif. Vendrais $200 comptant ou échange, financerais la balance à $60 par mois. Inf. M. Laforest 273-4211.

CHRYSLER Imerial, démonstrateur, 4 portes, hardtop, Maurice Savaria, 861-2117.

CHRYSLER 1964, 2 portes, hardtop, tout équipée, cause mariage, 679-5031. Particulier.

CHRYSLER Saratoga 1963, 4 portes, hardtop, équipement complet. Propre. 729-4321.

CHRYSLER 1961, mécanisme parfait, complètement équipée, faut vendre, 351-6510, M. Roger.

CHRYSLER Newport 67, 18,500 milles, 2 portes, hardtop, toit vinyle. Bougies, freins, pneus neufs. Garantie 5 ans, particulier, $2,850. 331-4722.

CHRYSLER 1966, hardtop, 4 portes. En parfaite condition, comme neuve, garantie Chrysler, Termes faciles. 523-1122.

CHRYSLER 1968 décapotable, 6 mois d'usage, 9,000 milles, tous accessoires. Faut vendre, aucune offre raisonnable refusée. 332-0892.

CHRYSLER SEDAN 1962, PARFAITE CONDITION, SEUL PROPRIETAIRE $675 OU MEILLEURE OFFRE, 526-2071.

CITROEN ID19, 1967, très bon état, $2,200, 481-8307.

CITROEN 1968, DS-21 Pallas, 9,000 milles, pas d'échange, 322-9630, 322-2779.

COACH Rambler 1962, automatique, radio, moteur A1 bas millage, pas de rouille, intérieur extérieur impeccables, urgent cause départ Europe, $375, après 6 p.m. 845-6806.

COMET 1966, automatique, radio, bonne condition, 273-9111.

1964 COMET
6 cylindres coach, automatique, avec radio, d'un très bas millage, bleu métallique et intérieur bleu pâle. Cette voiture est excessivement propre. Vendrais avec $50 de comptant et financerais la balance à $30 par mois. Inf: M. R. Laforest 273-4211.

COMET 1964, 2 portes, automatique, très bon état. 681-6219.

COMET Caliente 1964, automatique 6, 4 portes, 256-8619.

COMET 1963, 6, automatique, 2 portes, propre, $325, particulier, 681-7196.

COMET 1968, démonstrateur, "Sport Coupé", 2 portes hardtop, 6 cylindres, bas millage, très bon prix. Pierre Gosselin, 937-3561.

CONVERTIBLE 64 Parisienne, tout équipée, propre, aubaine, 279-7321, M. Landry.

ISUZU Bellett

$1998

Voyez la 72 c.v.

IMPORT MOTORS
1922 STE-CATHERINE O.
935-6352

940 AUTOS A VENDRE

'66 BUICK LeSabre 4 portes sedan, comme neuf, automatique, radio, servo-direction, servo-freins... Voici la voiture recherchée par l'automobiliste soucieux de qualité.

M. Lucien Baribeau
937-6348
MONTREAL BUICK LTD.
St-Jacques et Décarie

CONVERTIBLE Meteor 1966 Montcalm S-33; moteur V-8, 390 po. cu. transmission automatique double drive, servo-freins, servo-direction, vitres électriques, suspension assistée de "airlifts", sièges baquets, console sport, radio à deux haut-parleur, extérieur "cherry red", intérieur en cuirette noire, excellente condition; payée $5200 neuve; aubaine à $2400. Doit vendre: 731-9118 après 6 p.m.

CONVERTIBLE, Chevrolet 1964, Impala SS, sièges baquets, V8, tout équipée, termes, échange, 276-5022.

CORTINA GT, 1967, jour, André Paradis, 273-1517, soir, 652-9219.

CORTINA Ford 1967, 1,300, automatique, 15,000 milles, particulier $1,600, 844-7611.

CORVAIR 1962, SEDAN, EN PARFAITE CONDITION. 523-7741.

CORVAIR 1963, convertible, 4 vitesses, radio am/fm, sièges baquets, jaune, intérieur noir. Cause départ. Après 6 h.: 722-9888.

CORVAIR 1963, automatique, radio, pneus neufs, bas millage, $275. LA. 1-1978.

CORVAIR 61, $200, 388-3529.

CORVAIR 64, Monza, 32,000 milles, 4 vitesses, mécanisme parfait, pas rouille. Pneus neufs. $575. 679-2998.

CORVAIR Monza décapotable 1965, automatique, radio, excellente condition. Cause de départ, 271-6577.

CORVAIR, Monza 1965, automatique, 17,000 milles, tout équipée, particulier, cause départ Europe. 737-8162.

CORVAIR 1963, Monza, automatique femme propriétaire, 37,000 milles. 384-7534.

CORVAIR Convertible 1963, sièges baquets, 4 vitesses au plancher, 279-0292.

CORVAIR 1965, hardtop, Monza, sièges baquets, automatique, radio, termes faciles. 276-5022.

CORVAIR 1964, automatique, radio, très bonne voiture à saisir. 736-1143.

CORVAIR 1965, condition garantie, 844-2689.

CORVAIR 1963, peinture neuve, parfaite condition $299. — 4369 Clark.

CORVAIR 1964, 4 portes, peinture neuve, moteur parfaite condition, $600, après 6 heures, 667-7646.

CORVETTE 1967 Fastback, 327, tout équipée, 4 vitesses (side-pipe), AM-FM, 18,000 milles, etc. Soir, 331-8314.

68 CORVETTE 435 h.p., 4 vitesses, tout équipée, prix raisonnable, 274-7118, entre 9 et 6 heures.

CORVETTE 1965, entièrement équipée, décapotable, bas millage, excellente condition. 636-1929.

CORVETTE 1959, PARFAITE CONDITION, 665-7928.

CORVETTE 1965 fast back, 327 p.c., 4 vitesses, radio, am-fm, pneus Pirelli, excellente condition, garantie, financerais. Blais Auto, 489-8439.

COUGAR 1967, 15,000 milles, automatique, toit vinyle, départ, 324-0148.

DAME vendrait Vauxhall, 1961, 5 pneus neufs, reconditionnée, aubaine, 521-5962.

DAME, Pontiac 1961, sedan, Parisienne, 43,000 milles, équipée, sacrifierais, 727-0397.

DAME vendrait Comet 1961, automatique radio, bas millage. 669-7807.

DAME, Pontiac convertible 1966, équipée, 17,000 milles, échange accepté. 384-4532.

DAME, Rambler 1964, Americain, automatique, après 7 heures, 527-4742.

DAME, Ford 1963, automatique, 30,000 milles, très propre, sacrifierait. 667-7281.

DE PREMIERE MAIN OU NON, NEUVES OU USAGEES, vous trouverez l'auto qu'il vous faut dans les annonces classées. Vérifiez maintenant.

DESOTO 1960, propre, bon mécanisme, $350, M. Beaulieu, 581-3000 jusqu'à 3 p.m.

DODGE 1965 sedan, parfait ordre, B. Desrochers, 321-0040.

DODGE Polara, 1964, convertible, tout équipée, mécanique A-1, garanti 30 jours, $100 comptant, balance 36 mois, 522-2291.

DODGE 1967, 4 portes, servo freins-direction, radio, automatique, couleur turquoise, téléphonez à: 634-0477.

DODGE 1966, peinture originale, auto en parfait état, 22,000 milles, balance sur finance $1196, à continuer les paiements si désiré. 729-2016.

DODGE Monaco, 500, 1967, équipée au complet, $2,500, 321-5540.

DODGE 1965, Polara V8, tout équipée, comme neuve, termes, échange, 276-5022.

DODGE Royal, 1959, hardtop, 2 portes, très propre, $125, 845-1717.

DODGE Monaco, 500, 1968, très bas millage, propre plus 22 équipements, garantie, 365-4369.

DODGE 1965, sedan, automatique, très propre, radio, $875, 387-9850.

DODGE Regent, 1957, moteur excellente condition, très propre, tout équipée, $125, entre 7 p.m. et 9 p.m. 2312 Boulevard Rosemont, appartement 3. Demander Gilles.

DODGE 1964, en bonne condition, automatique, radio. 728-5227.

DODGE 1967, Monaco, convertible, $2,500, 331-3404.

ENVOY 4 portes, 1960: 60; Vauxhall Cresta 1960: $60; Hillman 1961: $50; 522-6525.

ENVOY 1965, Epic spécial $390, terme si désiré 276-5022.

ENVOY 1962, BON ORDRE, PARTICULIER, $150, 721-5165.

ENVOY 1963, manuelle, radio, bonne condition, $300, 389-9605.

ENVOY EPIC, 1966, radio, particulier, parfaite condition, $650, 481-3904.

940 AUTOS A VENDRE

DEMONSTRATEURS '68

★ AMX
★ JAVELIN
★ REBEL
★ AMBASSADOR

PRIX INCROYABLE

NOUS DEFIONS TOUTE COMPETITION

Garantie 5 ans — 50,000 milles

(Qualité insurpassable — Service assuré — Satisfaction garantie)

ST-LAMBERT
AUTO LTEE
860, boul. Taschereau
VOISIN TOWERS, GREENFIELD PARK

MONTREAL WEST
AUTO LTD.
11, Westminster sud
MONTREAL WEST

EPIC 1968 flambant neuve, rabais spécial, finançons. M. Bonami, 525-7929, 279-6301.

EPIC 1966, aubaine $595, comptant $195. Demander M. Bonami 279-6301, 525-7929.

FAIRLANE 500, V8, 1962, étudiant besoin argent, radio, $450. 324-3102.

FALCON 1962, automatique, particulier, très propre, reconditionné, radio, bas millage, $395. Après 5 heures: 739-4839.

FALCON Futura 1964, 2 portes, hardtop, V-8, propre, 279-7321, M. Landry.

FALCON, 1964, 2 portes, 45,000 milles, cause double emploi, $650, appelez 725-6037.

FALCON, Futura, 1966, 18,000 milles, V-8, 289, presque neuf, $1,800. Interurbain Terrebonne Heights, 477-0338.

FALCON Futura 1966, V8, bas millage, particulier, après 7, 727-9734.

FALCON 1965, Futura hardtop, 2 portes, comme neuve, équipée, termes faciles, 276-5022.

FALCON Futura 1963, coach, automatique 6, bonne condition, $450. 387-2433.

FIAT Spyder, 1966 décapotable, sièges baquets, tout équipée, excellent état, dois vendre. 932-7111. Ligne 326 entre 9-4 p.m.

FIREBIRD 1968, Sprint, tout équipée, pleine garantie, 279-7321, M. Landry.

FIREBIRD 1967, 326 pouces cubes, automatique, servo-freins, servo-direction, cause départ, tél. jour 343-6969, soir 366-1490.

FORD GALAXIE 500 XL, 1963, hardtop, 2 portes, particulier, 581-9699.

FORD Fairlane 1965, peinture originale, très propre, automatique, taxe de vente et licence comme comptant, balance $35. par mois. 725-7566.

FORD Fairlane 1968, Fast Back, V-8, automatique, faut vendre. 522-6735.

2 FAIRLANE G.T. 1966, 390 p.c. 4 vitesses, sièges baquets, hardtop, "mag wheels", "wood steering, servo-freins, servo-direction, et plusieurs autres extra. Garantie 1 an ou 12,000 milles. Financerais. Blais Auto, 489-8439.

FORD 1963, custom, coach, en parfaite condition, licence gratuite, $50 comptant, $28 par mois, 522-6525.

FORD 1966, AUTOMATIQUE, RADIO, PRIX $1,150, PARTICULIER, 688-0128.

FORD 1961, 6 cylindres, 30,000 milles, automatique, propre. 727-1915.

FORD Custom 1965, excellent état, pneus neufs, 322-4337 sauf vendredi.

FORD Galaxie 1963, moteur V-8, sedan, servo-direction, particulier, 389-9255.

FORD Galaxie 500, 1962, pneus, batterie, silencieux, freins, amortisseurs neufs, vitres, sièges électriques, parfait état, cas spécial, 721-9582.

FORD LTD., de luxe 1965, bonne condition, particulier après 6 p.m. 389-2022.

FORD 1968, Fairlane 500, fastback, $2,600. 324-8449.

FORD 1967, X.L., cause retour aux études, 725-1226 soir.

FORD GALAXIE 62, bon mécanisme, propre, $275. 374-1283.

FORD station wagon, 1964, 8 cylindres, radio, chaufferette un seul propriétaire, bonne condition, $1,250, 625-5670.

FORD 1964, 2 portes automatique, radio, en très bonne condition, 729-2016.

FORD 1962 convertible, 4 pneus neufs, peinture neuve, garantie 90 jours, $250, 527-2608.

FORD CUSTOM 1964, parfaite condition, V-8, automatique, radio, 738-1143.

FORD 1966, V-8 custom 500, 2 portes, radio. Départ, doit vendre, $1,475. Termes si désiré. 861-6691.

FORD Fairlane 1962, 8, automatique radio, bon ordre, particulier. 384-1895.

FORD Fairlane 500, 63, 8 cylindres, 2 portes, femme, seul conducteur, comptant $600. 744-5443, 744-2132.

FORD 1961, 6 CYLINDRES, AUTOMATIQUE, RADIO, $200, 521-9206.

FORD 1963 Galaxie 500, hardtop, tous accessoires, aubaine, 931-1121, 737-5513.

FORD 1962, Fairlane, automatique, bon mécanisme, radio, 331-8376.

FORD coach 1964, moteur V8 automatique, radio, $875, petit comptant 276-5519.

'66 PONTIAC Parisienne, 4 portes hardtop, V-8, automatique, radio, servo-direction, servo-freins... Une vraie belle auto offerte à prix dérisoire.

M. Boudreau — 937-6348
MONTREAL BUICK LTD.
St-Jacques et Décarie

FORD Custom 1964, 2 portes, 6 cylindres, transmission automatique, radio, parcours véritable: 31,000 milles, mécanique excellente, bons pneus, exceptionnellement propre partout, conduit l'été seulement, un propriétaire, une dame, état de neuf, sacrifiera à $690. 279-3884, particulier.

FORD custom 1965 très propre, peinture neuve. $1200. 270-4367.

FORD, Fairlane, 1962, 2 portes, bon état, radio, automatique, raisonnable, 1175 Mariatt, 747-0441.

1965 FORD Galaxie 500, hardt

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ANTENEN (Jacqueline) — A l'Hôpital Notre-Dame, mardi le 17 septembre 1968, est décédée Jacqueline Chesaux, épouse bien-aimée de Roger Antenen et soeur d'Olivier, du Vermont. Exposée au salon mortuaire Armstrong
3426, avenue du Parc
à 1 h 30, jeudi. Service samedi à 10 a.m. en l'église Ste-Anne de Varennes. Inhumation au cimetière de Varennes.

ARSENAULT (Léon) — A l'Hôpital Hôtel-Dieu de St-Jérôme, le 17 septembre 1968, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Léon Arsenault, fils de feu Fidèle Arsenault et de feu Philomène Boudreau; demeurant à Ste-Thérèse, PJlan Bouchard. Il laisse son frère Emile, ses soeurs Emilia (Mme Arding Thomas), Isabelle (Mme Charlie Boulé), et Emma. Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2390, rue Rouen
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Thérèse) — A Montréal, le 16 septembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Charles Beaulieu, née Thérèse Carrière, demeurant à 5992 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Edouard) — A Brossard, le 18 septembre 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Edouard Bernier, époux de Yvonne Lalumière, demeurant au 560 Van Dyck, Ville Brossard. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.,
3219 Grande-Allée, Laflèche,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, de Laflèche, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Laflèche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAM (Alphena) — A Montréal, le 19 septembre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme T. S. Bertram, née Alphena Duclos, épouse en 1ères noces de Ben Côté. Elle laisse 1 soeur: Mme Elissa Duchesne, neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Tees and Co. Inc.,
1459, rue Towers.
Avis des funérailles plus tard.

BOURGON (Arthur) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Arthur Bourgon, époux de Christina Savas. Il laisse ses fils: Richard, Gérald, sa fille: Mme Jacques Leclair (Marguerite) et ses arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
8530, rue St-Denis,
à 8.30 h., pour se rendre à l'église St. John Evangeliste, 2015 Kimberly où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARMEL (Paul) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé Paul Carmel, fils de feu Cyrille Carmel et de feu Thaïs Gauthier, demeurant à 7321, boulevard Shaughnessy, autrefois de Maisonneuve. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CATAFORD (Léo-Paul) — A Lachine, le 18 septembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Léo-Paul Cataford, époux de Rosina Lamanque, père de Suzanne (Mme J.J. Desjartins), Pierrette (Mme J. Boulet), Reynald, Marie-Paule (Mme A. Poirier), et Gisèle. Il laisse également, outre ses gendres, Mme Denise Cataford, et ses 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost, Lachine
à 9 h 50, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Aldéric) — A Montréal, à l'hôpital Général de Verdun, le 17 sept. 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Aldéric Charette, employé retraité de La Brasserie Dow Ltée, époux de Mary L. Hould, père d'Alphonse, Robert, Anita, (Mme A. Granger), de Burlington, Vermont), Marie (Mme L. Errott) et René, ainsi que 19 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
Avenue N.D.G.
à 9 heures 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine de Sienne (7070 Somerled), où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS (Soeur Jeanne) — A Fall River, Mass., le 18 septembre 1968 à l'âge de 47 ans, est décédée Soeur Jeanne Comtois, dominicaine de Sienne, fille de feu Antoine Comtois, et de feu Louisa Renaud de St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant à la chapelle de la Congrégation,
37 rue Park, Fall River, Mass.,
à 10 heures et de là au cimetière de la communauté lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME (Henri) — A Pointe-aux-Trembles, le 18 septembre 1968, à l'âge de 65 ans est décédé M. Henri Delorme, époux de feu Melina Longpré, demeurant 12,271 rue Victoria, P.-A.-T. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est, P.-A.-T.,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESBIENS (Victor) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 70 ans est décédé Victor Desbiens, époux de Fortunate L'Africain, demeurant rue Dorion. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Armand) — A Rivière-des-Prairies, le 17 sept. 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé Armand Desjardins, fils de feu Edmond Desjardins, et de feu Marie-Louise Malo, demeurant 11,954, boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
8176, boul. Rivière-des-Prairies
pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Marcel Brière
SPECIALISTE-GRAVEUR
Travail machine garanti
Bas prix
Pas d'intermédiaire
11707 Pelletier
Montréal-Nord
324-2186
HARWIN

DESROCHERS (Adrien) — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 39 ans est décédé M. Adrien Desrochers, époux de Gabrielle Castonguay; il laisse ses frères: Clément et Roland, sa soeur: Simonne (Mme Gérard Landry). Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5805, rue Boileau angle Lacordaire
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Marcelle) — A Carleton, le 17 septembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Philippe Dufour, née Marcelle Delisle; elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Gaston, Monique (Mme René Boiduc), Lise (Mme Pierre Lamontagne) et Michèle. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Moisan,
rue St-Etienne, à La Malbaie,
pour se rendre à l'église de St-Etienne de La Malbaie, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Alexandre) — A Montréal, le 17 sept. 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Alexandre Durand, époux de Cécile Lebrun. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 7 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FIDIADIS (Georges) — A Montréal, le 16 septembre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Georges Fidiadis, époux d'Albertine Berthiaume, père d'André et Aristide. Il laisse également une bru, Hélène, et 2 petits-enfants, Georges jr., et Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathieu, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARAND (Rose) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Louis Garand, née Rose Grinsell. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185, rue de Castelnau est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAREAU (Roméo) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Roméo Gareau, époux de feu Berthe Chapleau, demeurant à 2361 Madison. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GASCON (Paul-Emile) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Paul-Emile Gascon, fils de feu Eucharist Gascon, et de feu Marie-Louise L'Espérance. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6003, rue St-Laurent
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Blanche) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Aldemir Gendron, née Blanche Desparois, demeurant 2841 Raudot. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805 rue Allard,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYETTE (Bernard) — A Ville Mont-Royal, le 16 septembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Bernard Goyette, huissier à la Cour Supérieure, et président de la Corporation des Huissiers de Montréal, époux de Lucille Blais, père de Mme Jean-Pierre Miller (Céline), Suzanne et Marie, demeurant 445, avenue Fenton, Ville Mont-Royal. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Mont-Royal, 1250, boul. Laird, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILLOTTE (Roland) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 62 ans est décédé M. Roland Guillotte, fils de feu Henri Guillotte et de feu Mélina Bonin, demeurant à 3283 Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRANGER (Jacques) — A Montréal, le 16 septembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Jacques Granger, époux de feu Georgianna Barrette, demeurant rue Marquette. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, avenue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Eléa) — A Pointe-St-Charles, le 18 septembre 1968, à l'âge de 74 ans 4 mois, est décédée Mme Eléa Chenier, épouse de feu Edouard-Henri Hébert, demeurant 2350, rue Châteauguay. La défunte était membre du tiers ordre de St-François et dame de Ste-Anne. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JASMIN (Armande) — A Montréal, le 18 septembre 1968, est décédée Mlle Armande Jasmin, fille de feu Laurent Jasmin et de feu Alphonsine Lalande; soeur de Mme Simone Jasmin. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARTES MORTUAIRES et REMERCIEMENTS
MAISON H.T. Roy LTÉE IMPRIMERIE
1589 RUE ST-HUBERT
527-9268

LAFOURNAISE (Paul) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé Paul Lafournaise, époux de Liane Jubinville, demeurant 5806 Beaulieu. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Rose-Alba) — A Montréal le 17 septembre 1968, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Lucien Lamarre, née Rose-Alba Handfield, demeurant 7460 rue Dollier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons à la Fondation du Coeur seraient appréciés.

LAPORTE-IPPERCIEL (Rosia) — A Montréal, le 17 sept. 1968, à l'âge de 81 ans 5 mois, est décédée Mme Rosia Laporte-Ipperciel, née Rosia Cayer, demeurant rue Iberville. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102 rue Fullum
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Jean-Noël) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Jean-Noël Latour, fils d'Alphonse Latour et d'Eva Chénard. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 2.45 h., pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEL (Soeur Rose-de-Lima) — Accidentellement, à Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédée Soeur Rose-de-Lima Lebel, S.G.M., fille de feu Hector Lebel, et de feu Odine Lapierre, soeur d'Augustin, de Montréal; Edouard, de Jonquière; Jean-Paul, d'Arvida; Roland, de Nouvelle-Zélande; Mme Béatrice Vigniault, de Kénogami; Alma, Rosa Gaudet, de Jonquière; Mme Julienne Cyr, de Gaspé. La dépouille mortelle est exposée à la Maison-Mère des Soeurs Grises,
1190, rue Guy.
Funérailles samedi le 21 septembre à 9 hres, inhumation à Châteauguay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBRUN (Florina) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Albert Lebrun, née Florina Gadoury, demeurant 2476, boul. de Maisonneuve est. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2321, rue Ste-Catherine est,
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMBO-ORLANDO (Concetta) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Concetta Frenza, épouse en 1ères noces de feu Michèle Lembo et en 2èmes noces de feu Domenico Orlando. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU (Elzire) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 71 ans 11 mois, est décédée Mme veuve Alfred Létourneau, née Elzire Daigneault, demeurant à 4601 de Lanaudière. Elle laisse dans le deuil une fille, Mme Laurent Martin (Juliette), 2 fils, Roger et Yvon. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons de
La Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, avenue Papineau
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Laetitia) — A LaSalle, le 19 septembre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Laetitia L. Roland, veuve de maître Adélard Leduc, C.R., mère de Roland, chef d'orchestre, Yves, juge à la Cour Supérieure, Jean, pianiste et professeur, Paul, réalisateur à Radio-Canada. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et avenue
Notre-Dame-de-Grâce,
à 9.30 h., pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

LEMBO-ORLANDO (Concetta) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Concetta Frenza, épouse en 1ères noces de feu Michèle Lembo et en 2èmes noces de feu Domenico Orlando. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU (Elzire) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 71 ans 11 mois, est décédée Mme veuve Alfred Létourneau, née Elzire Daigneault, demeurant à 4601 de Lanaudière. Elle laisse dans le deuil une fille, Mme Laurent Martin (Juliette), 2 fils, Roger et Yvon. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons de
La Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, avenue Papineau
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



ROSE-ALBA HANDFIELD

A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 81 ans, est décédée Rose-Alba Handfield, épouse de Lucien Lamarre, marchand, autrefois de Pointe St-Charles et Maisonneuve, demeurant au 7460 Dollier, St-Léonard, mère de Laurette, Marcel (Rita Reny), (Léo (décédé), Gabrielle, Léandre (Jeanne D'Arc Bélanger), Roger (Noëlla Legault), Rita (Martin Favreau), Robert (Denyse Lecavalier), Fernand (Jacqueline Leroux), Raymond (Georgette Poulin), Anthime (Marguerite Morand), ainsi que plusieurs petits-enfants.
Ses belles-soeurs: Mme Napoléon Handfield, Mme Antoine Lamarre.
Les funérailles auront lieu le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240 Adam, pour se rendre à l'église Très Saint Nom de Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. S.V.P. pas de fleurs. Dons à la Fondation du coeur.

LIZOTTE (Léon) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Léon Lizotte, ex-employé du Canadien Pacifique, à sa retraite, époux de Yolande Mandeville, et père de Mme Francisco Boffa (Pierrette). Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 hr. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (François) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. François Masson, époux de Simone Duquette, demeurant à 9 rue Providence, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
pour se rendre à l'église St-Octave, de Montréal-Est, où le service sera célébré à 10.30 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Joseph-Hector) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 68 ans est décédé Joseph Hector Nadon, autrefois de Pont-Viau, époux de feu Blanche Caron. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Père Hercule) — Au Pérou, le 12 septembre 1968, à l'âge de 46 ans, est décédé Père Hercule Paradis, né Paul Paradis, des Pères Franciscains. Un service funèbre aura lieu vendredi le 20 courant à 9 heures à la chapelle du couvent des Franciscains de Rosemont, 5750 est, boul. Rosemont.

PITRE (Clara) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédée Clara Sauvé, épouse de feu Auguste Pitre. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
3650, chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Marie-Anne) — A Montréal, le 18 septembre 1968 à l'âge de 68 ans est décédée Marie-Anne Boutin, épouse de Joseph Rivard, demeurant 3928A, rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel est,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIDOUX (Joseph) — A St-Constant, le 19 septembre 1968, à l'âge de 88 ans 11 mois, est décédé M. Joseph Robidoux, époux de feu Marie-Louise Lanctôt. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Poissant et Fils Enrg.
180, rue St-Pierre, St-Constant
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitattion.

ROBITAILLE (Yvonne) — A l'hôpital Saint-Joseph-de-la-Providence, le 18 septembre 1968, à l'âge de 78 ans est décédée Yvonne Lecavalier, épouse de feu Israël Robitaille, mère de Simone (Mme Lorenzo Lecavalier), Georgette (Mme Henri Girard). Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
627, rue Principale, Ste-Dorothée
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Dorothée où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANDILANDS (William R.) — Au Montreal General Hospital, le mardi, 17 septembre 1968 à l'âge de 88 ans est décédé William Richard Sandilands de Longueuil, (Membre des Pionniers du Bell Telephone), époux d'Emeline Thompson et de feu Marianne Barber, père de Hilda (Mme C. Hunter) de Preston, Ontario, George de Toronto, Norman de Greenfield Park et de Dorothy, Effie et Murray, décédés. Lui survivent également six petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 courant aux salons
J. W. MacGillivray and Sons,
307 Riverside Drive, St-Lambert,
à 2 h p.m. Inhumation au cimetière du Mont-Royal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Heliodore) — A Montréal, le 11 septembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Heliodore Seguin, fils de feu Vincent Seguin, et de feu Auxelie Cardinal. Lui survivent 3 soeurs, Corine (Mme Y. Guénette), Donalda (Mme W. Ranger) et Parmelia, 5 frères, Etienne, Antonio, Gustave, René et Armand. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Marthe, comté Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-GERMAIN (Philippe) — A Cité des Deux-Montagnes, le 18 septembre 1968 à l'âge de 73 ans, est décédé M. Philippe St-Germain, époux de Clémence Tessier, père de Simonne et Clément demeurant à 302 Henri-Dunant, Cité Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils,
1004 Chemin d'Oka,
Cité Deux-Montagnes,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TAGLIAPIETRA (Louis) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Louis Tagliapietra, époux de Lina Curcia, père de Marie et de Willy, demeurant 7796 rue Chabot. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOMPSON (William) — A Ville St-Michel, le 16 septembre 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé M. William Thompson, époux de Liette Hébert, demeurant à 8813, 8e Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
8880, boul. St-Michel,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Yvette, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans

WOLFE (Laurent) — A St-Esprit-de-Montcalm, le 18 septembre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Laurent Wolfe, époux de Juliette Lachapelle-Wolfe, père du Dr Jean-Guy Wolfe, époux de Monique McSween Wolfe, Dr Marcel Wolfe, époux de Denise Bouchard-Wolfe, Germain, son épouse Gisèle Bouthillier, Mme A. Lévesque (Ginette Wolfe). Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbres partira des salons
René Trudel,
St-Esprit-de-Montcalm,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 4 h. p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La femme du policier Laquerre est tenue criminellement responsable de la mort de son mari

par Michel-G. TREMBLAY

JOLIETTE — C'est l'histoire d'un drame familial qui a été relatée hier soir, devant le Dr Raymond Carignan, coroner pour le district judiciaire de Joliette, qui présidait l'enquête sur la mort violente du lieutenant de police de la municipalité de Charlemagne, M. Egide Laquerre.

Les témoins qui ont déposé à l'enquête, à l'exception du médecin-légiste qui a fait l'autopsie, ont été la femme et les enfants du lieutenant Laquerre, mort chez lui, le 6 septembre dernier, à la suite d'une violente querelle avec sa femme.

Après l'audition des cinq témoins le Dr Carignan a tenu Mme Laquerre criminellement responsable de la mort de son mari, et elle comparaîtra, dès ce matin, au palais de justice de Joliette pour répondre à une accusation en marge de ce meurtre.

Déposant à la demande de Me Raymond Daoust qui n'a pas l'habitude de donner à la Couronne l'occasion d'interroger ses clients, Mme Laquerre a expliqué qu'elle avait saisi l'arme de son mari pour lui faire peur afin qu'il cesse de la maltraiter.

Le lieutenant de police n'aurait toutefois pas obtempéré aux menaces de sa femme qui, en reculant pour que son mari ne prenne le revolver, a tiré involontairement en sa direction. "Le coup est parti en reculant, a-t-elle précisé, et j'étais assurée qu'il n'y avait pas de balles dans le revolver".

Les trois enfants de la famille Laquerre avaient précédemment expliqué que leur père déchargeait presque toujours son arme dès son arrivée à la maison et qu'il la plaçait par la suite dans un bureau de sa chambre.

Mais si Mme Laquerre, croyait qu'il n'y avait pas de balles dans le revolver, comme elle l'a affirmé, son mari savait que l'arme était chargée. Quand il aurait vu sa femme, l'arme en main, il lui a crié : "Dorothée, fais pas ça!", cri qui a réveillé les enfants, mais il devait être trop tard. Le coup de feu étant parti au moment où il aurait voulu se saisir de l'arme.

Avant que le drame ne se produise, le couple aurait en effet eu une violente querelle au sujet de la sortie tardive du lieutenant Laquerre que sa femme a cherché dans tous les débits d'alcool de la région au cours de la soirée. Diane Laquerre a, de fait, été témoin d'une bousculade entre sa mère et son père qui a frappé d'un magistral coup de poing sa femme à son arrivée à la maison, parce qu'elle l'avait cherché partout "en lui faisant honte".

C'est pour éviter d'être ainsi maltraité qu'elle aurait pris le revolver de son mari afin de lui faire peur.

Le coroner a toutefois tenu Mme Laquerre criminellement responsable de la mort de son mari à la fin de l'audience. Il n'a cependant pas été possible de connaître l'accusation qui sera portée aujourd'hui contre la prévenue. Le jeune procureur de la Couronne, Me Louis Laporte, n'a pas voulu préciser s'il portera une accusation de meurtre ou une accusation de négligence criminelle avec l'intention de blesser.

Elections chez les chiropraticiens

Le Dr Jean-Pierre Fillion, de Repentigny a été élu président du Syndicat professionnel des chiropraticiens du Québec.

Les Drs Jean-Paul Bergeron, de Montréal, et J.-Alphonse Charland, de Québec, ont été élus vice-présidents : Les Drs Jean-Gaston Rivard et Gilbert Caron ont été élus secrétaire et trésorier.

Ont été confirmés dans des postes de directeurs du syndicat les Drs Jean Bourdeau, de Rivière-du-Loup, Régent Dumoulin, de Saint-Bruno, René-Maurice Lebrosse, de

Tremblay: le français langue d'usage—Trudeau: un droit strict

— Page 49

Grève de la faim par la force?

— Page 9

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

40% des chômeurs sont au Québec

— Page 13

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, jeudi 19 septembre 1968 / saint Janvier et ses compagnons / 84e année, No 219 / 4 cahiers / 68 pages / Les prévisions météorologiques: ensoleillé et chaud / Minimum: 60° / Maximum: 80°.

Nouvelles directives "volontaires" aux sociétés

OTTAWA — (PC) — Le gouvernement fédéral a invité aujourd'hui les corporations canadiennes à l'aider à prévenir la fuite des investissements.

Le ministre du Commerce, M. Pépin, a émis aujourd'hui les grandes lignes d'un programme visant à garantir au Canada les exemptions des Etats-Unis sur les investissements.

L'un des points du programme demande aux compagnies de ne pas faire d'investissements en Europe de l'Ouest, y compris le transfert de capitaux ou tout autre forme de financement, en provenance du Canada ou des Etats-Unis. Règle générale, leurs investissements à l'étranger doivent rester "modérés".

On demande également aux compagnies d'accorder la priorité aux investissements qui pourraient contribuer rapidement au redressement du commerce du Canada ou à l'amélioration de la position de ce dernier dans la balance des paiements.

Les premières directives "volontaires" émises par le gouvernement fédéral, les 3 mai et 24 juillet derniers, s'appliquaient à ce moment aux banques, aux institutions financières, aux sociétés de fiducie, aux compagnie d'assurances, aux fonds mutuels, aux caisses de retraite et aux compagnies de finance.

Ce geste du gouvernement résulte d'une promesse du Canada, faite en mars dernier, à l'effet qu'il allait aider les Etats-Unis à limiter leurs pertes de dollars dans leurs échanges avec les autres pays.

François Lavallée de retour



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

... "Loulou"! Exclamation de joyeuse surprise qu'a échappée François Lavallée en apercevant sa soeur Louise, laquelle ne tarda pas à lui sauter au cou et à lui manifester ainsi la joie de tous les Lavallée.

Le Canadien Pacifique s'en va

L'abandon du port se poursuit

par Denis MASSE

L'hémorragie se poursuit dans le port de Montréal. Les unes après les autres, les plus importantes compagnies de navigation désertent le port de la métropole pour . . . des cieux plus cléments!

Les lignes maritimes du Pacifique Canadien viennent d'annoncer qu'elles feront construire trois cargos porte-containers, au coût de $20 millions, pour établir un service transatlantique entre Londres, Rotterdam et . . . QUEBEC.

Négligeant encore ses installations montréalaises, le Pacifique Canadien annonce du même coup qu'l dépensera $5 millions pour l'installation de matériel et de voies ferrées à Québec ainsi qu'à l'acquisition de wagons à containers.

Parallèlement à la mise sur pied du service container, la compagnie étudie la meilleure façon de se débarrasser de ses cargos conventionnels "Beaver" qui font encore la navette entre l'Europe et Montréal.

Le choix de Québec comme port terminal s'explique du fait que les navires pourront remettre le cap sur l'Atlantique plus vite que s'ils ne se rendaient jusqu'à Montréal. Leurs voyages entre les deux continents seront ainsi plus rapides et les armateurs pourront gagner un ou deux voyages de plus par année.

Mais le port de Montréal y perd un client important qui lui a été fidèle pendant plus d'un demi-siècle.

Les navires danois ne reviendront plus l'hiver prochain

Et ce n'est pas tout.

LA PRESSE apprend, d'autre part, que les lignes danoises Lauritzen, pionnières de la navigation d'hiver sur le fleuve Saint-Laurent depuis 1959, ne reviendront plus à Montréal l'hiver prochain. Pourquoi? Parce que, l'an dernier, les navires danois sont restés immobilisés trop longtemps dans le port par suite de l'embâcle tenace qui s'était formé dans le goulot du pont de Québec.

Les plus vives critiques ont été adressées au gouvernement fédéral l'hiver dernier pour le rôle plutôt passif des brise-glace avant qu'ils soient lancés à l'assaut de l'embâcle.

Voir ABANDON en page 2

L'Université de Montréal transforme son service d'éducation des adultes

par Claude GRAVEL

L'Université de Montréal a annoncé aujourd'hui que de profonds changements seront graduellement apportés à son service d'éducation permanente. Cela devra permettre aux adultes de suivre plus facilement et en plus grand nombre des cours mieux adaptés aux besoins de la société.

Cela a débuté en juillet dernier par la création d'un service d'éducation permanente autonome (on ne parlera plus d'extension de l'enseignement) dont la fonction sera de promouvoir et d'organiser tout enseignement aux adultes conduisant à un certificat ou un diplôme.

Ce service, dont la mise sur pied a été approuvée par le conseil de l'université, sera dirigé par M. Léo Dorais et s'occupera également de tout enseignement destiné à une promotion culturelle ou à un recyclage des adultes qui sont sur le marché du travail.

Le Service d'éducation permanente n'aura aucun corps professoral propre, l'enseignement étant assuré par les facultés. Les diplômes seront décernés sur recommandation du service soit par la faculté où l'étudiant est inscrit, soit par la faculté où l'étudiant concentre principalement son pro-

Voir L'U. DE M., en page 2

La question des droits miniers sous-marins se réglera par négociation

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré aujourd'hui qu'il ferait bientôt une proposition aux provinces à propos des droits miniers sous-marins.

En réponse à une question du leader conservateur Stanfield, il a déclaré que le gouvernement fédéral entend procéder par négociation avec les provinces et non faire appel encore à la Cour suprême du Canada.

Dans une cause qui opposait le gouvernement fédéral et celui de la Colombie britannique, le plus haut tribunal du pays avait pris position en faveur d'Ottawa.

M. Trudeau a déclaré d'autre part que le gouvernement ne s'est pas engagé face au Québec, à l'Ontario et au Manitoba à propos des droits miniers sous-marins dans la Baie d'Hudson mais qu'il est prêt à négocier.

"La justice est bonne mais les hommes l'appliquent mal"

par Rose-Anne GIROUX

"C'est une expérience que je ne veux pas faire l'effort de revivre . . . une expérience à laquelle je ne veux même pas faire l'effort de penser . . . une expérience que je veux tout simplement oublier!"

Exclamation que François Lavallée espère être le "mot de la fin" du véritable roman-feuilleton qu'il a vécu au Mexique, d'un roman-feuilleton dont le dernier chapitre est finalement écrit. Car, libre depuis vendredi dernier, voilà qu'il est maintenant de retour parmi les siens!

Après cinq longs mois de geôle mexicaine, après des mois aussi longs que fertiles en rebondissements, François Lavallée est en effet, descendu à Dorval tout au début de la soirée d'hier, attendu comme il l'avait souhaité, c'est-à-dire seulement par sa famille sans que les media d'information n'aient été prévenus.

Réfractaire, hostile même, à toute nouvelle publicité, le jeune Montréalais a toutefois consenti à accorder une entrevue exclusive à LA PRESSE à bord de l'avion qui le ramenait de Toronto (point d'escale) à Montréal . . .

Et, c'est un François Lavallée inquiet, nerveux même, que nous avons interviewé. Car, tout au long du voyage, il n'a pu cacher combien il appréhendait, oui appréhendait, le retour. Bien sûr heureux de retrouver les siens, une vie normale, la maison, il semblait toutefois persuadé qu'une foule de journalistes et photographes l'attendaient à Dorval, que ces derniers auraient réussi à connaître l'heure de son arrivée . . .

D'ailleurs, il a avoué avoir déjà songé à retarder son retour dans la métropole d'au moins quelques mois, le temps, a-t-il dit, de faire oublier cette affaire. "On a fait de moi une sorte de personnage célèbre, un personnage bien plus important qu'il ne l'est dans la réalité", a-t-il poursuivi.

S'il est finalement revenu dans la métropole, sûr d'être gêné par la publicité, c'est un peu parce qu'il n'avait pas le choix, parce qu'il savait combien ses parents espéraient son retour. Il lui était impossible de les laisser vivre plus longtemps dans l'angoisse. "En fait, a-t-il dit, il fallait qu'ils me voient et que je les vois!"

Lorsque finalement, François Lavallée consentit à revivre un tant soit peu son expérience mexicaine, il eut comme première réaction: "J'ai vécu ce que 900 autres individus vi-

Voir JUSTICE, page 2

Johnson rentre à Québec

— Page 2

Paul VI dénonce l'esprit de "critique corrosive"

— Page 25

Martin: les provinces devraient être représentées au Sénat

— Page 31

Yamaska, zone spéciale d'aménagement des eaux

— Page 49

SOMMAIRE

Annonces classées / 51 à 66
Arts et Spectacles / 28 à 30
Bandes dessinées / 50
Calendrier de la Terre des Hommes / 66
Courrier "Que faire?" / 20
Décès, naissances, etc. / 67
Editorial / 4
Finance / 44 à 46
Horoscope / 21
Informations étrangères / 15, et 24 à 26
Les secrets de polichinelle / 18
Loisirs et récréation / 50
Montréal en bref / 10
Mots croisés / 53
"Mot-mystère" / 30
Nouvelles nationales / 49
Radio et télévision / 32-33
Sports / 35 à 43
Tribunaux / 9 et 12
Vie féminine / 16 à 21
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 18

CKAC 73

Commis piqués par des puces

— Page 3

L'Uranium africain attire Paris

— Page 5

"L'année des lanceurs" au baseball

— Page 35

Les étudiants de New York s'agitent

NEW YORK (PA, AFP, UPI) — Quelque 300 étudiants de l'Université Columbia de New York, militant dans l'organisation "Etudiants pour une société démocratique" ont pris d'assaut un amphithéâtre de l'université hier soir afin de protester contre le refus des autorités de Columbia de réadmettre 28 étudiants qui avaient participé aux démonstrations de mai dernier.

La direction de l'université newyorkaise avait interdit aux étudiants de tenir une assemblée parce que dans l'après-midi, ils avaient tenté d'enregistrer de force leurs collègues rebelles.

Les démonstrations d'hier étaient dirigées par Mark Rudd, président des "Etudiants pour une société démocratique" et l'un des responsables des grandes manifestations de mai dernier. A cette époque, les étudiants avaient protesté contre la construction d'un gymnase universitaire dans un des rares parcs du ghetto de Harlem et la participation de l'Université à des recherches sur la guerre.

Après avoir occupé plusieurs locaux universitaires pendant plusieurs jours, les étudiants avaient gagné la bataille et obtenu la suspension des travaux de construction du gymnase et l'arrêt des recherches sur la guerre. Toutefois, plus de 700 d'entre eux avaient été arrêtés.

A l'issue de l'assemblée d'hier soir, Rudd a entraîné les étudiants vers la résidence du président de l'université, M. Andrew Cordier, en déclarant: "Cordier n'aime pas les révolutionnaires. Nous avons avec nous des révolutionnaires de l'Italie, du Mexique, du Canada, de la France, de l'Allemagne et de la Suisse".

La marche s'est accomplie dans l'ordre et les étudiants se sont dispersés volontairement au bout d'une heure.

Durant les manifestations de l'après-midi, les journalistes ont remarqué la présence sur le campus de plusieurs policiers en civil, qui ne sont intervenus à aucun moment.



téléphoto UPI

Suspendu de l'université Columbia à cause de sa participation aux désordres du printemps dernier, Mike Rudd (dans le coin inférieur gauche), a tenté hier de s'inscrire aux cours de cette année. Il a été refusé, avec 27 autres, et des désordres ont suivi.

Johnson rentre à Québec

HAMILTON, Bermudes (Reuters) — QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec rentrera aujourd'hui des Bermudes, où il se trouvait depuis le 14 août, à la suite de la crise cardiaque qu'il a subie tôt en juillet.

M. André Lagarde, qui accompagne le premier ministre, a fait savoir que M. Johnson passera une calme fin de semaine, et se trouvera à son bureau de Québec mardi prochain.

A Québec, le secrétaire du premier ministre, M. Paul Chouinard, a déclaré que M. Johnson annoncera la semaine prochaine la date exacte de son voyage officiel à Paris, lequel devrait durer se six à huit jours.

Il se peut aussi que M. Johnson s'arrête à Londres le mois prochain, mais M. Chouinard a précisé que ce ne saurait être pour plus de deux jours. Le porte-parole donne pour certain le voyage en France, mais l'escale de Londres n'est pas encore décidée. Dans la capitale britannique, M. Johnson y rencontrerait notamment l'un de ses fils qui étudie dans une université du pays. Il se rendrait aussi à la Maison du Québec.

De retour des Bermudes, M. Johnson doit participer, le 26 septembre, aux cérémonies d'inauguration du barrage géant de Manic-5 ; réalisé par l'Hydro-Québec, cet ouvrage enjambe la rivière Manicouagan à 300 milles au nord-est de Québec.

M. Johnson a dû, en juillet, remettre à plus tard la visite qui était alors prévue en France et en Grande-Bretagne. Il se proposait alors de visiter, outre Paris, plusieurs villes de la province française.

Il serait possible que M. Johnson parte le 11 octobre, pour revenir à Québec à temps pour la session de l'Assemblée législative qui reprend le 22 octobre.



Droits réservés

Grève à Québecair

par Jacques LAFRENIERE

Le service de transport aérien au Québec est paralysé en grande partie depuis 2 h ce matin par suite de la grève de 225 employés de Québecair. Cette entreprise de transport aérien est la plus importante au Québec. Elle y dessert 17 municipalités. Le service continuera cependant de se faire entre Québec, Bagotville, Sept-Iles et Montréal qui sont également desservis par Air Canada.

Les deux séances de négociation qui ont eu lieu hier n'ont apporté aucun résultat, a déclaré le président de la section locale de l'Association internationale des machinistes (FTQ), M. Jean Grenier. Il a fait part que la compagnie a demandé d'autres délais, "mais le syndicat a refusé, car il y a depuis sept mois que les négociations se poursuivent", a dit M. Grenier.

Les grévistes sont les hommes du service d'entretien, les employés des opérations, ceux du service de la circulation, et les hôtesses de l'air. Les 60 pilotes ont donné leur appui moral, ce qui indique qu'ils ne franchiront pas les piquets de grève.

Le même syndicat représente plusieurs autres employés d'autres compagnies aériennes à l'aéroport international de Dorval, comme ceux d'Air Canada, de Canadian Pacific Air Lines, Nordair, Consolidated Refueling, General Aviation, de sorte que les grévistes ne craignent pas que les 13 avions de Québecair puissent prendre le vol.

Une filiale de Québecair, la compagnie connue sous le nom de "Les Ailes du Nord", sera éventuellement touchée par cette grève, car ce sont les mécaniciens de Québecair qui font le service de réparation de ses appareils. Les trois autres filiales (Matane Air, Northern Wing Helicopter et A. Fecteau Transport aérien) ne sont pas touchées.

L'arrêt de travail risque de conduire rapidement à l'inactivité quelque 200 autres employés, qui ne sont pas syndiqués, à l'exception des pilotes.

Parmi les centres desservis par Québecair, on retrouve Montréal, Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Schefferville, Churchill Falls, Wabush, Sept-Iles, Manic, Rivière-du-Loup, Matane, etc.

Les points litigieux sont les suivants : les allocations de transfert permanent et temporaire ; les heures de travail pour les employés des bases de Bagotville et de Matane, les primes d'équipes, les vacances et les salaires.

Les grévistes réclament une hausse de 18 p. 100 la première année et 17 p. 100 la deuxième année. La compagnie offre deux hausses successives de 7 p. 100, l'une au 1er mars 1968 et la deuxième au 1er mars 1969, et une troisième de 6 p. 100, le 1er mars 1970, dans une convention collective de 30 mois qui expirerait le 31 août 1970.

Le syndicat cherche aussi à diminuer à 75 heures, au lieu de 85 par mois, le nombre d'heures maximum de vol des hôtesses.

Les piquets de grève ont été levés dès cette nuit devant l'aéroport de Dorval et devant les bureaux et les hangars de la compagnie, au même aéroport.

ABANDON

SUITE DE LA PAGE 1

Des hommes d'affaires de la région de Montréal ont crié à la catastrophe après que le port eut été fermé durant 27 jours.

Autres désertions

A ces deux désertions, celle du Pacifique Canadien et celle de Lauritzen, il faut associer celle de la Canada Steamship Lines qui adoptera l'an prochain le port de Valleyfield comme point terminal de ses liaisons entre les Grands Lacs et la région métropolitaine. Encore là, l'économie de temps a été invoquée. La Canada Steamship Lines met ainsi fin à une collaboration de près d'un siècle avec le port de Montréal.

Dans le domaine du transport des passagers, rappelons que la firme Cunard a été absente du port de Montréal pour la première fois depuis 150 ans cette année et qu'elle a déserté la métropole pour de bon.

La ligne Holland-America en fera autant l'an prochain alors qu'elle adoptera le port de Halifax comme escale canadienne. Son navire, le "Maasdam", qui vient d'être vendu aux lignes polonaises Gdynia-America, va effectuer ces jours prochains son dernier départ de Montréal.

En certains milieux, on estime que cette hémorragie est due bien plus au marasme ouvrier qui a frappé le port ces trois dernières années et qui s'est traduit par des grèves, une baisse du rendement de la main-d'oeuvre et en certains cas des actes de violence.

La multiplicité des enquêtes qui ont été également déclenchées dans le port de Montréal n'a pas non plus ramené le climat de confiance dont ont besoin les hommes d'affaires.

LISEZ
les pages 6 et 7
dans LA PRESSE
de ce soir

L'U. DE M.

SUITE DE LA PAGE 1

gramme d'études, soit, s'il y a lieu, par une des facultés concernées après entente entre ces facultés et le service d'éducation permanente.

Le Service d'éducation permanente étudiera également les besoins des milieux de travail et évaluera en conséquence les cours offerts aux adultes. Il pourra éventuellement remettre en question ses méthodes pédagogiques et le rendement de ses activités.

Autre innovation annoncée ce matin au cours d'une conférence de presse donnée par M. Maurice L'Abbé, vice-recteur aux études et à la recherche, et par M. Léo Dorais: les règlements pédagogiques régissant l'obtention des grades permettront un système de promotion par matière.

M. L'Abbé a spécifié que le Service d'éducation permanente possédera des "pouvoirs spéciaux" lui permettant de "créditer" la formation qu'un adulte aura acquise sur le marché du travail. Cela s'ajoutera à sa "préparation formelle", c'est-à-dire aux années académiques qu'il aura effectivement complétées.

Le directeur du service, M. Léo Dorais, a noté que l'université devra mettre au point un système qui permettra de mesurer la formation réelle des candidats.

L'application intégrale de toutes ces nouvelles mesures en éducation permanente demanderont toutefois "un certain temps", a-t-on dit au cours de la conférence de presse. C'est, croit-on, en 1969-70 que le Service d'éducation permanente pourra vraiment démarrer.

Pour le premier semestre, qui commence lundi prochain, le service a offert un premier programme en traduction. Ce cours sera couronné d'un certificat. Mais les cadres sont déjà remplis, et les personnes intéressées devront s'inscrire pour le second trimestre, qui commencera en janvier.

Les certificats qui seront mis au point au cours des prochains mois sont les certificats en recherche opérationnelle, en gestion d'hôpital, en communication sociale, de formateur d'adultes et en théologie pastorale.

COURS DE
GERANCE DE VENTE
15 semaines de 1 à 5 heures P.M.
Commençant le samedi 28 Septembre 1968
OU
ADMINISTRATION
8 semaines de 1 à 5 heures P.M.
Commençant le samedi 12 octobre
Organisés par la Section Crémazie de l'Association Professionnelle des Voyageurs de Commerce en collaboration avec l'Extention de l'Enseignement Pré-Universitaire et Professionnel.
Un DIPLOME sera remis à ceux et celles qui suivront un de ces cours
Admissions limitées à 50 personnes par cours.
Réservez votre place immédiatement
Renseignements : téléphonez
Mlle Mignonne Côté G.V.A. 524-9600

le TEMPS qu'il fera

Migration retardée

Les douces températures que nous connaissons depuis près d'une semaine font peut-être la joie de plus d'un, mais rendront certainement malheureux les chasseurs de canards si elles se poursuivent trop longtemps.

En effet les chaudes températures qui sévissent surtout dans le nord du Québec, retardent la migration des oiseaux. Les volatiles jouissent d'ailleurs davantage de l'été dans le nord que les Montréalais dans le sud.

C'est dans des régions aussi éloignées que la baie d'Hudson et la baie de l'Ungava que l'on enregistre présentement les plus hautes températures. Hier, le thermomètre a grimpé jusqu'à 85 degrés au poste de la Baleine, au sud-est de la baie d'Hudson, tandis qu'il atteignait 81 degrés à Fort-Chimo sur la baie de l'Ungava. Pendant ce temps, à Dorval, on enregistrait un maximum de 79 degrés.

Et l'on ne prévoit pas de déblocage dans l'immédiat. Une zone anticyclonique qui recouvre le Labrador, le Québec, l'est de l'Ontario et les états de la Nouvelle-Angleterre, demeure toujours stationnaire au-dessus de ces régions.

Aujourd'hui et demain le thermomètre grimpera encore jusqu'à 80 degrés et se fixera à un minimum de 60 la nuit prochaine. Ces températures sont de beaucoup supérieures à la normale qui est de 66-49 pour un 19 septembre.

Demain matin, les travailleurs matinaux voyageront encore dans le brouillard. Toutefois, il se peut qu'il soit moins dense que celui des derniers jours.

MAXIMUM AUJOURD'HUI 80
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 60

Régions de Montréal, Ottawa, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Québec, Laurentides, Cantons de l'Est, Saint-Maurice et Lac-Saint-Jean : brouillard généralisé se dissipant ce matin pour donner un temps généralement ensoleillé et très chaud le reste de la journée et vendredi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Val-d'Or, Rouyn-Noranda, Témiscamingue et Sherbrooke, 80 et 55 ; Montréal et Ottawa, 80 et 60 ; Québec et Sainte-Agathe, 75 et 55 ; Chicoutimi et La Tuque, 75 et 50.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé : généralement ensoleillé et chaud aujourd'hui et vendredi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Baie-Comeau, 75 et 50 ; Sept-Iles, 80 et 50 ; Gaspé, 70 et 50.

OTAN

Londres n'a pas demandé à Ottawa de surseoir à la réduction de ses effectifs

De notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le ministère canadien des Affaires extérieures n'a reçu, depuis une dizaine de jours, aucune note ou requête formelle du gouvernement britannique demandant au gouvernement canadien de surseoir à toute réduction de ses effectifs au sein de l'OTAN.

C'est ce qu'a déclaré M. Sharp, ce matin, au représentant de LA PRESSE. Le ministre a cependant ajouté que la Grande-Bretagne, tout comme d'autres pays membres de l'OTAN échangent régulièrement des notes au sujet de leur rôle et de leur participation à cet organisme.

"Le gouvernement de Bonn, a dit M. Sharp, est actuellement très inquiet des mouvements de troupes soviétiques, principalement à la suite de la récente invasion de la Tchécoslovaquie."

M. Sharp a, par ailleurs, précisé que le Canada participe à toutes les réunions des divers paliers de l'OTAN et que la revision de notre rôle dans l'Organisation du traité de l'Atlantique-nord n'est pas encore complétée.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Epanoui parmi les siens, l'ex-détenu François Lavallée, en compagnie de sa mère (à droite) et de sa soeur cadette, Louise (au centre).

JUSTICE

SUITE DE LA PAGE 1

vaient là-bas, une vie de prisonnier justifiée pour certains et non justifiée pour d'autres."

Et François Lavallée d'expliquer qu'il est loin d'être le seul à avoir subi les injustices du système judiciaire mexicain. Celui qui a toujours affirmé son innocence dans le meurtre de Dorothy Futterman, une dessinatrice de modes américaine, n'est pas tendre.

"Il n'y a pas de justice là-bas. Non pas tant à cause du système, qui est bon, mais à cause des hommes qui sont chargés de l'appliquer." Mensonges, duperies et corruption lui sont apparus comme étant la "règle générale".

Plus tard, il expliquera que, s'il n'a pas trop souffert de la nourriture, s'il a finalement pu maîtriser un peu l'espagnol, "le problème principal", il a toujours souffert de ne pouvoir mettre sa confiance en personne, de n'avoir eu affaire qu'à des gens "très peu sincères". "Je ne pouvais croire quoi que ce soit de ce qui m'était dit", a-t-il ajouté.

Malgré tout, il n'a jamais atteint le fond du désespoir. En tout cas, il raconte avoir "toujours été convaincu que justice serait faite". Sûr d'être exonéré de l'accusation de meurtre ayant pesé sur lui à partir du 12 avril dernier, il s'est toutefois longuement inquiété du temps qui serait mis à le libérer.

Et, maintenant que sa libération est chose faite, peut-il considérer son expérience mexicaine d'une façon autre que négative ? S'imagine-t-il qu'il pourra, un jour, y penser d'une façon détachée? "Cela ne m'obsède pas dit-il. J'y pense parce qu'on en parle ... D'un certain point de vue, cette drôle d'aventure m'a permis d'avoir une idée de la justice au Mexique, d'apprendre quelque chose."

D'autre part, il n'est pas dégoûté du Mexique au point de ne pas vouloir y retourner. "Oh!, ce n'est pas pour tout de suite, mais il se peut que j'y retourne ..."

Il ajoute ensuite : "eu égard à la théorie des probabilités, il est presque impossible que pareille affaire m'arrive encore, surtout au Mexique". Toujours avide de voyages, il n'a toutefois pas "encore envie de partir!" "Je n'ai pas non plus de pays en vue ..."

Quant à ses projets immédiats, rien de précis. Sans savoir ce qu'il fera dans un proche avenir, François Lavallée dit, toutefois, avoir un véritable souhait: "faire quelque chose de constructif". Quoi? "Je ne sais pas. Etudier, peut-être. Je sens un profond besoin de me lancer dans quelque chose et il faut que je trouve ce "quelque chose ..."

Besoin d'action qui a l'air d'être chez lui une véritable fringale, fringale qui lui serait venue après tous ces mois d'inaction, d'immobilisme forcé. Déjà il a travaillé pendant deux ans au Service de bien-être social de la Ville, l'an dernier, c'était à l'Expo, mais maintenant, que faire?

Enfin, pour l'instant, une seule chose semble certaine, c'est que François Lavallée se tiendra dorénavant à l'abri de toute publicité et, que pour ce faire, il quittera momentanément la métropole ...

Sanction contre 11 prêtres hostiles à Humanae Vitae

WASHINGTON. (AP) — Le cardinal Patrick O'Boyle, archevêque de Washington, a notifié des sanctions à 11 prêtres en raison de leur opposition publique à l'encyclique Humanae vitae sur la régulation des naissances.

Les pénalisations infligées vont de l'interdiction de toutes fonctions ecclésiastiques à la seule défense d'entendre des confessions.

Au cours d'une conférence de presse, hier, les prêtres ont déclaré qu'ils avaient été convoqués individuellement par le cardinal O'Boyle pour s'entendre notifier les sanctions. Leur porte-parole — président de l'Association des prêtres du diocèse —, l'abbé Jean Corrigan, a qualifié l'attitude officielle à l'égard de ces membres du clergé "d'excessivement rigide et conservatrice, à l'extrême droite de la pensée théologique actuelle".

Les sanctions dont font l'objet les prêtres "rebelles" resteront en vigueur jusqu'à ce qu'ils aient renoncé à leurs vues. Rappelons que 44 membres du clergé avaient signé le mois dernier une "déclaration de conscience" proclamant notamment leur intention d'accorder l'absolution à des fidèles pratiquant le contrôle des naissances, en dépit des interdictions élevées à ce propos par le pape dans l'encyclique Humanae vitae.

L'abbé Corrigan a souligné que le Souverain pontife n'avait pas marqué ce texte du sceau de l'infaillibilité. Il a ajouté que de nombreux prêtres, dans d'autres diocèses des Etats-Unis, ont adopté une attitude similaire à la sienne et à celle de ses confrères sans être inquiétés par leurs évêques.

Il a neigé hier sur l'Alberta

CALGARY (PC) — Il a neigé dans le sud-ouest de l'Alberta dans la nuit de mercredi à jeudi. A l'ouest de la ville, on signalait près d'un pouce de neige et quelque quatre pouces aux pieds des Rocheuses, à l'ouest.

Les températures, qui évoluaient entre 30 et 50 degrés, étaient de 15 degrés au-dessous de la normale pour la mi-septembre.

DIONNE VOUS OFFRE UN SERVICE DE VAISSELLE
DE TOUTE BEAUTE QUE VOUS SEREZ FIER DE SERVIR AUX INVITES
UN MORCEAU PAR SEMAINE PENDANT 12 SEMAINES
VOICI VOTRE CHANCE D'OBTENIR CE MAGNIFIQUE ENSEMBLE
COULEURS EXQUISES ET QUALITE !
BEAUTE et ELEGANCE
UN MORCEAU DIFFERENT CHAQUE SEMAINE seulement 19¢ AVEC ACHAT DE $3.00
CEDULE D'ACHAT DU SERVICE DE VAISSELLE
1ère semaine : L'ASSIETTE A DINER 10"
2e semaine : L'ASSIETTE A PAIN ET BEURRE
3e semaine : LA TASSE
4e semaine : LA SOUCOUPE
CORRECTION :
Les prix du service de vaisselle devraient se lire comme suit :
Bol à dessert .. 29¢
Bol à céréale .. 49¢
Assiette à salade 49¢
Assiette à soupe 49¢
Bol à légumes . 99¢
Sucrier avec couvert $1.19
Set salière et poivrière $1.59
Pot à sauce $1.39
Plat ovale 11" .. $1.29
Plat ovale 13" .. $1.69
Beurrier avec couvercle $2.29
Cafetière avec couvercle $5.95
Pot à crème ... $1.19
VISITEZ NOS GRANDS MAGASINS. PROFITEZ DES MAINTENANT DE CETTE GRANDE VALEUR A PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS
Dionne LTEE - LTD.

N'ATTENDEZ PAS
APPELEZ MAINTENANT
279-8551
ALSCO
1530 est, BEAUBIEN, Mtl
Frais interurbains acceptés
Découpez cette annonce pour besoin futur
FENETRES et PORTES permanentes avec moustiquaires — naturelles, anodisées ou en couleur. Auvents en fibre de verre.
REVETEMENT en ALUMINIUM
Renseignements et informations gratuits

McGuinness Liqueurs
Format 12 oz maintenant disponible
Distillé au Canada par McGuinness Distillers Ltd.

LA PRESSE

DENIS
BIERE D'EPINETTE
60 CAPSULES 1 PAQUET DE CIGARETTES

MONTREAL, JEUDI 19 SEPTEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 219
BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

Commis piqués par des puces

par Gilles NORMAND

Une dizaine d'employés du Bien-être social de Montréal, qui avaient été renvoyés chez eux hier pour une période de 10 jours parce qu'on les croyait atteints de la gale, devaient reprendre le travail aujourd'hui.

Ces commis, préposés au classement des dossiers, avaient plutôt été piqués par des puces.

Entre-temps, les autorités du Bien-être social ont fait appel à des spécialistes qui ont entrepris de désinfecter le sous-sol où travaillent ces commis, dans le vieil immeuble qui se dresse au 435, rue du Champ-de-Mars.

Le directeur du Bien-être, M. André Cournoyer, a déclaré pour sa part que l'on procéderait à la désinfection de tout l'édifice, durant toute la fin de semaine, au cas où les germes microbiens auraient envahi les autres planchers.

Le tout a commencé lundi dernier, quand deux plombiers du Service des immeubles qui travaillaient dans la chambre aux fournaises en sont sortis avec des piqûres à différents endroits du corps. Deux autres membres du service recevaient le même héritage le lendemain. La "mystérieuse maladie" a fait d'autres victimes jusqu'à hier : une dizaine de commis préposés au classement des dossiers, dans le sous-sol de l'immeuble.

Des experts du service médical de la ville devaient par la suite conclure à une étrange maladie ressemblant à la gale et qui risquait d'être contagieuse.

Le syndicat

Les employés ont donc prévenu le Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal Inc. (CSN).

Au cours d'une rencontre entre M. Jean Des Trois Maisons, président du syndicat, et M. André Cournoyer, les deux parties ont convenu que l'immeuble serait évacué s'il était déterminé qu'il s'agissait d'une maladie contagieuse.

Pendant ce temps, au laboratoire médical, les dermatologues, les médecins du contrôle médical et du Service de santé concluaient que les employés avaient été piqués par des puces.

M. Cournoyer, qui s'est prêté de bonne grâce à une entrevue, a dit que les puces ont probablement été transportées par des chats ayant élu domicile dans le sous-sol de l'immeuble, à la suite de la récente démolition de nombreuses vétustes bâtisses qui se dressaient sur le Champ-de-Mars.

Les chats et probablement d'autres bêtes auraient pénétré dans le sous-sol en s'introduisant par un carreau de fenêtre endommagé.



photos Pierre McCann, LA PRESSE

Une jeune "ancienne" de Terre des hommes

Terre des hommes a réservé, hier, un accueil des plus chaleureux à une jeune "ancienne". Mlle Johanna Woodman, la jolie Londonienne maintenant âgée de 21 ans, s'était fait remarquer, l'été dernier, par un jury qui fut quasi unanime à lui accorder le titre de "Miss Hôtesse Expo 67" ayant été littéralement gagné par son aise à go-go, son esprit vivace, son humour, ses 20 ans et... sa mini-jupe. Pour plus de détails, voir "Montréal en bref", en page 10.

Arrestation de 3 adolescents relativement à un meurtre

par Gilles NORMAND

Deux adolescents de 16 ans et un autre de 14 ans ont été arrêtés hier soir en rapport avec la mort d'une étudiante de 17 ans, Mlle Christine Malo, qui habitait au 1337, rue Ducharme, à Outremont.

Appréhendés chez leurs parents par les sergents-détectives Emile Boire et Jacques Adam, de la Section des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal, les jeunes garçons sont détenus sous mandat du coroner. Ils seront cités comme témoins importants à l'enquête de Me Laurin Lapointe qui devrait avoir lieu dans le courant de la semaine prochaine.

La jeune fille avait été sauvagement battue par trois adolescents qui lui ont volé son sac à main, vers 10.30, dans la soirée du 28 août dernier, alors qu'elle se dirigeait vers la station de métro du boulevard Maisonneuve, à sa sortie d'une réunion syndicale d'étudiants du CEGEP du Vieux Montréal, au 2094, rue Kimberley.

Mlle Christine Malo devait succomber à ses blessures trois jours plus tard, à l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc. Elle avait été frappée à la tête avec un instrument contondant, ce qui a causé une fracture du crâne.

Ses agresseurs l'avaient abandonnée inconsciente sur le trottoir, pour ensuite prendre la fuite avec son sac à main.

La police parvenait, quelques minutes plus tard, à obtenir une description assez détaillée des assaillants. Des témoins ont en effet noté la présence de trois jeunes qui rôdaient, quelques minutes avant l'attentat, dans les environs de la rue Kimberley.

Pollution à Rivière-des-Prairies

Montréal intente une poursuite contre Longueuil Meat Exporting

par Florian BERNARD

La Ville de Montréal a intenté une poursuite contre la compagnie Longueuil Meat Exporting, de Rivière-des-Prairies, l'enjoignant de prendre toutes les mesures qui s'imposent afin de contrôler la pollution de l'eau et de l'air dont elle serait la cause.

La nouvelle a été confirmée hier soir par le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier. Cette déclaration survient moins de 48 heures après que les citoyens de Rivière-des-Prairies eurent logé une plainte contre la compagnie en question.

M. Saulnier a dit que des inspecteurs du Service de santé ont visité, à quelques reprises, l'usine située à l'angle de la 64e Avenue et de la 6e Rue, en plein quartier résidentiel. Les rapports des inspecteurs indiquent qu'une amélioration des systèmes d'épuration utilisés par la compagnie s'imposent.

L'alerte avait été sonnée par plusieurs citoyens du quartier concerné. Ces derniers avaient fait circuler une requête demandant aux autorités d'agir rapidement. La compagnie, selon les plaignants, transforme des viandes avariées et des plumes de volailles en engrais chimiques ou en moulées pour les animaux. Les cheminées de l'usine crachent une fumée noirâtre, empestant l'atmosphère. De plus, les citoyens du quartier se plaignent des miasmes nauséabonds provenant des égouts et des alentours de la compagnie.

Les deux conseillers municipaux du quartier, le Dr René Masson et M. Lionel Bourdon, ont promis leur appui aux citoyens. Le conseiller Masson a pour sa part indiqué aux plaignants qu'ils auraient "de bonnes nouvelles pour eux" vendredi ou samedi. Le conseiller Bourdon a toutefois reconnu que la compagnie a fait des efforts en vue d'améliorer la situation. Cependant, il semble que ces efforts ne soient pas suffisants.

Quant aux dirigeants de Longueuil Meat Exporting, ils affirment faire l'impossible pour enrayer les odeurs dont les citoyens se plaignent. Un porte-parole de la compagnie, M. Jean Gauthier, a déclaré à LA PRESSE que la situation n'est pas aussi dramatique qu'on la décrit. Il a invité les journalistes à visiter eux-mêmes les lieux pour se rendre compte "de visu" des efforts entrepris par la compagnie afin d'améliorer la situation.



Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Trois princesses de McGill

Une introduction des princesses de chaque faculté de l'Université McGill a eu lieu hier midi sur la Plaza de la Place Ville-Marie, tandis que la fanfare de l'institution faisait les frais de la musique. Il s'agissait plutôt d'un spectacle amusant. Et quels instruments ! Deux trompettes, un trombone à coulisse, un gros tambour, un petit, trois cymbales, et deux paires de... couvercles de poubelle. Ces trois princesses sont Mlles Vickie Lie, Maggie Mason et Debbie Spencer.

Hier
41,433
Total des visiteurs depuis l'ouverture
10,723,017

L'enquête sur Saint-Michel

L'omniprésence de Longpré Construction se fait sentir

par Claude MASSON

Il est rare qu'il se passe une audience de l'enquête sur les cinq dernières années de l'administration du maire Maurice Bergeron, de Saint-Michel, sans que ne surgisse presque inévitablement le nom de Longpré Construction ou des Entreprises Goineau, deux compagnies aux mêmes intérêts.

Une fois de plus, hier, le nom de Longpré, entreprise de Laval qui a effectué de nombreux travaux à Saint-Michel, a été cité.

Le 17 octobre 1966, Longpré Construction faisait parvenir au conseil une réquisition au montant de $11,800 pour l'équipement et l'installation d'un système de chauffage au garage municipal de Saint-Michel. C'était la première fois qu'on constatait que Longpré Construction s'occupait non seulement de construction mais aussi de chauffage, avec la vente des fournaises, s'il-vous-plaît.

Mais, comme la loi exige que des soumissions publiques soient demandées pour des investissements de $10,000 et plus, la compagnie de Laval, a présenté une nouvelle offre à peine dix jours plus tard ... au montant de $10,000, soit $5,000 pour la fournaise et le système de chauffage et une somme égale pour la main-d'oeuvre et l'installation.

Pourquoi, dans un aussi mince délai de dix jours, avoir décidé de présenter une nouvelle offre? "Pour éliminer la demande de soumissions publiques?" de s'interroger Me Jean Filiatrault, procureur nommé par le ministre de la Justice dans cette requête. Le maire Bergeron a répondu que, sur le moment, il n'a pas pensé à demander des soumissions.

Utilité de l'enquête

Pour sa part, le conseiller municipal Gérard Caron, qui est en fonction depuis huit ans comme conseiller, a juré avoir pris connaissance pour la première fois au cours de l'enquête de l'existence d'un important article de la loi des cités et villes qui a été inclus dans la dite loi il y a maintenant cinq ans.

L'article en question défend aux conseils municipaux d'effectuer une dépense de plus de $10,000 sans lancer auparavant des appels d'offres.

Il se lit ainsi: "A moins qu'il ne comporte une dépense inférieure à $10,000, tout contrat pour l'exécution de travaux municipaux ou la fourniture de matériel ou de matériaux ne peut être adjugé qu'après demande de soumissions publiques par annonce dans un journal".

Nouveau retard pour le nouvel édifice de R.-Canada

Une fois de plus, la construction de l'immeuble de Radio-Canada dans l'est de la ville serait retardée.

Selon un fonctionnaire de la société d'Etat, les entrepreneurs ont demandé et obtenu un délai d'un mois pour présenter leurs soumissions, délai susceptible de retarder d'autant le début des travaux prévu pour le 1er novembre 1968.

On se rappelle qu'un mois avant les élections fédérales du 25 juin, M. Gérard Pelletier, qui devait devenir secrétaire d'Etat du Canada, avait divulgué un échéancier complet des travaux, soulignant avec son collègue Jean Marchand que la construction de Radio-Canada "cette fois, c'est vrai".

L'échéancier rendu public par M. Pelletier était le suivant :

1er juin 1968 : adjudication du contrat de génie
1er juillet 1968 : lancement des appels d'offres
1er août 1968 : ouverture des soumissions publiques
1er octobre 1968 : octroi du contrat des travaux
1er novembre 1968 : début des travaux
Juillet 1971 : fin des travaux
Avril 1972 : installations techniques
Octobre 1972 : début de la phase opérationnelle.

M. Pelletier avait alors invité les journalistes et les personnes présentes à conserver cet échéancier et à suivre la marche des travaux.

Selon un responsable de Radio-Canada, il a fallu retarder d'un mois l'ouverture des soumissions publiques : il ne voit pas comment on pourrait octroyer le contrat à la date prévue dans l'échéancier, soit le 1er octobre, l'examen des soumissions tant à la société qu'au gouvernement exigeant beaucoup plus de temps.

Conséquence : le début de la construction de place Radio-Canada, dont on parle depuis 1963, pourra difficilement survenir le 1er novembre.

L'OSM renaît et la saison débute mardi

par Claude GINGRAS

La direction de l'Orchestre Symphonique de Montréal et la Guilde des Musiciens de Montréal en sont arrivés hier soir à une entente. Après avoir pris connaissance d'une nouvelle proposition de l'OSM concernant leur nouveau contrat, les musiciens ont voté le retour au travail.

Les 100 musiciens de l'Orchestre seront en répétition samedi matin à la Place des Arts et ils y donneront, tel que prévu, mardi soir, le premier concert de la saison symphonique.

La direction de l'OSM accepte la demande des musiciens au sujet du non-renouvellement des contrats, à savoir que les avis concernant le non-renouvellement, pour des raisons d'ordre musical, donnés par le directeur musical, ne soient plus sans appel mais qu'ils puissent être revisés par un comité de musiciens.

On sait que le différend entre les deux parties était né il y a quelques semaines au mo-

Voir l'OSM en page 8

LOUEZ
Nos compresseurs et appareils à peinturer pour travaux industriels, domiciliaires et construction.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG GRACO
QUINCY WEBSTER ETC...
Equipement de peinture "AIRLESS"
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — Le SAMEDI jusqu'à MIDI

Huîtres fraîches
EN VRAC OU ECAILLES
SAUMON FRAIS, PERCHAUDE, MAQUEREAU, TRUITE ARC-EN-CIEL, POISSON THON, CREVETTES, PETONCLES, EPERLANS, DORE, SOLE DE DOUVRE, MORUE, PATTES DE CRABE, HOMARD BOUILLI, ETC.
VÉRITABLES PRUNES DAMAS DU QUÉBEC
ARTICHAUDS FRANÇAIS, PIMENTS, AUBERGINES, SALSIFIS, ENDIVES, CRESSON, LAITUE BOSTON
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, rue STE-CATHERINE — Tél. 849-2341
coin rue Drummond — Montréal

TABLE A DESSERVIR en érable fini antique SPECIAL $109
LA SEULE ET UNIQUE
BOUTIQUE COLONIALE
A. FORGET INC
6707, boul. St-Laurent
Montréal, P.Q. — 274-5568
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h. 30.

DUPUIS pour elle
La Saison dorée avec "Martin" Import
A Gant importé de Hongrie en cuir nappa, longueur 4 boutons, poignet de fantaisie. Coul.: noir — brun — ocre — sable. Gr.: 6 à 7½. $11.00
B Gant sport de cuir "nappa", treillis sur la main, boutons pression. Coul.: noir — brun — ocre — sable. Gr.: 6 à 7½. $10.00
ACCESSOIRES
6500 ST-HUBERT — angle Beaubien
(CORBEIL sur la PLAZA)
Les Galeries d'Anjou
aussi
Dupuis centre-ville

L'OSM

SUITE DE LA PAGE 3

ment des négociations préparatoires à la signature du nouveau contrat des musiciens. A la suite de l'avis de non-renouvellement de contrat signifié à plusieurs musiciens (sept l'an dernier, neuf cette année) par le nouveau directeur musical de l'OSM, Franz-Paul Decker, les musiciens avaient demandé qu'une clause de leur contrat leur permette de porter leur cas devant un comité de musiciens, ce comité ayant charge de réviser le jugement du directeur musical.

Mais la direction de l'OSM maintenait l'autorité suprême du chef d'orchestre et directeur musical et, devant l'impossibilité de s'entendre avec les musiciens sur ce point, la direction avait tout simplement annoncé l'annulation de la saison.

Depuis, differents pourparlers ont eu lieu. Le représentant canadien de la Fédération américaine des musiciens, M. Al Wood (Fédération à laquelle la Guilde de Montréal est affiliée), était à Montréal depuis plusieurs jours pour tenter de régler la situation.

Finalement, hier soir, devant les musiciens réunis (environ 78 sur un total de 100), le chef négociateur de l'OSM, M. André Déom, a lu la nouvelle proposition de l'Orchestre et les musiciens l'ont acceptée par un vote de 64 contre 14.

La direction de l'OSM accepte donc la formule d'un comité de neuf musiciens choisis parmi les membres de l'Orchestre, et choisis par ces derniers, pour réviser la décision du directeur musical. Si la majorité des membres du comité décide que la décision du directeur musical de ne pas renouveler le contrat d'un musicien est juste, alors ce musicien est définitivement remercié de ses services. Si, par contre, la majorité des neuf est d'avis contraire, le cas est soumis à l'arbitrage des deux parties, mais on nous dit que M. Decker, qui est revenu à Montréal il y a quelques jours, serait prêt à se plier devant la décision majoritaire sans aller à l'arbitrage.

Ce qui veut donc dire, en principe, que les neuf musiciens qui ont reçu cette année un avis de non-renouvellement pourront être entendus et finalement jugés par neuf de leurs confrères. On dit que la chose sera faite dans les prochaines semaines.

Toutefois, la proposition de la direction de l'OSM ne figurera pas encore dans le contrat. M. Déom a expliqué qu'il s'agissait là d'une tentative d'un an. Le nouveau contrat, d'ailleurs, est d'un an seulement et non de trois, comme c'était la coutume jusqu'ici. Certains musiciens parlaient hier d'un "contrat d'essai". Le texte de la proposition figure dans une lettre signée par M. Déom au nom de la direction de l'OSM.

Suivant des renseignements recueillis auprès de certains musiciens, l'ensemble de l'Orchestre n'est pas très heureux du nouveau contrat. "Si nous retournons au travail, ont-ils dit, c'est pour sauver l'Orchestre."

En somme, le nouveau contrat ne diffère que très peu du précédent. L'avocat des musiciens, Me Arthur Shulman, estime qu'il est "le même à 90 pour cent". Le seul autre changement important du nouveau contrat est l'augmentaion du salaire minimum, qui passe de $150 à $165 par semaine, ce qui touche en fait une vingtaine de musiciens seulement.

Qui veut un guide de Terre des Hommes ?

La ville en a plus de 800,000 sur les bras

par Florian BERNARD

Plus de 800,000 "guides officiels" de Terre des Hommes, version 1968, dorment quelque part dans un entrepôt de la ville de Montréal. Ces volumes qui ont coûté 95 cents chacun à la ville ne seront probablement jamais vendus puisqu'ils décrivent exclusivement Terre des Hommes 1968. L'an prochain, tel que l'a promis le maire Drapeau, Terre des Hommes sera complètement transformée de sorte qu'il faudra un nouveau guide.

Au printemps dernier le service des achats commandait 600,000 guides de Terre des Hommes à l'imprimeur. Ces guides devaient être vendus $1 chacun.

Or, au début du mois d'août, 110,000 guides seulement avaient été vendus. Cependant, à la même date, Montréal plaçait une nouvelle commande de 500,000 guides. Donc, au total, un million de guides devant naturellement rapporter $1 million au trésor municipal.

Environ 150,000 guides ont été vendus, jusqu'ici, sur l'emplacement de Terre des Hommes ou ailleurs. Les 850,000 autres dorment dans un entrepôt.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué à LA PRESSE que la ville n'avait pas le choix et qu'elle devait, obligatoirement, commander un million de guides en vue de respecter les clauses de son contrat avec les annonceurs. En effet, la ville s'est engagée à "distribuer" un million de ces guides officiels en 1968.

Tous les guides qui n'auront pas été vendus à la fin de la saison seront donc distribués en guise de promotion pour Terre des Hommes, ou autrement. M. Saulnier a dit que la ville ne perd pas d'argent dans cette affaire en raison des montants payés par les annonceurs. Il a toutefois expliqué qu'avant de distribuer gratuitement ces guides on fera l'impossible pour en vendre le plus grand nombre. Déjà, un certain nombre de guides ont été distribués gratuitement.

"Pour appuyer Vallières et Gagnon"

Un billet du FLQ trouvé sur les lieux de l'attentat contre le gouverneur Tanguay

La bombe qui a éclaté à la maison du gouverneur Albert Tanguay de la prison de Bordeaux, dans la nuit de mardi à mercredi, serait l'oeuvre de terroristes du FLQ qui auraient affirmé, dans une lettre, avoir voulu par leur geste appuyer la grève de la faim de Vallières et Gagnon, déclenchée le 3 septembre à Bordeaux.

Le premier ministre suppléant et ministre de la justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a lui-même révélé qu'un billet signé "Front de libération du Québec" avait été trouvé sur les lieux de l'explosion.

Les agences de presse UPI et Canadian Press publient d'autre part le contenu du message laissé par les terroristes:

Nous supportons de tout coeur, déclare le texte publié, Vallières et Gagnon dans le combat courageux qu'ils mènent par leur grève de la faim. Nous rendons hommage aux centaines de détenus de Bordeaux qui, de leur propre initiative, leur donnent du courage pour aller porter leur cause devant les autorités supérieures. Nous avons voulu donner notre appui par une action concrète."

Le billet se terminerait par les mots: "Vive la révolution! Vive le Québec libre!"

Réunion du conseil jeudi prochain

La réunion statutaire du conseil municipal de Montréal aura lieu jeudi soir prochain, 26 septembre, à 8 h. Entretemps, le comité exécutif se réunira de nouveau lundi en vue de compléter l'ordre du jour.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré que l'un des articles les plus importants de la réunion sera la lecture du règlement de zonage relatif aux flancs sud et ouest du mont Royal.

Il n'a pas voulu indiquer s'il serait question du stade de baseball au cours de cette réunion. Quant aux travaux qui sont présentement en cours sur le terrain du stade, au parc Jarry, il a dit qu'il s'agit exclusivement de terrassement ou d'ensemencement de gazon. Ces travaux n'ont rien à voir avec le projet du stade, projet qui doit d'abord recevoir l'approbation du conseil avant d'être mis à exécution.

En ce qui concerne l'enquête au Service des concessions de Terre des hommes, M. Saulnier a dit qu'il doit recevoir le rapport de police d'ici quelques jours.

Disparu, on le retrouve en Georgie

Après un voyage de six jours, effectué sans avoir obtenu l'autorisation paternelle et qui l'a conduit jusqu'à Atlanta, en Georgie, un adolescent de LaSalle devait réintégrer la métropole aujourd'hui et reprendre sa vie d'étudiant qu'il avait momentanément interrompue.

Andrews Berezowski, qui se faisait aussi appeler Andy Burton, ou Berton, du 608, 39e Avenue, à LaSalle, était comme tous les adolescents de 15 ans. Il rêvait d'horizons moins limités que les quatre murs d'une salle de classe et avait certainement lu quelque part que les voyages forment la jeunesse.

Cependant, il ne se contentait pas, comme la plupart des adolescents de seulement rêver d'explorer des régions éloignées ; il ressentait le besoin de vivre ses rêves.

Aussi, à midi le 13 septembre dernier, au lieu de prendre le sentier de l'école, il a gratté les fonds de tiroir pour y recueillir ses économies et il a pris le grand départ.

Comme il avait maintes fois parlé de Vancouver, on croyait qu'il avait pris cette direction. Mais c'est plus au sud qu'il s'est retrouvé hier, sans le sou et dans l'obligation de s'adresser à la police d'Atlanta pour être hébergé pour la nuit.

La police d'Atlanta est entrée en communication avec



les parents et l'argent du voyage a été expédiée. L'adolescent devait effectuer le voyage de retour par avion.

Et, demain, quand il reprendra sa place sur les bancs de l'école, il pourra continuer à rêver de terres lointaines mais cette fois, ses rêves seront peuplés de souvenirs inoubliables.

Chargex: un millier de cas de fraude

Les cartes de crédit Chargex, lancées le mois dernier par quatre banques à charte, constituent une denrée de prédilection pour la meute des fraudeurs.

Les banques Canadienne Nationale, Canadienne Impériale de Commerce, Royale et Toronto-Dominion auraient à déplorer un milier de cas de fraude. Un porte-parole a signalé que certains cas avaient été signalés à Toronto mais que la plupart des fraudes seraient commises à Montréal.

Le lieutenant-détective Marcel Allard, de l'escouade des fraudes de la Sûreté de Montréal, nous signalait ce matin que quelque 40 cas de fraude avec la carte Chargex avaient été rapportés à l'escouade des fraudes.

Le policier a expliqué que la plupart des plaintes avaient été logées par la Banque Toronto-Dominion. Il a ajouté que ces plaintes ne constituent qu'une infime partie du nombre de fraudes puisque les banques font habituellement leur propre enquête et qu'elles ne portent plainte qu'au moment d'appréhender un suspect.

Le lieutenant Allard a révélé que la Banque Toronto-Dominion a fait la distribution de ses cartes par la poste et que "les requins attendaient".

Comme aucune question n'est posée par les marchands pour les achats à crédit qui ne dépassent pas une somme de $50, la plupart des fraudes se situent en deça de ce montant.

M. Allard ajoute de plus qu'un même fraudeur n'utilise rarement une carte plus de deux fois. Il précise que cinq arrestations ont été effectuées jusqu'à maintenant et que, dans chacun des cas, on n'a pu retenir plus de deux accusations.

Vols de vêtements et de téléviseurs

Près de $4,000 de vêtements et de téléviseurs ont été dérobés dans des camions de transport en train d'effectuer des livraisons en notre ville.

Un camion de Sawyerville Transport, de Compton, a été vidé de son contenu, soit des robes évaluées à $1,800 alors qu'il était arrêté en face du no 3446, rue Ste-Famille.

Dans un camion de Genesse Transport, 4865, rue Dunn, on a pris $1,500 de vêtements.

Deux téléviseurs évalués à $1,600 sont disparus d'un camion de Direct Transport, immobilisé près de l'angle de Port-Royal et St-Laurent.

Enfin des cambrioleurs se sont glissés à l'intérieur de la Dominion Tank, 8871, boulevard des Prairies et ont fait main basse sur $1,000 de sableuses, soudeuses et outils divers.

les journées "vous et TERRE DES HOMMES" à la Place Bonaventure

aujourd'hui jusqu'au 21 septembre

salut à la TERRE DES HOMMES



1000 visas d'un jour gratuits

Vous pouvez en gagner un dans tous nos magasins et nos boutiques de la Place Bonaventure.

le concours roi ou reine pour un jour

Devenez Roi ou Reine pour un jour en compagnie d'une personne de votre choix. Les tirages auront lieu les 18, 19 et 20 septembre. Les gagnants se verront offrir: l'admission au site, une brochure-guide officielle et le plan du site, une visite avec guide des pavillons, deux repas et des billets pour les manèges de la Ronde.

"vous et terre des hommes" — spéciaux

Des spéciaux à travers la promenade des boutiques de la Place Bonaventure.

spectacle musical terre des hommes

Tous les jours à 12:30
Jeudi 19 septembre: Ensemble tchèque "Koliba".
Vendredi 20 septembre: L'orchestre bavarois de Lowenbrau.
Samedi 21 septembre: Ensemble Trinidad et Tobago.

Place Bonaventure

La retraite coûte cher: voici comment s'en tirer.

Ce n'est pas avec $42.17 par semaine . . . que vous joindrez les deux bouts. C'est là ce que vous toucherez au total du régime de rentes du Québec et de la sécurité de la vieillesse. Vous aurez besoin d'un revenu passablement plus élevé mais le montant exact en est laissé à votre discrétion. Cependant, l'assurance *personnelle permanente* de L'EXCELSIOR est sûrement le meilleur moyen de suppléer votre rente de retraite. Il importe toutefois de s'en occuper *sans délai.* Appelez un représentant de L'EXCELSIOR et demandez-lui de vous tracer un programme de sécurité . . . qui vous garantira une retraite *convenable.* Appelez-le bientôt: c'est un homme qu'il faut connaître.



L'EXCELSIOR
Compagnie d'Assurance-Vie
SUCCURSALES D'UN OCÉAN À L'AUTRE AU CANADA

La CSN remet en question la fermeture du chantier de la George T. Davie de Lauzon

QUEBEC, (PC) — La Confédération des Syndicats nationaux CSN, dans un mémoire d'une douzaine de pages expédié au ministre canadien Jean Marchand et au premier ministre intérimaire du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, remet en question la fermeture du chantier maritime de la George T. Davie de Lauzon, à une dizaine de milles au sud de Québec.

La CSN demande aux autorités provinciales et fédérale de "faire le minimum" en vue de venir en aide aux travailleurs mis à pied par suite de cette décision des dirigeants de la compagnie Davie Shipbuilding propriétaire du "petit chantier".

Les auteurs du mémoire ont repris plusieurs suggestions déjà formulées aux deux gouvernements mais énumèrent aussi d'autres moyens d'aider les ouvriers, quelques centaines, chômeurs depuis le mois de juin, date de la fermeture.

Près d'un millier d'hommes étaient à l'emploi de la George T. Davie quand celle-ci ferma son chantier.

L'affaire devait dégénérer en "cheval de bataille" lors de la dernière campagne électorale canadienne précédent le scrutin du 25 juin dernier.

Depuis les élections, les discussions entourant la fermeture du chantier ont été moins fréquentes et depuis plusieurs semaines, c'est le mutisme complet.

La CSN a brisé ce silence, hier, et elle doit rendre public le texte du mémoire, ce matin, au cours d'une conférence de presse.

Solutions

Après l'annonce de la fermeture du chantier, au printemps dernier, quelques solutions ont été avancées par les deux gouvernements, mais aucune d'elles n'a eu de répercussions. Ni le gouvernement du Québec ni celui d'Ottawa n'ont voulu prendre sur eux la responsabilité de rouvrir le chantier.

Quant à la compagnie mère, la Davie Shipbuilding, elle était prête à remettre le chantier de GTD en opérations, mais à condition que les intéressés, l'un des deux ou les deux gouvernements, y mettent le prix.

Le gouvernement central a même fait acheminer deux navires à proximité de Lauzon en vue d'y faire effectuer des réparations et redonner du travail aux ouvriers. Le New Liskeard est demeuré ancré pendant plus d'un mois près du chantier mais il n'a jamais été touché par les ouvriers de la GTD. Il a finalement pris le large . . . en laissant le chantier maritime fermé et des centaines d'ouvriers en chômage.

M. Jean Marchand, ex-ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, avait alors expliqué que le prix de réfection du New Liskeard "quelque $450,000" représentait un déboursé trop élevé et que le Conseil du Trésor fédéral ne consentait pas à défrayer un tel coût "pour prolonger la vie de la GTD de quelques semaines seulement".

Le gouvernement provincial se disait disposé, de son côté, à confier la réparation et la construction de quelques navires, dont deux traversiers, aux ouvriers de la GTD, mais Québec réclamait l'exécution des travaux sur les lieux mêmes du petit chantier.

Devant les tergiversations de part et d'autre, les ouvriers mis à pied, appuyés par la CSN à laquelle ils sont affiliés, ont alors organisé toutes sortes de manifestations en vue d'empêcher la fermeture du chantier qui avait été le gagne-pain de la majorité des travailleurs de Lauzon pendant environ un demi-siècle.

Mémoire-CSN

La CSN, en rouvrant le dossier de GTD, veut faire sien le leitmotiv utilisé par le premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau au cours de la dernière campagne électorale "l'établissement d'une société juste au Canada".

Le mémoire a été adressé aux ministres Marchand et Bertrand avec la mention "personnel" parce que la CSN veut être bien assurée qu'ils en prendront connaissance.

La CSN rappelle d'ailleurs les propos et les qualificatifs qu'ont déjà tenus MM. Marchand et Bertrand relativement à cette affaire.

M. Marchand avait qualifié "d'inhumaine" la fermeture du chantier de GTD et M. Bertrand avait soutenu qu'il s'agissait de "la pire écoeuranterie du siècle".

La CSN garde encore espoir de voir le sort des ex-employés de la GTD amélioré par une action concertée des deux gouvernements.

Heintzman — Electrohome — Hammond
Pianos et orgues neufs ou usagés
"Vous obtiendrez entière satisfaction chez
HEINTZMAN
Centre d'Achats Rockland — 739-3617
L'Acadie & Métropolitain, Ville Mont-Royal

AUX PRIX DU GROS
TROUSSEAUX DE MARIEES, VETEMENTS, LAYETTES DE BEBES, LINGERIE DE MAISON, DRAPERIES, COUVRE-PIEDS, etc.
LEON COUREY & CIE
MARCHANDISES SECHES EN GROS
COIN ST-LAURENT
1 EST, RUE SAINT-PAUL

Robert Cliche restera chef du NPD au Québec au moins jusqu'à juillet

QUEBEC (PC) — M. Robert Cliche, chef de l'aile québécoise du Nouveau Parti démocratique, a déclaré hier qu'il conserverait ce poste au moins jusqu'à juillet prochain.

M. Cliche, qui a été défait le 25 juin dernier comme candidat aux élections fédérales, avait déjà déclaré qu'il quitterait peut-être son poste à l'automne.

Toutefois, au cours d'une conversation téléphonique depuis Saint-Joseph-de-Beauce, M. Cliche a expliqué que le parti l'avait prié d'ajourner sa décision.

Les dirigeants du parti, a-t-il précisé, ne sont pas prêts à tenir un congrès pour la direction provinciale, surtout quand le congrès pour la direction nationale doit avoir lieu à Ottawa à la fin de 1969.

Quelle que soit sa décision finale, M. Cliche entend demeurer membre actif du NPD et assister au congrès qui désignera un successeur à M. T. C. Douglas.

M. Cliche, qui a été défait par M. Eric Kierans, a attribué son échec à la Trudeaumanie, ajoutant que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau était "le nouveau Duplessis".

Les accusations de M. Trudeau selon lesquelles la France a envoyé un "agent plus ou moins secret" faire de l'agitation au Manitoba, sont "une farce immense", a affirmé M. Cliche.

"C'est la renaissance de Duplessis, a déclaré M. Cliche. Duplessis utilisait ces tactiques. Je ne crois pas que la France fasse de l'espionnage dans ses relations avec les Canadiens français, je ne crois pas que la France veuille détriure l'unité du Canada".

Selon M. Cliche, les infractions au code diplomatique dans les relations franco-québécoises dépendent sans doute de l'inexpérience du Québec en matière de relations internationales.

Choisissez votre voyage
CROISIERES aux ANTILLES
Départ de New York tous les samedis
Les prix sont en dollars canadiens
6 JOURS — BERMUDES $185
6 JOURS — NASSAU $185
7 jr-BERMUDES, NASSAU $189
7 JOURS — NASSAU $210
10 JOURS — ANTILLES $289
Sur l'OCEANIC
DEPART TOUS LES SAMEDIS
7 JOURS — NASSAU $210
INFORMEZ-VOUS DES MAINTENANT POUR VOTRE CROISIERE DE NOEL
BON CHOIX DE CABINES DISPONIBLES A PRIX MINIMUM
CLUB MEDITERRANEE 2 semaines $503.
MEXIQUE 2 semaines $499.
MIAMI BEACH 1 semaine $239.
GUADELOUPE 1 semaine $289.70
PARIS 3 semaines $331.
HAWAII 10 jours $507.
CONSULTEZ VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE
ALFRED GAGLIARDI — 6900, RUE SAINT-DENIS (près Bélanger) 271-6900
MONDIAL AVIOMAR — 445 OUEST, RUE JEAN-TALON (suite 105) 274-7595
Les deux bureaux sont ouverts de 9 a.m. à 9 p.m. du lundi au samedi.

ça nettoie en soda
Economisez jusqu'à $3 sur $4 sur le savon ! Dans votre lessive, ajoutez à l'eau un peu de soda à laver ARM & HAMMER, et vous utilisez la moitié moins de savon qu'à l'ordinaire. Le soda à laver ARM & HAMMER multiplie la puissance nettoyante de l'eau. Et ça nettoie en soda !
le soda à laver Arm & Hammer deux formats: 1 livre et 3 livres 7 onces

L'Ottawa, première unité navale canadienne à avoir un équipage en majorité francophone

HALIFAX (PC) — Le destroyer Ottawa est la première unité navale canadienne à avoir un équipage en majorité francophone. Le vice-amiral J. C. O'Brien, chef du commandement maritime canadien, a déclaré que près de 95 p.c. des membres du nouvel équipage se trouvent déjà à bord de l'unité, ancrée à Halifax.

M. Cadieux, ministre de la Défense, avait annoncé en avril dernier que le gouvernement se proposait d'accroitre le nombre d'unités à prédominance francophone.

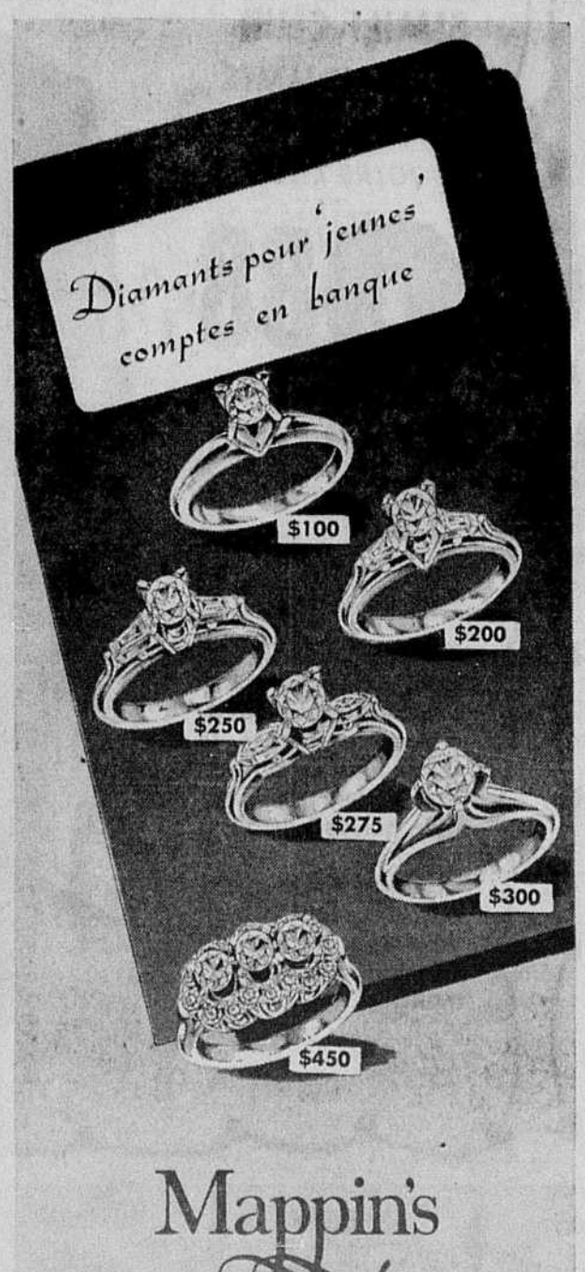
L'Ottawa, sous les ordres de son nouveau commandant, le cmdr Pierre-E. Simard, disposera d'un équipage principalement bilingue de 11 officiers et de 198 hommes. Dix p.c. sont anglophones et cela uniquement pour leur donner l'occasion d'apprendre le français. De nouveaux équipages assureront la relève tous les 16 mois.

Le français sera la langue courante à bord, mais l'anglais sera utilisé pour communiquer avec d'autres unités et les bases côtières.

Les marins francophones pouvaient suivre leur entrainement en langue française, mais jusqu'à présent toutes les unités en mer étaient anglophones.


Les dessous sont enjolivés grâce à "LACE LIGHTS" de WARNER'S®
"Lace Lights" est un ensemble élasticisé à coloris frais et gai, qui permet à toutes les femmes de se sentir unique et spéciale.
Soutien-gorge de dentelle à ravissant bonnet renforcé, avec larges échancrures sous les aisselles pour plus de confort. $7.50
Gaine-culotte, ornée de fine dentelle avec panneau abdominal pour un meilleur soutien. P, M, G. Blanc, bleu et rose. $13.50
Commandes postales et téléphoniques
6688, rue SAINT-HUBERT
Tél. 276-9705
PLAZA SAINT-HUBERT membre recommandé
CHEZ Lilianne
8 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR Lili CORSET Inc.
Veuillez me faire parvenir les ravissants dessous de Warners.
Modèle : ..... Grandeur : ..... Couleur : .....
Nom .....
Adresse ..... Tél. .....
Ville .....
COLIS POSTAL P.S.L. PLUS TAXE FR 19/9/68

EPAIS — SUPERBE
VELOURS ANTIQUE COUPE PRESSE
Largeur 54 pouces. Depuis $6.50 verge. Ordinairement $21.50
Grand choix de tissus à DRAPERIES, à REMBOURRAGE depuis $3.50 verge
EN EXCLUSIVITE : TAPISSERIE MURALE $17.50 Ordinairement $35.00
Reproduction des grands maitres $5.50 Ordinairement $11.00
VERIFIEZ NOS PRIX ET QUALITES AVANT D'ACHETER, VOUS NE POURREZ TROUVER MEILLEURE OFFRE AILLEURS
Deux adresses pour vous servir
GRAND PRIX COLLECTION OF FABRICS
Mezzanine, salle 11, Hôtel Sheraton Mont-Royal 845-8513
4721, rue Van Horne, porte 5 (près rue Victoria) 739-0336



Mappin's
1,000 OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE ET PLACE VILLE-MARIE

Gulbransen
TOUT NOUVEAU — UNE MERVEILLE
IL N'EST PLUS DOUCE MUSIQUE que les harmonies qu'on tire du nouveau "PACEMAKER" Gulbransen

LA SONORITE D'UN ORGUE VERITABLE !
Essayez le remarquable nouveau Pacemaker et admirez le son magnifique que vous recherchiez. Vous serez enthousiasmé de la gamme de sons comparables à ceux d'un orgue à tuyaux et de l'incomparable tonalité Gulbransen.
Le clavier comporte 44 notes avec un registre de 7 octaves complets. Un dispositif spécial vous permet de produire des harmonies complexes comparables à celles d'un grand orgue. Ce merveilleux instrument compact peut s'obtenir avec un fini noyer, acajou, érable ou cerisier.
Venez entendre ce nouveau Gulbransen ... la voix de la qualité.

LE PIANO AVEC UN SECRET !
Il ressemble à un piano. Et pour cause ! C'est un piano, et tout un piano ! Un piano avec la qualité Gulbransen. Mais ce n'est pas tout ! Il renferme un secret ... un petit quelque chose d'extra qu'on appelle "Select-a-Rhythm". Quand vous le désirez, vous tournez le cadran, vous continuez à jouer et quelque chose de magique se produit. Vous avez un accompagnateur. Vous n'avez jamais rien entendu de pareil. Et vous n'en entendrez jamais tant que vous ne viendrez pas essayer le piano Gulbransen ! Chez Galipeau Musique Inc.
ORGUE PREMIERE AVEC SELECTEUR DE RYTHME

Ne soyez plus un mordu de la télé ! Jouez plutôt d'un instrument de musique qui vous enchantera, l'orgue Gulbransen avec le nouveau sélecteur de rythme. Vous pressez le bouton "Select-a-Rhythm" et vous pouvez suivre la cadence de 18 rythmes différents et reproduire 10 jeux d'instruments. Alors, maestro, c'est ce soir que vous devenez un virtuose.
LES APPAREILS DE MUSIQUE LES PLUS REVOLUTIONNAIRES

Si vous êtes de ceux qui sentent le besoin, à la sortie du bureau, de se retremper dans une atmosphère familiale faite de détente et d'harmonie, vous êtes fait pour bien vous entendre avec Gulbransen qui fabrique les appareils les plus révolutionnaires au monde. Que vous choisissiez un orgue ou un piano, c'est si facile avec Gulbransen de faire de la bonne musique, que toute la famille voudra démontrer ses talents.
FAITES DES PROGRES EN MUSIQUE !

Le nouveau "Instant Play-Back" de l'orgue "Premiere" vous permet, par la simple pression d'un bouton, de vous réentendre immédiatement après et des dizaines de fois encore si vous le désirez. Vous pouvez ainsi noter vos progrès. Ou encore, vous pouvez vous accompagner vous-même. Vous découvrirez ainsi tous les charmes de la musique chez soi. Essayez cet instrument, entendez-le dès aujourd'hui. Transportez votre leçon de musique dans votre poche.
Tout pour vous servir chez
Galipeau Musique INC.
1480 est, rue FLEURY, Montréal, P. Qué. — 387-2568

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.	Ch. Net
Abitibi	1600	8⅛	8¼	8½	
Abitibi Pr	—	55½	55½	—	
Alcan	2375	27⅞	27⅞	27¾	
Alcan 4¼	213	33	33	33	
Algoma	1000	20¼	20⅛	20¼	
Al 4½ p.c. Pr	—	38	38	—	
Anglo CP	400	5¼	5¼	5¼	
Ang CP 4½	—	15½	15½	—	
ArgC Pr	200	11⅜	11⅜	11⅜	
Asbestos	200	21¾	21¾	21¾	
Atl Sug	200	6¼	6¼	6¼	
Bq CN	595	11⅞	11¾	11¾	
Bq d'Epargne	—	11⅜	11⅜	—	
Bq Imp-C	600	19	19	19	
Bq de Mont	9100	14⅝	14¼	14⅜	
Bq N-E	500	20¾	20¾	20¾	
Bq Provinciale	400	9¼	9⅛	9¼	
Bq Royale	4582	21⅜	21⅜	21½	
Bq Tor-D	200	18⅛	18⅛	18⅜	
Bell Phone	1013	46¾	46½	46¾	
Bowater Pap	—	6¾	6⅝	—	
Brazil	600	21	20⅞	21	
BA OIL	250	46	46	46	
BC Forest	—	21½	21	—	
BC Phone	200	60½	60½	60½	
BC Ph 6.80	—	26½	26½	—	
Brinco	5700	440	430	435	
Bruck (B)	—	15	15	—	
CAE	¼?¼?	9¾	9½	9¾	
Cal Pow	500	25	25	25	
Cal P 5 p.c. Pr	125	25¼	25¼	25¼	
Can Cem	50	33½	33½	33½	
CP Mortgage	—	12	12	—	
C Steam	1425	29½	29½	29½	
C Bre	5470	9¾	9½	9¾	
C B Alum	—	18¾	18¾	—	
C Chem	—	305	305	—	
CPI ts	4970	495	480	480	
CIL	245	13⅛	13⅛	13⅛	
CI Po	618	27¾	27¼	27¾	
CI Po	—	15¾	15¾	—	
C Interurban	10300	9⅛	9	9⅛	
C Marconi	100	7⅞	7⅞	7⅞	
CP	1430	66½	66¼	66¼	
CP 3 pr	—	9⅞	9⅞	—	
CPI pr	2205	27¾	26⅞	27¾	
D Tire A	100	56	56	56	
C Vickers	—	15½	15⅛	—	
Canron	730	19⅛	19	19⅛	
Canron pr	—	85½	85½	—	
Central D	200	15⅜	15⅜	15⅜	
Chemcell	970	10⅜	10⅜	10⅜	
Col Cell	—	400	400	—	
Col Cell pr	—	11	10¾	—	
Cominco	2040	30	29⅜	29⅞	
C Bath	3860	19½	19	194	
C Bath Pr	—	21	21	—	
C Bath ts	800	425	415	425	
C Text	1850	19	18	18	
Corby A	400	32½	32½	32½	
Coronation	—	195	195	—	
Corpex	—	350	350	—	
Couvrette	—	7⅝	7½	—	
Crain RL	—	16	15¾	—	
C Zell A	—	17	17	—	
Crush I	108	20½	20½	20½	
Denault A	100	15¾	15¾	15¾	
Denison	—	7 4¼	74	—	
Dist Seag	1000	49	48⅞	49	
D Bridge	200	15¾	15¾	15¾	
D Coal Pr	—	13½	13½	—	
D Corset	2200	11	11	11	
Do Fasco	500	20¾	20½	20¾	
D Glass Pr	—	16	16	—	
D Stores	200	18½	18½	18½	
Domtar	665	12⅛	12	12⅛	
D Text	700	15⅜	15⅛	15⅛	
Donohue Pr	20	19	19	19	
Du Pont	—	34¾	34½	—	
Dupuis	600	6¾	6¾	6¾	
Enamel	200	435	435	435	
Falcon	150	94	94	94	
Famous Play	—	60¼	60¼	—	
Fin Collection	—	21½	21	—	
Fraser	650	17½	17¼	17½	
Fr Pete	5150	820	815	820	
Fulcrum I	2000	5½	5½	5½	
Fulcrum Pr	100	8¾	8¾	8¾	
Glengair	3700	295	290	290	
GB Can I	250	17	17	17	
GL Paper	—	18¾	18¾	—	
Hdy Andy	—	10¾	10¾	—	
Hawk Sidd	700	415	415	415	
Hollinger	—	33¼	33	—	
Home (A)	300	26	26	26	
Horne Pf	500	395	395	395	
Hud Bay	440	60	59	60	
Husky Oil	650	25¼	25¼	25¼	
Imp Oil	600	81¼	80¾	81	
Imp Tb	400	15¾	15¾	15¾	
Ind Acp	200	26½	26⅛	26½	
IAC w	—	10½	10¼	—	
Inglis	—	9⅜	8⅜	—	
I Nickel	4641	39⅞	39⅝	39¾	
I Util	1520	50¼	50¼	50¼	
I Util A	1400	51	50¼	51	
Inter PL	1670	23	22¾	22⅞	
Invest Gr	1675	10⅛	10	10⅛	
Jamaica	5000	75	75	75	
Labatt	200	19⅜	19¾	19⅜	
Lamtgne A	1800	495	490	495	
Lau Sec	—	11½	11½	—	
Lau F	1315	6¾	6½	6¾	
Levy	—	30½	30	—	
Loblaw A	800	9⅝	9⅝	9⅝	
Loblaw B	100	9⅝	9⅝	9⅝	
Loeb M	1100	13	12⅞	12⅞	
MacKim	—	8	8	—	
MacLaren B	100	17½	17½	17½	
MacMillan	2950	25¼	25	25⅛	
Marit El	—	26½	26½	—	
Marit Tl	538	18¾	18¾	18¾	
Massey F	900	17⅛	17	17	
Melchers	—	9¾	9⅝	—	
Mt Stores	25	50	50	50	
MPG Iv	800	5	5	5	
Miron	150	5	5	5	
Molson A	600	27⅜	27¼	27¼	
Molson B	7850	27¾	27¾	27¾	
Mtl Trust	650	14½	14½	14½	
Mre Crp	1820	27¾	17½	27⅝	
Morse RA	—	19	18¾	—	
Nat Sea	2200	6½	6¼	6½	
NB Tel	453	13½	13⅜	13½	
NFLD Lgt	—	8⅝	8¼	—	
Noranda	2275	54⅛	53¾	54⅛	
North C Gas	950	16¼	16⅛	16⅛	
NS Light	900	8	8	8	
Osahawa (A)	1000	40	40	40	
Petrofina	500	18¾	18¾	18¾	
Pac Pete	500	24⅞	24⅞	24⅞	
Phillips C	100	9	9	9	
Pow Corp	1000	11⅛	10⅞	11	
Pow C 5 p.c.	575	12¾	12⅝	12¾	
Price	2858	12⅛	11⅞	12⅛	
QN Gas	664	14¼	14	14¼	
Radio Eng	3870	41¼	40	40¾	
Reitman's	600	12⅛	12⅛	12⅛	
Reitman's "A"	1000	9¾	9¾	9¾	
Rio Algom	200	33¾	33¾	33¾	
Rolland (A)	—	7⅞	7⅞	—	
Ronalds F	—	15¾	15¾	—	
Rothmans	—	25¾	25	—	
Royal Trust	125	21⅜	21⅜	21⅜	
S-L Cem A	500	23⅜	23¼	23⅜	
Salada F	—	13¾	13	—	
Scott Lab	100	29	29	29	
Shell Can	519	31¼	31	31¼	
Shell I Pr	—	32¾	32¾	—	
Shell I	100	15¾	15¾	15¾	
Shop Save	—	18⅝	18¼	—	
Simpsons	100	38	38	38	
Simp Sears	200	34	34	34	
Sogemines	100	16⅞	16⅞	16⅞	
Southam	—	51	50	—	
Steel Can	5410	24½	24¼	24½	
Steinbg A	525	17	16⅞	17	
Texaco Can	600	32	32	32	
T Grp A	150	12⅛	12⅛	12⅛	
Tr-C PL	300	36⅜	36½	36½	
Tr-C PL Pr	50	44⅜	44⅜	44⅜	
Tr-C PL w	—	13	13	—	
Tr Mt PL	375	13¾	13¾	13¾	
Triad Oil	1350	370	360	365	
Trizec	200	205	205	205	
UAP Inc	—	25½	25½	—	
Un Carbide	—	20¾	20¼	—	
Un Corp B	100	16	16	16	
U Westburne	1000	10⅛	10⅛	10⅛	
Velcro	1803	5½	50	51½	
Versafood A	—	18	18	—	
Wajax	475	31	30⅛	31	
Walk GW	1230	40	39¾	39⅞	
Warnock	—	12	12	—	
W Knapp	—	30	28	—	
Weldwood	250	19⅛	19	19⅛	
WCoast Tr	200	28¼	28¼	28¼	
W Pac Pd	300	5	5	5	
Weston	340	19¾	19¾	19¾	
Zeller's	1200	16	16	16	

Bourse canadienne

Africana	6000	70	69	69
Agassiz	25100	88	85	88
Ajax	1000	12	12	12
Ameramium	—	3	3	—
Am Metro	300	375	375	375
Anglo S	600	11¼	11¼	11¼
Arno	—	4	4	—
Bak Talc	66400	70	62	69
Band O	—	12	12	—
Barvallee	2000	18	18	18
Bateman	9500	9½	8½	9
Beauce P	4000	9	9	9
Beld Crt	100	9	9	9
Beth Cper	—	12⅜	12⅜	—
Bl Bon	15550	360	340	360
Br Presto	—	9	9	—
Brunswck	200	690	690	690
Burnt H	—	87	82	—
C Arena	150	325	325	325
C Security A	—	290	290	—
Canadare	1500	43	42	43
Cannon Mines	3500	32	31	31
Capital Bldg	—	57⅜	57⅜	—
Carbec	4000	30	29	30
Chemalloy	7200	570	540	540
Chib Copper	1500	7	7	7
Chipman	3500	6	6	6
Comm H M	3900	5¾	5¼	5½
Commodore	1800	9	8⅞	9
Commodore w	200	585	585	585
Cominga	—	4½	4½	—
C Canorama	500	15	15	15
C Dolsan	—	35	35	43
C Manitoba	2500	43	40	43
C Mogador	—	13½	13½	—
C New Pac	3900	155	145	145
C Pershert	6300	95	88	95
C Propriet	2000	39	39	39
C Virginia	5000	120	115	118
Corgemines	—	44	43	—
Crawford Ont	1200	350	335	350
Cr MG A	—	200	200	—
Cr S-L A	—	250	250	—
Credo	1000	31	31	31
Crusade	—	24	24	—
Caering Ex	500	7½	7½	7½
Dauphin	2400	22	21	22
Delta Elect	—	340	340	—
Devil's Elbow	3000	29½	27	29½
Dom Exp	21000	54	58	54
Dom Lease	2000	23	23	23
Domca	100	13	13	13
Dumont	2000	16½	16	16½
Duvan	—	11½	11½	—
Eagle Gold	2100	535	530	530
Fab Met	—	6	6	—
Fano	—	12	11	—
Fidelity	1500	37	37	37
Flint Rock	2000	11	11	11
Fox Lake	1000	6½	6½	6½
Futurity	500	35	35	35
Glen Lake	2200	245	245	245
Grt W Min	6000	52	50	51
Grissol	1000	7⅛	7⅛	7⅛
Guard Mines	4500	67	67	67
Imbrex	—	15½	15⅜	—
Inland	—	5¼	5¼	—
Inspiratn	500	150	150	150
Int Atlas	2500	26	25	26
James Bay	62500	134	123	124
Kiena	—	120	120	—
Kodiac Pet	1500	83	78	83
Kontiki	—	6	6	—
L Leclerc A	—	10	10	—
Lambt A	—	18¼	18¼	—
Lingside	500	5	5	5
Louanna G	45500	24	22	22
Magnetics Int	—	380	370	—
Matachean	—	65	55	—
Menorah Mines	—	14	14	—
Midepsa	—	230	230	—
Miro Mines	2500	19	18	18
Istango	15600	27	25	25
Molyb	28500	225	200	225
Mt Pleast	2500	13	12	12
N Formaq	3500	8½	84	8½
N Glacier	—	16	16	—
NW MT Cstg	2600	46	44	44
NA Rare M	24500	60	56	58
NW Cnisk	—	12	11	—
Opem Ex	1500	30	29	29
Patino	500	35	34½	34½
Pat Silver	15500	30	29	30
Paudash	2000	4½	4½	4½
Peace Riv	—	500	500	—
Penbeec	6000	7	6	6
Peso S	1300	375	350	375
Phoenix O	2300	625	620	620
Pitt Gold	—	5	5	—
P C-2 Pr	—	16¼	16¼	—
Prime Ptsh	2000	6½	6	6
Que Chib	17500	70	68	69
Que Cobalt	4000	185	185	185
Que Explo	—	14	14	—
Rancheria	—	31	30	—
Ranger O	100	630	630	630
Rouyn Ex	1000	10	8½	10
RA Pete "B"	—	81	76	—
Rusty L	500	6½	6½	6½
St-L Colum	150	235	235	235
St-L Div Lds	—	95	95	—
St Lucie Ex	1500	12½	11½	11½
Sapawe	2000	9	9	9
Seaway H	—	20¾	20¾	—
Select Fin	100	325	325	325
Shawining Mng	—	22	21½	—
Silver Reg	10500	75	73	75
Silver Sum	500	12½	12½	12½
Silver T	1000	75	75	75
Soca	200	115	115	115
S Dufault	2500	17	17	17
Spartan Air	24200	125	110	115
Std Gold	—	12	12	—
Subeo	1800	185	180	185
Superpack	—	18¼	18¼	—
Surlaga	400	130	130	130
Tache	1000	7	7	7
Tazin	500	7	7	7
Titan	1500	11	10½	11
Torcon EX	—	17	17	—
Tor&LI	500	360	350	360
TrC Freeze	200	225	225	225
Trsterre	500	16½	16½	16½
Un Obalski	8000	130	127	127
Val-Mor	465	12½	12⅜	12½
V Der Hout	5400	5¾	5¼	5½
West Hill	—	28½	28	—
West Tin	3000	8	8	8
Wisconsin	12500	36	35	36

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3.00	Ch. Net
Abbot L 1	28	61¾	60⅜	61¾	+1⅛
Abex C 1.60	115	40	39¾	40	
Addres 1.40	96	86⅜	85¾	86⅜	+ ⅜
Admirl	51	20½	20	20½	+ ⅜
AirRed 1.50	187	30⅜	30⅛	30⅜	+ ⅜
Alcan Al 1	228	26⅛	25⅝	25⅞	+ ⅜
AllegC .10e	269	18⅝	17⅜	18½	+ ⅞
AllegL 2.40	51	50¼	49½	49⅞	— ⅛
Alld C 1.90	236	36¼	35¾	36¼	
Alld Su .60	127	21	20⅝	20¾	+ ⅛
AllisChal .50	131	26¾	26¼	26⅝	+ ⅜
Alcoa 1.80	42	71½	70¼	70¼	
AmCan 2.20	273	49	47¾	48⅞	+ ⅞
ACyan 1.25	284	30⅞	30	30⅛	— ½
AmEIP 1.52	97	38⅝	38⅛	38⅜	— ¾
AHome 1.30	109	59⅜	58⅛	59	+ ⅞
AHosp .22	86	31½	31⅛	31⅜	+ ⅛
AmFdy .90	789	23⅛	22⅝	22⅞	+ ½
AMet 1.90	86	46¼	43⅝	45⅛	+1½
AmMot	180	12½	12¼	12⅜	— ⅛
APhot .06e	360	17¼	16⅜	16¾	+ ⅜
Am Std 1	90	41⅞	40¾	41⅞	+ ¼
AT T 2.40	796	52½	52	52	— ⅛
AmTob 1.90	116	34⅜	33¾	34¼	
AmZinc	7	25	24⅞	25	+ ⅛
Ampex Cp	179	35	34½	34⅝	
Aacond 2.50	150	49	48¼	48½	+ ¼
AnkenC	101	14	13⅝	14	+ ⅝
Arlans .20	75	29⅛	28½	28½	— ½
Armco 3	52	51⅞	51½	51¾	+ ⅜
Armor 1.60	132	48	47½	48	+1
ArmC 1.40a	148	75⅝	74½	75	
ArmRub 1.60	18	55⅜	54¾	55	+ ¾
Atchisn 1.60	86	33⅝	33	33½	+ ¼
AtlRich 1.80	237	106½	104	105	—1
Avon 1.60	73	134	130	132⅛	+3⅛
Babck 1.36	194	36½	35⅝	36⅛	— ¾
Baxtr .18	93	45¼	43¾	44⅝	+2
Beckmn .50	22	46	45½	45½	— ½
BeechAir .75	13	41⅜	40½	41⅜	+ ⅛
BellH .60	36	69½	68¼	68¼	— ⅜
Bndix 1.40	47	46¼	45⅜	45⅝	+ ⅜
BenF 1.60	296	48	47⅛	47½	+1
BethSt 1.60	231	29⅝	29⅜	29⅝	
BlackD 1.05	15	59⅝	59½	59⅞	+ ⅜
BlissL 1	2	29	29	29	
Boing 1.20	270	55⅝	54¼	54½	—1
Bordn 1.20	219	29¾	29	29½	— ⅛
Borg 1.25	63	33	32⅝	33	+ ⅛
BristMy 1.20	122	74½	73½	73⅞	— ⅜
Brown .15p	8	16	15⅞	16	
Brunswk	321	18⅜	18	18⅛	— ⅛
Bucy 1.20	33	26⅜	25¾	26	— ⅛
Budd .80	186	31⅛	29⅝	30	+ ½
Bulova .80b	34	35½	35⅛	35⅜	+ ¼
Burlin 1.40	54	45⅛	44⅛	45⅛	+ ¾
Burndy .60	27	28¾	27¾	27¾	— ½
Burrghs 1	47	227⅞	224⅝	226¼	—1¼
CmpSoup 1	77	29⅞	29⅛	29¼	— ½
CPR 3	30	67	65	66⅛	+2½
Cantn .80	31	26⅜	25½	25½	—1½
Carrier 1	189	76¼	75¾	76	+ ⅜
CartW .40a	66	15	14½	14⅞	+ ⅛
Case JI	190	18⅝	18⅛	18⅞	+ ⅜
CatTr 1.20	159	43⅞	42½	43⅛	— ¾
Celanese 2	101	69¾	67⅞	69⅜	+2
Ches Oh 4	25	70½	70⅛	70½	
Chi RI Pc	2	25¼	25	25¼	+ ⅛
ChocFN .60	66	18⅝	18⅜	18½	— ⅛
ChrisCrft 1a	94	38¾	37⅜	37⅝	+ ⅛
Chryslr 2	1503	69¾	68¼	69⅛	— ⅜
CitFn 1.80	131	44	43¼	43⅝	
CitiesSv 2	120	59⅛	58⅜	59	+ ¼
Ciuett P .80	11	38	37¼	37¼	— ¾
CocaCol 1.20	112	75	74½	74⅝	+1⅛
ColgPal 1.10	110	50½	49⅞	50¼	+ ⅛
Coll Alk 1.20	22	40⅞	40½	40⅞	+ ½
CollinR .80	74	64½	62½	62⅞	+ ⅛
CBS 1.40b	228	52⅜	51½	51¾	— ⅛
ColuGas 1.52	36	30⅛	29¾	29¾	— ⅛
CSolv .70e	16	28⅞	28½	28½	— ⅛
ComEd 2.20	43	47⅞	47¼	47¼	— ⅜
COilRef .60	237	26⅜	25⅝	25⅞	+ ¼
Cngleum .80	18	34⅝	34½	34⅝	
ConEds 1.80	182	33⅝	33⅜	33⅜	+ ⅛
CFds 1.50	42	65¾	64⅝	65¾	+ ¾
ContCan 2	82	55¼	54½	55	+ ¾
ContOil 2.80	132	70	68⅞	68⅞	—1¼
CnrData	364	130¾	128	129¾	
CornP 1.70	171	43⅛	42⅛	43	+1⅛
Crane 1.60	11	51⅜	51	51⅜	+ ⅝
Cr Zell 2.20	49	53⅞	52½	53¾	+1⅜
CrucSt 1.20	121	43⅜	42¾	42¾	— ¼
Curtiss Wr 1	74	26¼	25⅝	25⅞	
DanR 1.20	11	23¼	23	23¼	+ ⅜
Deere 2	38	52	51⅝	51⅞	+ ¼
DiamS 1.40	151	33⅜	32⅞	33	
DowC 2.40	97	83	82⅛	82⅛	+ ⅜
Dresln 1.40	54	37⅜	36¾	37⅛	
duPon 3.75e	181	167	163⅜	166½	+4½
DuqLt 1.66	32	29⅞	29½	29¾	— ⅛
EastAir .50	992	31⅛	29½	31	+1⅝
EastK .88	213	79¼	78⅝	79	+ ¼
Elect As	300	22¾	21⅜	22¾	+1⅝
ElPasNG 1	168	19⅛	18¾	19	
EmerE 1.68	7	99½	99	99	
ESB 1.20	18	27	26½	26½	
EthylCp .60	47	32⅝	32½	32½	— ⅛
Evershp	106	18⅜	17⅝	18	— ⅛
ExCel 1.20	108	35⅛	34½	34¾	— ⅞
Fairch .50g	206	79½	77⅝	79¼	— ⅞
Fed Pac El	55	26¾	26¼	26¼	
F Pac pf1.26	18	26⅜	26	26	
Firest 1.50	150	59½	58⅞	59⅜	+ ⅛
FChrt 1.24f	65	40⅝	40¼	40⅜	— ⅛
Flintkote 1	405	34⅞	34½	34⅝	
Ford 2.40	344	53⅞	53½	53¾	+ ⅛
Frueh 1.70	165	35	34⅝	34⅞	
GAF .40	260	26⅛	25⅝	26⅛	+ ⅛
Gen Dyn 1	251	45¾	44¾	45⅜	+ ⅜
GenEle 2.60	219	88¾	86⅝	87⅛	—1⅝
GFds 2.40	85	85	83¼	85	+1⅛
GMC 2.80e	283	84⅜	83⅝	83⅝	— ⅛
GPubU 1.56	49	27⅞	27⅝	27¾	— ⅛
G TelEl 1.48	355	40⅞	40⅜	40¾	+ ⅜
GTire 1	151	30¾	30⅛	30¾	+ ⅜
Gillette 1.20	95	56⅜	55⅝	56⅜	+1
Goodrh 1.72	163	41¾	41	41½	— ⅛
Gdyr 1.50	88	60⅜	59½	60	— ⅛
Grace 1.50	171	43½	43	43½	+ ½
GrndU .60b	45	25⅝	25⅛	25⅜	
GtAHol 1.40	1616	68¾	65	68⅜	+ 4⅞
Gt AP 1.30a	55	31⅞	31⅛	31¾	— ⅛
G W Fin	192	29¾	29⅛	29⅝	+ ¾
Greyhnd 1	240	24	23½	24	+ ⅞
GulfO 3	225	82¼	82	82	
GulfWI .30b	835	44⅜	42¾	44⅜	+2⅝
Gulton	81	36¾	36¼	36½	+ ⅛
HarrisInt 1	42	63	61½	63	+1⅝
Heinz 1.50	26	65¾	65¾	65⅞	
Helene Curt	60	18¾	18⅛	18½	+ ⅜
Hmstk .80	18	73¼	72½	73⅛	+ ¼
Honywl 1.10	96	123	120¾	122	+1½
HFC 1.10	205	45¼	44⅞	45⅛	+ ⅛
HouseFin wI	14	44¾	44⅜	44¾	+ ⅛
Howmet .70	272	36¼	34¾	35¾	— ⅞
IllCent 1.50	37	69⅞	69½	69⅞	+ ⅜
INA 1.40	1320	43⅞	41¾	42¼	+1⅛
IngRand 2	45	46¼	46	46⅛	
InlandSt 2	144	36½	36¼	36⅜	+ ⅛
IBM 2.60	79	337½	334¾	335	—3¾
IntFF .36b	72	50⅞	50¼	50⅝	— ⅛
IntHar 1.80	112	34⅜	33⅞	34	
IntMiner .50	89	20½	20⅛	20⅜	+ ¼
IPap 1.35	268	34⅛	33⅝	34	
IntT&T .85	272	54¾	54	54⅜	+ ⅜
Ipco .24	10	27¾	27⅛	27½	— ⅜
ITEC .55	15	34¼	34¼	54¼	+ ½
JnMan 2.20	87	76⅞	75½	76	+1½
JohnJ .60a	2	89¼	89⅛	89⅛	+ ⅛
JonesL 2.70	37	63⅜	63	63½	+ ¼
Joy 1.40	33	31	30⅝	30¾	— ⅛
KaiserAl 1	81	37⅞	37	37⅞	+ ⅜
KaysRo .60	56	34⅛	33⅝	34	+ ⅜
Kellogg 1.40	30	42¾	42¼	42¼	
Kendall 1.10	3	55⅞	55⅞	55⅞	— ½
Kennec 2	145	40	39½	39¾	— ¼
KerrM 1.50	72	121	120⅜	120½	
KimbC 2.20	100	65⅜	64⅝	64⅞	— ⅜
KLMA 1.10e	74	60¼	58	60	+2¼
Kresge .34	68	41	40⅜	40½	
Kroehl .45e	6	37½	37¼	37¼	— ⅜
LehPC .60	75	20⅞	20½	20⅞	
LibbMcN	1122	17¼	17	17¼	+1
LiggM 2.50	54	43⅜	42⅛	43⅜	+ ⅜
LilyC 1.20	45	42½	41¾	42½	+ ¼
Ling 1.33	165	91½	90	90¾	+ ¼
Littonind	169	76⅜	75⅛	75⅝	— ¾
Lock A 2.20	91	57½	57	57½	+ ½
Loews .30h	49	116½	114¼	116½	+ ¾
Lorilrd 2.70	254	66	65	65½	— ½
LukensStl 1	19	32	31½	31¾	+ ⅛
Lytton Finl	171	13¾	13	13¼	— ⅜
Macy .90	17	37¾	37¼	37⅜	+ ⅛

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ANTENEN (Jacqueline) — A l'Hôpital Notre-Dame, mardi le 17 septembre 1968, est décédée Jacqueline Chesaux, épouse bien-aimée de Roger Antenen et soeur d'Olivier, du Vermont. Exposée au salon mortuaire Armstrong
3426, avenue du Parc
à 1 h 30, jeudi. Service samedi à 10 a.m. en l'église Ste-Anne de Varennes. Inhumation au cimetière de Varennes.

ARSENAULT (Léon) — A l'Hôpital Hôtel-Dieu de St-Jérôme, le 17 septembre 1968, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Léon Arsenault, fils de feu Fidèle Arsenault et de feu Philomène Boudreau; demeurant à Ste-Thérèse, P.Jlan Bouchard. Il laisse son frère Emile, ses soeurs Emilia (Mme Arding Thomas), Isabelle (Mme Charlie Boulé), et Emma. Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Thérèse) — A Montréal, le 16 septembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Charles Beaulieu, née Thérèse Carrière, demeurant à 5992 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Edouard) — A Brossard, le 18 septembre 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Edouard Bernier, époux de Yvonne Lalumière, demeurant au 560 Van Dyck, Ville Brossard. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.,
3219 Grande-Allée, Laflèche,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, de Laflèche, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Laflèche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAM (Alphena) — A Montréal, le 19 septembre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme T. S. Bertram, née Alphena Duclos, épouse en 1ères noces de Ben Côté. Elle laisse 1 soeur, Mme Eliosa Duchesne, neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Tees and Co. Inc.,
1459, rue Towers.
Avis des funérailles plus tard.

BOURGON (Arthur) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Arthur Bourgon, époux de Christina Savas. Il laisse ses fils: Richard, Gérald, sa fille: Mme Jacques Leclair (Marguerite) et ses arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8.30 h., pour se rendre à l'église St. John Evangeliste, 2015 Kimberly où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARMEL (Paul) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé Paul Carmel, fils de feu Cyrille Carmel et de feu Thaïs Gauthier, demeurant à 7321, boulevard Shaughnessy, autrefois de Maisonneuve. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CATAFORD (Léo-Paul) — A Lachine, le 18 septembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Léo-Paul Cataford, époux de Rosina Lamanque, père de Suzanne (Mme J.J. Desjardins), Pierrette (Mme J. Boulet), Reynald, Marie-Paule (Mme A. Poirier), et Gisèle. Il laisse également, outre ses gendres, Mme Denise Cataford, et ses 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost, Lachine
à 9 h 50, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Aldéric) — A Montréal, à l'hôpital Général de Verdun, le 17 sept. 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Aldéric Charette, employé retraité de La Brasserie Dow Ltée, époux de Mary L. Hould, père d'Alphonse, Robert, Anita, (Mme A. Granger), de Burlington, Vermont), Marie (Mme L. Errott) et René, ainsi que 19 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
Avenue N.D.G.
à 9 heures 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine de Sienne (7070 Somerled), où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS (Soeur Jeanne) — A Fall River, Mass., le 18 septembre 1968 à l'âge de 47 ans, est décédée Soeur Jeanne Comtois, dominicaine de Sienne, fille de feu Antoine Comtois, et de feu Louisa Renaud de St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant à la chapelle de la Congrégation,
37 rue Park, Fall River, Mass.,
à 10 heures et de là au cimetière de la communauté lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME (Henri) — A Pointe-aux-Trembles, le 18 septembre 1968, à l'âge de 85 ans est décédé M. Henri Delorme, époux de feu Melina Longpré, demeurant 12,271 rue Victoria, P.-A.-T. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est, P.-A.-T.,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESBIENS (Victor) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 70 ans est décédé Victor Desbiens, époux de Fortunate L'Africain, demeurant rue Dorion. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Armand) — A Rivière-des-Prairies, le 17 sept. 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé Armand Desjardins, fils de feu Edmond Desjardins, et de feu Marie-Louise Malo, demeurant 11,954, boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
8176, boul. Rivière-des-Prairies
pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Marcel Brière
SPECIALISTE-GRAVEUR
Travail machine garanti
Bas prix
Pas d'intermédiaire
11707 Palletier
Montréal-Nord
324-2186
HARWIN

DESROCHERS (Adrien) — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 59 ans est décédé M. Adrien Desrochers, époux de Gabrielle Castonguay; il laisse ses frères: Clément et Roland, sa soeur: Simonne (Mme Gérard Landry). Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5805, rue Boileau angle Lacordaire
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Marcelle) — A Carleton, le 17 septembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Philippe Dufour, née Marcelle Delisle; elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Gaston, Monique (Mme René Bolduc), Lise (Mme Pierre Lamontagne) et Michèle. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Moisan,
rue St-Etienne, à La Malbaie,
pour se rendre à l'église de St-Etienne de La Malbaie, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Alexandre) — A Montréal, le 17 sept. 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Alexandre Durand, époux de Cécile Lebrun. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 7 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FIDIADIS (Georges) — A Montréal, le 16 septembre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Georges Fidiadis, époux d'Albertine Berthiaume, père d'André et Aristide. Il laisse également une bru, Hélène, et 2 petits-enfants, Georges jr., et Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathieu, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARAND (Rose) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Louis Garand, née Rose Grinsell. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185, rue de Castelnau est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAREAU (Roméo) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Roméo Gareau, époux de feu Berthe Chapleau, demeurant à 2361 Madison. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GASCON (Paul-Emile) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Paul-Emile Gascon, fils de feu Eucharist Gascon, et de feu Marie-Louise L'Espérance. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6603, rue St-Laurent
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Blanche) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Aldemir Gendron, née Blanche Desparois, demeurant 2841 Raudot. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805 rue Allard,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYETTE (Bernard) — A Ville Mont-Royal, le 16 septembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Bernard Goyette, huissier à la Cour Supérieure, et président de la Corporation des Huissiers de Montréal, époux de Lucille Blais, père de Mme Jean-Pierre Miller (Céline), Suzanne et Marie, demeurant 445, avenue Fenton, Ville Mont-Royal. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Mont-Royal, 1250, boul. Laird, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILLOTTE (Roland) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 62 ans est décédé M. Roland Guillotte, fils de feu Henri Guillotte et de feu Mélina Bonin, demeurant à 3283 Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRANGER (Jacques) — A Montréal, le 16 septembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Jacques Granger, époux de feu Georgianna Barrette, demeurant rue Marquette. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, avenue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Eléa) — A Pointe-St-Charles, le 18 septembre 1968, à l'âge de 74 ans 4 mois, est décédée Mme Eléa Chenier, épouse de feu Edouard-Henri Hébert, demeurant 2350, rue Châteauguay. La défunte était membre du tiers ordre de St-François et dame de Ste-Anne. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JASMIN (Armande) — A Montréal, le 18 septembre 1968, est décédée Mlle Armande Jasmin, fille de feu Laurent Jasmin et de feu Alphonsine Lalande; soeur de Mme Simone Jasmin. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARTES MORTUAIRES et REMERCIEMENTS
MAISON H.F. Ray LTEE
IMPRIMERIE
1589 RUE ST-HUBERT
527-9268

LAFOURNAISE (Paul) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé Paul Lafournaise, époux de Liane Jubinville, demeurant 5806 Beaulieu. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Rose-Alba) — A Montréal le 17 septembre 1968, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Lucien Lamarre, née Rose-Alba Handfield, demeurant 7460 rue Dollier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons à la Fondation du Coeur seraient appréciés.

LAPORTE-IPPERCIEL (Rosia) — A Montréal, le 17 sept. 1968, à l'âge de 81 ans 5 mois, est décédée Mme Rosia Laporte-Ipperciel, née Rosia Cayer, demeurant rue Iberville. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102 rue Fullum
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Jean-Noël) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Jean-Noël Latour, fils d'Alphonse Latour et d'Eva Chénard. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 2.45 h., pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé ce soir à 7 heures.

LEBEL (Soeur Rose-de-Lima) — Accidentellement, à Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédée Soeur Rose-de-Lima Lebel, S.G.M., fille de feu Hector Lebel, et de feu Odine Lapierre, soeur d'Augustin, de Montréal; Edouard, de Jonquière; Jean-Paul, d'Arvida; Roland, de Nouvelle-Zélande; Mme Béatrice Vigniault, de Kénogami; Alma, Rosa Gaudet, de Jonquière; Mme Julienne Cyr, de Gaspé. La dépouille mortelle est exposée à la Maison-Mère des Soeurs Grises,
1190, rue Guy,
Funérailles samedi le 21 septembre à 9 hres, inhumation à Châteauguay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBRUN (Florina) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Albert Lebrun, née Florina Gadoury, demeurant 2476, boul. de Maisonneuve est. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521, rue Ste-Catherine est,
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

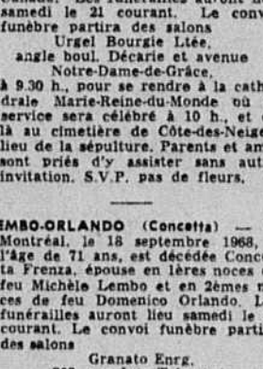
LECOURS (Henri) — A Repentigny, le 18 septembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Henri Lecours, époux de Rosa Rivest, demeurant à 75 Champigny, Repentigny. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachenaie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Laetitia) — A LaSalle, le 19 septembre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Laetitia L. Roland, veuve de maître Adélard Leduc, C.R., mère de Roland, chef d'orchestre, Yves, juge à la Cour Supérieure, Jean, pianiste et professeur, Paul, réalisateur à Radio-Canada. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et avenue
Notre-Dame-de-Grâce,
à 9.30 h., pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

LEMBO-ORLANDO (Concetta) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Concetta Frenza, épouse en 1ères noces de feu Michèle Lembo et en 2èmes noces de feu Domenico Orlando. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU (Elzire) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 71 ans 11 mois, est décédée Mme veuve Alfred Létourneau, née Elzire Daigneault, demeurant à 4501 de Lanaudière. Elle laisse dans le deuil une fille, Mme Laurent Martin (Juliette), 2 fils, Roger et Yvon. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons de
La Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, avenue Papineau
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



ROSE-ALBA HANDFIELD

A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 81 ans, est décédée Rose-Alba Handfield, épouse de Lucien Lamarre, marchand, autrefois de Pointe St-Charles et Maisonneuve, demeurant au 7460 Dollier, St-Léonard, mère de Laurette, Marcel (Rita Reny), (Léo (décédé), Gabrielle, Léandre (Jeanne D'Arc Bélanger), Roger (Noëlla Legault), Rita (Martin Favreau), Robert (Denyse Lecavalier), Fernand (Jacqueline Leroux), Raymond (Georgette Poulin), Anthime (Marguerite Morand), ainsi que plusieurs petits-enfants.

Ses belles-soeurs: Mme Napoléon Handfield, Mme Antoine Lamarre.

Les funérailles auront lieu le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240 Adam, pour se rendre à l'église Très Saint Nom de Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. S.V.P. pas de fleurs. Dons à la Fondation du coeur.

LIZOTTE (Léon) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Léon Lizotte, ex-employé du Canadien Pacifique, à sa retraite, époux de Yolande Mandeville, et père de Mme Francisco Boffa (Pierrette). Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 hr. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (François) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. François Masson, époux de Simone Duquette, demeurant à 9 rue Providence, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
pour se rendre à l'église St-Octave, de Montréal-Est, où le service sera célébré à 10.30 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Joseph-Hector) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 68 ans est décédé Joseph Hector Nadon, autrefois de Pont-Viau, époux de feu Blanche Caron. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Père Hercule) — Au Pérou, le 12 septembre 1968, à l'âge de 46 ans, est décédé Père Hercule Paradis, né Paul Paradis, des Pères Franciscains. Un service funèbre aura lieu vendredi le 20 courant à 9 heures à la chapelle du couvent des Franciscains de Rosemont, 5750 est, boul. Rosemont.

PITRE (Clara) — A Montréal, le 18 septembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédée Clara Sauvé, épouse de feu Auguste Pitre. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
3650, chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Marie-Anne) — A Montréal, le 18 septembre 1968 à l'âge de 68 ans est décédée Marie-Anne Boutin, épouse de Joseph Rivard, demeurant 3928A, rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel est,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIDOUX (Joseph) — A St-Constant, le 19 septembre 1968, à l'âge de 88 ans 11 mois, est décédé M. Joseph Robidoux, époux de feu Marie-Louise Lanctôt. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Poissant et Fils Enrg.
180, rue St-Pierre, St-Constant
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Yvonne) — A l'hôpital Saint-Joseph-de-la-Providence, le 18 septembre 1968, à l'âge de 78 ans est décédée Yvonne Lecavalier, épouse de feu Israël Robitaille, mère de Simone (Mme Lorenzo Lecavalier), Georgette (Mme Henri Girard). Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
627, rue Principale, Ste-Dorothée
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Dorothée où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANDILANDS (William R.) — Au Montreal General Hospital, le mardi, 17 septembre 1968 à l'âge de 88 ans est décédé William Richard Sandilands de Longueuil, (Membre des Pionniers du Bell Telephone), époux d'Emeline Thompson et de feu Marianne Barber, père de Hilda (Mme C. Hunter) de Preston, Ontario, George de Toronto, Norman de Greenfield Park et de Dorothy, Effie et Murray, décédés. Lui survivent également six petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 courant aux salons
J. W. MacGillivray and Sons,
307 Riverside Drive, St-Lambert,
à 2 h p.m. Inhumation au cimetière du Mont-Royal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Heliodore) — A Montréal, le 11 septembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Heliodore Seguin, fils de feu Vincent Seguin, et de feu Auxelie Cardinal. Lui survivent 3 soeurs, Corine (Mme Y. Guénette), Donalda (Mme W. Ranger) et Parmelia, 5 frères, Etienne, Antonio, Gustave, René et Armand. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Marthe, comté Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-GERMAIN (Philippe) — A Cité des Deux-Montagnes, le 18 septembre 1968 à l'âge de 73 ans, est décédé M. Philippe St-Germain, époux de Clémence Tessier, père de Simonne et Clément demeurant à 302 Henri-Dunant, Cité Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils,
1004 Chemin d'Oka,
Cité Deux-Montagnes,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TAGLIAPIETRA (Louis) — A Montréal, le 17 septembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Louis Tagliapietra, époux de Lina Curcia, père de Marie et de Willy, demeurant 7786 rue Chabot. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOMPSON (William) — A Ville St-Michel, le 16 septembre 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé M. William Thompson, époux de Liette Hébert, demeurant à 8813, 8e Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
8680, boul. St-Michel,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Yvette, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans

WOLFE (Laurent) — A St-Esprit-de-Montcalm, le 18 septembre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Laurent Wolfe, époux de Juliette Lachapelle-Wolfe, père du Dr Jean-Guy Wolfe, époux de Monique McSween Wolfe, Dr Marcel Wolfe, époux de Denise Bouchard-Wolfe, Germain, son épouse Gisèle Bouthiller, Mme A. Lévesque (Ginette Wolfe). Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbres partira des salons
René Trudel,
St-Esprit-de-Montcalm,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 4 h. p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La femme du policier Laquerre est tenue criminellement responsable de la mort de son mari

par Michel-G. TREMBLAY

JOLIETTE — C'est l'histoire d'un drame familial qui a été relatée hier soir, devant le Dr Raymond Carignan, coroner pour le district judiciaire de Joliette, qui présidait l'enquête sur la mort violente du lieutenant de police de la municipalité de Charlemagne, M. Egide Laquerre.

Les témoins qui ont déposé à l'enquête, à l'exception du médecin-légiste qui a fait l'autopsie, ont été la femme et les enfants du lieutenant Laquerre, mort chez lui, le 6 septembre dernier, à la suite d'une violente querelle avec sa femme.

Après l'audition des cinq témoins le Dr Carignan a tenu Mme Laquerre criminellement responsable de la mort de son mari, et elle comparaîtra, dès ce matin, au palais de justice de Joliette pour répondre à une accusation en marge de ce meurtre.

Déposant à la demande de Me Raymond Daoust qui n'a pas l'habitude de donner à la Couronne l'occasion d'interroger ses clients, Mme Laquerre a expliqué qu'elle avait saisi l'arme de son mari pour lui faire peur afin qu'il cesse de la maltraiter.

Le lieutenant de police n'aurait toutefois pas obtempéré aux menaces de sa femme qui, en reculant pour que son mari ne prenne le revolver, a tiré involontairement en sa direction. "Le coup est parti en reculant, a-t-elle précisé, et j'étais assurée qu'il n'y avait pas de balles dans le revolver".

Les trois enfants de la famille Laquerre avaient précédemment expliqué que leur père déchargeait presque toujours son arme dès son arrivée à la maison et qu'il la plaçait par la suite dans un bureau de sa chambre.

Mais si Mme Laquerre, croyait qu'il n'y avait pas de balles dans le revolver, comme elle l'a affirmé, son mari savait que l'arme était chargée. Quand il aurait vu sa femme, l'arme en main, il lui a crié : "Dorothée, fais pas ça!", cri qui a réveillé les enfants, mais il devait être trop tard. Le coup de feu étant parti au moment où il aurait voulu se saisir de l'arme.

Avant que le drame ne se produise, le couple aurait en effet eu une violente querelle au sujet de la sortie tardive du lieutenant Laquerre que sa femme a cherché dans tous les débits d'alcool de la région au cours de la soirée. Diane Laquerre a, de fait, été témoin d'une bousculade entre sa mère et son père qui a frappé d'un magistral coup de poing sa femme à son arrivée à la maison, parce qu'elle l'avait cherché partout "en lui faisant honte".

C'est pour éviter d'être ainsi maltraité qu'elle aurait pris le revolver de son mari afin de lui faire peur.

Le coroner a toutefois tenu Mme Laquerre criminellement responsable de la mort de son mari à la fin de l'audience. Il n'a cependant pas été possible de connaître l'accusation qui sera portée aujourd'hui contre la prévenue. Le jeune procureur de la Couronne, Me Louis Laporte, n'a pas voulu préciser s'il portera une accusation de meurtre ou une accusation de négligence criminelle avec l'intention de blesser.

Elections chez les chiropraticiens

Le Dr Jean-Pierre Fillion, de Repentigny a été élu président du Syndicat professionnel des chiropraticiens du Québec.

Les Drs Jean-Paul Bergeron, de Montréal, et J.-Alphonse Charland, de Québec, ont été élus vice-présidents : Les Drs Jean-Gaston Rivard et Gilbert Caron ont été élus secrétaire et trésorier.

Ont été confirmés dans des postes de directeurs du syndicat les Drs Jean Bourdeau, de Rivière-du-Loup, Régent Dumoulin, de Saint-Bruno, René-Maurice Labrosse, de Salaberry, et les Drs Jean-Paul Bergeron, de Montréal.

LISEZ
les pages 6 et 7
dans LA PRESSE
de ce soir

Les juristes dénoncent les crimes commis au nom de la justice

NATIONS-UNIES (Genève) (AFP) — D'août 1967 à mai dernier, 70 personnes au moins ont été condamnées à mort et exécutées sur-le-champ en Chine populaire après des procès qui tiennent "autant de la réunion publique politique et du spectacle de propagande que d'un acte judiciaire", affirme dans son dernier bulletin la Commission internationale des juristes.

Organisées par les comités de la révolution culturelle, ces "manifestations", qui rassemblent des foules